This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1112

Soc. 3974 e. 131/15

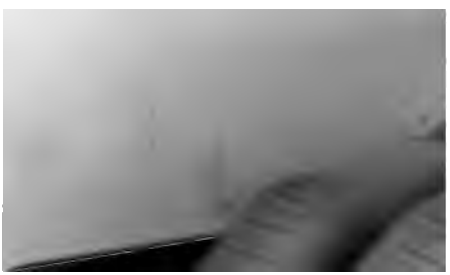

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

1869-1870.

QUINZIÈME VOLUME.

DUNKERQUE,

TYPOGRAPHIE Ve BENJ. KIEN, RUE NATIONALE, 26.

1870.

1112

Soc. 3974 c. 131/15

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE.

les devoirs de la noble profession qu'il remplissait si bien, ne l'empêchaient pas de se livrer au culte des lettres et des arts. Ecrivain correct, poète et artiste plein de goût, il a publié des œuvres de genres bien différents; elles concernent l'histoire. l'archéologie, la poésie, le drame ou la musique. Sa maison de Boulogne dont il avait fait, pour ainsi dire, un musée, s'ouvrait à toutes les notabilités scientifiques, littéraires ou artistiques. Le nombre de ses relations avec les savants, était considérable. M. Hédouin aimait Dunkerque où, de 1840 à 1850. il venait de temps en temps: il y comptait pour amis tous ceux qui avaient été à même de le voir et d'apprécier le charme de son esprit: aussi, avait-il accepté avec reconnaissance le titre de membre correspondant qui lui donnait un lien de plus avec notre belle cité. Sa mort est donc une perte bien sensible, et en apportant à sa mémoire mon tribut d'éloges et de regrets, je ne fais que remplir un devoir, dicté autant par un sentiment de justice que par l'amitié.

Ce discours est accueilli avec des applaudissements; puis la parole est donnée à M. Güthlin, pour la lecture du compte-rendu des travaux de la Société pendant 1868-1869.

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

Déjà depuis dix-huit années, notre Société poursuit son œuvre modeste; elle vient, une fois de plus, justifier devant la cité convoquée, et représentée par les amis des lumières, le mandat dont elle s'est chargée, et renouveler, dans cette solennité, ses engagements, de travailler à l'encouragement de la science, de la littérature et de l'art. L'occasion semble inviter le secrétaire perpétuel, à tenter, devant si bienveillante assemblée, un exposé sommaire des idées que notre association veut développer, et des efforts qu'elle a déjà déployés dans ce but. Cette revue rétrospective pourrait devenir une réminiscence, pour ceux qui depuis longtemps veulent bien s'occuper de notre œuvre, et un enseignement pour ceux qui la connaissent de trop fraîche date, pour l'apprécier exactement. Elle

serait au moins un attrait du compte-rendu traditionnel, en rattachant les espérances de l'avenir aux résultats du passé, dans cette unité de principes et de tendances qui fait l'âme et la vie d'une institution.

Mais l'importance des travaux de l'année, celle des concours dont ce jour sera le couronnement, et surtout celle de la brièveté que doit rechercher un compte-rendu, me conseillent de remettre à un autre moment, ce tableau d'ensemble dont je viens de parler. Je reprendrai donc l'ornière habituelle, en vous entretenant des collaborateurs que nous avons perdus, et des travaux de ceux qui par leur zèle ont su combler les vides qui se sont faits dans nos rangs. Notre honorable président vous a déjà signalé les principaux résultats obtenus.

Vous venez d'entendre aussi les justes hommages que sa voix autorisée a su rendre, à la mémoire de M. Hédouin, son ami personnel et l'ami de notre Société. Je lui emprunterai encore quelques-unes des paroles qu'il a prononcées à l'occasion de la mort de M. Morael (François-Joseph), membre titulaire, résidant à Wormhoudt, docteur en médecine, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre du conseil général du Nord, décédé le 11 Avril 1869, à l'âge de 76 ans.

M. Morael figure parmi les membres de notre Société dès l'année 1852, c'est-à-dire depuis l'année qui a suivi celle de son origine. Ses nombreuses occupations ne lui ont pas permis de venir à nos séances aussi souvent qu'il l'eût désiré; mais il n'en a pas moins témoigné son dévouement à notre compagnie, soit en lui envoyant des renseignements, notamment sur l'importante découverte des médailles gauloises trouvées à Ledringhem, soit en l'appuyant de son crédit et de ses suffrages auprès du conseil général du département. Dans les trop courts loisirs que lui laissait son art, exercé avec une distinction basée à la fois sur la science et sur l'expérience, M. Morael aimait à s'occuper de géologie. Il conservait avec soin, chez lui, divers objets qui se rattachaient à cette étude et qui avaient été recueillis dans le pays. Il avait écrit aussi,

sur les chemins de son canton, un travail qui contenait de judicieuses réflexions et qui offrait de l'intérêt.

Sa mort a laissé d'unanimes regrets, dont un médecin des environs de Wormhoudt s'est rendu l'interprète, et auxquels la Société Dunkerquoise aime à joindre les siens en témoignage de cordiale sympathie.

Elle doit un hommage semblable à la mémoire d'un de ses membres honoraires, sir Henry Ellis, président de la Société des Antiquaires de Londres, et ancien directeur du Bristish Museum, né le 29 Novembre 1777 et mort le 15 Janvier 1869. Ces dates et ces titres prouvent suffisamment une longue et honorable carrière, une carrière laborieuse qui débuta, dès la fin du dernier siècle, par la publication d'un ouvrage d'histoire, déjà plein de fructueuses recherches, et digne encore aujourd'hui des éloges qu'il a mérités lors de son apparition.

Je ne redirai pas ici tous les détails qu'a relevés à l'honneur de sir Ellis, le comte Stanhope, son successeur à la présidence de la Société des Antiquaires, les importantes fonctions qu'il a remplies, les services signalés qu'il a rendus à l'archéologie et à l'histoire, les nombreux travaux qu'il a édités, sur les vieux chroniqueurs, sur les anciens monuments et sur une foule d'autres objets. Je ne crois pas nécessaire, non plus, de faire ressortir toutes les qualités de zèle, de pénétration, de précision, de travail méthodique et persévérant, qu'il a fallu à ce Nestor des sciences historiques, pour léguer à la postérité cette somme d'activité que représente l'ensemble de sa vie. On comprendra facilement qu'elles ont dû être à la hauteur de l'éminente position qu'il a su conquérir, et que l'étendue des connaissances du directeur du Musée Britannique était proportionnée à l'extension et à la variété des collections de ce grand établissement national. Mais je paierai du moins un tribut de reconnaissance à la courtoisie que ce savant distingué a toujours témoigné à notre Société, ainsi qu'à l'empressement qu'il a mis à nous fournir de précieux renseignements détaillés, sur les documents, relatifs à Dunkerque et au Nord de la France, conservés dans le dépôt dont il avait la garde.

Un juste devoir m'obligerait encore à vous parler de la vie et des travaux, d'un autre homme de grand mérite, M. De la Fons, baron de Mélicoq, membre correspondant, à Raismes, près de Valenciennes. Mais cet hommage public, a été si bien rendu à sa mémoire, par un de nos membres éminents, M. Desplanque, archiviste du Nord, que notre Société n'a qu'à souscrire à ce travail consacré à M. De la Fons, par l'auteur des Biographies départementales du Nord.

Pour vous parler, à présent, des travaux de la Société, je les rangerai en deux catégories, afin de montrer, d'une part, comment notre institution s'occupe des intérêts généraux des sciences, des lettres et des arts, et, comment, d'autre part, elle tâche de servir ces mêmes intérêts, à Dunkerque et dans la Flandre maritime. Car elle tient à se souvenir constamment, de ce double devoir que son titre lui impose, et elle poursuit ce double but, autant que ses forces le lui permettent.

Comment donc, dans le cours de cette dernière année, la Société a-t-elle pris part au mouvement général des sciences, des lettres et des arts ?

Elle y a pris part, et par la nature de ses relations et par le caractère de ses travaux ?

Ainsi, et comme la déjà fait ressortir M. le président, elle a continué ses échanges de publications avec une centaine de corps savants de France, de Belgique, de Hollande, d'Angleterre, d'Espagne, de Suède, d'Allemagne et d'Amérique. Elle a publié un nouveau volume de mémoires, le 14e de sa collection.

Elle a envoyé six délégués à la Réunion des Sociétés savantes à Paris, et a présenté pour ce concours deux ouvrages, savoir : une *Étude sur les théories de Pascal touchant le calcul infinitésimal*, par M. Delègue ; et les *Derniers éclaircissements sur l'emplacement de Quentowic*, par M. Cousin.

Elle a envoyé trois délégués à l'assemblée de l'Institut des provinces.

Elle a délégué son président à Douai pour prendre part aux travaux du jury d'examen, chargé de décerner le prix de 1000 fr., destiné par S. M. l'Empereur, au meilleur ouvrage d'histoire, composé, dans le ressort académique par un membre de Société savante.

Par son concours général, annoncé au loin, par plus de 2,000 programmes, la Société a provoqué un remarquable envoi de tableaux et d'esquisses provenant de France, de Belgique et de Hollande. Le succès de ce concours, qui va se terminer par la distribution de nombreuses récompenses et par le placement de la plupart des œuvres couronnées, suffirait, à lui seul, à prouver, que l'encouragament de l'art et des artistes, a été dignement compris et pratiqué par notre Société, malgré l'exiguïté de ses ressources.

Elle a continué aussi, par la régularité des observations météorologiques recueillies pour elle, grâce au zèle infatigable de M. le docteur Zandyck, à se tenir en rapport suivi avec l'œuvre d'ensemble que dirige l'Association scientifiqne de France.

Enfin, par sa souscription au projet d'érection d'un monument en l'honneur de Lamartine, à Mâcon, elle a voulu donner un témoignage de reconnaissance et d'admiration au grand poète, dont la gloire appartient à toute la France, et dont le nom rayonnera par-delà les âges, dans les fastes de l'histoire littéraire du 19e siècle.

Ce culte des intérêts généraux, dans le domaine des choses du savoir et du goût, se retrouve encore dans le caractère d'un grand nombre des travaux, que la Société a produits, reçus et provoqués par ses concours.

Citons d'abord ceux qui sont compris dans son nouveau volume de mémoires.

La Philosophie de l'Art (suite), par M. L'Hôte, membre honoraire;

Derniers éclaircissements sur l'emplacement de Quentowic, par M. Cousin, président;

La Littérature dramatique au 19e siècle; son influence; Molière et Scribe, par feu M. Derode, ancien président;

La Théorie du Prix, par M. Wykeham-Martin, membre honoraire, traduite de l'anglais par M. Alard, membre titulaire résidant;

Excursions et Fouilles archéologiques, faites en 1868, *dans l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, par M. Cousin;

Étude sur les théories de Pascal touchant le calcul infinitésimal, par M. Delègue, membre titulaire;

Étude sur Schiller considéré comme poète lyrique, par M. Güthlin, secrétaire perpétuel;

Les Femmes de l'Antiquité; Cléopâtre; — Voyage dans les Ardennes françaises;—Erreurs et préjugés historiques, par M. L'Hôte.

La Société a reçu, en outre, et dans ce même ordre d'idées, les travaux suivants, émanés de ses membres honoraires, titulaires et correspondants;

1° De la part des membres honoraires :

De M. Ed. de Coussemaker, à Lille : *Les Harmonistes du XIV^e^ siècle.*

De M. Tailliar, à Douai : *Essai sur les origines et les développements du Christianisme dans les Gaules. — La Féodalité en Picardie. — Apostolat de St-Denis dans les Gaules.*

De M. Yvon Villarceau, à Paris : *Nouveau théorême sur les attractions boréales.— Nouveau théorême sur les attractions locales. — Détermination des longitudes, latitudes et azimuts terrestres.*

2° De la part d'un membre titulaire, M. Alard, sa traduction du *Pèlerinage de Childe Harold*, en vers français, imprimée en 1869.

3° De la part des membres correspondants :

De M. Bachy, à Lille : *Question de physiologie végétale — De quelques erreurs en physiologie végétale.*

De M. Caumont (Aldrick), au Hâvre : *Dictionnaire universel de Droit maritime. — Langue universelle de l'humanité ou télégraphie parlée par le nombre agissant.*

De M. le chanoine Corblet, à Amiens : *Étude icono-*

graphique de l'œuvre de Jansé.—Notice sur quatre Religieuses de Port-Royal des Champs.— Étude historique sur les hôteleries.— Notice historique sur la Foire de St-Jean, à Amiens. — A-t-on réservé le précieux sang, dans les siècles primitifs et au moyen-âge? — Des Progrès de l'archéologie religieuse, en France et à l'étranger, etc., etc.

De M. de Sède (baron de Licoux), à Arras : *Notice historique sur les droits de haute, moyenne et basse justice. — Vulgarisation de la connaissance des droits et devoirs, par l'enseignement d'un catéchisme civil.—Exposition internationale de pêche de Boulogne-sur-Mer. — Hommage à l'Armée française.—La Guerre d'Italie*, poésie.—*Francesca da Rimini*, tragédie de Silvio Pellico, traduite en vers français, etc.

De M. le docteur De Smyttère, à Auxerre : *Recherches historiques sur La Puisaye, St.-Fargeau, Tourcy* (en Auxerrois).

De M. Ed. d'Ingrande, à Paris : *Études pour piano.*

De M. d'Otreppe de Bouvette, à Liège : *Essai de Tablettes liégeoises.*

De M. Duchot, à Douai : *Jean de Colmieu*, auteur supposé du 12e siècle.

De M. Gomart, à St-Quentin : *Essai historique sur la ville de Ribemont et son canton.*

De M. Vuillemin, à Auberchicourt : *Prix décernés aux ouvriers qui ont effectué, en 1868, les versements les plus importants à la caisse d'épargne.*

De M. Woots, à Tours : *La Vie chrétienne*, chants religieux avec accompagnement d'orgue ou de piano.

Je ne cite pas les nombreux dons et hommages, reçus encore de divers côtés, et pour lesquels la Société s'est toujours fait un devoir de remercier les donateurs.

Passons à la seconde question. Comment la Société s'est-elle occupée des intérêts scientifiques, littéraires et artistiques, à Dunkerque et dans le Nord de la France?

D'abord elle a mis au concours général une importante question : l'Histoire de l'industrie des Alcools dans le

Nord de la France, depuis l'origine de cette industrie jusqu'à nos jours, sous le double rapport de la culture et du travail manufacturier, avec indication des progrès obtenus et des améliorations désirables. Bien que son appel n'ait pas été entendu cette fois, la Société se propose de continuer néanmoins à mettre au concours des mémoires sur des sujets analogues, et à tenir des récompenses à la disposition des personnes qui voudront lui présenter des travaux sur ces matières.

Elle a proposé aussi aux poètes de chanter la gloire de Dunkerque dans un poème lyrique effleurant le passé, le présent et l'avenir de la vaillante cité. Cette tâche patriotique a été comprise et honorablement remplie.

Ensuite elle a ouvert, comme elle le fait depuis plusieurs années, un nouveau concours d'arrondissement, sur des sujets nombreux et tous d'intérêt local. Les récompenses obtenues dans ce concours comme dans le concours général, par des enfants du Nord, prouvent que l'œuvre de la Société n'est pas sans quelque utilité dans le pays où elle a fixé son siége. Et ce qui peut-être est plus important encore, c'est que sa persévérance à solliciter les travailleurs autour d'elle, commence à propager un plus vif empressement et une plus grande confiance parmi les bonnes volontés et les talents variés qu'elle convie à s'épanouir sous ses auspices plus immédiates.

Enfin elle a constitué une commission chargée d'examiner le travail préparé par feu M. Derode, pour une seconde édition de son importante Histoire de Dunkerque.

Comme travaux se rapportant à ces préoccupations locales, il convient de mentionner les apports suivants, recueillis dans le volume qui vient d'être publié, et provenant de ses membres honoraires, titulaires ou associés libres :

De M. L'Hôte, son Discours prononcé à la dernière séance publique, et son Appréciation du poème de *Childe-Harold*, traduit par M. Alard.

De M. Güthlin, son Compte-rendu des travaux de la Société en 1868.

De M. Delègue, ses Rapports sur les concours de poésie et d'histoire, de la même année.

De M. Everhaert, ses Rapports sur les concours de peinture et de musique. — Un choix d'Impromptus dont il est l'auteur. — Une Appréciation d'un opéra-comique composé par M. Neerman et joué au théâtre de Dunkerque.

De M. Mordacq, sa pièce de poésie intitulée *La Tour de Dunkerque*, et son Introduction au choix d'impromptus de M. Everhaert.

De M. Zandyck, son Rapport sur le concours scientifique de 1868 et ses Observations météorologiques faites à Dunkerque dans le courant de l'année.

Enfin, un Opuscule historique de feu M. Derode, relatif à notre ville et intitulé *Brides historiques;* et de M. Sauvage, associé libre, son Relevé bibliographique des divers ouvrages reçus par la Société en 1869.

La Société a reçu en outre :

De M. Plichon, député et membre honoraire, son Rapport au conseil général du Nord, sur les Chemins de fer projetés.

De M. Bonvarlet, membre titulaire, le premier fascicule de sa Notice sur la commune de Pitgam.

De M. Cousin, son Allocution présidentielle et les Discours prononcés par lui à l'occasion de la mort de M. Morael, à Wormhoudt, et de celle de M.-Benjamin Coffyn, ancien maire de Dunkerque et ancien sous-préfet.

De M. J.-J. Carlier, membre correspondant à Paris, son manuscrit intitulé : Observations critiques sur la tragédie de *Don Juan de Padilla*, composée par M. Alisse, ancien membre titulaire de la Société.

Et finalement, de M. Coorens, associé libre, son Inventaire de la bibliothèque et des archives de la Société.

Il ne m'appartient pas de porter sur ces divers travaux, trop longuement énumérés peut-être, ni un jugement d'ensemble ni une appréciation de détail. Mais je puis du moins rappeler, avec une légitime satisfaction reconnaissante, les articles bienveillants, que cette année même, la

Revue des Sociétés savantes, et le Bulletin scientifique, littéraire et archéologique du Nord, ont consacrés à l'examen d'un certain nombre des œuvres publiées par notre Société. Je puis dire aussi que plusieurs Sociétés académiques ont recherché l'avantage mutuel d'une correspondance suivie avec la nôtre, et rappeler encore une fois que de précieuses promesses de collaboration lui ont été acquises par la nomination de plusieurs membres nouveaux.

Enfin, je crois pouvoir terminer par un vœu. Que la Société Dunkerquoise continue son fidèle dévouement au programme de ses principes ; qu'à l'intelligence judicieuse de son rôle multiple, elle joigne une expérience pratique, de jour en jour plus complète; qu'elle puisse conserver et développer encore les sympathies qui l'honorent ; qu'elle parvienne à se créer de plus amples ressources, en rapport avec le bien qu'elle voudrait et qu'elle pourrait faire : et, s'il plaît à Dieu, elle vivra, elle grandira, avec la noble cité qui l'abrite; elle y continuera la tradition de la Société de Rhétorique si chère aux anciens dunkerquois ; et le culte des choses de l'esprit fleurira dans la ville qui a produit les Deswaen, les De Reyn, et les Faulconnier, à côté de celui des intérêts commerciaux, industriels, militaires et maritimes, à côté de celui de la bienfaisance, du courage et du patriotisme.

Cette lecture est applaudie par l'auditoire, comme le sont ensuite, à leur tour, les deux chœurs de Laurent de Rillé : *Le Départ des Compagnons* et *les Batteurs de Blé*, compositions charmantes et dignement interprêtées par les excellentes voix de l'Association chorale *la Jeune-France*.

Le programme appelle, après cet intermède, la lecture du rapport de M. Mordacq sur le concours de poésie.

Mesdames et Messieurs,

Ne pouvait-on craindre qu'au début de ce rapport sur le Concours de Poésie, nous n'eussions à faire une légèr

variante à la célèbre phrase de Bossuet, et à nous écrier : « La poésie se meurt ! —La poésie est morte ! »

Rassurez-vous : vous n'êtes pas invités aux funérailles de celle qui a fait palpiter tant de cœurs, qui a produit tant d'œuvres magnifiques, qui a assuré l'immortalité à tant de beaux génies, et qui continuera à travailler au *sursum corda* de l'humanité : ce qui va suivre ne ressemblera donc en rien à une oraison funèbre.

Le concours de cette année vient prouver qu'ils pronostiquent mal ceux qui assurent qu'il n'y a plus de beaux jours pour la poésie, et dussent les hommes entièrement absorbés par les intérêts matériels s'attrister, nous leur dirons que leurs dédains pour ces « futilités » — comme ils le disent en blasphémant les vers,—ne sont pas, grâces à Dieu, universellement partagés, et qu'il y a encore des cœurs jeunes, ardents, enthousiastes qui, s'élevant au-dessus de la fange terrestre, trouvent d'ineffables délices à contempler les œuvres divines, à joindre leurs voix à l'hymne universel d'amour et de reconnaissance que chante la nature autour d'eux, à réveiller ou exciter les sentiments d'amour de la patrie, d'amour de l'humanité, en un mot à élever et à améliorer les cœurs.

« Soyez de votre siècle, »—nous disent gravement des esprits prétendus sérieux, — « et hâtez la solution de problêmes profitables à la science, au commerce, à l'industrie. » Est-ce que la Société Dunkerquoise l'aurait négligé ? — Non, car elle a aussi ses concours scientifiques ; mais peut-elle oublier qu'elle s'est encore donné la mission d'encourager les lettres et les arts, et pense-t-on qu'elle ne se trouvât pas heureuse, qu'elle ne crût pas être amplement récompensée de ses labeurs si, arrachant au moins pour quelques instants les jeunes gens à leurs distractions habituelles, elle pouvait leur persuader qu'il y a dans le commerce des lettres, dans les œuvres poétiques un délassement profitable à l'esprit et au cœur ? N'a-t-elle pas droit d'espérer que, par le choix des sujets imposés aux concurrents, elle les dirigera vers des études qui ne peuvent être que d'un profit réel ? — Ainsi, pour ne citer

que deux exemples,—les plus récents,—n'a-t-elle pas mis au concours cette magnifique chose de notre siècle : *La Télégraphie océanique !* Pouvait-elle trouver à la fois plus sérieux sujet d'étude et meilleure carrière à l'imagination? —Nous n'avons pas eu, objectera-t-on, d'œuvres éminentes à couronner ; qu'importe, si nous avons amené quelques jeunes gens à bien utiliser leurs loisirs ? — Aujourd'hui, avons-nous eu la main moins heureuse? Était-il un sujet qui plût davantage à des Dunkerquois surtout? *Ode à Dunkerque, son passé, son présent, son avenir !* Le passé de Dunkerque, quel riche champ de faits d'un merveilleux courage et d'une indomptable énergie ! que de luttes de géants ! que d'hommes de cœur ! que de grands et nobles exemples à mettre devant les yeux de notre ardente génération ! — Son présent ? — N'y a-t-il rien à dire sur les développements rapides de la ville, de son port, de son commerce, sur sa vaste plage, ses belles rues, ses nombreux édifices élevés en si peu d'années? — son avenir ? Que de beaux rêves ne permettent pas notre glorieux passé et notre prospérité présente?...

Mais pourquoi dire en vile prose ce qui a été si bien chanté par les concurrents dans une langue que les anciens n'avaient pas tort d'appeler divine ?

J'ai donc hâte d'arriver au compte-rendu des pièces du concours.

Sept concurrents ont répondu à notre invitation ; mais, comme le dit l'écrivain sacré : « Tous courent dans la carrière, un seul remporte le prix ; » car tous n'apportent pas la même vigueur de conception, la même richesse d'imagination, le même talent. Quelques-uns ne font qu'essayer leurs forces, sachant bien que le succès ne les attend guère ; — d'autres déjà exercés à ces luttes intellectuelles, apportent une assurance, une expérience qui, s'appuyant sur des travaux antérieurs, — et des travaux déjà couronnés, — leur permettent une victoire parfois vigoureusement disputée par leurs émules.

La pièce jugée la plus faible est, à notre grand regret, probablement d'un enfant du pays, puisqu'elle porte pour

épigraphe : *J'aime la mer et je suis Dunkerquois.* Elle prouve, rien que par la facture, une assez grande inexpérience. Comment, en effet, traiter en vers qui, pour la plupart, n'ont que trois ou quatre syllabes, un sujet aussi sérieux que celui du concours ? D'ailleurs, pas de plan, des idées peu liées, un style peu soutenu : les citations suivantes justifieront notre appréciation.

Oui, le rivage
D'abord sauvage
Est sorti lentement des flots ;
La tour bourdonne
Et carillonne
Un salut à ses matelots.

On chercherait vainement un rapport entre les trois premiers vers et les trois qui les suivent.

Et plus loin :

Assiégée,
Déjà vengée,
A peine ses vaisseaux sortis,
Stoïque et forte,
Elle supporte
La haine de trois grands partis.

Mais décimée,
La France armée
Pour l'orgueil de son ancien roi,
Chancelle et tombe.
Déjà la tombe
S'entr'ouvre dans tout son effroi.

La mesure n'y est pas toujours, la rime non plus, car l'auteur fait rimer *respect* avec *hollandais*, — *reculerait* avec *progrès*, — *repos* avec *drapeau*.

Certes, la Société ne veut pas décourager le concurrent ; mais avant de se présenter dans une lice, où il peut, où il

doit compter rencontrer des lutteurs forts et expérimentés, elle lui conseille,—tous bas,—de méditer ce vers du vieux Boileau, qui a bien souvent raison :

« Avant donc que d'écrire, apprenez à penser. »

Arrivons à une autre pièce. Voici celle qui porte pour épigraphe : « *Vous voulez vous améliorer et améliorer les autres : est-il un but plus noble?* »

Si cette phrase s'adresse à nous, nous en remercions celui qui la cite ; mais elle peut aussi s'appliquer à l'un des personnages qu'il met en scène. — Un jeune homme, à cheval, triste et fatigué, est sur la plage ; un vieillard l'aborde, l'emmène chez lui, l'instruit du passé de Dunkerque, et

La calme et grave rêverie
Ne se termine qu'au matin.

Ce qui semble peu charitable de la part du vieillard qui, sans doute, cédant au désir de raconter, naturel à son âge, oublie les fatigues de son hôte. Celui-ci visite la ville et le soir s'entretient de nouveau, avec le vieux Dunkerquois, de ce qu'il a vu et admiré, et l'auteur, qui manie assez adroitement la louange, trouve moyen de placer cette strophe à l'adresse de notre population. « Ce qu'il faut vanter surtout, » dit-il,

Ce sont vos fronts marqués de cette fière empreinte
Qui provient de l'honneur, de la vertu sans feinte,
Et des efforts intelligents ;
C'est, je ne sais quel air de grandeur ingénue
Qui vous frappe et fait dire à la première vue :
Certes, voilà d'honnêtes gens !

Puis celle-ci, décochée à l'un de ses juges. Parlant de Jean Bart et de l'œuvre de David d'Angers, il ajoute :

La peinture, elle aussi, lui porte son hommage,

L'un de vous lui consacre une excellente page,
Fruit d'un talent robuste et sain,
Qui, peut-être, n'attend pour devenir illustre
Que le temps, ce vengeur qui sait donner du lustre
A l'œuvre qu'en silence on confie à sa main.

Tous ceux qui ont visité notre musée savent quel nom répond à ces vers, et beaucoup, sans l'exprimer aussi poétiquement, ont dit la même chose.

Enfin, ce jeune étranger qui d'abord avait paru dégoûté de la vie, suit le conseil du vieillard, prend le parti de voyager sur mer, et, en quittant notre rivage, fait des vœux pour la prospérité de Dunkerque.

Peut-être est-ce encore là l'œuvre d'un tout jeune poète, et la Société lui aurait souhaité de ces audaces juvéniles qui parfois font sourire, mais aussi font espérer. L'auteur semble oublier que Virgile promet la victoire aux audacieux, puisqu'il dit que la fortune les favorise. Qu'il s'enhardisse donc, qu'il laisse de côté ces tournures prosaïques qui permettent de douter qu'on lit des vers. En effet, si ce n'est par l'arrangement des lignes, saurait-on que ce qui suit est la moitié d'une strophe ?

Enfin lorsqu'il vit l'heure
Où l'étranger voulut quitter
Son hospitalière demeure,
Le vieillard lui fit adopter
Une résolution forte.

Il fera bien de briser aussi le moule de vers comme celui-ci :

Qu'il fasse en sa clémence au marin la mer douce,

et d'enfourcher un véritable Pégase, au lieu d'un de ces bons et solides serviteurs élevés dans nos gras pâturages flamands, excellents dans nos riches plaines, mais qui

auraient peine à le conduire au sommet d'un Hélicon quelconque.

Une autre pièce porte en tête : *L'Église des Dunes*, et pour épigraphe : *Dunkerque doit son origine à une chapelle bâtie par St-Éloi, au milieu des dunes.*

Moins sévères que les législateurs du XVII^e^ siècle, nous permettons l'enjambement d'un vers sur l'autre; mais s'ils tenaient encore la balance, ils ne trouveraient pas le compte à certains passages de ce nouveau concurrent. —Passons sur ce qui n'est même plus aujourd'hui peccadille et faisons un reproche plus grave à l'auteur. Nous lui demandions le Passé, le Présent et l'Avenir de Dunkerque, et sur seize strophes il en consacre neuf à demander à notre ville si quelquefois elle pense à son passé :

Quand ainsi près de toi le souvenir module
Ses chants,—l'écoutes-tu, parfois, au crépuscule:
Mugissante Babel, vertigineux séjour,
Je ne te dirai pas : l'écoutes-tu le jour,
L'écoutes-tu quand l'onde et la puissante haleine
Des vents, au grand soleil amènent dans ton port
Ces vaisseaux où tu prends l'or qui tombe à main pleine
Dans ton ruisselant coffre-fort?

. . . . . .
Mais le soir, mais la nuit, quand tombent les grands voiles,
Quand le phare rêveur cause avec les étoiles,
Lorsqu'avec le repos le silence discret,
Comme un sylphe tremblant qui se pose à regret,
Descend avec lenteur sur le monde, et que l'homme
Las de penser, d'agir, penche une fois de plus
Son front sur son chevet,—et que là-haut Dieu nomme
Ceux qu'en ce jour il fit élus;

Alors entremêlés au cri des vagues folles,
Aux frissons sous-marins des forêts d'algues molles,
Au frémissant appel des oiseaux voyageurs,
Qui vont se poursuivant sous les astres songeurs,

Entends-tu, mariés à la plainte des brises,
Des gémissements,—doux comme un chant de ramiers,—
Qui t'apportent d'en haut, fendant les brumes grises,
Un écho de tes jours premiers ?

Certes, ces vers ont du charme, on les lit avec plaisir, mais nous avouons que soixante-douze vers, sur cent vingt-huit, semés de points d'interrogation, nous paraissent dépasser la mesure. Sans doute, la répétition est figure de rhétorique, mais une quinzaine de verbes à l'interrogatif et huit ou dix fois *entendre* et *écouter*, ne nous semblent pas d'un merveilleux effet, ni indispensables au sujet.

N'est-ce pas pousser l'ingénuité un peu loin que de nous dire, à la dixième strophe :

Et je ne parle pas (ou bien j'en parle à peine)
Des hauts faits lumineux dont ton histoire et pleine ?

L'auteur n'eût-il pas mieux fait d'en parler que de se lancer sur les ailes d'une poésie vaporeuse, toute pleine de rêveries du soir et de laisser

..... le phare rêveur causer avec les étoiles ?

La Société reconnaît qu'il y a dans cette ode des vers faciles, quelque chose d'éthéré, des reflets de la forme lamartinienne, un sentiment religieux qui anime quelques strophes et qui semble surtout préoccuper l'auteur dont l'œuvre s'intitule : *L'Église des dunes ;* mais elle s'est demandé si c'est bien là tout ce qu'il faut pour parler de nos rudes et énergiques corsaires, de nos luttes sanglantes, de nos combats, de nos siéges ; — de notre industrie, de l'essor de notre commerce ; — de l'avenir qui nous est réservé ? Ne fallait-il pas, pour chanter tout cela, une poésie aux mâles accents, au lieu de ces formes parfois indécises et nuageuses d'une vague rêverie ? La Société l'a pensé, et elle a réservé ses récompenses pour des œuvres plus viriles, à la marche plus sûre, aux idées plus fortement, plus énergiquement rendues.

Elle a cru un moment qu'elle allait les trouver dans la pièce qui porte en tête cette phrase de Montesquieu : « *L'effet naturel du commerce est de porter les esprits à la paix.* »

Nous remarquons là des vers d'un jet souvent pur et fort, une versification facile et riche, de belles et bonnes idées ; mais l'auteur qui nous donne deux cent trente-six alexandrins à rimes croisées, semble d'abord refaire le poème de la Navigation ; il parle du commerce de tous les temps et de tous les lieux, et alors défilent comme dans une immense revue, la Grèce, « Tyr, Sidon, nobles sœurs, perles orientales, » Carthage, Rome, Byzance, Cadix, Liverpool, New-York, Amsterdam, Marseille ; et aussi les Phéniciens, les Pharaons, les Athéniens, Xercès, Thémistocle, Colomb, Gama, Magellan, Philippe II, le duc d'Albe,... qui encore?

Le chemin est si beau, les noms qui retentissent sont si sonores qu'on s'aperçoit à peine que l'on n'est pas sur la route ; on s'oublie avec l'auteur qui, tout-à-coup, lui-même, semblant craindre qu'on ne lui reproche, comme à l'Intimé des Plaideurs, de

« Dire fort posément ce dont on n'a que faire,
..... Court le grand galop quand il est à son fait, »

et se hâtant d'arriver au terme, il n'accorde que trente-deux vers à son sujet.

N'eût-il pas disputé l'une des récompenses, n'aurait-il pas même obtenu l'une d'elles, si le Passé, le Présent et l'Avenir de Dunkerque avaient été traités avec cette vigueur de touche qui se montre dans tant d'endroits?

Voyez ce premier essai de grande navigation :

De l'étroit continent en suivant les contours,
Partout l'homme trouvait la borne du parcours.
Mais, lorsque confiant en son mâle courage,
Au large il s'élança des sables de la plage,—

Noyé dans l'étendue, où son canot mouvant
Se balançait au gré de la vague et du vent,
Quand il vit l'horizon de ce flottant abîme
Toujours se dérobant, toujours se dérouler,—
A ses yeux l'infini sembla se révéler !
Le cœur lui tressaillit d'un transport magnanime,
Et rayonnant d'audace et de virilité,
Il passa sur son front un éclair de fierté !

Plus loin, rendant avec vigueur sa haine de la guerre, l'auteur s'écrie :

Qu'ont produit, après tout, ces chocs des nations
A s'entre-mutiler usant leur force vive,
Toujours le sabre au poing, toujours sur le qui-vive,
Et languissant de faim sur de maigres sillons ?
Nous avons trop appris ce que coûte la gloire,
Et le peu qu'elle vaut : ou défaite ou victoire,
La guerre, c'est du sang... et qu'on verse à grands frais.

Aussi c'est aux luttes pacifiques qu'il convie et c'est avec bonheur qu'il dit :

En avant, gai marin ! dresse tes apparaux.
Jusqu'aux bornes du monde, en effleurant les eaux,
Va porter fièrement, du pied de ta falaise,
Les produits de la France et les dogmes nouveaux
Qui, d'une ère de paix, annoncent la genèse.
Entre les continents, pour les mieux enlacer,
—Comme un grappin de fer qui relie deux galères,—
Jette un puissant réseau d'intérêts solidaires :
Le canon désormais ne saura le percer ;
Et sur chaque frontière, à l'abri des ravages
L'Olivier fleurira dans les riants bocages.

N'est-il pas vrai qu'il est facile de s'oublier et de ne trouver ni longue, ni ennuyeuse cette route de deux cent-quatre vers qui nous conduit au passage principal ?

L'assemblée partagera, je le crois, le regret de la Société qui a vu, avec peine, l'auteur se mettre, pour ainsi dire, de gaîté de cœur, hors du concours, en n'accordant au sujet qu'une place très-restreinte, en ne lui donnant que les vers suivants :

Florissante cité, qui pour grandir encor
Dans ta nouvelle enceinte attends un second port,
Dunkerque, à toi salut ! salut, ville des dunes
Que sur tes bords mouvants, sablonneuses lagunes,
L'océan engendra dans la brume du Nord !
Ton berceau fut la houle, et la Manche est ta rade.
Tu ne vois plus d'escadre en ordre triomphal,
Au retour du combat, ranger ton estacade !
Plus de vaisseau portant pavillon-amiral,
Et par ses noirs sabords lançant la canonnade !
Mais tes fils d'aujourd'hui, nés d'un sang généreux,
Ont l'âme du marin, ainsi que leurs aïeux ;
Et toujours plus serrés, les bricks et les goëlettes,
Le long de tes bassins alignent leurs dunettes.
J'aime à les voir de près tes rudes matelots,
Qu'a bronzés de ses feux le soleil des Antilles ;
Et ceux qui vers le pôle, en légères flottilles,
Intrépides pêcheurs vont affronter les flots.
J'aime à voir tes gabiers, lorsque gronde l'orage,
Escalader les mâts sur un mince cordage ;
Et du haut des huniers, sous le feu de l'éclair,
Interroger le vent et le ciel et la mer.
Race vaillante et forte, argonautes d'élite,
Il faut à leurs poumons l'espace sans limite.—
Salut aussi, salut à toi, brave Jean Bart !
Terrible loup de mer, héroïque corsaire,
Qui, sur ton piédestal, du geste et du regard,
Debout, semble encor menacer l'Angleterre !
L'histoire, en les prônant, a redit tes hauts faits :
Mais à d'autres exploits mon siècle s'évertue ;
Et c'est sa voix qui chante, au pied de ta statue,
Le Commerce, les Arts, le Travail et la Paix.

J'ai maintenant à vous faire une agréable surprise de ce qui n'a été pour la commission que la confirmation de cette vérité si souvent répétée : « Le style, c'est l'homme ; » car la lecture attentive de deux œuvres qui vont nous occuper avait fait dire, avant l'ouverture des billets : « Même style, mêmes idées, donc même auteur. »

En effet, elles sont signées du même nom les deux odes jugées dignes de la deuxième et de la troisième place : c'est là une espèce de tour de force que peuvent se permettre seulement ceux que la richesse de l'imagination et des souvenirs inonde, pour ainsi dire, d'une marée montante d'idées et qui, ne pouvant présenter leur trésor sous une forme unique, se voient forcés de faire deux œuvres pour une, de verser dans une seconde le trop plein de la première.

L'une d'elles porte en épigraphe des caractères probablement hébraïques,—l'autre, ces quatre vers :

« A travers la marche du monde,
» Dunkerque, je te suis, cherchant dans le passé
» La trace du progrès qui, de sa main fêconde,
» Si longtemps t'a grandie... et ne s'est pas lassée ? »

Comme on doit s'y attendre, l'une des pièces semble avoir surtout les prédilections de l'auteur; à elle, ses plus belles, ses plus riches ciselures ; mais il n'est pas moins beau pour notre jeune poète, M. Comignan, Hilaire, d'avoir si bien chanté sa ville natale, que, disputant vigoureusement la première palme, il ait été jugé digne de la deuxième et de la troisième mention honorable que la Société inscrit sur une médaille de vermeil.

La moins belle des odes a cependant aussi d'excellentes strophes, des idées noblement exprimées, de la chaleur, de la vie : ainsi quand le poète dit à Dunkerque :

Redressant ta taille athlétique,
Lorsque tu n'es qu'à ton matin,
Dis-nous à quel rôle héroïque

Veut te mesurer le destin ?
Tu marches fièrement !... Et la mer indomptée
Paraît se plier à tes lois.
L'heure de ton repos est ardemment comptée
Par tes ennemis aux abois.

C'est dans une lutte impossible,
Jacobsen qui, suprême effort !
Vaincu veut rester invincible
En prenant pour armes la mort.
C'est Jean Bart qui nourrit la patrie affamée,
Qui brave les flots irrités,
Et venge pour Louis la perte d'une armée
Sur les Anglais épouvantés.

Et plus loin :

Souvenir de gloire immortelle,
Orgueil des générations,
Oui, Dunkerque est seule, et c'est elle
Qui tient tête à deux nations,
C'est elle encor le jour où la France succombe,
Qui, trois fois, gloire du martyr,
De sa ruine immense a comblé cette tombe,
Où la France allait s'engloutir !

Enfin l'auteur laissant ces souvenirs glorieux, mais sanglants, entrevoit les bienfaits d'une paix universelle qu'il appelle de toutes les forces de son âme. « Même aujourd'hui, » dit-il,

Est-il un tableau plus sublime
Que ces bassins aux larges flancs
Où brillent, vainqueurs de l'abîme,
Ces pavillons étincelants ?
Oui, toutes ces couleurs qui dominent les ondes
Ne sont pour nous que des reflets
De ce drapeau divin flottant sur les deux mondes,
L'immense étendart du progrès.

Toute la pièce n'est malheureusement pas dans ce ton; il y a parfois des obscurités, traversées, il est vrai, par des éclairs; mais l'auteur traite trop souvent la poésie en musique; il semble, par moment, se contenter du rhythme, de la cadence, il s'oublie aux sons harmonieux de sa lyre; il laisse couler ses vers, s'inquiétant peu s'ils rendront exactement sa pensée. Ce sont ces obscurités qui se retrouvent dans sa pièce favorite, — ayant, à un degré supérieur, les mêmes beautés, et aussi les mêmes défauts, — qui n'ont pas permis à l'auteur d'arriver au premier rang.

Toutefois, quels nobles élans, quelle expression énergique, quelle peinture vigoureuse dans l'ode principale! Comme on sent battre le cœur du poète! Avec quelle rare énergie il rend nos luttes, nos succès, nos revers!

Nous ne nous sentons pas le courage de chicaner l'auteur sur le mot « Diabintes » qu'il place en tête de la première partie. Boileau s'est moqué, d'ailleurs, de ces « rimeurs craintifs » qui ne sont que de « maigres historiens; » toutefois nous conseillons à l'auteur d'effacer ce mot qui perpétue une erreur historique, bien qu'il n'enlève rien à la beauté de ce début:

Allons, vaillant pêcheur, viens de ta main puissante
Lancer ton frêle esquif sur la mer mugissante;
Marche vainqueur obscur d'innombrables combats;
Dans le flot qui se tord ton esquif tourbillonne,
L'abîme suit l'abîme, et la mort t'environne,
Tu luttes et ne trembles pas.

Mais tout-à-coup le vent apporte de la terre
Un son long et plaintif, c'est l'appel de la guerre;
Dans les cornes de bœuf, les habitants des bois
Aux frères de la mer lancent le cri d'alarmes.
Le pêcheur a sa hache et son couteau pour armes,
Il marche où l'appelle la voix.

Quel peuple de géants que ce peuple sauvage,

Aïeux de nos aïeux, qu'un seul mot d'esclavage
Fait dresser l'œil en feu sur leur sol insulté !
Quelle terrible lutte, alors, et quelle rage,
Grande comme les droits d'un peuple qu'on outrage,
Grande comme la Liberté !...

Mais pourquoi la source n'est-elle pas toujours aussi limpide, et pourquoi l'auteur met il parfois à une assez rude épreuve le bon vouloir de ses lecteurs et les oblige-t-il, presque, pour bien saisir le sens, de traduire en prose des passages aux allures qui, sous le rapport de la clarté, ressemblent un peu aux anciens oracles? Nous ne voulons pas multiplier les citations, mais pour mettre à même de juger notre appréciation, nous copions cette strophe :

Jeune encore, pendant avant ce moyen-âge
Dont chaque jour était un long jour de carnage,
Où seigneurs pour seigneurs s'écrasaient les soldats,
Où chaque ville était à peine rebâtie
Qu'à ses flancs s'attachait un nouvel incendie,
Dunkerque eut sa part de combats.

Nous avons hâte d'arriver aux strophes d'une grande valeur, animées d'un souffle puissant, où le poète dit avec une tristesse profonde, des accents d'une douleur vraie, les défaites de la France sous Louis XIV, et la ruine de notre ville.

France, tu viens de perdre une dernière armée,
Il te manque du pain, pauvre France alarmée,
Et bien ! voilà mes fils ; Jean Bart te tend la main
Et Jean Bart s'élançait grand comme l'Espérance,
Luttait un contre cent pour donner à la France
Un reste de gloire.... et du pain !

. . . . . .

Dunkerque seule encor donne aux flots une proie
Chaque fois que sa flotte au bon vent se déploie ;

Elle est sur l'océan reine par la terreur;
O Venise du Nord, elle voit ses corsaires,
Implacables vautours, retenir dans leurs serres
La gloire d'un peuple vainqueur.

C'est comme un long éclair qui sillonne l'histoire,
Où chaque fois Dunkerque est un cri de victoire...
Oh ! ce passé sublime effraierait l'avenir !...
Mais le canon se tait... car la France succombe
Sous l'orgueil de Louis... et, béante, la tombe
S'est ouverte !... Que devenir ?

Avec l'inaction, la paix, vient l'esclavage !
Un pavillon anglais flotte sur le rivage
D'où celui de Jean Bart prit tant de fois l'essor;
Sur nos remparts détruits une infernale haine
Écoute, en étouffant Dunkerque dans sa chaîne
Si le cœur y palpite encor !...

Honte à la France !... Non plutôt ! l'ignominie
Retombe sur le maître !... Honte à la tyrannie
Qui nous sacrifia dans un dernier effort,
Honte !..—Et Dunkerque dit : « J'ai calmé sa souffrance;
Vive la France ! enfants, car je dois à la France
Toute la gloire de ma mort ! »

Mais comme si le Passé de Dunkerque avait presque épuisé la verve de l'auteur, il n'accorde que quelques strophes, un tiers environ de l'ode, au Présent et à l'Avenir, et bien qu'il y ait encore ici de ces vers brillants, ces strophes semblent se soutenir à peine, et font parfois disparate avec l'allure vive, animée, enthousiaste de leurs devancières.

Si l'ode avait eu partout la vie, l'expression, la vigueur et la valeur de quelques parties, elle eût mérité la médaille d'or; mais à côté d'une véritable richesse, il y a des endroits obscurs, peu intelligibles et, à regret, force a été

de laisser au second rang une pièce heureusement pleine de promesses que l'auteur aura à cœur de tenir.

« *Laboribus omnia !* » telle est l'épigraphe de l'œuvre qu'il nous reste à examiner. Faisons tout de suite la part de la critique pour nous donner avec plaisir à la louange et aux citations.

L'auteur semble oublier ce que dit de l'ode un législateur du Parnasse :

« Chez elle un beau désordre est un effet de l'art. »

Du désordre, il n'en faut pas chercher ici ; la marche est sage, régulière, trop régulière, peut-être, bien que le poète, n'imitant pas en cela son concurrent le plus sérieux, ait cherché à éviter la monotonie, en variant la forme des strophes. A travers toute sa pièce court une brise qu'on se prend à désirer plus forte ; on voudrait quelque chose de plus vif, de plus impétueux. L'ode est comme la mer où se sont illustrés nos marins ; elle n'a pas toujours la surface unie d'un miroir, le calme du lac tranquille ; elle a parfois ses rages, ses emportements fougueux. Rien que ce mot d'*ode* fait plutôt penser à l'ouragan qu'à l'accalmie. Aussi reprochons-nous à l'auteur d'avoir, par une allure souvent trop magistrale, fait contraste avec la marche primesautière des hommes illustres et de la ville qu'il chante.

Du reste, ici, point de ces irrégularités que nous avons eu à noter dans la pièce précédente : grand nombre de passages très-heureux, de strophes très-bien faites, d'idées justes, d'expressions rendant avec bonheur la pensée du poète.

Les huit strophes de la première partie ont surtout cette marche trop correcte dont nous parlions tout à l'heure. Cependant nous citons avec plaisir celle-ci où Dunkerque répond au poète qui l'interroge :

Fille des grèves, sous la brume
Une barque fut mon berceau,

Et la vague de son écume
Fit une frange à mon manteau.
Le premier jeu de mon jeune âge
Des flots fut de braver la rage,
De lutter avec l'ouragan ;
Jusqu'au jour où levant la tête :
A moi, criai-je, la conquête
Et les trésors de l'Océan.

Nous aimons beaucoup aussi ce début de la seconde partie où s'adressant à Dunkerque le poète dit :

Ils sont inscrits partout tes titres de noblesse :
Sur l'or de la moisson que la brise caresse,
Dans tes champs de pavots, sur l'azur de tes lins ;
Dans ton passé témoin des races disparues,
Dans les noms glorieux qui baptisent tes rues,
Se déroulent partout tes nobles parchemins !

Mais où l'auteur nous semble avoir été surtout bien inspiré, c'est dans la troisième partie que nous citons volontiers tout entière.

III

Honneur à l'Industrie ! — honneur à ses miracles !
Ta volonté de fer ne connaît point d'obstacles,
J'en atteste tes bords et ta prospérité !
Quel autre comme toi sous le vieux sol de France
A répandu plus d'abondance
Sur des bords condamnés à la stérilité !

Si pour toi ce n'est plus l'aurore
Pour toi ce n'est pas le midi ;
Ton astre monte, monte encore,
Marche au progrès d'un pas hardi !
Dans les champs de l'intelligence

Jette la céleste semence
Dont l'esprit aime à se nourrir....
Chaque jour résoud ses problêmes ;
Ainsi tous les grains que tu sêmes
Tes enfants les verront mûrir !

L'avenir est voilé des ombres du mystère :
Et toi tu veux savoir quel rôle sur la terre
Te réserve en secret le Souverain des Cieux !
Quel sera l'avenir ? — Qu'attends-tu du poète ?
Veux-tu, comme un autre prophète,
Qu'il déchire le voile aux plis mystérieux ?

Non, non, le Dieu qui te protége
Lui-même a tracé ton chemin....
Tu peux dire : — heureux privilége ! —
« Je tiens l'avenir dans ma main ! »
Marche, la route est large et belle !
L'humanité marche, comme elle
Suis l'étoile qui te conduit ;
Et sois pour le bonheur du monde,
Toujours la source qui féconde !
Jamais le torrent qui détruit !

Garde, cité du Nord, garde tes mœurs antiques,
L'amour du bien, fleuron des vertus domestiques,
Et laisse à tes enfants le soin de ta grandeur !
Par des sentiers divers qu'ils courent à la gloire,
A la fortune, à la victoire,
Tous n'ont qu'un rêve : — ta splendeur !
Noble fille de la patrie,
A toi d'offrir à nos regards :
Aujourd'hui, l'or de l'Industrie ;
Demain, la palme des Beaux-Arts !
Les Arts t'apportent leur couronne ;
A l'horizon déjà rayonne
L'astre éclatant de l'Avenir !
Et sur ta rive hospitalière

La muse à toi vient la première
Pour te chanter et te bénir !...

Nous reportons volontiers à l'auteur ces deux vers qu'il adresse à Dunkerque :

Si pour toi ce n'est plus l'aurore,
Pour toi ce n'est pas le midi,

et nous lui souhaitons aussi que « son astre monte, monte encore ! » Tout en regrettant de ne pas sentir le souffle qui anime parfois la pièce rivale, nous sommes heureux d'ajouter un fleuron à la couronne de succès déjà conquise par le poète, M. Galleau, vice-président de la société philotechnique, à Paris, qui n'est pas un nouveau-venu pour nous, puisque déjà l'an dernier nous lui adressions nos éloges pour sa *Neuvaine à St-Joseph*, récompensée par une médaille d'argent. Après la distinction qu'elle lui accorde aujourd'hui, une mention très-honorable sur médaille de vermeil, la Société désire pouvoir, dans un de ses prochains concours, lui décerner sa plus haute récompense, la médaille d'or, qu'elle se croit, en conscience, obligée d'ajourner encore cette fois.

La Société a aussi reçu une pièce de deux cent quarante-huit vers envoyée en dehors du concours, ayant pour titre : *Histoire de mon Village,* pour épigraphe « *Artem impendere vero* » et dont voici le canevas :

Un frêne séculaire abrite un groupe de moissonneurs contre les ardeurs d'un soleil de Juillet : on entend au loin le glas qui annonce la mort de Germaine, et un vieillard raconte l'histoire de cette pauvre mère. — Après avoir perdu un mari courageux, mort en voulant sauver des gens en péril, elle a eu la douleur de voir son fils s'éloigner d'elle, attiré, fasciné par la ville où il comptait trouver la fortune, où il a ruiné sa mère rendue folle par son absence, et qui n'a plus vécu que d'aumônes jusqu'à

ce que la mort mit fin à ses souffrances. Mais voici un voyageur dont tout l'extérieur annonce la misère : c'est Germain ; il apprend la mort de sa mère ; il veut mourir aussi et donne à ceux qui l'entourent le conseil de ne jamais quitter leur village.

Telle est, résumée, cette « histoire », écrite dans un style tout-à-fait approprié au sujet, en vers sans prétention, mais bien frappés, coulant comme une bonne prose.

Quelques citations permettront de juger de la facture des vers et de la souplesse du talent de l'auteur.

Tout le début est un véritable tableau de genre :

Le frêne est là debout robuste et solitaire,
Au bord d'un vaste champ doré par la moisson ;
Il voile le soleil qui baisse à l'horizon ;
Et son ombre s'étend sur un arpent de terre.
. . . . . .
C'est là qu'étaient venus, sous l'arbre séculaire,
Près de l'étroit sentier où paissaient les troupeaux,
Les moissonneurs goûtant un instant de repos,
Autour du chanteau noir et du pichet d'eau claire.

Par ce soir de Juillet, assis sur le sol dur,
Yeux vifs et fronts vermeils, garçons et jeunes filles
Causaient groupés en cercle et laissaient leurs faucilles
Pêle-mêle, à côté des gerbes de blé mûr.

Un grand calme émanait de toute la nature,
Un souffle par instants agitait les épis,
Et les grillons jasaient sur les herbes tapis,
Et les papillons bleus volaient à l'aventure.

Voici, esquissé, le malheureux Germain :

Alors derrière l'aubépine
Qui du champ bordait les entours,
Ils virent monter la colline,

Et s'approcher d'eux à pas lourds
Un voyageur pâle, aux traits haves,
Front ridé, vêtements poudreux,
Dos voûté, barbe inculte, yeux caves,
Il suivait le chemin pierreux.

. . . . . .
Et sur sa figure anguleuse
Deux larmes roulèrent.....

Et pour tableau final

Les moissonneurs émus reprirent le tranchant,
Tandis que le soleil embrasait le couchant
Des splendides clartés d'un immense incendie.
Sur le sol, à leurs pieds, rampait l'ombre agrandie;
On entendait au loin s'unir sur les hauteurs
Les grelots du bétail et le chant des pasteurs.
Le vieux frêne rempli de rumeurs indécises,
Fort, touffu, frémissant aux caresses des brises,
Secouait gravement ses feuillages épais
Et versait alentour la fraîcheur et la paix.

C'est évidemment là l'œuvre d'un poète qui n'est pas à ses débuts, et qui a obtenu d'autres récompenses que celles qu'il ambitionne de la Société Dunkerquoise. Puisque M. Achille Millien, lauréat de l'Académie française, veut bien, du fond de la Nièvre, nous honorer de l'envoi d'une de ses fraîches productions, nous l'acceuillons avec bonheur. Pour lui montrer qu'est apprécié son talent mûr, honnête et semant des impressions saines et profitables, la Société lui accorde de nouveau une médaille de bronze qu'il placera à côté de bien d'autres, entr'autres, de celle décernée l'an dernier à sa *Légende de l'Air*, dont se souviennent ceux qui, alors comme aujourd'hui, ont bien voulu par leur présence témoigner de leurs sympathies pour nos travaux, et applaudir aux succès des heureux concurrents.

La lecture de ce rapport et de ces vers a plusieurs fois provoqué les applaudissements des auditeurs.

La *Fantaisie militaire* que fait entendre ensuite le corps communal de musique, soulève également, par sa brillante exécution, les bruyantes marques d'approbation de l'auditoire charmé.

La parole est ensuite donnée à M. Everhaert, pour la lecture de son rapport sur le concours de peinture.

Mesdames et Messieurs,

Quoique cinq années nous séparent déjà de notre dernier concours de peinture, le seul qui nous ait véritablement satisfaits, depuis la fondation de notre Société, une partie de notre auditoire se rappelle, nous le croyons du moins, que la cause attribuée à ce premier succès était un ensemble de conditions nouvelles soigneusement étudiées dans le but d'attirer à nos concours de peinture les artistes qui s'étaient abstenus de prendre part à nos épreuves précédentes.

Encouragée par un premier succès, confiante dans la persistance des effets produits par une même cause, la Société a tenté cette année un second essai de son programme spécialement composé pour les peintres. Vous savez par l'exposition au Musée, des toiles qu'on nous a envoyées, si nos espérances véritablement fondées, ont été réalisées ou déçues.

Nous venons aujourd'hui vous entretenir de ces toiles dont le nombre et le mérite rendent le concours de cette année très-supérieur au concours de 1864, nous venons, si vous le permettez, vous prier de nous suivre quelques instants au milieu du parterre aux couleurs séduisantes créé pour nous, par l'imagination, et par la palette d'un nombre très-satisfaisant de peintres; leur fantaisie libre de toute entrave, libre de tout sujet imposé, a pu se donner carrière à travers les champs ou les déserts, à travers les bois, ou les cités; l'azur du ciel, l'émail des fleurs,

Et s'a
Un v … l'océan calme ou courroucé, toutes les
Fro … les magnificences de la nature, rien
Dos … matériel, n'a été interdit à leurs inspira-
Il s … leurs pinceaux; et dans le monde moral,
… ses passions, la crainte et l'espoir, l'amour et
… tout ce qui émeut, tout ce qui remue les âmes,
… ces magiciens habiles à nous charmer, comme
E…
I… instruire, et pouvant cette fois, suivant leurs apti-
… nayer à notre concours, des paysages ou des
… les tableaux de genre ou d'histoire.

Et pou… viendrons toutefois que si dans un concours
… nature comme dans un parterre, les charmes de la
Les … sont incontestables, la difficulté d'asseoir des juge-
Tan… bien motivés croit, en raison de la diversité des
De… es, et commande les soins les plus minutieux, et une
Su… spection extrême.

O… après de nombreuses et longues délibérations, devant
I… œuvres envoyées au concours, la commission auxi-
… composée des artistes et des connaisseurs les plus
…pétents de notre ville, réunie à la commission prise
…s le sein de la Société, a jugé que le moyen le plus
…tionnel pour obtenir des jugements fondés sur les prin-
…pes incontestés de l'art, serait de classer les tableaux
par genre, de choisir dans chaque genre la composition
considérée comme supérieure, de former une liste des
œuvres classées ainsi en première ligne, dans leurs caté-
gories respectives, et de choisir dans cette liste les tableaux
qui seraient jugés dignes d'occuper les premiers rangs du
concours.

Nous croirions néanmoins manquer de toute courtoisie, et de toute justice envers les artistes de mérite qui nous ont honoré de leur participation active à l'épreuve dont nous avons à vous rendre compte, si nous nous bornions à vous désigner les œuvres récompensées, si nous passions sous silence toutes les autres, sans tenir compte de leur valeur relative.

Tout en suivant la classification par genre, adoptée, et en commençant par les vues d'intérieur, nous vous signalerons : une Vue de Ville, dont la couleur est sobre, mais

agréable, la perspective satisfaisante, le dessin fort correct, mais un peu trop géométrique.

Il n'y a eu qu'une voix sur l'observation presque irréprochable des lois de la perspective aérienne et linéaire dans *Un Intérieur d'église*. Aussi, malgré quelques observations un peu hasardées peut-être sur la monotonie de la couleur, l'avis qui a prévalu lui a attribué de telles qualités de franchise, qu'une première mention honorable inscrite sur une médaille d'argent a été décernée à cette œuvre dont l'auteur est M. Vervlout, professeur de peinture à l'Académie des Beaux-Arts, à Malines.

Dans le genre dit genre historique, nous ne citerons que l'esquisse représentant *un Chien de Terre Neuve sur les bords de la mer*, appelant par ses cris plaintifs son maître englouti avec tout l'équipage qu'il commandait par la tempête de la nuit précédente.

Pour mieux accentuer encore l'anxiété du chien déjà bien exprimée par ses regards, l'auteur a placé presque sous ses yeux, des lapins de garenne, dont les ébats ne détournent nullement le chien de la contemplation de l'élément perfide auquel il redemande son maître; le sujet est bien indiqué, le chien et les lapins, d'un dessin correct et fini, ont des poses bien naturelles. Nous ajouterons enfin que ce tableau gracieusement offert à la Société, comme un hommage d'estime, par son auteur, M. Alphonse Claessens, de Hedeberg-les-Gand, aurait eu, dans tout autre concours une récompense bien méritée, et bien supérieure à la médaille de bronze qui lui a été décernée par la Société reconnaissante de son hommage!!...

Une abondante moisson a signalé le genre Histoire. Cette moisson répond-elle à nos espérances, n'est-elle pas un peu stérile en sa fécondité? l'auditoire en jugera par les récompenses accordées, et par quelques appréciations rapides.

Le Comte de Maele et *Persée délivrant Andromède* ont été considérés plutôt comme ébauches que comme esquisses. Le dépit, les regrets d'une défaite récente ont altéré outre mesure les traits du comte; les pleurs ont

rougi ses yeux à l'excès. Quant à Andromède, si l'une de ses jambes est remarquable par un beau raccourci, l'autre manque entièrement des proportions que l'on est en droit d'attendre.

Malgré l'indulgence commandée à tout bon Dunkerquois par le choix d'un sujet emprunté à l'histoire du plus illustre des enfants de la cité, nous sommes contraint d'avouer que si *Jean Bart dans l'antichambre de Louis XIV* peut devenir un tableau de quelque valeur, il y aurait encore beaucoup à faire pour y parvenir.

Nous voudrions pouvoir accorder tous nos éloges à la généreuse pensée qui a inspiré l'auteur de *la Paix invitant les peuples à former une sainte alliance;* mais malgré le goût révélé par cette composition, nous devons rappeler que le programme réclamait une Esquisse peinte, et, sinon pour le tout, du moins pour une partie, cette toile, nous le disons à regret, n'est vraiment qu'une simple ébauche.

L'Aurore représentée par une jolie femme s'élevant dans les airs, avait plus d'une chance de succès. Pourquoi faut-il que le défaut d'études sur le modèle vivant, ait contrebalancé chez l'auteur les grandes qualités qui le distinguent comme coloriste, et qui donnent tant de charme à une œuvre éloignée par ses incorrections anatomiques du rang élevé que lui auraient valu, sans contestation possible, la finesse et l'éclat d'un bien séduisant coloris.

Mais l'*Empereur Trajan* nous ramène des plaines éthérées vers la terre; il donne audience devant son palais, dont il descend les marches d'une façon un peu théâtrale, peut-être. On ne peut, du reste, contester ni la richesse du coloris, ni la correction du dessin, ni l'élégance des draperies des vêtements de l'empereur. Nous croyons néanmoins devoir faire certaines réserves pour quelques personnages d'une importance secondaire.

St-Paul prêchant sur le seuil de sa prison se recommande par le plan mûrement étudié de sa composition, par la grandeur de l'idée, par l'étude des draperies, par la fougue de l'exécution; malheureusement les attitudes, très-

variées d'ailleurs, des personnages qui veulent lapider St-Paul, expriment une vigueur qui parfois atteint une exagération regrettable.

Nous arrivons enfin au tableau qui, dans la catégorie que nous venons de parcourir, a obtenu le premier rang. Ce tableau intitulé par l'auteur *le Châtiment*, représente le cadavre d'un homme qu'on vient de décapiter. Un ange emporte vers les cieux la tête du supplicié, un homme assis près du cadavre semble méditer sur le drame qui vient de s'accomplir.

Malgré quelques imperfections relatives au plan de ce tableau (où la ligne verticale coupe à angle droit la ligne horizontale du personnage de l'avant-plan), malgré quelques incorrections de dessin bien excusables, en raison des grandes difficultés qu'entraîne la reproduction du nu, et l'obligation rigoureuse d'observer les proportions exactes et certaines du corps humain (contrairement aux grandes libertés que comporte le paysage), cette belle composition se distingue par la pureté du dessin, par la profonde étude des raccourcis, par l'ampleur des draperies, par de sérieuses qualités de couleur qui révèlent de longues et fructueuses études.

On ne s'étonnera donc pas si cette œuvre, à laquelle tous les connaisseurs avaient prophétisé un rang élevé dans le concours, a obtenu la seconde mention très-honorable, inscrite sur une médaille en argent; on s'étonnera moins encore de la vive satisfaction que nous avons tous éprouvée, en apprenant que ce beau succès était acquis à un de nos concitoyens, à un Dunkerquois, M. Benjamin Damman, que des dispositions heureuses et une vocation bien prononcée ont conduit à l'École des Beaux-Arts de Paris, où il a su se faire distinguer.

Mais nous avons fini avec les tableaux d'histoire; parmi ceux de genre :

L'Oracle des champs, trop riche en couleurs heurtées, révèle une grande inexpérience.

Le Pifferaro bien dessiné comme caractère d'esquisse, ne se détache pas assez du fond trop sombre avec lequel

se confondent les teintes bistrées de son visage un peu trop mélancolique pour un de ces hommes aux passions ardentes surexcitées par les feux du soleil.

Pour notre satisfaction, *une Scène d'Amour au clair de lune* nous permet de suspendre toutes sévérités pour ne vous parler que de la belle composition et de l'ensemble harmonieux de cette œuvre dont le ton général est charmant. La jeune fille à l'avant-plan est gracieuse de dessin et de pose ; elle écoute avec une émotion aussi visible que touchante, le jeune homme qui la conseille, ou qui l'implore, et quoique ce personnage laisse un peu à désirer, quoiqu'il soit un peu trop dans l'ombre, il ne détruit en rien le charme de cette scène éclairée par deux lumières bien différentes, par la lune d'abord, puis par les rayons d'une modeste lanterne formant une opposition bien tranchée avec ceux de sa céleste rivale. Tant de qualités désignaient cette œuvre pour une récompense ; elle ne lui a pas été refusée ; c'est la seconde mention honorable inscrite sur une médaille d'argent et obtenue par M. Auguste Dewilde, directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à St-Nicolas, pays de Was, en Belgique.

Pour notre dernier tableau de genre, nous ne regagnerons pas la ville ; car le sujet est *une Rencontre* encore dans les champs, entre une jeune paysanne et un de ses voisins, sans doute.... Les dispositions apparentes du voisin ne semblent guères donner lieu à l'application de ces deux vers si connus d'Andrieux :

« Mon Dieu sera-t-il dit sur notre pauvre terre
» Que toujours deux voisins auront entre eux la guerre ? »

Quant au vers suivants :

« Que la soif d'envahir et d'étendre ses droits
» Tourmentera toujours les meuniers et les rois ! »

Oserai-je attribuer au voisin qui nous occupe des sentiments contraires, oserai-je vous le garantir contre toutes

les tentations de la soif, non sans doute, mais je me plais à croire qu'il ne rêve que des annexions.... pacifiques.... devant cette belle nature qui a visiblement inspiré le peintre, j'allais dire le poète, puisque peinture et poésie sont sœurs, comme l'a reconnu Horace après bien d'autres, en disant : « Ut pictura, poesis erit. »

La vigueur d'exécution déployée dans cette œuvre prouve que l'auteur n'est plus un servile copiste de la nature, mais que sûr de ses moyens d'exécution et confiant dans son goût éclairé, il peut, sans danger, faire une part à son imagination et à sa fantaisie. Sa toile est d'ailleurs dans toutes les conditions du programme, c'est une esquisse dont les chevaux placés au premier plan semblent vouloir se dégager, tant ils témoignent d'impatience, de vitalité et d'ardeur !

La première mention très-honorable inscrite sur médaille en argent décernée à cette esquisse complétera les éloges qu'elle a reçus de tous les connaisseurs.

Mais nous craignons de nous être laissé entraîner trop loin, car nous ne vous avons encore rien dit, ni des marines ni des paysages qui sont venus disputer nos palmes aux autres genres représentés dans ce concours.

Ce n'est pas sans de sincères regrets que nous avons dû renoncer à une analyse détaillée de tous les paysages que nous avons reçus, mais nous avons pensé que l'attention, dont l'auditoire veut bien nous honorer, avait des bornes, et qu'il était bien difficile d'ailleurs de donner un intérêt soutenu aux descriptions successives de plusieurs paysages, comme on pouvait le faire pour un même nombre de tableaux ou de genre ou d'histoire.

Dans le paysage n°.3 de réception représentant un grand arbre sur le bord d'une vaste pièce d'eau, on a remarqué quelques détails bien réussis, et un fond d'un heureux effet.

Le n° 5 révèle une étude consciencieuse de la nature, mais l'auteur de cette esquisse par trop réaliste ne paraît pas comprendre tout le parti qu'il aurait pu tirer de la variété des teintes.

On ne saurait, sans injustice, adresser semblable reproche à une esquisse d'automne, à Boetsfort ; la saison chosie autorisait les couleurs variées des feuilles ; on y a joint la variété des arbres, sans négliger les effets d'ombre et de lumière. Nous avons regretté néanmoins, que l'auteur dont la touche est si ferme, n'ait pas fait à son ciel, une part plus large dans une esquisse fort largement traitée.

Quoique quelques jugements un peu trop sévères sans doute aient attribué au n° 18 (Jehovah) représentant un chemin creux, un peu de monotonie dans la couleur, ce paysage dont les tons vrais et chauds révèlent un coloriste, a paru d'un aspect bien séduisant, d'une grande profondeur, et d'une exécution aussi brillante que facile.

Une véritable esquisse, intitulée *le Soir,* nous représente un large canal où stationne une barque ; un grand arbre, dont l'exquise élégance nous rappelle ceux du célèbre paysagiste Coro, ombrage le premier plan ; les derniers rayons du soleil couchant traversent le feuillage et y produisent de beaux jeux de lumière. L'effet immédiat de cette œuvre est une profonde expression de calme et de bien-être. Parmi les détails expliquant cet effet, nous citerons seulement de lumineux lointains obscurcis par les vapeurs qui s'élèvent et annoncent bien le soir. Nous rappellerons aussi avec confiance à tous ceux qui ont vu cette esquisse, le charme secret qui semble s'exhaler d'une scène inspirée à un poète par un autre. Ce second poète dont nous pleurons la perte est notre illustre Lamartine, dont les vers suivants avaient été choisis pour l'épigraphe de cette composition séduisante :

« Ainsi qu'un voyageur qui le cœur plein d'espoir,
» S'assied, avant d'entrer, aux portes de la ville,
» Et respire un moment, l'air embaumé du soir. »

Une pâture marécageuse dont le terrain s'est morcelé dans ses parties les plus basses, sous les pieds des bestiaux, des arbres et des herbages qui rappellent les nôtres,

de belles vaches à l'attitude paisible ; tel est dans son ensemble le paysage n° 18 bis.

L'auteur a voulu, sans doute, exprimer les effets calmes de la nature ; il s'est appliqué à les traduire avec simplicité, et son dessein correct, sa peinture sage et étudiée lui ont valu, avec des éloges mérités, la troisième mention honorable inscrite sur une médaille de bronze, avec le nom de M. Sheppens, professeur à l'Ecole industrielle de Gand.

Des plans habilement coordonnés, des effets brillants et harmonieux, une véritable touche de paysagiste ont tout d'abord commandé l'attention de ceux qui ont vu le paysage n° 11, placé sous un ciel pur et parfaitement réussi.

On ne saurait vraiment quel défaut reprocher à ce merveilleux paysage ; tout y révèle une facilité d'exécution inouïe, car ce n'est pas, malgré ses grandes qualités, un tableau.... c'est une esquisse peinte à grands traits par une main aussi sûre que rapide. Les arbres, d'un style vrai et hardi, offrent des teintes d'une variété étonnante ; on chercherait vainement un détail négligé, ou des couleurs qui se heurtent ; on ne distingue que des transitions ménagées avec une science, avec une connaissance profonde de la gamme des couleurs ; partout brille une parfaite entente du clair et de l'obscur.

M'abstiendrai-je de vous parler de cette rivière si remarquée pour la limpidité de ses eaux. Avec quelle grâce le zéphir qui en ride la surface, y dessine de légers renflements et de petites collines mouvantes ; ne vous semble-t-il pas entendre ces doux murmures si bien rendus par les harmonies imitatives du cygne mélodieux de Mantoue, et le voyageur surpris et arrêté sur ces rives parées d'une luxuriante verdure, n'oublierait-il pas sa fatigue, ne se prendrait-il pas à rêver le calme et le bonheur dans ce coin retrouvé du paradis terrestre, dans cet Eldorado créé par l'artiste de génie, auquel la Société décerne avec une vive joie, la plus haute récompense, le 1^er^ prix, la médaille d'or, conquise par M. Everhardus Koster, de Harlem.

Mais la mer nous appelle; à la sécurité relative inspirée par le plancher solide qui nous porte, vont succéder les craintes justifiées par l'élément mobile et perfide dont nous connaissons trop les fureurs.

Des deux marines reçues, la première, le n° 19, représente une mer clapoteuse, inondée de cette vive lumière qui indique des régions voisines de l'équateur ou des tropiques; d'innombrables lames courtes et pointues reflétent, comme des diamants, les rayons d'un soleil ardent. Un phare d'un effet splendide et des navires d'un beau dessin concourent à animer cette composition dont le coloris et l'éclat remarquables rappellent les belles toiles de Guden. Ces qualités vivement admirées par les nombreux marins qui ont examiné cette œuvre en connaisseurs, ont été appréciées aussi par la Société, puisqu'elle a décerné à cette marine la quatrième mention honorable inscrite sur une médaille de bronze.

Nous passons maintenant des mers tropicales aux mers glacées du Nord; au calme parfait succède une violente tempête. Les flots ameutés par le vent qui les soulève déferlent avec fureur contre un navire et contre une estacade sur laquelle d'énergiques marins disputent à la mer le navire que leurs efforts retiennent et attirent vers eux; l'effet de la scène est saisissant et grandiose; l'estacade d'une grande vérité, la perspective parfaitement saisie; les vagues blanches d'écume se roulent sur elles-mêmes, comme de gigantesques collines; c'est un duel entre les éléments déchaînés et l'homme qui seul est l'âme d'une résistance intelligente et opiniâtre; le spectateur ému croit entendre ces voix étranges et sinistres qu'échangent entre eux la mer courroucée, et le vent furieux qui la fouette. Tout rappelle enfin ces horribles convulsions de la nature dont notre estacade a été si souvent le douloureux théâtre; tout évoquerait en nous les plus lugubres souvenirs, si, de ces tableaux de désolation ne surgissaient dans nos mémoires attendries tant d'actes de dévouement, tant d'actes d'héroïsme, récompensés par des fortunes si diverses!!...

Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, le célèbre

naufrage du navire *les Trois-Sœurs*, le 29 Janvier 1857.

Les uns comme les braves pilotes Gaspard Neuts, Celle, et Mathias Bommelaer, les uns n'écoutant que leur ardeur, et oubliant leur âge, échouent dans leur généreuse entreprise, couronnent une vie de dévouement par une mort héroïque, et laissent à leur famille une mémoire justement honorée et bénie!

Les autres, comme les intrépides frères Declerck, comme les pilotes Weus et Bolleman, comme Charles Liénard, comme Jouin, comme Désiré et François Tixier, favorisés par leur jeunesse, par la vigueur et par la souplesse de leurs membres, comme par la rapidité de leurs conceptions au milieu du péril, les autres arrachent à la mer ses victimes, miraculeusement préservés sans doute par la Providence, et réservés par elle à de nouvelles épreuves, à de nouveaux succès, à de nouvelles ovations décernées à leur humanité, et à leur courage invariablement prêt au premier danger, au premier appel et à toute heure!!...

Le peintre qui a éveillé ces souvenirs par la puissance de son imagination et de son art, l'artiste qui a su nous émouvoir, avait droit à une distinction; la Société lui a décerné le second prix du concours, inscrit sur une médaille en vermeil, où sera gravé le nom de M. François Musin, peintre à Bruxelles, et décoré de plusieurs ordres.

Quant à nous, comme Dunkerquois, comme membre d'une Société qui, si elle tend à élever le niveau de l'intelligence, aspire avant tout, à entretenir, à exalter les sentiments les plus élevés de l'âme, nous n'avons pu résister à notre inspiration, en terminant ce rapport sur un aussi beau concours, par la Marine, que nous venons de décrire! Quel autre tableau nous eut offert une occasion aussi naturelle, aussi opportune, de rendre, devant nos concitoyens, un hommage d'admiration et d'estime, et à nos généreux sauveteurs, et à ces vaillants hommes de mer dont la modestie laisse trop souvent ignorer le mérite, mais dont on n'appréciera jamais assez le courage, la présence d'esprit, les inépuisables ressources données à leur intelligence par leurs luttes de chaque jour contre les plus

grands, contre les plus terribles adversaires, c'est à dire contre tous les éléments conjurés pour la destruction des frêles esquifs sur lesquels ils jouent continuellement leurs vies ! !...

Ce rapport, plusieurs fois interrompu par des applaudissements, est suivi de celui que lit M. Terquem, sur le concours d'arrondissement.

La nécessité, pour le rapporteur, de suivre la classification *par genre*, ne lui ayant pas permis d'apprécier les tableaux dans l'ordre des récompenses obtenues, on croit utile de donner ici, placées suivant leur mérite, les huit compositions couronnées.

Ont été décernés :

Le premier prix, (médaille d'or valeur de 300 fr.,) au Paysage portant le n° 11 dans l'ordre des réceptions.

Le second prix, (médaille en vermeil,) à la marine représentant une Estacade assaillie par une tempête.

La première mention très-honorable, (inscrite sur une médaille en argent,) à l'esquisse intitulée : « *une Rencontre.* »

La deuxième mention très-honorable, (inscrite sur une médaille en argent,) au tableau intitulé : « *le Châtiment.* »

La première mention honorable,) inscrite sur une médaille d'argent,) au tableau représentant « *un Intérieur d'église.* »

La seconde mention honorable, (inscrite sur une médaille d'argent,) à l'esquisse intitulée : « *un Clair de lune.* »

La troisième mention honorable, (inscrite sur médaille de Bronze,) au Paysage portant le n° 18 dans l'ordre des réceptions.

Et la quatrième mention honorable,) inscrite sur médaille de bronze,) à la marine représentant « *une Mer » clapoteuse et un Phare.* »

Mesdames et Messieurs,

Il y a longtemps qu'on a reconnu que dans la création, tous les êtres ne forment qu'une chaîne continue dont les anneaux ne semblent séparés que quand la science d'observation est en défaut. Il en est de même dans le domaine de l'intelligence : sciences, art, littérature ne forment qu'un tout, qu'il est difficile de scinder pour l'étude. Aussi Descartes disait-il qu'il est plus facile d'étudier toutes les sciences que d'en apprendre une à l'exclusion des autres. Plus d'un physicien doit regretter de ne pas être musicien, et plus d'un peintre de ne pas être chimiste.

C'est pour obéir à cet ordre d'idées que la Société Dunkerquoise présente au concours chaque année une variété de questions qui, à première vue, semble embrasser un cercle trop étendu, tandis qu'au contraire elle ne fait que suivre cette grande loi de connexité qui lie toutes les œuvres de l'esprit humain.

Dans la grande évolution sociale qui se prépare aujourd'hui, le rôle de chacun prend une valeur plus déterminée : l'instruction devient le radeau de sauvetage qui doit conduire au port au milieu des tourmentes des idées nouvelles, des craintes du passé, des retours en arrière, cette génération jeune qui se sent forte, parce qu'elle ne reconnaît dans l'homme que le mérite, quelle que soit la place que le sort lui ait donnée sur les gradins de la société. Ce travail intérieur qui entraîne les esprits vers les études positives, finirait par avoir une influence desséchante sur les tendances générales, si on mettait de côté toutes les recherches purement spéculatives, si on oubliait que l'amour du beau est plus nécessaire à l'émancipation de l'homme que toutes les lois protectrices qui, après tout, élevées ne sont que des barrières contre les empiétements dans la société organisée.

La musique et la peinture sont deux arts qui, tournant les regards de leurs adeptes vers les espaces éthérés, élèvent l'âme, les sortent de ses petites préoccupations journalières et l'amènent à rêver vers l'infini.

Le concours d'arrondissement fondé depuis quelques années par notre Société, a été un appel à ce retour vers la poésie de l'art dans notre département voué à l'industrie avant tout. Notre appel à été entendu, mais il faut l'avouer, Messieurs, par un petit nombre d'auditeurs. On avait mis au concours pour la musique un quatuor pour instruments à cordes, c'est là un morceau où l'artiste peut se laisser aller à toute son inspiration. Bethoven, Mozart, Mendelsohn, Hayden, tous ces grands maîtres ont épanché tout ce que leur âme avait d'harmonie dans ces poèmes chantés qui, une fois posés sur le pupitre ont tant de peine à les quitter. Demander donc aux artistes de notre arrondissement ce dialogue à quatre voix, c'était faire comme le serpent tentateur, montrer la pomme, où tout ce qui compose devait tenter de mordre. A-t-on été effrayé de la tâche, a-t-on craint les comparaisons, je ne sais, mais enfin deux timides essais ont été présentés au concours. Essai est le mot dont je me sers, parce que ces morceaux ne sont vraiment que des compositions pour quatre instruments sans poème bien indiqué.

Le n° 1, sur une phrase gracieuse en elle-même, fait chanter sur violon, tandis que toujours les autres instruments ne font que l'accompagner sans jamais mêler leurs voix à la sienne. Il faut plus d'égalité dans ce monde harmonieux.

Le n° 2 a plus d'entente des lois du quatuor, chaque instrument tient son rang et essaye ses forces. Mais la musique a besoin de plaire à l'oreille, et pour être énergique, il ne faut pas heurter quelquefois les accords. Bethoven peut, à la vérité, étonner par une harmonie hardie et nouvelle, mais toujours admirablement amenée par des modulations marquées de la griffe du lion. Elles ne peuvent être imitées.

Ce sont les maîtres italiens, ce sont ces suaves mélodies que notre artiste devrait étudier, beaucoup étudier. La Société Dunkerquoise, en n'accordant que des encouragements aux deux œuvres du concours, sait bien qu'elle peut demander davantage à ceux qui osent descendre dans

l'arène et se mesurer avec leurs rivaux au lieu de rester dans un isolement où il est facile de se croire le premier.

Ce que nous venons de dire pour la musique s'applique plus encore à la peinture. Dunkerque a bon nombre de jeunes gens qui se livrent avec succès à l'étude des beaux-arts, et cependant nous voyons à peine quelques toiles se montrer dans ces concours, tandis que vous avez vu l'entrain, l'éclat du concours général ou tout le monde, artistes et professeurs sont venus se porter de brillants défis dont notre ville va profiter sous tous les rapports en gardant les perles de l'écrin.

Quatre tableaux de genres tout différents ont été envoyés. Une seule aquarelle a paru présenter, par son travail, son coloris, une valeur d'avenir que la Société a voulu récompenser par une médaille qu'a obtenue M. Belet, déjà récompensé l'année dernière.

Espérons que cette porte ouverte au concours de famille, au développement intérieur des beaux-arts dans notre cité prendra enfin son essor, et que du haut de cette estrade nous n'aurons plus à enregistrer que les difficultés vaincues, les compositions hardies et les triomphes des émules d'Apollon.

Après cette dernière lecture, applaudie comme les précédentes, M. le Président proclame, dans l'ordre suivant, les noms des lauréats et les récompenses qui leur sont attribuées.

CONCOURS GÉNÉRAL.

POÉSIE.

1° Une médaille de vermeil, mention très-honorable, à M. Henri Galleau, vice-président de la Société Philotechnique, boulevard de Courcelles, n° 79, à Paris.

2° Une médaille de vermeil, 1re et 2e mention honorable, à M. Hilaire Comignan, demeurant à Dunkerque, rue Nieuport, n° 5.

PEINTURE.

1° Une médaille d'or, 1er prix, à M. EVERHARDUS KOSTER, artiste peintre, à Harlem (Hollande).

2e Une médaille de vermeil, 2e prix, à M. FRANÇOIS MUSIN, rue de la Limite, n° 66, à Bruxelles.

3° Une médaille d'argent, 1re mention très-honorable, à M. AUGUSTE CORKOLE, artiste peintre, rue du Calvaire, n° 25, à Gand.

4° Une médaille d'argent, 2e mention très-honorable, à M. BENJAMIN DAMMAN, de Dunkerque, peintre, rue Vavin, n° 10, à Paris.

5° Une médaille d'argent, 1re mention honorable, à M. VICTOR VERLOET, professeur de perspective, à l'Académie des Beaux-Arts, à Malines.

6° Une médaille d'argent, 2e mention honorable, à M. AUGUSTE DE WILDE, artiste peintre, directeur de l'Académie des Beaux-Arts, rue de la Station, à St-Nicolas (pays de Waes, Belgique).

7° Une médaille de bronze, 3e mention honorable, à M. SCHEPPENS, à Gand.

8° Une médaille de bronze, 4e mention honorable, à M. AUGUSTE MUSIN fils, rue de la Limite, 66, à Bruxelles.

CONCOURS D'ARRONDISSEMENT.

PEINTURE.

Une mention honorable inscrite sur médaille de bronze est décernée à M. AUGUSTE BELET, rue du canal de Mardyck, à Dunkerque.

TRAVAUX INÉDITS EN DEHORS DU CONCOURS.

Une médaille de bronze est accordée à M. ACHILLE MILLIEN, lauréat de l'Académie française, demeurant à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), pour sa pièce de poésie intitulée : *Histoire de mon Village.*

M. H. Comignan et M. Corkole sont les seuls lauréats présents dans la salle, et sur l'invitation du Président, ils viennent recevoir sur l'estrade, au milieu des acclamations prolongées de toute l'assistance, les médailles qui leur sont destinées.

Après la distribution des récompenses, M. le Président adresse, au nom de la Société, des remerciements aux élèves de l'école de Musique, à l'Association chorale *la Jeune-France*, au Corps communal de musique et à tous ceux qui ont contribué à l'éclat de la séance solennelle. Il annonce que de nouveaux concours sont ouverts pour 1870, et que les programmes y relatifs seront remis aux assistants, au moment de leur départ. La séance est ensuite déclarée levée. Mais, en présence des autorités et d'un grand nombre de personnes restées dans la salle, on procède au tirage de la loterie, organisée pour le placement d'un certain nombre des tableaux du concours, au bénéfice des artistes qui les ont envoyés et qui ont adhéré aux conditions de la souscription; puis l'assemblée se sépare à dix heures et demie.

Résultat de la Loterie des Tableaux.

Nos de la LOTERIE	TITRES DES TABLEAUX	NOMS DES AUTEURS	Nos des réceptions	NOMS des gagnants.
2230	Marine et Estacade	M. Fs Musin, à Bruxelles	19 bis	M. Fillemot.
199	Une Rencontre avec attelage	M. A. Corkole, de Gand	6	M. Beyhammer.
1888	Un Intérieur d'Église	M. Vervloet (Victor), de Malines	7 bis	M. Mollet.
398	Paysage Vache et Marais	M. Scheppens, de Gand	18 bis	Mme Livid (Paris).
2602	Marine et Phare	M. A. Musin fils, de Bruxelles	19	M. Louis Henneguier.
304	Une Vue de ville	M. Vervloet, de Malines	7	M. Flament.
2770	Paysage Chemin creux Jehovah	M. Scheppens de Gand	18	M. Tabouret, à Paris.

N'ont pas été compris dans la Loterie :

1° Le tableau de M. Everhardus Koster, qui, ayant obtenu le premier prix, doit rester à la Société, conformément au programme.

2° Et celui intitulé « *le Châtiment*, » que l'auteur, M. Benjamin Damman, a voulu se réserver.

SUJETS MIS AU CONCOURS.

CONCOURS DE 1870.

Dans la séance solennelle de 1870, la Société Dunkerquoise décernera, s'il y a lieu, une médaille d'or au meilleur travail sur les sujets suivants :

SCIENCES.

I.

Étude sur la Faune de la Flandre maritime.

L'auteur peut, à son choix, traiter de la faune ornithologique, ou de la faune entomologique, ou de la description conchyologique. Les parties non traitées restent au concours pour les années suivantes.

Un mémoire présenté en 1867, n'ayant pu recevoir de récompense, parce qu'il ne s'attachait pas suffisamment à traiter de la faune particulière de la Flandre maritime, la Société prie les auteurs de vouloir bien ne pas perdre de vue ce caractère spécial de l'étude en question.

On entend par Flandre maritime la région composant l'arrondissement de Dunkerque et celui d'Hazebrouck.

La médaille d'or aura une valeur de 200 francs.

—

LETTRES.

HISTOIRE.

II.

Une Histoire de Dunkerque pouvant servir de livre de lecture dans les écoles primaires et les cours d'adultes.

La médaille d'or aura une valeur de 300 francs maximum. Le lauréat aura le choix entre la médaille et la somme.

(Nota). Un anonyme a fait don d'une somme de cent francs qui sera ajoutée à la médaille d'or décernée par la Société.

ARTS.

MUSIQUE.

III.

Marche triomphale pour orchestre symphonique.
La médaille d'or aura une valeur de 200 francs.

Les envois seront adressés **franco** au Secrétaire perpétuel de la Société Dunkerquoise, avant le 1er Juillet 1870.

Ils ne seront pas signés. Ils porteront une épigraphe ou devise répétée dans un billet cacheté, indiquant le nom, les prénoms, la profession et la résidence de l'auteur, qui certifiera que *son œuvre est inédite et n'a figuré à aucun concours.*

Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le travail mériterait un prix ou une mention honorable. Hors ce cas, il sera brûlé en séance.

Les auteurs qui se feraient connaître à l'avance et de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

Les travaux envoyés au concours deviennent la propriété de la Société. Les auteurs peuvent en faire prendre copie à leurs frais.

Le lauréat qui, couronné à l'un des cinq derniers concours de la Société, obtiendrait le premier rang, n'aurait droit qu'à un rappel de médaille (*). Dans ce cas, une mention honorable inscrite sur une médaille d'argent, pourrait être accordée au travail placé en seconde ligne. Le lauréat, qui pour l'un des sujets mis au concours obtiendrait plusieurs récompenses, ne recevrait que la médaille supérieure.

La Société se réserve de décerner des médailles aux personnes qui lui auront fait l'envoi de dons ou de tra-

(*) Cette disposition ne concerne pas les concurrents pour la question scientifique.

vaux inédits qui, bien que n'étant pas demandés par le programme, lui paraîtraient mériter une distinction.

On s'adressera, pour tous autres renseignements, au Secrétaire perpétuel de la Société.

Dunkerque, le 4 Décembre 1869.

Le Secrétaire perpétuel, PH. GUTHLIN.

Le Président, L. COUSIN.

CONCOURS D'ARRONDISSEMENT POUR 1870.

Dans sa séance solennelle de 1870, la Société décernera, s'il y a lieu, une médaille d'argent au meilleur travail sur chacun des sujets suivants :

SCIENCES.

I.

Mémoire sur la nécessité d'installer des moyens de sauvetage à bord des navires. (Sujet maintenu).

II.

Exposer dans leur ensemble et dans leurs détails, les meilleurs moyens pour hâter, dans l'arrondissement de Dunkerque, la vulgarisation des découvertes scientifiques propres à accroître la fécondité de la terre, par le perfectionnement des machines agricoles, des méthodes d'ensemencement, des procédés relatifs à l'emploi et à la conservation des matières fertilisantes. Indiquer aussi les mesures, qui pourraient le mieux contribuer à vaincre les résistances, opposées par l'habitude, aux progrès de la culture.

—

LETTRES.

III.

Notice historique sur une des communes de l'arrondissement de Dunkerque.

IV.

Recherches et indications sur les maisons de Dunkerque dans lesquelles des hommes remarquables sont nés, ont vécu, ou sont morts.

—

ARTS.

Un chœur pour voix d'hommes, (premier et second ténor, baryton et basse) avec accompagnement d'instruments à cordes, (deux violons, alto et basse),

Composé sur les paroles suivantes :

LA POÉSIE DES DUNES.

Amis, si dans vos cœurs, fleurit quelque beau rêve
Qui toujours recommence au moment de finir,
Allez le porter sur la grève,
Et confiez au flot qui s'incline et s'élève
Vos indécis pensers d'amour et d'avenir.

Mais si votre âme a bu le fiel des infortunes,
Si l'aspect du sourire augmente vos douleurs,
Alors laissez vos pas s'égarer dans les dunes :
Là règne un autre deuil qui respecte les pleurs.

Car voici ce que dit la voix de ces collines
Que le seigneur parut maudire en les créant :
« Malheur, malheur à nous, arides orphelines
De la terre et de l'océan ! »

« L'onde azurée a le murmure,
La fraîcheur et la liberté :
Les campagnes ont la verdure,
Les fleurs et la fécondité ;
Mais nous, nous n'avons rien, ni richesses ni charmes,
Rien que parfois les froides larmes

D'un nuage compatissant,
Comme une aumône d'un passant. »

« Et si, durant l'été, nous tissons la corolle
De quelques pauvres fleurs qui daignent nous aimer,
C'est le rêve d'amour, le seul qui nous console ;
C'est bien le seul bonheur qui nous vienne embaumer. »

« Hélas ! il dure peu. Bientôt le vent d'automne
Emporte l'alouette et glace le grillon ;
Et les fleurs, dont l'amour était notre couronne ;
Ne veulent pas survivre au dernier papillon. »

« Alors notre mélancolie
Se change en désespoir morne et silencieux ;
Ou bien, dans les accès d'une sombre folie,
Nous jetons notre sable aux quatre vents des cieux ! »

Voilà ce qu'on entend, quand, assis sur les dunes,
On songe à l'abandon de ces lieux désolés ;
Mais quand on pense à l'homme, aux grandes infortunes,
Aux esprits dans le doute, aux cœurs non consolés :
Alors on se fait la promesse
De chercher, quelque part, une obscure détresse
Que l'on puisse éclairer d'un rayon de bonheur,
Et courageux au bien, du deuil on se relève,
Et l'on bénit la place où l'on a fait ce rêve
Qui fortifie et rend meilleur.

GUTHLIN.

VI.

Une esquisse à l'huile ou à l'aquarelle, ou au pastel, dont le sujet est laissé au choix des concurrents.

L'esquisse à l'huile devra être faite sur une toile du format dit n° 15. Cette toile ne sera pas encadrée.

VIII.

Un dessin, au crayon, ou à la plume, dont le sujet sera aussi au choix des concurrents.

NOTA. La Société décernera en outre, s'il y a lieu, une ou plusieurs mentions honorables, inscrites sur médailles de bronze.

Les concurrents doivent être nés dans l'arrondissement de Dunkerque ou y demeurer.

Les envois seront adressés **franco** au secrétaire perpétuel de la Société Dunkerquoise avant le 1er Juillet 1870.

Il ne seront pas signés. Ils porteront une épigraphe ou devise répétée dans un billet cacheté, indiquant le nom, les prénoms, la profession et la résidence de l'auteur, qui certifiera que *son œuvre est inédite et n'a figuré à aucun concours.*

Ce billet, qui portera cette indication : — CONCOURS D'ARRONDISSEMENT — ne sera ouvert que dans le cas où le travail mériterait un prix. Si le travail obtenait une mention honorable, la Société en ferait connaître la devise, par la voie des journaux de Dunkerque, et le billet ne serait ouvert que sur la demande formelle du concurrent, qui devrait faire connaître sa résolution par lettre signée de lui, avant le jour fixé pour la séance solennelle. Passé ce délai, et en tout autre cas, le billet sera brûlé en séance.

Les auteurs qui se feraient connaître, de quelque manière que ce soit, avant la décision définitive, seront exclus du concours.

Les mémoires ou les autres travaux envoyés au concours, deviennent la propriété de la Société (sauf ceux demandés à l'art. VI).

La Société se réserve de décerner des médailles aux personnes qui lui auront fait l'envoi de dons, ou de travaux inédits qui, bien que n'étant pas demandés par le programme, lui paraîtraient mériter une distinction.

On s'adressera, pour tous autres renseignements, au Secrétaire perpétuel de la Société.

Dunkerque le 4 Décembre 1869.

Le Secrétaire perpétuel, PH. GUTHLIN.

Le Président, L. COUSIN.

LA FAMILLE TUGGHE

DE DUNKERQUE,

Par MM. J.-J. Carlier et A. Bonvarlet.

I.

Introduction.

Nous avons beaucoup étudié le passé de notre ville natale, et nous y avons recueilli, avec un intérêt indicible, les faits mémorables dont notre histoire est remplie, et auxquels ont été entremises si activement les générations successives de nos anciennes et honorables familles échevinales (1).

Que d'autres complètent un jour les travaux entrepris par nous avec une ardeur toute filiale, c'est notre vœu; car l'illustration de nos vieilles communes flamandes n'aura plus son équivalent dans l'état politique moderne.

L'existence des municipalités actuelles n'est plus qu'un fait secondaire; c'est bien encore le suffrage des concitoyens qui y appelle les plus dignes, mais leur juridiction restreinte est elle même sujette à contrôle de la part de fonctionnaires de second ordre, et ils sont révocables pour tout grief qu'une administration supérieure croit pouvoir leur reprocher (2).

Sous une pareille dépendance, comment espérer que des hommes se forment de la trempe des Faulconnier, dont l'influence était à même de seconder Louis XIV, dans l'acquisition de Dunkerque, en 1662; ou des Tugghe qui allaient négocier avec les ministres de la reine d'An-

(1) La famille Faulconnier. Annales du Comité Flamand. Tome IX, page 17.

(2) Victor Derode. Histoire de Lille. 1848. Tome II, page 405.

gleterre, en 1713, sur les conditions du traité d'Utrecht, relatives à la ruine de Dunkerque.

II.

Serment de Charles-Quint.

Il est loin le temps où les souverains juraient de respecter les coutumes des villes, avant de recevoir le serment de fidélité du peuple à leur personne.

Charles-Quint, passant à Dunkerque, en juillet 1520, prononçait ces paroles du haut du balcon de l'hôtel de ville, en présence du peuple: « Nous Charles..., futur Empereur (1).... Comte de Flandre.... promettons en parole de prince..... maintenir, garder et défendre bien et loialement à nos bourgeois et inhabitants de notre ville de Dunkerque, les loix, privilèges, franchises, libertés, keures, statuts, bonnes coutumes et usages de la dite ville, etc., ainsi Dieu, nous veuille aider par ses saintes évangiles céans écrites! »

Le pensionnaire dit alors au peuple: « Bonnes gens, votre souverain seigneur et prince naturel le Comte de Flandre ici présent a juré pour la ville de Dunkerque...., ainsi qu'ont fait ses prédécesseurs les Comtes de Flandre; vous jurerez pareillement pour lui, vous leverez les mains, et direz avec moi : nous promettons et jurons à notre prince naturel le Comte de Flandre, d'être bons et fidèles sujets, d'observer loialement ses commandements, de conserver, selon notre force et pouvoir, les domaines, seigneuries, limites et bornes de ses pays et comté de Flandre. Ainsi vous aident Dieu et tous les saints! »

Après que le pensionnaire eut achevé ce serment, le peuple leva les mains et fit retentir l'air de ses acclamations (2).

(1) « Futur empereur!... » il avait été élu le 28 juin 1519; mais il ne fut sacré et couronné à Aix-la-Chapelle que le 23 décembre 1520.

(2) Faulconnier. Description historique de Dunkerque. Bruges 1730. 2 vol. in-folio, tome I, page 45.

III.

Des Libertés communales.

Les communes autrefois prenaient part directement par leurs mandataires aux affaires de l'Etat, aux traités des puissances ; elles cautionnaient et garantissaient les paroles des princes (1). Dans leur indépendance les communes se soulevaient même parfois contre les déprédations de leurs agents.

Il n'y a plus d'histoire locale possible aujourd'hui, il n'y a plus d'individualité communale, il n'y a plus dans la société française aucune force de résistance municipale. Il n'y a plus pour la défense des droits de la cité de courage personnel à espérer d'un magistrat, quand il se sent révocable sur les rapports d'un sous-préfet, sans respect pour le choix de ses électeurs. Les communes, uniformisées administrativement, ne sont que des rouages que l'on met en jeu, ou que l'on arrête à volonté, dans le grand mécanisme centralisateur, que Paris seul dirige.

Donc, attachons-nous à notre glorieux passé communal, racontons l'histoire des vénérables familles qui en furent l'ornement.

IV.

Origines de la Famille Tugghe.

Par suite des persécutions religieuses qui tourmentèrent l'Angleterre au XVI[e] siècle, un grand nombre de familles catholiques anglaises vinrent se réfugier en Flandre. Parmi elles fut la famille Tugghe qui s'établit à Dunkerque, et qui, en moins d'un demi-siècle, fut alliée à toutes les anciennes familles nôtables du pays.

La tradition, chez les derniers descendants du nom de Tugghe, les disait originaires de l'Écosse. Mais les lettres-patentes d'anoblissement, délivrées par le roi au S[r] Tho-

(1) Notice sur le scel communal de Dunkerque. (Mémoires de la Société Dunkerquoise. 1855. Page 158).

mas-Ignace Tugghe, en juillet 1721 (1), nous apprennent « qu'il était issu d'une honorable famille du royaume d'Angleterre; laquelle était du nombre de celles qui y avaient le titre de chevaliers bannerets. » Ces lettres-patentes relatent encore que les Tugghe se réfugièrent à Dunkerque, afin d'y pouvoir pratiquer librement la religion catholique, apostolique et romaine dont ils faisaient profession, et qu'ils y occupèrent bientôt les premières charges échevinales (2).

V.

Procès de sorcellerie.

Arrivés à Dunkerque, la première mention que nous trouvions du nom des Tugghe, dans les annales de la cité dunkerquoise, est dans le libellé d'un jugement de condamnation au feu, pour cas de sorcellerie, prononcé le 10 décembre 1598, par la *Vierschaere* de Dunkerque (3), du nommé Jacques Frans, cordonnier, âgé de 66 ans. L'une des charges qui firent condamner et exécuter ce malheureux, fut d'avoir fait mourir par attouchement *Jean Tugghe*, qui revenait un jour de l'église paroissiale, et avait refusé de lui vendre un cadenas. Frans aurait été convaincu d'avoir reçu, pour son sortilége, six sols en deux vieilles pièces doubles de six deniers de gros, d'un suppôt de l'enfer, nommé Roundvoet, à qui il avait vendu son âme (4).

Nous n'avons cité ce triste exemple des aberrations de

(1) Signées Louis, et sur le repli, par le roi, le duc d'Orléans régent, présent Le Blanc (ancien intendant de Flandre, devenu ministre secrétaire d'état de la guerre).

(2) Armorial général de la France par d'Hozier. Édition Didot. 1865. Registre 1er, page 581.

(3) La *Vierschaere* était une cour de justice échevinale, statuant au criminel.

(4) Faulconnier. I, 107. — Voir Derode. Histoire religieuse de la Flandre. 1857. Pages 200 à 204.—Le journal *la Dunkerquoise* du 2 mars 1844.

la civilisation de l'époque, que pour la coïncidence que nous y avons trouvée du nom de *Jean Tugghe*. Nous ne croyons pas qu'il faille en faire une application à la famille de nos anciens magistrats, à moins que d'autres documents que les pièces de ce procès criminel ne nous prouvent un jour que le Jean Tugghe en question fut l'un des membres de cette famille catholique, et qu'il périt victime de quelque guet-à pens de la part des fanatiques de la réforme, qui furent, en ce temps là, très-sanguinaires dans notre Basse-Flandre (1). Nous allons arriver à des faits plus explicites.

VI.

Jean, Pierre et Jacques Tugghe.

Un contrat, passé en 1626, nous a appris qu'un Pierre Tugghe, fils de Jean, bourgeois de Dunkerque, avait acquis le fief de Couthof, sis dans la paroisse de Drincham, moyennant le prix de 13000 florins et quelques charges (2).

En septembre 1634, les élèves des jésuites de Bergues-St-Winoc représentaient dans leurs vacances une tragédie flamande, intitulée : « Daniel triomphant. » Le programme en était dédié au grand-bailli et au magistrat de la ville et châtellenie, qui avaient fait les frais de la distribution des prix. Dans la liste des échevins dénommés en cette dédicace on voit mentionné un sieur Jacques Tugghe (3). Le nom de ce Jacques Tugghe figure pour la première fois sur la liste de l'échevinage de la ville et châtellenie de Bergues en 1618; on l'y retrouve jusqu'en 1652, époque de sa mort. Il remplissait, en 1620, l'office de *boursier* de la gouvernance des pauvres. En 1623 et 1629, il était administrateur de la même fondation; et de

(1) Histoire des Troubles des Pays-Bas, par van der Vynckt. 1822. Tome 1er, page 200.

(2) Titre communiqué par M. Faveau de Dunkerque.

(3) Bulletin du Comité Flamand de France 1857. Tome I, page 41.

1635 à 1638, nous l'avons rencontré chef-pauvriseur de la paroisse St-Martin à Bergues (1).

VII.

Autre Jacques Tugghe, député au Roi.

En janvier 1647, un autre Jacques Tugghe était député au roi de France, par le magistrat de Dunkerque (2), avec le sieur L. Jongheryck, conseiller pensionnaire, pour en obtenir des conditions supplémentaires à la capitulation accordée par le duc d'Enghien (3), après la prise de Dunkerque, le 13 octobre 1646.

Ce Jacques Tugghe devait être celui qui occupait l'emploi de greffier de la ville, dont il avait été pourvu par le roi de France, et qui fut assassiné par les Espagnols, ainsi que nous le verrons plus loin.

VIII.

Généalogie de la Famille Tugghe.

Jusqu'ici nous avons procédé par inductions quelque peu hypothétiques sur la filiation des sieurs Tugghe; mais voici que pour la suite de notre récit nous allons nous aider de deux documents généalogiques provenant l'un de M. B. Delattre, ancien avocat et maire de Dunkerque, l'autre de M. R. De Bertrand, dont nous avons connu le zèle admirable pour tout ce qui touche à l'histoire de notre pays flamand.

Ces deux titres concordent assez généralement; les différences ne consistent que dans de certaines dates qu'il nous a été facile de rectifier. L'un des deux est de beaucoup plus complet que l'autre. Enfin, ces généalogies nous ont appris avec certitude qu'après quelques années de

(1) Manuscrits de Vernimmen de Vinckhof. Liste du magistrat de Bergues. Carton 3, pièces 4 et 5.

(2) Faulconnier. I. Page 193.

(3) Le duc d'Enghien fut, depuis, le prince de Condé, surnommé le Grand Condé.

résidence à Dunkerque les Tugghe étaient en alliance avec tous les noms connus pour leur dévouement à la grande cause de la liberté communale, dont les attributions variées sollicitaient singulièrement les instincts généreux des cœurs animés de l'amour de la cité.

IX.

Le Corps du Magistrat.

Ce qu'on appelait le corps du magistrat de Dunkerque se composait sous Louis XIV :

D'un grand-bailli, faisant fonction de ministère public, institué près de l'échevinage par le seigneur foncier. Cette charge devint plus tard héréditaire ;

D'un bourgmetre, nommé quelquefois poortmestre, du temps où, en qualité de capitaine de la bourgeoisie, il avait la garde des portes de la ville (1); d'où vient encore l'usage que les maires offrent les clés des villes aux souverains qui les visitent ;

D'un certain nombre d'échevins, élus par les corps de métiers composant la bourgeoisie, en présence du commissaire envoyé par le seigneur féodal ;

De plusieurs conseillers-pensionnaires gradués, pour assister le corps échevinal, notamment dans l'exercice des fonctions judiciaires multiples qui lui incombaient, a raison de ses droits de haute, moyenne et basse justice au nom du seigneur, à raison aussi de la juridiction consulaire et maritime qu'il exerçait concurremment avec l'amirauté (2) et de son intervention dans les cas royaux et prévôtaux. Il jugeait en toutes matières civiles, criminelles et de police en première instance et en dernier ressort jusqu'à 500 livres, et par appel au conseil provincial d'Artois pour le civil et le criminel, et de là au parlement de Paris pour le civil seulement (3).

(1) Les bourgmestres devaient alors vêtir la cotte de mailles, lever la bannière de la ville, pour défendre les droits de la cité. (Augustin Thierry. Lettre XIV sur l'Histoire de France).

(2) Faulconnier. II. 5.

(3) Voir Derode. Histoire de Dunkerque. Page 330.

C'est dans le corps du magistrat que se recrutaient la plupart des officiers exerçant les fonctions de greffier, de trésorier de la ville, de conseiller de la chambre de commerce, d'administrateur de l'hospice de la charité, des octrois, du collége et des écoles communales, de la garde-orpheline, du pilotage, de fourrier préposé aux logements de la garnison, de connétables des divers corps de métiers dont ils avaient les réglements à rédiger et à faire observer. Cette variété de fonction s'offrait à toutes les aptitudes, à tous les dévouements des gens de biens, de mérite et d'honorabilité.

X.

Messire Jean Tugghe.

Notre intention ne saurait être de raconter les détails de la vie intime de chacun des membres de la famille Tugghe, devenue très-nombreuse. Nous voulons seulement, et comme il convient à une œuvre historique, mentionner d'après leur liste généalogique, ceux qui parmi eux se sont distingués dans des fonctions et par d'utiles travaux au service de leur patrie d'adoption.

En tête du tableau, nous voyons d'abord messire Jean Tugghe, issu d'une ancienne famille bannerette d'Angleterre. Veuf d'une première femme, qui n'est désignée ni comme anglaise ni comme flamande, ni pour avoir laissé des enfants; il se serait remarié à Jossine Demistere (1), fille de Philippe et de Jeanne Lottin (2). Ils auraient eu pour fils:

(1) Une dame Jossine de Mistre, veuve de Nicolas de Meulebeke, faisait enregistrer son écusson à l'armorial de Flandre : « d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six rais et en pointe d'un soleil de même. » (Borel d'Hauterive. Armorial de Flandre. 1856. In-8°, p. 57). Ce blason étant précisément celui de la famille Tugghe, nous en concluons qu'il s'agit de la femme de messire Jean Tugghe.)

(2) Un sieur Ghislain Lottin, seigneur de Sommevelt, conseiller du conseil provincial de Flandre, est cité par Faulconnier (I. 135), dans une convention passée à Dunkerque le 13 janvier 1634.

Messire Jean Tugghe (1), qui se maria à Marie de Ruyter (2), fille de Gilles et Gillette de Wylde. Ces époux auraient eu six enfants, trois garçons et trois filles.

Pierre-François-Jean Tugghe, né à Dunkerque, avant 1623.

Pétronille Tugghe, née 22 septembre 1623.

Jossine Tugghe, née 1er octobre 1625.

Jacqueline Tugghe, née 12 février 1628.

Jean Tugghe, né 21 janvier 1631.

Ignace Tugghe, né 14 mai 1633.

La généalogie Tugghe ne dit rien des trois filles dénommées ci-dessus, si elles furent mariées et si elles laissèrent postérité.

XI.

Pierre-François-Jean Tugghe.

Le fils aîné de Jean Tugghe épousa le 4 juillet 1647 Anne Roufflet, fille de Jacques Roufflet (3), échevin de Dunkerque, en octobre 1643 (4), puis bourgmestre en 1651 et 1657. Ils eurent une fille, Ludwine, née le 17 mai 1649, et un fils, Pierre-Henri, né le 10 décembre 1650, tous deux morts sans postérité.

Pierre-François Tugghe signait, en qualité d'échevin, avec le bourgmestre Pierre Faulconnier, les articles présentés au roi, en décembre 1650, au nom du corps du magistrat de la ville, sollicitant une nouvelle interprétation de quelques points de la capitulation de 1646, et demandant, entre autres, le maintien des droits et priviléges du magistrat contre les empiétements des officiers de l'amirauté. Toutes les demandes des réclamants furent accordées par le roi (5).

(1) Nous croyons que c'est lui que nous voyons indiqué comme marguillier de la paroisse St-Éloi, en 1630. (Notice sur l'église St-Éloi, par Vor Derode. 1857. p. 47).

(2) De Ruyter ou plutôt de Rutere, famille de Bourbourg, portait : « d'azur, à trois étoiles d'or. »

(3) Voir paragraphe XIII.

(4) Faulconnier. I. 154.

(5) Faulconnier. II. 6.

XII.

Jean Tugghe.

Le second fils de Jean Tugghe, portant le même prénom que son père, épousa, endécembre 1657, Marie Van Sachmorter (1). Leur contrat de mariage en langue flamande, où signa comme témoin le curé Jacques Vandercruce, et qui est daté de Dunkerque 10 décembre (2), nous a appris que le sieur et maître Jean Tugghe était fils du sieur *Jacques* Tugghe, et que la future était assistée du sieur Pierre Faulconnier, son beau-père (3), avec l'agrément de sa mère Madeleine Hendericksen (4).

Une difficulté se présente au sujet du prénom de *Jacques*, donné au père du sieur Tugghe-Sachmorter, dans le contrat de mariage de celui-ci, et le prénom de *Jean* que lui donne la généalogie.

Nous remettons à disserter sur cette question, lorsque nous traiterons plus tard (paragraphe XXVII) de la filiation de Jean Tugghe-Sachmorter, qui s'est continué jusqu'à nos jours; après que nous aurons épuisé celle de son frère cadet, Ignace Tugghe, qui est aujourd'hui complètement éteinte.

(1) En 1700, l'écusson d'un sieur Michel Sachmorter, notaire royal à Dunkerque, était déclaré : « Écartelé au 1er et 4me d'azur, à un cerf courant d'or, accompagné de trois roses de cinq feuilles de même, deux en chef et une en pointe; au 2me et 3me de sable, à trois maillets d'argent, péris en barre, deux en chef et un en pointe. » (Borel d'Hauterive. Armorial de Flandre. 1856, in-8°. Page 289, n° 186).

(2) Ce curieux document appartient à M. A. Bonvarlet.

(3) L'écusson des Faulconnier, enregistré le 13 septembre 1697, porte : « d'or, à trois roses de gueules, boutonnées du champ, et accompagnées de deux faucons au naturel, chaperonnés de gueules. » (Borel d'Hauterive. Page 56, n° 2).

(4) Le 3 septembre 1697, l'écusson d'un Pierre Hendrixen, conseiller pensionnaire de la ville de Dunkerque, était enregistré à l'armorial de Flandre : « d'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de sable. » (Borel d'Hauterive. Page 61, n° 66).

XIII.

Ignace Tugghe.

Ignace Tugghe, né à Dunkerque le 14 mai 1633, y épousa le 14 mars 1663, Marie-Catherine Sergeant, fille de Thomas Sergeant (1) et de Jacqueline Roufflet (2). Il exerçait la charge de procureur du roi, au siège de l'amirauté de Dunkerque, et mourut de la peste le 12 août 1667 (3).

Ces époux avaient eu trois enfants :

Marie-Thérèse-Jacqueline Tugghe, née le 11 décembre 1663.

Thomas-Ignace, né le 23 novembre 1664.

Anne-Thérèse-Françoise Tugghe, née le 14 février 1666. Nous croyons que celle-ci ne fut pas mariée.

XIV.

Marie Tugghe, épouse de Jean Bart.

Marie-Thérèse-Jacqueline Tugghe épousa le 13 octobre 1689 le célèbre marin Jean Bart, veuf alors, et qui venait d'être nommé capitaine de vaisseau (4).

(1) Thomas Sergeant était bourgmestre de Dunkerque, en 1659, en 1661, et encore en 1666.—Le 3 septembre 1697, l'écusson armorial d'une dame Madeleine-Agnès Sergeant, femme de François Joires, ancien bourgmestre en 1688, était déclaré : « d'or, à deux hallebardes de sable, fustées au naturel, et houppées de gueules. » (Borel d'Hauterive. Page 59, n° 40). Il était accolé à celui de Joires, portant : « d'or, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux roses de gueules, boutonnées d'or et pointées de sinople, et en pointe d'un fer et moitié de flèche de sable, passé en pal, la pointe en bas. »

(2) Voir au précédent paragraphe XI.

(3) Cette contagion avait emporté plus de 3,000 personnes dès l'été de 1666, et elle reprit avec les chaleurs de l'été en 1667. Le roi prescrivit que l'on fît camper la garnison hors de la ville. (Faulconnier. II. 75. — Annales du Comité Flamand. 1855. Page 214).

(4) Extrait du registre de l'état-civil de Dunkerque. Mariages, n° 158.

« L'an de grâce 1689, le 13e jour du mois d'octobre, je sous-

Jacqueline Tugghe survécut 17 ans à son mari. Elle mourut, en son domicile, rue de Bar, aujourd'hui rue Royer, le 7 février 1719, et fut enterrée dans le chœur de l'église St-Éloi, auprès du glorieux chef d'escadre des armées navales du roi (1). Elle en avait eu dix enfants, dont une fille, Madeleine-Françoise, née le 6 juin 1691, eut pour parrain son oncle Thomas-Ignace Tugghe, avocat et alors échevin. Une autre Marie-Madeleine Bart, née le 15 octobre 1697, fut tenue sur les fonts par Jean Tugghe, ancien greffier de la ville (2).

Du relevé des actes de l'état-civil, reproduits par l'auteur de la vie de Jean Bart, nous voyons encore qu'une demoiselle Marie Tugghe fut marraine, le 18 janvier 1701, d'une fille de *Jean Bart*, ayant pour parrain le lieutenant de vaisseau François Bart, fils du premier mariage du chef d'escadre. Il est vraisemblable que cette marraine était la jeune Marie-Madeleine, l'une des filles de Thomas-Ignace Tugghe, cousine ainsi de sa filleule. C'était un usage commun à Dunkerque que ces parentés spirituelles dans les familles (3).

signé, bachelier en théologie de la faculté de Paris, et pasteur unique de la paroisse de Donquerque, ayant vu la dispense des trois bans des vicaires-généraux d'Ypres, en date du 9e du courant, entre le Sr Jean Bart, veuf, capitaine de vaisseau, et damoiselle Marie Tugghe, mes paroissiens, et étant assuré par le certificat de M. Patoulet, conseiller du roy en ses conseils, et intendant de la marine dans cette ville, que S. M. approuve cette alliance, j'ai reçu le consentement mutuel des susnommés, et les ai joints solemnellement en mariage, par paroles du présent, témoins le sieur et maître Jean-Louis Seizes, prêtre et chapelain de la paroisse, le Sr Thomas-Ignace Tugghe, avocat en parlement, le Sr François Joires, bourguemaître de cette ville, le Sr Godefroy Vandermeerch (beau-frère du Sr Jean Bart), qui ont tous signé au présent registre avec nous, Gervais Desvignes, pasteur de Donquerque.

(1) Vanderest. Page 176.

(2) Idem. Page 187.

(3) Idem. Page 189.

XV.

Armoiries de la Famille Tugghe.

Nous avons parlé de la noblesse d'origine anglaise de la famille Tugghe. Voici quel était son écusson, ainsi qu'il résulte de l'enregistrement qui en fut fait, le 3 septembre 1697, au bureau de Dunkerque, dans l'armorial de Flandre, tenu par d'Hozier :

« D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un soleil de même. L'écu timbré d'un casque de profil. »

Ces armoiries sont parfaitement conformes pour tous les membres de la famille, qui en firent la déclaration :

Marie Tugghe, femme de Jean Bart (1);

Thomas-Ignace Tugghe, avocat à Dunkerque (2);

Marie Tugghe, femme de Nicolas de Meulebecque, bourgmestre de la ville de Dunkerque (3);

Jean Tugghe, ancien greffier de la ville (4);

Pierre Tugghe, bourgeois et avocat à Dunkerque (5);

Enfin, Jean Tugghe le jeune, échevin et avocat en ladite ville (6).

Ces quatre derniers dénommés appartiennent à la branche aînée de Tugghe-Sachmorter, où nous les retrouverons plus tard.

(1) L'écusson de Marie-Jacqueline Tugghe est accolé à celui de Jean Bart (Borel d'Hauterive. Pages 58 et 423, n° 30), qui porte : « d'argent à une fasse d'azur, accompagné en chef de deux ancres de sable, passez en sautoir, et en pointe d'un lion passant de gueules. » Le roi, dans les lettres de noblesse qu'il fit délivrer à Jean Bart, en 1694, lui accorda la faculté de charger l'écusson de ses armes « d'une fleur de lys d'or. » (Voir Derode. Histoire de Dunkerque. 1852. Page 274. — Annales du Comité Flamand. 1855. Page 192).

(2) Borel d'Hauterive. P. 59, n° 41.

(3) Idem. P. 56, n° 7.

(4) Idem. P. 63, n° 84.

(5) Idem. P. 63, n° 85.

(6) Idem. P. 63, n° 93.

XVI.

Thomas-Ignace Tugghe.

Nous avons vu Thomas-Ignace Tugghe témoin au mariage de sa sœur avec Jean Bart, en 1689, qualifié avocat en parlement ; nous l'avons retrouvé faisant enregistrer ses armoiries, en 1697 ; nous allons l'étudier au point de vue de sa vie publique, et des services qu'il a rendus à sa ville natale.

Nommé échevin en 1691, il obtint en 1697, l'office de conseiller pensionnaire de la ville.

De 1710 jusqu'à sa mort, en 1722, il figure en permanence au tableau comme conseiller pensionnaire de la chambre de commerce de Dunkerque (1).

Or, dès le 18 juillet 1712, Dunkerque fut occupé par un corps de cinq régiments de troupes anglaises, en vertu de l'armistice passé entre l'Angleterre et la France le 14 janvier précédent, qui amena le fatal traité d'Utrecht de 1713.

Cette occupation par des forces étrangères apporta aussitôt une perturbation considérable dans la navigation du port de Dunkerque, et quinze jours s'étaient à peine écoulés que le conseiller Tugghe faisait le 3 août rapport à la Chambre, sur le grand nombre de navires anglais entrés au port sans qu'il fût possible d'en faire la visite, et sur les pertes énormes qui devaient résulter pour le commerce de la place, si cette infraction était plus longtemps tolérée. Il y eut délibération de la Chambre, et l'on dut reconnaître que les Anglais étant maîtres de la ville et du port, le fait devenait du ressort de la diplomatie, et il n'y avait d'autre voie alors que d'en référer à l'intendant M. Le Blanc (2).

Les lenteurs de la négociation, dominée d'ailleurs par des événements de force majeure, virent arriver l'époque de 1713, où le 11 avril le traité signé à Utrecht vint

(1) Mémoires de la Société Dunkerquoise. Tome X. Page 424.
(2) Mémoires, etc. IX. Page 164.

donner le dernier coup à la détresse des Dunkerquois. L'article IX de ce déplorable traité consentait la destruction des fortifications de la ville de Dunkerque, et en outre le comblement du port et la démolition des écluses, destinées à écouler les eaux du pays, et à nettoyer le port de ses ensablements (1).

Aussitôt que l'on eût connaissance à Dunkerque du sort qui était réservé à la cité, la population entière s'émut et M. Tugghe, reconnu le seul homme évidemment capable de se charger d'une négociation aussi difficile, aussi périlleuse, M. Tugghe fut prié par la Chambre de Commerce et par le magistrat, d'aller en Angleterre s'entremettre avec les ministres de la reine Anne, pour en obtenir quelques adoucissements aux conditions rigoureuses que le traité faisait à Dunkerque (2).

M. Tugghe se rendit d'abord, avec le grand-bailli Faulconnier, à Ypres, pour en conférer avec l'intendant M. Le Blanc. Il fut résolu que M. Tugghe se rendrait à la Cour pour demander la permission de passer en Angleterre. Le roi y consentit. M. Tugghe partit de Dunkerque pour Londres le 2 mai, suivant une annotation rapportée des registres de la Chambre de Commerce (3); mais plutôt le 15 mai, suivant l'historien Faulconnier (4).

XVII.

Mission de M. Tugghe à Londres.

La circonstance du voyage à Londres de M. Tugghe, avec l'autorisation du roi, est affirmée dans le livre de Faulconnier, acteur lui-même dans ce drame politique; elle nous semble ainsi émaner d'une autorité plus compétente que celle d'un historien de Calais, qui raconte que « le duc de Charost, gouverneur de Calais, fit arrêter,

(1) Mémoires, etc. IX. Page 169.

(2) Mémoires, etc. IX. Page 170.

(3) Registre 6 des délibérations de la chambre de commerce, f° 52. (Mémoires, etc. IX, p. 170).

(4) Description historique de Dunkerque. Tome II, page 167.

en conséquence des ordres qu'il avait reçus de la cour, un capitaine du port, pour avoir passé en Angleterre un nommé *Fuge* (sic), qui sans aveu était allé à Londres, afin de traiter avec les ministres, pour la conservation de Dunkerque » (1).

La mission de M. Tugghe a eu un retentissement historique trop avéré, par les polémiques qu'elle a soulevées chez les premiers écrivains politiques de l'Angleterre, pour qu'il soit possible de contester qu'elle ait été pleinement autorisée. Au surplus, le blâme officiel, jeté tardivement, après autorisation tacite, sur la démarche de l'envoyé de Dunkerque, peut n'avoir été pour le moment qu'une habileté diplomatique (2).

XVIII.

Adresse de M. Tugghe à la reine Anne.

Après avoir visité le duc d'Ormond, le comte d'Oxford, grand trésorier de la couronne, et milord Bolingbroke, secrétaire d'État de Sa Majesté, M. Tugghe présenta une adresse à la reine. Cette adresse du député de Dunkerque est très-connue (3). Elle ne demandait pas que les travaux de défense de Dunkerque fussent conservés; mais seulement les jetées du port, afin que la population pût encore continuer l'industrie de la pêche et le petit commerce du cabotage. Elle faisait observer à la reine que l'Angleterre profitait elle-même de la conservation du port marchand de Dunkerque, puisque, depuis le 16 août 1712 jusqu'au 12 mai 1713 (4), on avait constaté que 218 navires anglais y étaient venus décharger leurs cargaisons, d'une valeur de plus de deux millions de livres tournois.

(1) Histoire générale et particulière de Calais, par Lefebvre, prêtre de la doctrine chrétienne. Paris, 1766. In-4°. Tome II, page 716.

(2) Annales du Comité Flamand. Tome IX, p. 75.

(3) Faulconnier. II, p. 168.

(4) Cette date démontre bien que M. Tugghe ne dut partir de Dunkerque que le 15 mai, et qu'il y a erreur dans la date du 2 mai, citée du registre de la chambre de commerce.

XIX.

Swift, Addisson, Richard Steele.

L'adresse de M. Tugghe excita les critiques les plus acerbes de la presse anglaise. Les journaux *the Guardian, the Examiner, the English Tory,* l'accablèrent d'invectives et de moqueries injurieuses. Ils avaient beau jeu, ils étaient maîtres de la situation, et ne se refusaient pas le plaisir facile de déverser leurs sarcasmes sur la France « en gens qui ne sont pas accoutumés à vaincre » (1). Le doyen Swift, Addisson, le capitaine Richard Steele se rendirent les principaux organes de cette guerre de plume. Le dernier, dans un pamphlet, qui fut réimprimé à foison, en anglais et en français, prit plus particulièrement à partie l'adresse de M. Tugghe, la disséquant phrase par phrase (2).

Il ne tint nul compte de l'intérêt anglais, qui s'attachait à la position géographique du port de Dunkerque, et que le député dunkerquois avait adroitement invoqué, pour conserver le port marchand de sa ville; il prétendit que l'Angleterre pourrait tout aussi bien commercer avec le continent par Ostende, Nieuport, Gravelines et Calais. Ne considérant que le côté politique de la question, qui faisait exiger impérieusement par l'Angleterre la destruction des fortifications et du port de Dunkerque, il soutint que M. Tugghe, dont l'adresse à la reine était bien véritablement « très-humble, » ainsi que le porte son titre; M. Tugghe, suivant Steele, était un *insolent,* un *arrogant,* d'avoir qualifié de *sévère* la résolution de la reine, qui voulait que l'on comprît les jetées du port dans la destruction des fortifications de la ville. « Tout Anglais, ajoutait-il, ne pourra voir qu'avec indignation un magistrat de Dunkerque, envoyé à la reine de la Grande-Bretagne, pour lui donner des leçons d'humanité. »

(1) Paroles de l'abbé de Polignac aux conférences de Gertruynberg. (Hist. du cardinal de Polignac, 1777. Tome II, p. 66).

(2) Réflexions sur l'importance de Dunkerque, et l'état présent de cette place, etc., par Richard Steele. Londres, 1715.

Enfin, voyant qu'il n'y avait rien à obtenir du cabinet anglais, quelque peine, quelque mouvement qu'il se donnât, M. Tugghe s'en revint à Dunkerque le 13 octobre, après cinq mois de démarches complètement infructueuses (1).

XX.

Démolition et ruine de Dunkerque.

En effet, la politique anglaise était trop heureuse de l'occasion qu'elle tenait d'humilier la France, et de l'affaiblir, en détruisant le port de Dunkerque, l'un de ses plus glorieux éléments de puissance dans la mer du Nord. Ce port, si habilement créé par Louis XIV, et devenu, suivant l'expression d'un écrivain parfaitement compétent, « la plus fameuse école qu'il y eût en Europe, pour la construction d'ouvrages hydrauliques ; » (2) ce port, « qui avait coûté tant de sang et de trésors à la nation anglaise, » (3) et dont les corsaires avaient fait pendant les guerres du demi-siècle qui venait de s'écouler, plus de 3,000 prises, plus de 30,000 prisonniers, et plus de 100 millions de dommages au commerce de l'Angleterre (4). Aussi, la reine Anne s'écriait-elle triomphante, en annonçant au parlement britannique l'exécution du traité d'Utrecht : « Je n'ai point de conquêtes à vous annoncer, mais le port de Dunkerque est anéanti » (5).

(1) Faulconnier. II, p. 171.

(2) De l'Architecture hydraulique, par le colonel Bernard Forest de Bélidor. 1750. In-4°. Tome III, p. 45.

(3) Paroles du secrétaire d'État Boyle au parlement, en 1709. (Faulconnier. II, p. 155).

(4) Mémoire sur la Franchise de Dunkerque, par Taverne de Montd'hyver, ancien mousquetaire de la garde du roi, notable de la noblesse de Dunkerque, depuis 1771, ancien bourguemaître de Dunkerque. Paris, 1789. In-4°.—Mémoire sur la nécessité du rétablissement de la franchise de Dunkerque, par Coppens, ancien procureur du roi de l'amirauté, et Blaisel, avocat. Paris, 10 septembre 1814. In-4°.

(5) Vanderest. Vie de Jean Bart. Introduction, page XX.

Cinquante ans après, Sterne, le Rabelais de l'Angleterre, rappelait encore l'épisode de la démolition des forts de Dunkerque, dans son roman humoristique de *Tristram Shandy*, et en faisait le sujet de railleries piquantes sur M. Tugghe (1).

XXI.

Services rendus par M. Tugghe.

Toutefois, M. Tugghe avait trouvé d'amples et flatteuses compensations à son insuccès. M. Le Blanc, intendant de Flandre, lui avait écrit le 11 août 1713 : « Je puis vous assurer, Monsieur, que les ministres sont très-satisfaits de votre conduite, toutes les réponses qu'ils me font sont remplies d'expressions agréables pour vous ; il me paraît qu'ils connaissent ce que vous valez » (2).

M. Tugghe s'était fait apprécier en haut lieu, et il était devenu en quelque sorte l'interprète des ministres près de ses concitoyens.

Ce fut lui qui, le 4 décembre 1713, portait à la connaissance des négociants les ordres du roi, pour faire sortir du port les navires du commerce, à la suite des bâtiments de l'État, avant l'opération du comblement.

Le 7 février 1714, c'était encore lui qui communiquait au commerce les instructions de M. de Pontchartrain sur le même sujet (3).

Le 27 février 1715, en sa qualité de conseiller pensionnaire du magistrat et de la chambre de commerce, il se rendait l'organe de ces deux corps près de M. Le Blanc, arrivé à l'hôtel de l'intendance de Dunkerque, pour le haranguer en remerciement de la création, obtenue par son intermédiaire du canal et des admirables écluses de Mardick (4), dont la construction avait été achevée en

(1) Vie et opinion de Tristram Shandy, gentilhomme. Chapitre 194.

(2) Vanderest. Page 262.

(3) Mémoires, etc. IX, p. 172.

(4) Idem, etc. IX, page 177.

moins de huit mois, et dont l'inauguration solennelle avait eu lieu la veille.

Ajoutons que M. Tugghe avait fait des avances considérables de sa propre fortune pour l'exécution rapide de ces importants travaux (1).

Infatigable dans son dévouement aux intérêts de Dunkerque, M. Tugghe fut le rédacteur d'un long et savant mémoire à la cour pour en obtenir, en faveur du port de Mardick, la franchise et les priviléges dont avait joui le port de Dunkerque (2). Un arrêt du 16 octobre 1716 donna gain de cause à cette demande.

Mais bientôt, en 1717, le nouveau port de Mardick fut détruit, comme l'avait été l'ancien port de Dunkerque, sur les plaintes du gouvernement anglais, qui prétendit que la création de Mardick était une contravention au traité d'Utrecht, en rétablissant en quelque sorte le port de Dunkerque (3).

Cependant, au milieu des embarras que suscitait chaque jour la politique, M. Tugghe était l'âme qui soutenait sans découragement le zèle de la chambre de commerce et du magistrat.

Le 7 mai 1721, il acceptait la mission de se rendre près du régent au conseil royal à Paris, pour solliciter le rétablissement à Dunkerque de la liberté de commerce avec les îles françaises de l'Amérique, qu'un arrêt du 22 janvier 1718 avait interdit (4). Le 30 septembre, il était de retour, annonçant à ses concitoyens le plein succès de sa mission (5).

(1) Vanderest. Page 272.

(2) Mémoires, etc. IX, p. 179.

(3) Faulconnier. II, page 211.

(4) Faulconnier. II, p. 213.

(5) Mémoires, etc. IX, p. 193 et 195.

XXII.

M. Tugghe chevalier de l'ordre de St-Michel.—Sa Mort.

C'est alors qu'il fut nommé chevalier de l'ordre de St-Michel. Le rapport de M. Clairambault, généalogiste des ordres du St-Esprit et de St-Michel, à M. le maréchal d'Estrées, pour justifier l'admission de messire Thomas-Ignace Tugghe à prêter serment, s'exprime en ces termes sur les titres qu'il avait à la faveur dont le roi l'honorait : « Mre T.-I. Tugghe s'est acquitté avec tant de vigilance, d'activité, de bonne conduite, de sagesse et de prudence, des commissions et négociations importantes qui lui ont été confiées en différents temps, que les suites en ont été très-utiles et très-avantageuses pour la gloire de notre couronne, et pour l'intérêt général de notre état » (1). L'ordre de St-Michel n'était accordé alors qu'à la noblesse, et c'est sans doute pour que cette condition fut remplie que le roi avait signé, en juillet de cette même année 1721, les lettres d'anoblissement en France de M. Tugghe (2).

Mais il jouit peu de temps de la récompense royale donnée à ses constants efforts pour relever sa ville natale des sacrifices ruineux que la politique lui imposait. La renaissante prospérité que son dévouement avait value à la ville de Dunkerque se faisait à peine sentir, que celui qui avait le plus contribué à la produire ne devait pas la voir se développer. M. Tugghe, tombé soudainement et fort gravement malade, mourut à Dunkerque, dans sa maison, sise en la rue St-Julien, le 1er septembre 1722.

Les regrets de ses concitoyens éclatèrent en de touchantes manifestations. Tout le monde faisait l'éloge de sa vie privée, sa haute intelligence des intérêts du pays, et l'on rappelait les nombreuses circonstances où il les avait défendus avec le zèle le plus ardent, notamment dans ses missions à Lille, à Paris et à Londres (3).

(1) Vanderest. Pages 77 et 261.

(2) Voir ci-devant au paragraphe IV.

(3) Mémoires, etc. IX, p. 197.

Après le service funèbre, chanté à la paroisse St-Éloi, le corps fut conduit au couvent des Dames Bénédictines anglaises, dites les riches Claires, rue de Nieuport, où il fut inhumé. Cette circonstance vient fortifier les preuves de l'origine anglaise de la famille Tugghe.

XXIII.

Famille de M. Thomas Tugghe.

M. Thomas-Ignace Tugghe avait épousé d'abord le 19 mai 1689, Marie-Pétronille De Coninck, fille de Pierre De Coninck qui fut échevin de Dunkerque en septembre 1697 (1), bourgmestre en 1697 et 1698 (2).

Devenu veuf, il s'était remarié le 13 octobre 1709 avec Marie-Catherine Coppens, fille de Jean-Baptiste Coppens, receveur-général à Ostende.

Nous avons lu quelque part que sept enfants lui survécurent, dont une fille Claire-Angélique Tugghe, née le 2 octobre 1711, qui est restée célibataire. Les autres contractèrent de bons mariages (3).

Marie-Marguerite Tugghe, née le 21 août 1691, épousa le 20 mai 1723, Jean-Baptiste Doncquer, d'une très-ancienne maison anversoise, descendue d'une des sept familles patriciennes de Bruxelles, et qui, établie à Dunkerque au commencement du siècle dernier, y a toujours occupé les premières charges de l'échevinage (4).

Magdeleine Tugghe, née le 25 juin 1698, fut mariée, en mai 1721, à Jean-Baptiste Mallet, seigneur de Brêmes, près d'Ardres, lieutenant-général à Calais.

(1) Il portait : « d'azur à un sautoir d'argent, accompagné de trois couronnes d'or, une en chef et deux en flancs, et en pointe d'un sceptre de même, posé en pal. (Borel d'Hauterive. P. 58, n° 22).

(2) Vanderest. P. 189. —V^or^ Derode. Histoire de Dunkerque. P. 337.

(3) Mémoires, etc. IX, page 198.

(4) V^or^ Derode. Histoire de Dunkerque. Page 337.—Mémoires, etc. IX, 235.—Bulletin du Comité Flamand. II, p. 105.

XXIV.

Procès en séparation de Marie Tugghe.

Marie-Madeleine-Françoise Tugghe, née le 12 octobre 1710, épousa Claude de Digoine, gentilhomme du Charolais, d'une très-ancienne noblesse (1).

Nous ne savons si cette dernière union peut être qualifiée de bon mariage, d'après ce que nous en avons appris d'un échevin de l'époque, qui fut lui-même juge dans le débat dont il a laissé le récit.

« Le 7 février 1759, dame Marie-Madeleine-Françoise Tugghe (sœur de M. Thomas-Denis Tugghe), qui au mois d'octobre dernier avait présenté sa requête en séparation de corps et de biens d'avec messire Claude-Ferdinand Digoine, marquis du Palais, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, ancien capitaine au régiment de Belsunce (1), son époux, fut admise à faire preuve des sévices et mauvais traitements dont elle se plaignait, et il lui fut adjugé une provision de 500 livres, sur les biens de la communauté. »

« Le magistrat rendit ce jugement sur ce que la dame Tugghe avait articulé dans sa requête plusieurs faits graves et circonstanciés, entr'autres un coup de canne qu'elle disait avoir reçu de son mari, entre l'épaule et la tête, le 29 septembre dernier, en présence de sa servante, par lequel coup elle fut renversée, et tomba presque dans le feu. »

« Cette sentence fut rendue contradictoirement, et sauf preuve contraire. »

« La dame Tugghe avait présenté une semblable requête contre son mari, en l'année 1748 ; mais depuis lors, il y avait eu réconciliation entr'eux, et malgré la discorde qui

(1) Il portait : « échiqueté d'argent et de sable. » (Borel d'Hauterive. Annuaire de la noblese pour 1853. Page 216).

(2) L'Annuaire de la noblesse dit « capitaine au régiment de Monaco. »

avait de temps en temps troublé leur union, ils avaient eu deux enfants, qui sont encore vivants » (1).

L'un d'eux, Ferdinand-Alphonse-Honoré de Digoine, né le 16 mai 1750, fut élève à l'école royale militaire, et plus tard nommé chevalier de St-Lazare (2).

XXV.

Norbert-Ignace Tugghe.

Norbert-Ignace Tugghe, fils de M. Thomas-Ignace Tugghe, était né le 8 octobre 1693, et fut comme son père avocat en parlement et premier conseiller pensionnaire de la ville et territoire de Dunkerque.

Il remplit pour un temps la charge de fourrier de la ville, qui était pour ainsi dire annexée à celle de pensionnaire, et qui consistait à ordonner de tout ce qui concernait le service des logements militaires, auxquels la ville était assujétie envers la garnison. Mais, M. Tugghe étant venu un jour en sérieuse contestation avec le comte d'Aunay, commandant de la place, celui-ci eut assez de crédit pour obtenir un arrêt qui lui retira la fonction de fourrier, et l'attribua à M. l'intendant. Cette décision fut toute exceptionnelle; car après la mort de M. Tugghe, la charge de fourrier de la ville fut rendue au conseiller pensionnaire Casteele » (3).

« M. Norbert Tugghe exerçait aussi dans ses dernières années, en sa qualité de conseiller pensionnaire, la charge de subdélégué de l'Intendant de Flandre. Originairement, en 1667, une intendance spéciale au département de Dunkerque avait été créée, qui fut réduite, en 1714, à n'être qu'une subdélégation de celle de Flandre. Mais, la ville ayant racheté la charge de subdélégué, elle avait été occupée depuis lors, par un membre du magistrat » (4).

(1) Note manuscrite de M. Henri Verbeke, avocat et échevin.

(2) Annuaire de la noblesse pour 1853. — Il y eut alliance de la descendance de Claude de Digoine avec la famille Zylof de Steenbourg, de Steene. (Annales du Comité Flamand. VII, 449).

(3) Note de M. Verbeke.

(4) Idem.

En 1744, le roi Louis XV étant venu en personne à l'armée de Flandre, arriva à Dunkerque le 8 juillet. Il avait pour aides-de-camp les ducs de Richelieu, de Luxembourg, de Boufflers, d'Aumont, d'Ayen, et le prince de Soubise. Le comte d'Argenson, Chavigny et le comte de Maurepas, ministre de la marine, l'accompagnaient. La duchesse de Châteauroux et plusieurs princesses suivaient la cour. Nous ne savons ce qu'il advint à Dunkerque de la présence de cette courtisane titrée; mais à Lille elle avait excité un grand scandale à l'église (1). Le 13, le roi s'en fut faire une entrée à Furnes, qui venait d'être pris. Revenu le même jour à Dunkerque (2), il n'en repartit que le 19, dans un yacht, par les canaux, pour Bergues, St-Omer et Calais (3).

A l'entrée du roi à Dunkerque, le 8 juillet, il y avait eu, comme de coutume en pareil cas, de chaleureuses manifestations publiques; arcs de triomphe, fontaines de vin, feux d'artifices, illuminations, etc. Le conseiller Tugghe harangua Sa Majesté, et lui dit entr'autres ces paroles: « Sire, une raison d'État obligea un jour votre bisaïeul, pour donner la paix à l'Europe, de sacrifier les fortifications et le port de Dunkerque; nous osons espérer qu'une raison contraire pourra aujourd'hui en assurer le rétablissement » (4).

M. Norbert Tugghe avait épousé Jeanne-Claire Vanhée, qui appartenait à une ancienne famille dunkerquoise et dont il n'eut qu'un fils qui mourut en bas-âge. Il résidait l'été en sa maison de campagne d'Arembouts-Cappel; ce fut là qu'il décéda, le 15 août 1745. Sa

(1) Journal du marquis d'Argenson. 1862. IV, p. 98. — Ch. Lacretelle. Histoire de France pendant le XVIII[e] siècle. 1844. II, p. 272

(2) Le roi quittait souvent l'armée pour venir voir la duchesses de Châteauroux à Dunkerque. (Ch. Lacretelle idem.)

(3) L. De Baecker. Recherches sur Bergues. P. 123.—Derheims. Histoire de St-Omer. 1843, p. 363. — Bulletin du Comité Flamand. III, p. 125.

(4). V. Derode. Histoire de Dunkerque. P. 289.

pierre tombale est placée à la droite du maître-autel de l'église du lieu. Il y est seulement qualifié « écuyer, » quoique la pierre soit décorée d'une couronne comtale. On y lit que ses héritiers ont fondé à perpétuité, pour le repos de son âme, une messe anniversaire en plain-chant, avec *Libera* et *De Profundis* (1).

XXVI.

Pierre-Ignace et Thomas-Denis Tugghe

Pour compléter le nombre des sept enfants qu'avait eus M. Thomas-Ignace Tugghe, nous avons trouvé, dans sa généalogie : d'abord, Pierre-Ignace Tugghe, né le 6 février 1690, et qui mourut sans postérité; puis, Thomas-Denis Tugghe. Celui-ci a été cité plus haut (2), en 1759, par l'échevin Henri Verbeke, comme frère de Marie-Madeleine Tugghe, dame Digoine. Il était né le 17 septembre 1713 (3), et fut marié à une demoiselle Louise Portier. Nous ne lui connaissons point de descendance.

XXVII.

Jean Tugghe-Sachmorter.

La lignée masculine de M. Thomas-Ignace Tugghe s'étant éteinte dans le pays, nous allons reprendre nos tables généalogiques, et remonter à la branche aînée de son oncle Jean Tugghe, mariée à Marie Sachmorter le 10 décembre 1657.

Ici, nous voudrions pouvoir résoudre la difficulté que soulève dans notre esprit, l'article XI de la capitulation, accordée à la ville par Turenne, et datée de son camp devant Dunkerque le 24 juin 1658.

« M. Jean Tugghe, y est-il dit, qui a déservi, après la

(1) L. De Baecker. Les Flamands de France. P. 261.—Annales du Comité Flamand. VI, p. 326.

(2) Paragraphe XXIV.

(3) D'Hozier (édition Didot. 1865. 1er registre, p. 581), le dit né le 2 décembre 1713.

mort de M. Jacques Tugghe, son frère, la charge de greffier de cette ville, continuera en la déserviture de ladite charge, sa vie durant, vu que son dit frère en était pourvu de par le roi, et a été assassiné par les Espagnols, en payant annuellement la reconnaissance stipulée aux provisions de son dit frère » (1).

Or, voici, en 1658, un *Jean* Tugghe, frère d'un *Jacques* Tugghe, tandis que d'une autre part le contrat de mariage de *Jean* Tugghe-Sachmorter nous le disait fils d'un *Jacques* Tugghe, au lieu d'un *Jean* Tugghe désigné dans la généalogie. N'en pouvons-nous pas conclure avec vraisemblance qu'il y a lacune dans les titres généalogiques de la famille Tugghe, et que *Jean* Tugghe-Sachmorter est, en effet, le fils d'un *Jacques* Tugghe, omis dans la généalogie, lequel *Jacques* serait frère du *Jean* Tugghe, donné à tort pour père à *Jean* Tugghe-Sachmorter? Celui-ci serait alors le fils du *Jacques* Tugghe assassiné par les Espagnols, et ce serait son oncle *Jean*, non son père, qui serait le greffier de la ville, maintenu en exercice par la capitulation de 1658?

C'est, sans doute, ledit Jean Tugghe, greffier, qui fut signataire, au bas de la formule du serment de fidélité prêté au roi de France, par les magistrats et par les plus considérables des habitants et des bourgeois de la ville, le 4 décembre 1662 (2).

Nous l'avons retrouvé, au bas d'un imprimé (3), où il certifiait, comme collationné conforme à l'original, l'édit de franchise, accordé par le roi à la ville de « Dunquerque, » daté de Paris, au mois de novembre 1662, promulgué le jour de l'arrivée du roi à Dunkerque, le 2 décembre 1662, par Colbert, sieur de St-Pouange, lu et publié au collége de la ville le 3me jour de décembre (4).

(1) Faulconnier. II, 32.

(2) Faulconnier. II, page 61.

(3) « A Dunkercque, » chez René Lenfant, marchand libraire, en la Grand'Rue, 1679, avec permission. Petit in-8°.

(4) Faulconnier. II, 63.

XXVIII

Famille Tugghe-Sachmorter.

Poursuivant le dépouillement de nos titres généalogiques, nous avons vu que Jean Tugghe avait eu douze enfants de Marie Sachmorter, six garçons et six filles.

Il n'est rien dit de la descendance des sept dénommés ci-après, peut-être moururent-ils jeunes ou célibataires?

Madeleine (Marie) Ludwine Tugghe, née le 10 mars 1658.

Jacques-Yves Tugghe, né le 6 mars 1663. Il ne figure pas dans l'une des deux tables, qui ne mentionne ainsi que onze enfants au lieu de douze.

Anne-Thérèse Tugghe, née le 3 novembre 1669.

Louis-Hyacinthe Tugghe, né le 23 février 1671.

Pétronille-Madeleine Tugghe, née le 11 (12) janvier 1675.

Jacques-Joseph Tugghe, né le 9 juin (décembre) 1676.

Marie-Anne-Alexis Tugghe, née le 6 juin 1678.

Le suivant, Jean-Baptiste Tugghe, né le 17 mars 1666, fut marié à Marie Peelaert et n'a point laissé de postérité.

Marie Tugghe, née le 21 septembre (novembre) 1659, épousa en 1680, Jean-Josse-Nicolas de Meulebecque (1), échevin, puis bourgmestre en 1695, 1718 et 1724. Ils eurent six enfants, dont l'un, né le 8 mai 1691, fut prêtre.

Jossine-Claire Tugghe, née le 22 septembre 1661, fut mariée à Michel-François de Wilde. Ils eurent onze enfants.

Pierre-Louis Tugghe, né le 3 (31) mai 1664, épousa Pétronille-Claire Coppens.

(1) L'écusson de Nicolas de Meulebecque, bourgmestre, enregistré le 3 septembre 1697, portait: « de gueules, à un moulin à vent d'or, ajouré de sable; écartelé d'azur, à trois faces ondées d'or. » (Borel d'Hauterive. P. 56, n° 7).

XXIX.

Pierre-Louis Tugghe et ses enfants.

Le dernier, Pierre-Louis Tugghe, fut lui-même bourgmestre de la ville et du territoire de Dunkerque, de 1712 à 1715 (1). Il eut treize enfants, trois garçons et dix filles.

L'une d'elles, Marie-Claire Tugghe, née le 21 octobre 1695, épousa Robert Peelaert, échevin, puis bourgmestre en 1710 et 1726, conseiller de la chambre de commerce, en 1708 et 1719. Celui-ci eut un fils Robert Peelaert, né le 23 février 1722, qui fut aussi échevin, en 1759 (2), et une fille Marie-Madeleine-Françoise Peelaert, née le 15 janvier 1726, et qui, mariée à Pierre-Joseph Thierry, en eut onze enfants, six garçons et cinq filles, qui s'allièrent dans leur descendance à toutes les familles de la haute notabilité dunkerquoise, les Archdeacon, les Conelly, les Devinck, les Drouillard, les Gamba, les Hovelt, les Thierry.

Une autre fille de Pierre-Louis Tugghe, Anastasie-Claire Tugghe, née le 3 septembre 1702, fut mariée à Dominique-Roch Bonjean. Ils auraient eu trois enfants, dont l'un est allé faire souche d'une nombreuse lignée à Cette, en Languedoc. Un second fils, Dominique-Robert Bonjean, né le 17 novembre 1722, remplit à Dunkerque les fonctions d'administrateur du pilotage, de l'hôpital et des octrois. Il fut père de Marie-Catherine Bonjean, née le 3 février 1757, qui fut mariée à Nicolas-Marie Deschodt, créé baron et sous-préfet à Dunkerque, de 1805 à 1826, sauf l'intervalle des Cent-jours en 1815.

Une dixième fille de Pierre-Louis, Isabelle-Claire Tug-

(1) Almanach de Dunkerque pour 1797-1798. Drouillard. In-32, page 88.—Derode. Histoire de Dunkerque, p. 337, dit en 1714 et en 1715 seulement.

(2) Un Robert Pellart, ancien échevin, déclarait son écusson à l'armorial, en juin 1700, portant : « d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une grappe de raisin, tigée et feuillée d'or. » (Borel d'Hauterive. Page 286, n° 144).

ghe, née le 21 août 1714, pourrait bien être la même personne que Isabelle-Eugénie (1) Tugghe, que nous avons trouvée, mariée à Jean-Baptiste-Winoc Vandenbroucke (2), et dont la fille, Anastasie Vandenbroucke, née à Dunkerque (sans doute filleule de sa tante Anastasie (3) Claire), prit l'habit au couvent de N.-D. des Sept-Fontaines à Steenvoorde, le 9 novembre 1766, à l'âge de 25 ans, et y fit profession le 11 novembre 1767 (4). Les religieuses de ce couvent étaient chanoinesses régulières de St-Augustin et hospitalières, c'est à dire, suivant la règle de leur institution, datant de 1404, « tenues à héberger les pauvres, pèlerins et honteux passants; et si aucuns devenaient malades de les amoureusement traiter et coucher » (5).

Il est à remarquer que, sur douze filles et petites-filles de Pierre Tugghe-Coppens, dix reçurent le prénom de Claire que portait leur mère ou aïeule.

XXX.

Pierre Tugghe, armateur.

Pierre Tugghe, fils aîné de Pierre-Louis, et né le 20 décembre 1703, figure sur la liste des conseillers de la chambre de commerce de 1752 à 1756. Il était armateur du corsaire *la Flore*, qui, sous le commandement du capitaine Pierre-Jean Bart, avait enlevé, le 21 mai 1748, un bâtiment hollandais de 14 canons, et cet exploit avait valu à son auteur le grade de lieutenant de frégate (6).

(1) Isabelle-Claire-Eugénie sont les noms de l'archiduchesse, gouvernante de Flandre, en 1598; ils ont été très-populaires et répandus dans le pays flamand.

(2) Un J. Vandenbroucke fut conseiller de la chambre de commerce de 1724 à 1727, et de 1739 à 1746. (Mém., etc., X, 423).

(3) Le nom d'Anastasie fut encore donné à une petite fille de la dame Boujean.

(4) Annales du Comité Flamand. Tome VII, p. 143. — Notes sur le Couvent de N.-D. des Sept-Fontaines, par H. Dufeutrel.

(5) Aub. Miræi Opera diplomatica. Tome IV, page 607.

(6) Vanderest. Page 203.

C'est lui qui périt si héroïquement avec son fils Benjamin Bart, le 27 mars 1759, sur la frégate *la Danaé* (1). En 1750, Pierre-Jean Bart, commandant *la Flore*, était employé par M. Pierre Tugghe à la traite des nègres, et il lui écrivait le 1er mai de cette année: « qu'il avait eu beaucoup de peine à se procurer 437 noirs, sur lesquels il en avait perdu 108 de la côte d'Afrique au Cap Français. Les Anglais, ajoutait-il, gâtaient le commerce, en achetant et vendant des nègres à meilleur compte que les Français » (2).

Dans toute ville maritime, il n'est point d'armateur qui n'ait de procès, un jour ou l'autre, avec ses assureurs. M. Tugghe devait en avoir, mais l'un de ces procès eut assez de retentissement et préoccupa longtemps l'attention des commerçants de la place. Ce fut au sujet de son navire *la Flore*, dont il avait fait assurer le 20 octobre 1750, par MM. Chamonin et Devinck, directeurs de la Société d'assurances de Dunkerque, le chargement en retour du Cap de St-Domingue à Dunkerque, pour 118,000 livres, à la prime de 4 pour cent.

La Flore s'étant échouée dans le port en décembre, M. Tugghe signifia son délaissement aux assureurs le 14 janvier 1751, puis les assigna en remboursement le 22 mai suivant, et le 27 septembre 1751, un jugement de l'amirauté renvoya les parties devant deux arbitres négociants-armateurs.

Or, huit années s'écoulèrent en plaidoiries, où furent produits de nombreux parères de savants jurisconsultes, de négociants et d'assureurs anglais et français, sans que les arbitres parvinssent à s'entendre. En cet état, les parties finirent par convenir de demander au Conseil d'État l'évocation et le jugement de la cause.

Le 22 janvier 1760, Sa Majesté évoqua l'affaire au Conseil, et un arrêt, rendu à Versailles le 9 septembre, n'accorda à M. Tugghe que les offres qu'avaient faites les

(1) Vanderest. Page 204.—Mémoires, etc. IX, p. 334.

(2) Mémoires, etc. IX, p. 284.

assureurs, s'élevant à la somme de 88,134 ℔ 1. 8. que M. Tugghe avait reçue provisoirement dès l'origine de l'affaire. Il fut en outre condamné à tous les frais et dépens.

Cette décision souveraine en faveur de la Société d'assurances la discrédita dans l'opinion; car les réclamations du genre de celle de M. Tugghe n'avaient jamais été, jusques là, contestées judiciairement. Peu de temps après, la société cessa les affaires, et se mit en liquidation (1).

XXXI.

François-Ignace Tugghe et ses enfants.

François-Ignace Tugghe, marchand négociant à Dunkerque, et frère cadet de Pierre-Louis Tugghe, était né le 10 ou le 30 avril 1668. Il épousa Marie-Madeleine Bourgeois (2), dont il eut huit enfants. Nous ignorons si quatre parmi eux furent mariés :

François Tugghe, né le 13 mai 1707.

François-Joseph Tugghe, né le 30 mars 1709.

Claire-Jossine Tugghe, née le 4 août 1710.

Jean Tugghe, né le 26 mars 1715.

L'une des filles, Thérèse-Françoise Tugghe, née le 17 août 1712, fut mariée à Jean-Chrysostôme Gauche, administrateur de l'hôpital et de l'octroi de la ville en 1759. Ils n'eurent point de postérité.

Une autre, Marie-Claire Tugghe (3), née le 29 mars 1708, épousa Jean-Baptiste-Ignace Vernimmen (4), qui fut con-

(1) Notes de M. Verbeke.

(2) En juin 1700, Jean-François Bourgeois, bourgeois de la Basse-Ville de Dunkerque, déclarait son écusson à l'armorial de Flandre : « d'azur, à trois billettes d'or, dont on voit l'épaisseur, et couchées deux en chef et une en pointe. » (Borel d'Hauterive. Page 287, n° 157).

(3) Elle est nommée ailleurs Françoise. (Annuaire de la noblesse de Belgique pour 1866, par le baron de Stein. P. 309).

(4) Il était fils de Jean-Baptiste-Ignace, conseiller pensionnaire de Dunkerque.

Un sieur Paul Vernimmen, avocat et ancien échevin de

seiller pensionnaire de la chambre de commerce, pendant 22 ans, de 1731 à 1753. Leur fille Marie-Louise-Françoise Vernimmen, née le 18 juin 1732, fut mariée à Charles-François Brisbois, l'un des trois conseillers pensionnaires de la ville (1), dont elle eut neuf enfants. Celui-ci fut envoyé en députation à Paris, le 25 février 1763, avec le sieur François Mazuel, conseiller de la chambre de commerce, pour protester au Conseil du roi contre la requête des villes de Nantes et de Bordeaux tendant à faire interdire à la ville de Dunkerque le commerce des colonies françaises de l'Amérique (2).

Un frère cadet de Louise Vernimmen, Jean-Baptiste-Ignace Vernimmen, né le 20 décembre 1733, épousa en 1762 Anne Delezat, fille unique de Henri-Jacques Delezat, avocat au parlement, ancien échevin de Dunkerque, qui mourut en mars 1763. Ils eurent trois fils et une fille.

Une dernière fille de François-Ignace Tugghe, Jeanne Tugghe, née le 18 août 1711, fut mariée à Jean-François Drieux, négociant, qui fut conseiller de la chambre de commerce de 1745 à 1750, et qui mourut, laissant deux fils, le 10 janvier 1757 (3). Le sieur Drieux était armateur à la pêche de la morue à Terreneuve, et aussi armateur à la traite des noirs de la côte d'Or, de 1750 à 1752. Son capitaine négrier lui écrivait « avoir vendu à Léogane (St-Domingue) des nègres et des négresses au prix de 11, 12 et 1300 livres par tête, les négrillons et les négrites de 6 à 900 livres » (4).

Bergues, déclarait son écusson à l'armorial, en septembre 1697, portant : « de gueules, à un lion morné d'argent, accompagné en chef de deux bagues d'or, et en pointe d'un serpent plié en cercle, mordant sa queue et entrelacé dans une troisième bague de même. » (Borel d'Hauterive. Page 72, n° 49).

(1) Mémoires, etc IX, pages 314 et 373.

(2) Notes manuscrites de M. H. Verbeke.

(3) Il portait : « d'or, à un lion de sable, lampassé de gueules; sur le tout une fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'argent. »

(4) Mémoires, etc. IX, pages 284 et 291.

N'omettons pas de mentionner que François-Ignace Tugghe avait été conseiller de la chambre de commerce, de 1715 à 1721 (1).

XXXII.

Pierre-François Tugghe.

Pierre-François Tugghe, dernier fils de François-Ignace Tugghe, naquit le 10 septembre 1713. Il se maria avec Geneviève-Benoîte-Josèphe Picquet (2), née à Ypres, mais fille d'un échevin de Dunkerque, qui était en même temps, en 1759, administrateur de l'hôpital. Ils eurent deux filles et un fils dont nous aurons à parler ci-après.

Pierre-François Tugghe était négociant à Dunkerque, lorsque, jugeant que le grand développement qu'avaient pris le commerce et la navigation de Dunkerque, depuis la paix d'Aix-la-Chapelle du 18 octobre 1748, allait nécessiter des travaux considérables pour la restauration du port, il résolut de s'en faire l'entrepreneur, et d'y appliquer son expérience, ses aptitudes et les hautes influences dont son crédit le mettait à même de disposer.

En effet, la guerre que termina le traité de 1748 avait retrempé d'énergie le règne déjà énervé de Louis XV, mais sans cependant que ce prince voulût se soustraire aux obligations résultant de l'art. 17 du traité, quant à la démolition des fortifications de Dunkerque, que la politique avait pu lui commander d'accepter; en revanche, ses ministres lui conseillèrent de n'en pas tenir compte, quant à la destruction du port marchand, que l'intérêt de tout le commerce du royaume exigeait au contraire de rétablir (3). Il ordonna

(1) Mémoires, etc. X, page 423.

(2) Un sieur Pierre Picquet, entrepreneur des lits de l'hôpital du Roi à Furnes, avait fait enregistrer son écusson à l'armorial de Flandre, le 7 juillet 1698 : « de gueules, à un chevron d'or, accompagné de trois fers de piques d'argent, deux en chef et un en pointe. » (Borel d'Hauterive. P. 154).

(3) Le 28 janvier 1761, lorsqu'on apprit à Dunkerque la mort du maréchal duc de Belle-Isle, chacun se rappelait que c'était lui qui avait donné à S. M. le projet de rétablir le port de Dunkerque. — (Notes de M. Verbeke).

donc que d'importants travaux de restauration y fussent exécutés, et des hommes intelligemment pénétrés de sa pensée royale furent aussitôt entremis à leur réalisation (1).

XXXIII.

Ingénieurs chargés de la restauration du port de Dunkerque.

Ce furent d'abord M. de Fréville, capitaine du génie, ingénieur en chef au port et fortifications de Dunkerque, et les officiers ses adjoints MM. le chevalier de Chermont, Desportes, Grillot, de Prédelis, le chevalier de Vialis, Riverson, Vallier de la Pérouse, Champmorin.

Ensuite, messire Jean-Adam Lebeuf, chevalier, brigadier des armées du roi, chevalier de St-Louis, directeur des fortifications de Dunkerque, Calais, Bergues et Gravelines. Celui-ci mourut hydropique à Dunkerque le 29 mai 1761, âgé d'environ 68 ans, généralement aimé et estimé. L'épitaphe murale sur marbre de cet officier se voit encore en l'église St-Éloi (2).

Enfin, le prince Emmanuel de Croy-Solre en Hainaut, plus tard maréchal de France, gouverneur général de Flandre et de Picardie, qui avait pris à cœur la restauration du port de Dunkerque et qui s'y portait même d'une partie de sa grande fortune (3). Pendant le cours des travaux, il venait souvent visiter Dunkerque, où on le voyait partout suivi de son carrosse attelé de six chevaux (4). Cet équipage n'était point un étalage de vanité, c'était dans ce temps là le luxe ordinaire des grands seigneurs;

(1) Journal et mémoires du marquis d'Argenson. Années 1755 et 1756. Tome IX.

(2) Le 20 juin 1758, lorsque M. Lebeuf fut nommé commandant du fort Français, au lieu et place de M. de Lafond, le magistrat lui envoya deux députés pour le féliciter. (Notes de M. Verbeke. — Mémoires. IX, 313, 316, 319, 328, 351).

(3) Né en 1718, mort en 1787, auteur de plusieurs écrits scientifiques.—(Biographie universelle.—Bouillet. Dictionnaire d'histoire.—Mémoires de la Société Dunkerquoise. IX, p. 328).

(4) Notes de M. Verbeke.

et les Dunkerquois ne pouvaient songer à s'offusquer de ce faste, en voyant le prince ne se ménager nullement de sa personne, et s'occuper lui-même du brassiage des bancs de la rade et du dévasement du port. Il avait inventé de faire remorquer les navires à la sortie par un attelage de chevaux, et ce procédé avait provoqué une satisfaction générale dans le commerce de la place (1).

XXXIV.

Achat de la Citadelle de Dunkerque.

Sous l'incitation de l'esprit public de l'époque, M. Tugghe comprit qu'il avait mieux à faire en telle occurrence que de menues spéculations commerciales, et il se décida à se lancer dans les entreprises de travaux publics. Il débuta par présenter sa soumission le 18 décembre 1753, à M. de Séchelles, intendant de Flandre, pour acheter de l'État les terrains de l'ancienne Citadelle, d'une superficie de 12,221 toises, y comprenant les bâtiments, casernes, chapelle, gouvernement, et autres édifices. Il obtint de passer marché de cette affaire le 28 février 1754 (2). moyennant la somme de 100,000 livres, payable en quatre termes, qui furent complétés le 10 février 1755. La Citadelle alors n'aboutissait au port, dans toute sa longueur, que par un talus, l'art. 7 de la concession permit à l'acquéreur de construire des quais, depuis le bassin royal jusques à la chaîne du chenal, afin de faciliter l'embar-

(1) Mémoires, etc. IX, 328, 337, 351, 397, 398, X, 164.

(2) L'acte de vente de la Citadelle de Dunkerque à M. Tugghe, y dénommé l'un des principaux négociants de cette ville, est daté du 28 février 1754, signé du roi et plus bas de Voyer-d'Argenson. Enregistré au greffe de l'amirauté de Dunkerque le 22 avril 1754, il fut enregistré au Conseil provincial d'Artois, à Arras, le 3 mars 1755. Puis au greffe du bureau des finances et domaines de la généralité de Lille le 2 mai 1755. Enfin, transcrit sur le registre des édits n° 7. La quittance de 100,000 livres qui en fut donnée, se retrouve au registre rouge de la ville et territoire de Dunkerque, n° 8, f° 11, v°.

quement des marchandises. Cet immense travail était accompli en août 1759 Dès le mois de juin 1754, en vertu de son titre, M. Tugghe avait ouvert une porte à l'extrémité de la rue de Bergues, pour établir la communication de la ville avec la citadelle, par la digue qu'il était tenu de construire avec ponts de passage entre le chenal et l'arrière-port. C'est aujourd'hui une voie acquise à la circulation publique.

XXXV.

M. Tugghe, entrepreneur des travaux du port.

Depuis le mois de mai 1755, les événements politiques en Allemagne et en Amérique menaçaient de changer la face des affaires européennes. Le vent soufflait partout à la guerre, qui n'éclata pourtant qu'en juin 1756. Le maréchal de Belle-Isle vint à Dunkerque le 5 juillet, et dit aux membres de la chambre de commerce assemblés : « Messieurs, j'apporte l'ordre du roi qu'on mette votre port en état de recevoir des frégates de 50 canons, avec la ferme résolution de ne le démolir jamais » (1). Hélas ! le traité de 1763 devait démentir ces promesses royales !

En août suivant, M. Tugghe s'était associé pour l'exécution de ces travaux avec MM. Goossens de Paris, et la nouvelle écluse de Bergues, construite par eux, avait été solennellement ouverte le 31 décembre 1757, en présence de la chambre de commerce (2).

La pénurie de fonds du trésor royal avait souvent entravé M. Tugghe dans la continuation de ses entreprises. Il dut faire de fréquents voyages à Paris pour solliciter les fonds nécessaires au paiement des ouvrages déjà exécutés, et à la continuation de ceux qui restaient à par-

(1) Charles-L.-A. Fouquet, duc de Belle-Isle, né en 1684, mort en 1761, était petit-fils du surintendant Fouquet; nommé maréchal en 1740, il fut appelé, en 1757, au ministère de la guerre. — (Bouillet. Dictionnaire d'histoire. — Journal et mémoires du marquis d'Argenson. Année 1756. Tome IX.)

(2) Mémoires, etc. IX, 316,319, 342.

faire (1). Heureusement, les officiers de la chambre de commerce le secondaient avec zèle. En juillet 1757, ils lui avaient fait une première avance de 20,000 livres, sur la promesse que lui avait donnée le contrôleur général des finances d'un prochain remboursement; et bientôt, en octobre suivant, ils furent amenés à emprunter sur leur crédit personnel une somme de 600,000 livres, pour l'accélération des travaux de la défense du port, en vue surtout de la guerre maritime que faisaient présager les formidables armements des Anglais, et leurs menaces d'attaque sur les côtes de Flandre (2).

Le 30 juin 1758, M. Tugghe arrivait de Paris où, après six semaines de sollicitations, il avait obtenu quelques sommes, au moyen desquelles il put continuer, dès le mois de juillet, la maçonnerie du bassin de la Marine, ainsi que de l'écluse par laquelle il communique au port. Il fallut faire marcher tous les moulins à eau, afin de l'assécher des eaux qui s'y étaient amassées dans le dernier hiver (3). Le prince de Croy, de son côté, pressait les travaux du port. Il ordonnait de grandes chasses, pour faire disparaître le banc qui barrait l'entrée du chenal, et faisait creuser le port sans interruption à main d'homme (4).

XXXVI.

M. Tugghe, entrepreneur de constructions navales.

Associé à MM. Dominique Morel et Boileux, M. Tugghe passait marché, le 1er juin 1759, avec M. Begon, intendant de justice, police, finances et fortifications de la marine en Flandre et Picardie, en résidence à Dunkerque, pour la construction, en vue d'une descente projetée en Angleterre, de 50 bateaux plats, ne tirant chargés pas plus de cinq pieds d'eau, et destinés à embarquer 300

(1) Notes de M. H. Verbeke.

(2) Mémoires, etc. IX, 316, 318.

(3) Notes de M. Verbeke.

(4) Mémoires, etc. IX, 329.

fantassins, ou 60 cavaliers avec leurs chevaux ; et en plus de deux bâtiments nommés prames, sorte de navires à plates varangues de 130 à 140 pieds de quille sur 40 de bau, et portant 20 canons de 36 et 4 mortiers, pour servir de batteries flottantes au cas que les Anglais vinssent bombarder la ville. Le 15 septembre, M. Tugghe s'engageait encore à la construction de deux chaloupes canonnières (1).

Les bateaux plats et les prames devaient être livrés pour le 1er septembre, et M. Tugghe, sans pouvoir se promettre une telle rapidité d'exécution, s'y employa pourtant de toute son énergie. Il fit lancer à l'eau le 24 juillet l'un des bateaux plats tout goudronné et calfaté ; et le 26 octobre, lorsque M. d'Aubigny, chef d'escadre, vint inspecter ces constructions, M. Tugghe pût lui présenter 43 bateaux tout lancés, les autres à peu près achevés (2).

Le 31 octobre on fit dans le bassin des essais d'embarquement de troupes sur les bateaux plats qui réussirent parfaitement. Tous les esprits étaient à la guerre, on ne parlait que d'aller conquérir l'Angleterre, et malgré le mauvais état des affaires, les travaux du port se continuèrent sans autre interruption que celles causées par les grandes pluies d'automne. Pendant ce temps aussi les deux prames furent mises sur les chantiers (3).

XXXVII.

Lettre d'État ou de répit.

Vers la fin de l'année cependant, les appréhensions de la guerre amenèrent une telle pénurie d'argent chez tous les négociants et banquiers des ports que le crédit de M. Tugghe en fut fortement ébranlé. Il se vit forcé d'aller de nouveau à Paris, solliciter du ministre le paiement des sommes considérables qui lui étaient dues par le Trésor pour ses entreprises, afin d'être à même de faire de son côté

(1) Notes de M. Verbeke.

(2) Idem.

(3) Idem.

honneur aux engagements qu'il avait souscrits sur la place de Dunkerque, dans l'intérêt évident de l'État (1).

Le 26 novembre, on apprit à Dunkerque que le ministre avait donné à M. Tugghe des lettres d'État ou de répit, par lesquelles S. M. défendait à tout créancier et livrancier de poursuivre le sieur Tugghe pour raison de leurs créances.

M. le prince de Croy, prévoyant ce qui devait arriver, avait aussi hâté son départ pour Paris. Le sursis accordé au sieur Tugghe mit bien des personnes dans l'embarras, surtout ceux qui avaient fait des livraisons de bois, fer, goudron, toile à voiles et autres matériaux nécessaires à la construction et à l'équipement des bateaux plats et des prames, dont M Tugghe était l'entrepreneur.

En outre, plusieurs de nos négociants lui avaient avancé des sommes considérables sur ses billets ; d'autres avaient pris de ses effets tirés sur le sieur Goossens, à Paris, auquel M. le maréchal de Belle-Isle avait fait de même expédier des lettres d'État. Enfin, les embarras du Trésor se firent sentir jusqu'au plus bas de l'échelle des petits livranciers (2).

M. Tugghe était toujours à Paris avec sa famille sans pouvoir obtenir du ministre les fonds nécessaires pour payer les ouvrages, il vint un ordre de la Cour, le 26 janvier 1760, de cesser tous les travaux de construction des prames et des bateaux plats (1).

XXXVIII.

Préliminaires de paix.

Dans le dévouement qu'il portait à sa ville natale, M. Tugghe informait la chambre de commerce de tout ce qu'il apprenait à Paris sur les événements du jour.

(1) Mémoires, etc., IX 339.

(2) Notes Verbeke.

(3) Idem.

« Il est grandement question de paix à Paris, disait-il, et je ne crois pas pouvoir passer sous silence, que selon ce qu'on dit des conditions préliminaires, Dunkerque sera encore une fois sacrifié. C'est le bruit public; rien cependant ne transpire chez les ministres. A tous événements, il serait à propos que vous ayez quelqu'un ici, surveillant tout ce qui peut s'y traiter, sur les intérêts de la ville et du commerce » (1).

Entre-temps, le prince de Croy ne cessait pas de s'employer activement. Il finit par convaincre le contrôleur général de la grande importance du port de Dunkerque, et obtint de M. Silhouette des fonds qui, vu la situation toujours embarrassée du Trésor (2), ne laissaient pas que d'être assez considérables.

XXXIX.

Reprise des travaux du port.

M. Tugghe étant revenu à Dunkerque le 25 avril 1760, fit reprendre les travaux de construction des deux prames. A cet effet, il fit venir quelques ouvriers du Boulonnais, même du Hâvre et de Dieppe. La main d'œuvre et les loyers n'y étant pas aussi chers qu'à Dunkerque, ces étrangers travaillèrent à un moindre salaire que les charpentiers flamands qui exigeaient 35 sous par jour. Ceux-ci finirent par entendre raison et le prix des journées s'égalisa (3).

M. Tugghe avait aussi l'ordre de pousser le plus activement possible les travaux de la défense et de l'amélioration du port. On haussa et on palissada toute la partie des lignes qui entourent la citadelle, depuis le port jusqu'au canal de Mardick. On fit une réparation considérable à l'avant-radier de l'écluse de Bergues, qu'il fallut reprendre en sous-œuvre, car la force des eaux l'avait miné de 8 à 10 pieds de profondeur, faute d'avoir fait une

(1) Mémoires, etc., IX. 340.
(2) Mémoires, etc., IX. 330.
(3) Notes Verbeke.

maçonnerie assez solide et assez étendue, lors de la reconstruction de cette écluse.

Dans la grande hâte que l'on mit à ces travaux,—qui furent achevés en septembre 1760,—au lieu d'enlever à la brouette le bâtardeau qui avait été établi afin de piloter et maçonner à sec, on se contenta d'y faire une petite coupure au milieu, laissant aux eaux de l'écluse à faire le reste. En effet la force des eaux s'ouvrit bientôt un passage au travers du bâtardeau, qui disparût peu à peu. Mais, les sables que les eaux charriaient devaient prendre leur gîte quelque part, et les accores du chenal, que le prince de Croy avait débarrassées, s'accrurent de nouveau, et il se forma aussi au bout des jetées un nouveau banc du côté de l'Est.

Ni MM. Lebeuf et Defretière (1), ni les autres ingénieurs n'avaient prévu ces nouveaux obstacles, qui occasionnèrent ensuite de très grandes dépenses (2).

XL.

Reprise des constructions navales. — Paix de 1763.

Les constructions navales que M. Tugghe s'était engagé à fournir à l'État, par son traité du 1er juin 1759, se poursuivaient également, et le 24 septembre 1760, il faisait procéder au lancement de l'une des deux prames qu'il devait livrer. Ce fut, comme toujours, un spectacle pour la population; on y vint des pays d'alentour, et M. de Caumartin, intendant de Flandre et d'Artois, qui était à Cassel, arriva exprès à Dunkerque, avec Mme l'intendante et sa famille, pour être spectateur de cette curieuse opération (3).

Le cabinet de Versailles, enchevêtré dans des embarras inextricables, dans des difficultés politiques et financières,

(1) M. P. Defretière, conseiller pensionnaire de la ville, inspecteur des ouvrages (Calendrier de Flandre pour 1760).

(2) Notes de M. Verbeke.

(3) Idem.

se résolut, au mois de mars 1761, à ouvrir des négociations pour la paix avec l'Angleterre, et dès les premières conférences de lord Stanley avec le duc de Choiseul, le sacrifice du port de Dunkerque fut arrêté, dans les termes de destruction où l'avait posé le traité d'Utrecht de 1713. A l'instant, tous les travaux et armements furent abandonnés, et le funeste traité du 10 février 1763 vint mettre le comble à la consternation des Dunkerquois, en instituant une surveillance anglaise au maintien de l'état de ruine de la ville et du port.

XLI.

Famille de M. P.-F. Tugghe.

Pierre-François Tugghe, avons nous dit, avait eu deux filles et un fils.

Marie-Geneviève Tugghe, née en 1738, fut mariée à Jean-Baptiste-Pierre Desticker. Ils eurent trois enfants.

Isabelle-Jeanne Tugghe, née en 1739, épousa M. Perville-Salles (1). Ils eurent sept enfants, deux fils et cinq filles. L'une d'elles, Isabelle-Adélaïde-Hippolyte, épousa M. Jean-Marie-Joseph Emmery, chef de l'importante maison Emmery et Vanhée, à laquelle celle qui fut depuis l'impératrice Joséphine dut un jour d'utiles services. M. Emmery fut plus tard successivement membre de la première Assemblée législative (2), colonel à la création de la garde nationale, maire de Dunkerque et le premier maire décoré de la main de l'Empereur au camp de Boulogne, puis membre du Corps législatif (3). M. Perville-Salles, son beau-père, eut la jambe cassée le 6 janvier 1762, comme il revenait chez lui le soir, sa voiture ayant été renversée contre une borne dans l'obscurité (4).

(1) Riche négociant de Dunkerque.

(2) Esquisse sur les élections de Dunkerque, par A. Dasenbergh. 1860. In-8°, p. 19 à 25.

(3) Biographie dunkerquoise 1827. In-32, p. 45.—Voʳ Derode. Histoire de Dunkerque. P. 426 et 427.

(4) Notes de M. Verbeke.

Jean-Pierre Tugghe, né le 21 mai 1741, fils de M. Pierre-François Tugghe, qualifié négociant et échevin de Dunkerque, se maria le 11 novembre 1765 avec Mademoiselle Marie-Françoise Taverne, née le 20 juillet 1745, fille du subdélégué de l'intendance de Flandre à Dunkerque (1) et de Marie-Françoise Doncquer. Nous croyons que c'est M. Jean-Pierre Tugghe qui, de 1782 à 1788, est mentionné demeurant rue de Soubise, contrôleur au bureau des assises, pour les droits d'octroi de la ville (2).

XLII.

Ici, nous côtoyons la grande révolution française, qui vint changer radicalement les délimitations séculaires et l'antique organisation des communes, aussi bien que les attributions des magistrats municipaux parallèlement, c'est de cette époque, que nous voyons disparaître toute trace des anciennes familles échevinales. De même que bien d'autres noms historiques, celui des Tugghe s'efface dans les fonctions publiques de la cité; et en même temps, il semble qu'il se soit éteint, dans le pays. En effet, tout ce que nous avons appris indirectement, c'est que les membres restants de cette si honorable famille se sont dispersés au loin, célibataires ou sans postérité.

Nous éprouvons ainsi le regret de répéter, en terminant, ce que nous disions au début de notre récit : que les anciennes institutions échevinales et provinciales n'existent plus de nos jours, et que les noms qui en réflétèrent l'honorabilité durant les derniers siècles, sont au-

(1) Nicolas-Bernard-Pierre Taverne, écuyer, seigneur de Nieppe, de l'Ypréau, de Vieille-Église, etc., conseiller secrétaire du roi, bourgmestre de Dunkerque en 1762-63. Il portait, suivant les *ex libris* de sa bibliothèque : écartelé aux 1 et 4 d'argent, à une ancre de sable; aux 2 et 3, d'or à cinq trèfles de sinople posés 2. 1. 2. qui sont les armes enregistrées à l'armorial, pour son parent Nicolas Taverne, bourgeois et marchand de Dunkerque. (Borel d'Hauterive. P. 64, n° 98).

(2) Calendrier général de Flandre pour 1783.—Almanach du commerce de Lille, Douai et Dunkerque pour 1788.

jourd'hui disparus et presque oubliés dans la cité, à l'illustration de laquelle ils ont si glorieusement coopéré. Ils ont eu, en quelque sorte, tout comme les dynasties royales, leurs périodes d'apparition, de maturité et de déclin. La providence semble ainsi nous affirmer, sans cesse et partout, ses enseignements sévères sur la fragilité des gloires et des espérances de ce monde.

HISTOIRE & PHILOSOPHIE DE L'ART

(SUITE),

Par M. L'HÔTE, membre honoraire.

DU SENTIMENT CRITIQUE DANS LES ARTS.

La critique d'art est, comme la poésie, primesautière et absolue, parce qu'elle naît d'une inspiration, d'un sentiment. On n'est bien jugé que par ses pairs, pour les vers comme pour la sculpture et la peinture. Mais doit-on entendre par là que les rimeurs seuls sont capables de juger les poètes, de même que les peintres et les sculpteurs ne peuvent être légitiment appréciés que par ceux qui manient la brosse ou le ciseau? Loin de là: nous pensons que les artistes trouvent de meilleurs juges parmi les hommes littéraires que parmi les gens de leur métier. Chez l'écrivain, en effet, outre la possession du savoir et l'habitude de la forme, outre le style et le rhythme,—pas de parti pris;—il émet son jugement d'après ses impressions et sa conscience, tandis que chez l'homme de métier, c'est le plus souvent la passion, c'est la tendance de procédé ou d'école qui dominent et dirigent la critique. Que les artistes cessent donc de s'élever contre leurs Aristarques littéraires et de les répudier par ces paroles sans bon sens comme sans justice: « ils ne sont pas connaisseurs. » — Sans doute, s'il ne s'agissait en pareille matière que d'analyser le procédé, de déterminer la valeur matérielle de l'œuvre, la fermeté du pinceau, le coup de main de l'ouvrier, sa méthode plus ou moins simple ou compliquée de gâcher la pâte, de broyer l'ocre, le lapis et la terre de Sienne, on pourrait s'en tenir aux spécialités et prier messieurs tels et tels de quitter l'équerre ou la brosse pour prendre la plume. Mais les arts ne vivent pas seulement de marbre et de couleur; ils se nourrissent aussi d'idées, de pensées, de combinaisons

frappantes, ingénieuses, naturelles ou dramatiques. Pour bien analyser et apprécier ces éléments divers, il faut avant tout des hommes de goût, d'imagination et de sentiment : or, ce sont ces hommes là seuls qui peuvent faire faire un pas à l'art, parce qu'ils lui indiquent ses défauts et ses mauvaises tendances. Eux seuls peuvent le corriger, lui démasquer ses voies, lui dévoiler le plus riche filon de ses trésors et de ses délicatesses, lui montrer son véritable avenir. C'est surtout l'observation de la convenance qui constitue la justesse du sens artiste, l'équilibre intellectuel dans une composition, et il faut le dire, ce manque de convenance, si commun depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, a souvent appelé le sentiment critique à s'exercer et à développer ses jugements dans de sévères considérants. Que de sculpteurs, par exemple, ont la prétention de vouloir animer leurs sujets—qui doivent rester calmes et n'être puissants que par la pure beauté des formes de passions et de mouvements qui n'appartiennent qu'à la peinture !

Dirons-nous encore avec Winckelmann que le Laocoon offre un des plus parfaits modèles de l'art grec, et qu'Agésandre est supérieur à Phidias ?

Le mot de ce mercier qui s'écriait naïvement devant le Laocoon : « Ce monsieur paraît avoir beaucoup de désagré- » ment avec ses anguilles ! » Ce mot montre mieux que toutes les critiques, jusqu'à quel point, par l'exagération des poses et de l'effet que l'auteur a voulu produire, ce groupe est près du mauvais goût, jusqu'à quel point, en un mot, l'œuvre manque de convenance. Parmi les ouvrages modernes, le Philopœmen de David nous a toujours semblé mériter le même reproche. Ce guerrier s'efforçant d'arracher un javelot de sa cuisse transpercée, nous paraît, en sculpture, voisin du ridicule.—Cette tête coiffée d'un casque, seul vêtement qui accompagne la nudité du héros, ne prête pas moins au sourire. Il en est de même du *Léonidas* de David-l'ancien, — et d'*Énée racontant ses aventures à Didon* de Paulin Guérin. — Un casque pour toute draperie ! — C'est là une beauté de con-

vention, grotesque assurément, et qui ne sied pas mieux aux héros de l'antiquité, que le colback n'irait à un grenadier de la garde, s'il prenait fantaisie à un sculpteur moderne de représenter tout nu dans un jardin ou une galerie quelque héros de Magenta ou de Solférino. Le *soldat de Marathon*, au contraire, est en tout admirable parce que sa pose, languissante et naturelle, se combine harmonieusement avec le motif qui détermine sa mort, parce que le sujet nu éveille aussitôt dans l'âme un sentiment de compassion et de sympathie qui éteint le sentiment critique.— Ici le personnage perdrait évidemment s'il était vêtu ou accompagné d'un accessoire quelconque.

Toute inconvenance plastique, toute exagération d'effet en sculpture prête donc le flanc à la critique; elle appelle le reproche et non l'approbation; elle court à l'encontre du but qu'elle se propose d'atteindre; elle le détruit en quelque sorte en le dépassant. Les efforts convulsifs de la nature, les développements du drame, les frémissements de la passion humaine, n'appartiennent qu'à la peinture. La sculpture doit se garder d'envahir un domaine où elle se trouve mal à l'aise. La simplicité est déjà pour elle une qualité. Pudique comme la jeunesse, la sculpture emprunte à la seule nature sa magie et sa beauté.

La sculpture est avant tout un art d'imitation : — c'est le réalisme pur, éclairé d'en haut par l'idéal : — c'est Ève se montrant à l'homme avant le péché. La peinture, elle, est libre d'entrer dans toutes les avenues qui conduisent au temple, de se mêler aux hommes et aux choses de tous les temps, de tous les lieux, de tous les rangs. Aussi est-ce dans les ouvrages de littérature et d'histoire qu'elle puise et choisit à son gré ses sujets. C'est là que les grands peintres vont chercher les plus sérieux motifs de leurs inspirations. Il y a donc intérêt véritable pour les artistes à écouter et à faire leur profit des observations et des jugements portés par les écrivains. D'ailleurs, est-il beaucoup d'artistes qui aient fait du style une étude assez approfondie pour écrire? En seraient-ils plus avancés au point de vue de leur art? Nous ne le pensons pas. Il est

plus rationnel et plus utile que les architectes, les statuaires et les peintres, sachent manier le compas, le ciseau et la palette plutôt que la plume. Nous sommes néanmoins les premiers à constater le mérite qu'ont acquis, comme écrivains ex-professo, quelques artistes de l'école dite romantique. Il en est parmi eux certains qui ont produit des pages de critiques remarquables, et qui ont fait preuve de souplesse et d'élévation dans cette partie de leur talent. — Delacroix, Lehmann, Laviron, ont publié dans les Revues des articles qui valaient des leçons d'esthétique faites en plein collége de France ou en Sorbonne; mais ce sont là de rares exceptions. Au demeurant,—l'éloquence incisive et philosophique de M. Beulé en est un témoignage—rien ne vaut pour les artistes l'appréciation d'un lettré érudit et penseur, dont les études et les méditations ont été long-temps dirigées vers l'histoire de l'art et qui en comprend la haute signification, d'un lettré nourri de plastique grecque, de dessin archaïque et de couleur étrusque, aussi bien que de toutes les saveurs et de toutes les fantaisies des écoles modernes — d'un docte qui rêve avec Platon et discute avec Praxitèle sous le péristyle du temple de Delphes, avant d'aborder sous le portique de la Pinacothèque, Henri Heine, Schlégel et Cornélius.—Est-il, par exemple, de meilleures autorités en pareille matière que les écrivains de la pléïade qui succéda au cénacle de 1830? Qui a répandu plus de vie, de lumière et d'encouragement sur les œuvres des artistes modernes que MM. Théophile Gautier, Arsène Houssaye, Saint-Victor, Thoré, Clément de Ris, Coligny, Mantz, Esquiros? — Personne dans le monde des arts n'a oublié ces charmants salons sortis de la plume qui écrivit *Albertus* et *Fortunio*, de celle à qui l'on doit *Mademoiselle de La Vallière*, *le Roi Voltaire* et *le Quarante-et-unième fauteuil*. Loin donc de proscrire les gens de lettres comme critiques d'art, loin de les craindre ou de les récuser, il devient nécessaire que le rapprochement s'opère de plus en plus entre la plume et la palette. Il importe à la bonne direction comme à la gloire des artistes qu'ils fassent bon ménage avec les écrivains. Et d'abord, qui peut fonder la

réputation des sculpteurs et des peintres, si ce n'est le journaliste, — le critique? — Livrés à eux-mêmes — sans boussole et sans criterium—sans conseil, sans trompettes et sans thuriféraires, la plupart d'entre eux,—si réel que fût leur talent,—(nous ne parlons pas du génie qui a des ailes en naissant et qui vole de lui-même,) — la plupart des artistes resteraient dans l'ombre si l'on ne parlait pas d'eux. La critique est le rayon éclatant ou pâli, vert ou jaune, qui, en passant sur leurs œuvres, les fait sortir de l'obscurité. C'est le nouvelliste—le poète hardi—l'écrivain original, qui font valoir la statue ou le tableau, qui placent l'auteur sur le pavois et signalent son ouvrage à l'attention de la foule. Les plus belles compositions resteraient souvent ignorées et inadmirées dans nos temples, sans la cloche d'airain retentissant qui appelle et convoque les fidèles.

Les écrivains seuls sont aptes à constater ce qu'il y a de noble, d'inspiré, de véritablement grand dans les efforts contenus des artistes vers la souveraine beauté, vers la souveraine perfection. Il n'y a qu'eux pour leur montrer, — à travers les caprices d'une indépendance qui semble de nos jours se jouer dans le chaos,—la route sûre, le but suprême de l'art.

Une conception nouvelle d'un intérêt véritable pour l'ensemble de l'œuvre sociale vient-elle à se produire, les critiques s'en saisissent, la discutent, la signalent, et aussitôt mille compositions d'architecture, de peinture, de statuaire, de céramique, d'art industriel, sont attirées et subissent l'influence de cette composition supérieure. La mode s'en empare; le goût la transforme et l'applique. C'est la monnaie de la pièce d'or qui s'échange et circule; — mais cette monnaie est elle-même une richesse, et sa vulgarisation devient pour tout le monde un bienfait. Les écrivains, en un mot, ont mission de ramener les artistes, que l'imagination et la fantaisie égarent souvent dans les labyrinthes de l'individualisme, au sentiment général, au besoin qu'éprouve la société de se nourrir de productions conformes au bon goût, de spectacles où ses meilleurs

instincts, ses tendances les plus saines, ses passions les plus honnêtes, ses aspirations les plus généreuses, puissent trouver leur aliment et leur complète satisfaction.— Car enfin, qu'est-ce que l'artiste digne de ce nom, si ce n'est un homme doué de puissance, réunissant dans son intellect toutes les conditions nécessaires à la manifestation éclatante d'une pensée supérieure, faisant intervenir dans ses œuvres l'emploi des facultés les plus chaleureuses et les plus intimes de l'âme? Parfois la sensibilité,—souvent l'esprit, — toujours les convenances et l'inspiration.

Sans agir précisément dans un but d'intérêt immédiat et usuel, celui-là est vraiment créateur qui, en traduisant les impressions de son cœur, en racontant sa vie, ses douleurs ou ses joies, nous entraîne, nous captive, associe forcément notre sympathie ou notre admiration à la vie répandue dans ses ouvrages. Traduire son cœur, c'est exprimer le sentiment de la foule; c'est toucher la corde résonnante du succès. — Ces vérités sont communes aux arts et aux lettres. Ainsi, sous quelque point de vue qu'on envisage les manifestations de la pensée de l'homme — créer, composer, écrire, peindre, sculpter, chanter, bâtir, — ce sont là autant d'expressions différentes, mais définies, autant de représentations permanentes, mais idéalisées, transfigurées, d'un état humain ou social, antérieur ou actuel, qui ne peut se produire, s'affirmer et se perfectionner que par le sentiment critique. Il faut que ces modes divers d'expressions répondent à des croyances générales, — à des instincts éternels, ou à des émotions passagères. Mais pour se fixer, prendre un corps et vivre, chacun de ces modes de l'art a besoin d'être annoncé et soutenu par l'écrivain.—L'écrivain porte en avant le flambeau destiné à éclairer la marche de l'artiste, de ce roi souvent ingrat, de cet Aladin dédaigneux qui pourrait mourir ignoré sans la lampe merveilleuse que la critique, à l'œil sagace, fait briller devant lui.

Quels que soient les obstacles qui s'opposent à l'enfantement des œuvres suprêmes de la pensée, dans les arts comme dans les lettres, ces œuvres sont le souci et la

nécessité des temps. Elles paraissent à leur moment ; elles éclosent à l'heure prédestinée et fatale. — « Aristophane » et la ciguë n'ont pas vaincu le philosophe athénien ; » les rigueurs ou les indifférences du siècle ne retarderont pas d'une seconde l'accomplissement des destinées qui doivent révéler avec éclat l'artiste. Mais il faut que les teneurs de palette comme les teneurs de plume sachent entendre la critique. Ce sont les penseurs et les philosophes qui envisagent froidement et sagement le mouvement intellectuel de l'époque. Ce sont eux qui réfléchissent pendant que les artistes travaillent, qui méditent pendant qu'ils s'amusent, qui prennent à cœur leur gloire pendant qu'ils la dépensent follement et qu'ils la perdent. Cette gloire, cette illustration de l'artiste, n'est pas moins chère à l'écrivain que la sienne propre ; il l'estime à l'égal de la grandeur et de la pérennité de l'art. Donc, que le faisceau se groupe et se concentre dans chaque province, dans chaque cité, dans chaque école, dans chaque genre. Que des conférences, des cours, des leçons s'instituent dans nos grandes villes pour y traiter à fond, pour y développer en théorie comme en pratique, les sujets les plus conformes à la nature de chaque zône intellectuelle et artistique.

Décentralisons notre esprit gaulois, pour la plus grande perfection, pour le plus grand honneur et le plus grand rayonnement de l'esprit français. Les flots de la pensée semblent se soulever aux quatre coins de notre horizon national. Les vapeurs se dissipent sur la mer tempétueuse de la politique et des affaires. Le soleil veut luire pour tout le monde. Il faut que chacun sente, espère et jouisse. Il faut que chacun vive de sa vie naturelle, bienveillante et forte. Le génie du Nord ne ressemble pas à celui du Midi. L'Orient inspire à l'homme d'autres conceptions que l'Occident. Ainsi, que chacun se range sous son drapeau de prédilection ; que chacun y inscrive même cet axiôme d'atelier : « On fait dans sa nature ; » mais que personne n'oublie que si la nature est partout grande, variée, sublime, c'est parce qu'elle est harmonieuse. Or, l'harmonie dans les arts, c'est par-dessus tout la conve-

nance et le goût. Le critique est appelé à exercer sur toute composition intellectuelle l'action du moraliste, sinon de l'instituteur de métier, du maître. — Mais on sait que le moraliste ne parvient pas toujours à convaincre et à corriger ceux à qui s'adressent ses leçons. S'il ne réussit pas à convertir l'homme vicieux ou égaré, du moins peut-il le forcer à convenir de l'excellence de sa morale.—Tel est le but que poursuit la critique dans les arts. Elle n'a d'autre prétention que d'être un guide désintéressé, par cela même sûr, un censeur utile dans sa franchise, un causeur qui discute et ramène les questions à leur véritable point de vue, une torche qui projette la lumière dans la nuit du doute, sur les incertitudes d'une carrière souvent dévoyée et découragée. L'esprit humain ne poursuit pas toujours de lui-même une marche ascendante. Les événements sont là qui, s'ils lui servent souvent de stimulant, lui opposent parfois des obstacles et des temps d'arrêt. La critique discerne et signale à l'artiste les éléments, les écueils, les rémoras. Elle lui montre ce qu'il faut éviter, élaguer ou choisir.

Elle bat le tambour en avant de la cohorte, pour animer et diriger les soldats enrôlés sous la poétique bannière.

Dans l'état actuel de la civilisation et du gouvernement des nations, on ne saurait nier que ce soit l'État qui, disposant des ressources matérielles par ses budgets et des ressources intellectuelles par ses chaires et ses professeurs, doive prendre tout d'abord la direction des beaux-arts.— Dans l'ensemble de ses constructions, de ses monuments civils, religieux, militaires, son savoir, ses tendances et son goût doivent dominer. — C'est à lui qu'il appartient d'indiquer le premier aux écrivains, aux critiques, l'esprit dans lequel il entend que soient conçus leurs travaux d'encouragement ou de redressement dans le domaine des arts; c'est à lui de leur tenir compte de leur concours et de leurs efforts dans cette œuvre si délicate de dévouement et de moralisation esthétique. Ne sont-ce pas, en effet, les critiques, les écrivains qui, amenant toutes les

volontés intelligentes à se concevoir elles-mêmes dans la partie et dans le tout, introduisent la discipline, l'ordre et l'harmonie dans le bataillon sacré de l'art?

C'est par la critique que la liberté est mieux comprise et mieux pratiquée. C'est par elle que sont réglés ses caprices, corrigés ses excès, refoulées ses oppressions. Car, — ne nous y trompons pas, — la liberté comme le pouvoir absolu a son despotisme. Les arts ne peuvent que s'étendre et s'agrandir dans une atmosphère libre; mais ils peuvent aussi s'y atrophier et s'y corrompre, quand aucune voix n'est là pour prévenir et modérer, pour solliciter et conduire leur généreux emportement.

Le moment semble arrivé où un déploiement de nouvelles forces devra répondre à de nouveaux besoins. La décadence des arts n'est peut-être pas aussi évidente que l'affirment certains esprits chagrins. — Ils ne sont point en dépérissement, Dieu merci! mais en travail. A l'indifférence ou au goût oblitéré du public, a succédé depuis quelque temps déjà, dans les hautes classes comme dans les rangs de la bourgeoisie opulente, un penchant éclairé pour les belles œuvres. Plus bas, on remarque également une tendance marquée vers la collection et le bimbelotisme artistique.—Les ateliers, d'autre part, regorgent d'élèves; les musés sont envahis par les copistes; les écoles foisonnent d'adeptes. Nos salles de vente accusent tous les jours ce mouvement ascensionnel qui emporte les classes pensantes vers des instincts délicats et des aspirations distinguées. La passion des tableaux, des marbres, des bronzes, de la céramique, de la médaillerie, témoigne du réveil intellectuel de l'esprit français de, son retour aux choses de la curiosité pacifique. Mais l'épanouissement complet est attendu, et il n'aura lieu que quand le milieu favorable sera formé. Pour que l'œuf s'entr'ouvre et que l'aile de l'oiseau se développe, il faut que le nid soit mathématiquement cylindrique et cotonneux. Pour que la plante donne toutes ses efflorescences, il faut que le terrain soit bien cultivé et bien préparé. De même l'art, ce suprême épanouissement de l'état social, a besoin d'un centre bien

organisé, calme et en plein repos, pour pousser ses rameaux, ses fleurs et sa verdure, pour produire ses manifestations, ses effets les plus sûrs et les plus magnifiques. Cet épanouissement n'est point tant retardé peut-être par le défaut d'inspirations, par le silence ou l'éloignement des voix autorisées qui entretenaient autrefois la chaleur et la vie au cœur des artistes, que par certains obstacles d'un ordre secondaire qui compriment l'essor général, derniers vestiges d'institutions ou de réglementations usées et vieillies. Comme la presse, comme la tribune, l'art a besoin d'une liberté étendue, mais contenue par la critique. Comme les nations, les beaux-arts resplendissent de l'héritage d'un passé glorieux, quand ils ont surtout pour espoir et pour avenir une destinée plus belle encore. Il faut que le génie particulier de chaque peuple se fasse jour et s'épanche. Il peut, nous l'avons dit, rencontrer dans sa marche la plus triomphale des empêchements mesquins, subir des temps d'arrêt inopportuns ou injustes; ses modes d'expressions peuvent se ralentir, faiblir même, comme les plus beaux accords dans un opéra mal exécuté.—Mais pour le génie humain, dans le grand concert de la création les temps d'arrêt ne sont que des points d'orgue : il reprend sans cesse sa mélodie pour conduire l'orchestre au final, au but souverain qui est de laisser à jamais ses admirateurs sous l'empire de la poésie, de l'éloquence et de la beauté.

DE L'IDÉAL AU POINT DE VUE MODERNE.

Au moment où semble s'agiter plus vive que jamais la question d'art, il y a tout d'abord à dire ceci : c'est que l'idéal ancien fut une lueur éthérée, une imagination, une convention morale ou religieuse, tandis que l'idéal moderne tend au naturalisme pur. Admettons que l'art ne soit qu'une reproduction de la nature ; encore faut-il regarder cette nature à travers une illusion, un prisme, en un mot autrement qu'avec les yeux du corps pour la bien voir, pour l'envisager complètement, intimement et sous tous ses aspects Si vous ne voyez pas la nature avec les yeux de l'esprit, de l'imagination et de la poésie, vous ressemblez à ce villageois qui s'écrie à la vue d'un chêne centenaire : oh ! les beaux stères de bois ! alors que le délicat s'extasie en disant : ah ! le bel arbre ! Entre l'idéalisme et le réalisme, voilà toute la distance. Pourtant la nature des choses n'a pas changé. L'art est bien si vous voulez la nature, mais c'est une manière d'être, une face à part de la nature, sous laquelle l'envisagera l'homme plus ou moins supérieurement doué. Tout dépend du point de vue où l'on se place pour regarder l'objet. Le villageois voyait le chêne avec l'œil de la concupiscence et du positivisme ; l'artiste se pénétrait avant tout de l'effet majestueux, du gracieux balancement, de la teinte sombre ou pâlissante de l'arbre qu'il allait représenter, et il s'imprégnait d'idéal à l'aspect de ce chef-d'œuvre de la création, parce que pour lui l'harmonie, l'effet, passaient avant le but commun, avant la destination usuelle et ménagère. Il y aura donc toujours, quels que soient les systèmes, de l'idéal au fond du réalisme, mais cet idéal sera plus ou moins épuré suivant que l'individu impressionné saisira dans les objets le côté splendide et fulgurant ou le côté prosaïque et passif :

« Dans mon entendement c'est moi qui vous fis belle ! »

— a dit le poète.— C'est pour cela que, dans son genre, Teniers est peut-être aussi idéaliste que Raphaël. La poésie des figures de Teniers gît tout entière dans leur représentation réelle, dans leur naturalisme; celles des vierges du peintre d'Urbin gît dans l'idéal de convention, dans l'idéal catholique.

L'idéal ancien naquit tout d'un jet du paganisme, comme l'idéal chrétien naquit des croyances mystiques du moyen-âge. L'art sort d'abord d'une religion. L'idéal antique sortit du Panthéisme. L'idéal catholique eut pour berceau le cloître des couvents et le chœur des cathédrales. L'idéal moderne, lui, n'a pas de croyances. Il vit sans l'inspiration d'une religion quelconque; aucun dieu, si ce n'est le dieu Plutus, ne préside à ses destins. Il s'est formé de lui-même et il est fils de ses œuvres. Il n'obéit pas à une doctrine préconçue, à un ordre d'idées consacré, aux règles d'un rituel dogmatique. Il nait de l'impression immédiate de chaque individu, du choc des idées du jour, du spectacle actuel et comparé des choses de la nature et des choses de la civilisation. L'artiste d'aujourd'hui est son propre pontife. Pour lui l'idéal c'est encore — si vous voulez — « un mélange de beauté et d'amour, » mais de beauté terrestre et d'amour purement humain, purement personnel, dégagé d'antécédents, d'influences antérieures, de parti-pris. Aujourd'hui comme autrefois, plus l'artiste aime et caresse son sujet, plus il l'idéalise, seulement, il est à craindre que l'amour ne devienne pour l'artiste de nos jours le résultat absolu de cette définition plus réaliste qu'idéale et plus bestiale encore que réaliste : « l'amour est le frottement de deux épidermes. » L'idéal moderne nous paraît donc devoir sortir désormais des profondeurs même du réalisme. Il ira jusqu'à diviniser la matière et l'utile. Il retournera vers une sorte de panthéisme rationnel par l'analyse, comme il était arrivé de plein-pied au panthéisme naturel par la jeunesse des impressions et la candeur des croyances. L'idéal mythologique comme l'idéal mystique ont fait leur temps; mais on ne saurait se dissimuler que, si quelque retour est aujourd'hui possible, c'est plutôt vers le premier. Nous y arrivons par

l'absence même de toute croyance artistique, de toute doctrine régularisatrice. Nous pourrons nous en consoler si l'art moderne, marchant sans lisières dans sa liberté et dans ses caprices, en vient à nous donner pour idéal la vérité transfigurée par le mouvement poétique des idées; s'il nous rend la force et la grâce antiques avec des formes neuves, des accidents imprévus et des rhythmes originaux. Par là nous trouverons peut-être les conditions de la beauté telle que la comprenaient, non les Grecs et les Latins, mais les Egyptiens et les Etrusques. Nous ne savons rien créer de nouveau, convenons-en, mais en revanche nous imitons avec succès nos maîtres : nous ne sommes pas des hommes de génie, mais des singes de talent.

Le spiritualisme chrétien, qui tend encore parfois à faire école chez nous, ne peut lui-même échapper aux étreintes du réalisme moderne. Il n'est plus contenu dans la seule donnée religieuse. Il s'allie volontiers aux beautés de l'ordre social, aux inventeurs de la mode. Il abandonne les solitudes et les ruines pour coudoyer les foules civilisées. Il mêle son idée divine aux charmes mondains du jour. Tel est le caractère de nos peintures, religieuses. Elles montrent plus de platonisme que d'ascétisme, plus d'aimable et douce tendresse que de fanatisme rigoriste. Il faut féliciter le grand art d'être de son temps. C'est ainsi qu'à l'époque où il sortit de l'atelier du Pérugin pour voler de ses propres ailes, pour peindre avec son cœur et avec son tempérament, Raphaël mêla une teinte de sensualisme aux trésors de sa palette idéale, et sembla nourrir ses madones d'une ambroisie plus substantielle que celle qui s'était apprêtée jusqu'alors dans les officines célestes. Mais en se faisant plus humain Raphaël n'abandonna pas l'essence divine ; c'est ainsi qu'il atteignit le suprême sommet ; c'est pour cela qu'il passe à bon droit pour avoir fixé le criterium de l'art et posé devant lui, dans le présent et le passé aussi bien que dans l'avenir, les colonnes infranchissables de la beauté et du sentiment, du style et de la couleur. Car il est une limite de goût, de convenance et d'interprétation plastique qu'au-

cune époque ne peut dépasser, quand une fois elle a réussi à l'atteindre, sans perdre aussitôt sa valeur, sans tomber dans l'invraisemblance, la convention froide ou négative, le faux ou le maniéré. Trouver le point délicat et s'y tenir; c'est là le secret des maîtres, quelle que soit d'ailleurs la région dans laquelle voyage la fantaisie de l'artiste.

Il est évident que ce que nous nommons l'idéal n'est autre chose que le caractère d'une impression objective propre à tous les temps, à tous les lieux, à tous les climats; que ce caractère tend à résumer en lui une beauté régulière et souveraine et qu'il a pour but de fixer, de concréter — pour ainsi dire — la pensée de l'homme dans une œuvre parfaite, dans une conception en quelque sorte surnaturelle d'effet, sinon d'essence. Mais chaque époque marque cette tendance, cette faculté de transfiguration d'une manière plus ou moins frappante et sensible, suivant que ses instincts, ses passions et ses goûts sont portés de préférence vers les jouissances de la terre ou vers les espérances du ciel. Les religions — nous l'avons dit — ont exercé de tous temps sur le grand art et l'idéal une influence prépondérante; il ne faut donc pas s'étonner s'il se dégage plus pur des époques de foi que des époques de scepticisme. A ce point de vue, et considéré suivant l'état actuel de nos croyances et de nos mœurs, il ne faut non plus pas s'étonner que, matérialisé par les appétits et le genre de vie du dix-neuvième siècle, l'idéal soit devenu pour nous un parfum s'exhalant du réel, plutôt qu'une image et une apparence, un fruit plutôt qu'une fleur.

Sans qu'elles s'en doutent, les sociétés modernes sont envahies par un nouveau panthéisme qui n'est plus pour elle une religion, un autel, mais un simple ascendant du courant naturel, une effluve de vie et de jouissance purement humaine. Elles retournent en secret au paganisme des impressions par le franchissement de toute barrière, de toute sanction élevée et forte. Le règne des libres amours et des passions indépendantes, ne s'établit-il pas en pleine civilisation chrétienne. — O ineffable pruderie!

O naïve inconséquence! Nous revenons tacitement au culte de la nature, au moment même où nous semblons le plus nous en écarter par notre sujétion au mille et un liens, obstacles et empêchements de notre état civil, formé tout entier de gêne et de convention. Esclaves sur tous les points et bénissant notre esclavage; enchaînés par la raison dans notre prison sociale, nous comprenons que c'est l'art qui nous en délivre. Nous sentons qu'il est seul capable de nous transporter dans les zônes radieuses de la liberté. Aussi ne nous faisons-nous pas faute de tout nous permettre avec la plume, la brosse et l'ébauchoir, quand par aventure nous avons jeté notre bonnet par-dessus les moulins. Jamais pareille contradiction n'exista entre la condition sociale et l'état naturel de l'homme. Nous vivons dans une hypocrisie générale de vertus et de vices avec une singulière aisance — raison et règle étroite à la surface — caprice et désordre au fond. Les arts trahissent de temps à autre cet état moral, cette situation intérieure de la société par un mot vif, par une œuvre hardie exposée dans la pénombre. Mais il en est encore peu qui osent affronter hautement la scène; notre puritanisme étudié se refuserait à regarder la chose en face; nous serions prets à conspirer et à honnir l'audacieux.

Dans cette lutte sourde entre les apparences et les réalités, entre les aspirations morales et les tendances sensuelles, entre la retenue et la passion, l'hésitation et le cynisme, l'art s'atrophie car l'art a besoin d'air, de liberté et de grand jour pour circuler, non-seulement dans son propre domaine, mais dans le domaine des mœurs et des idées du temps, où il faut surtout qu'il puisse se mouvoir et s'exercer librement pour vivre. L'art est dérouté dans le milieu que nous lui faisons pour produire des chefs-d'œuvre. Il n'y trouve plus l'air naturel et sain qu'il respirait dans l'antiquité, chez les peuples franchement panthéistes, ou dans les époques de bonne foi du moyen âge et de la renaissance. Nous avons désappris les sentiments, les émotions et les passions dont il se nourrissait parmi nos aînés, ou plutôt, nous n'en avons plus le courage! Forcé de se faire usuel et commun, de ramper terre

à terre au lieu de s'élever pour nous attirer et nous séduire, nous demandons à l'art de caresser le goût reçu — mauvais goût souvent — et de flatter clandestinement nos erreurs, nos travers et nos fautes. Il se drape toujours à l'antique sur le théâtre, mais il s'habille à la mode du jour dans la coulisse, pour se faire accepter et payer dans des régions où, jadis, la pensée ne lui serait pas venue d'avancer seulement le bout du pied. Redoutable alternative ! Pente fatale et funeste, pour cet auxiliaire de la civilisation dont la mission est avant tout sérieuse !

L'art ne peut que dégénérer et faillir quand un souffle supérieur n'agite plus son atmosphère ; quand il se fait utilitaire et courtisan, esclave et mesquin, au lieu d'être régisseur et maître ; quand il obéit aux inspirations vulgaires, au lieu de changer leur route et de leur commander.

Lorque le soleil n'éclaire plus les sommets, il est couché pour les regards de l'homme. De même le soleil de l'art a disparu pour le statuaire et le peintre, s'ils n'attendent la lumière, l'encouragement et la récompense que de la classe des affranchis. On sait ce que valent en pareille matière les engouements de la foule bourgeoise — qu'il faut bien distinguer des approbations et des gloires populaires. — L'idéal moderne sortira-t-il des limbes où il est encore enfoui, pour se faire jour par un nouvel élan vers le majestueux et le grandiose ? L'humanité s'éloigne-t-elle par goût de ces conceptions gigantesques qui caractérisaient le génie des peuples bibliques, la passion des nations primitives ? Sommes-nous en décadence ou en régénération ? Reviendrons-nous aux magnificences de l'école d'Egine ou aux mollesses de l'école de Versailles ? L'avenir est encore douteux sur ces points. L'homme devenu à lui-même son but, son amour et sa fin, ne semble plus guère aspirer qu'à la glorification de ce qui touche sa personnalité mesquine, de ce qui flatte ses ardeurs égoïstes. Les grandes actions militaires, les hauts faits guerriers, ceux où son orgueil national se trouve plus particulièrement engagé et pour lesquels il conserve encore un reste de respect et d'hommage, ne sont pas même

assez éloquents, assez puissants pour surexciter son cerveau et le forcer à développer dans un ordre nouveau ses facultés créatrices. Il est à craindre que l'art ne puisse plus rien pour glorifier les grandes choses de ce genre, pour immortaliser et batailles et conquêtes, pour célébrer, par exemple, en vers, en marbre et en couleur la cuirasse du *Monitor* et les engins de *Sir Amstrong.* Ne vous semble-t-il pas, en effet, qu'il aspire à de plus doux combats, à des rencontres d'une poésie plus bocagère, à des harmonies où les magnificences de la nature et de la paix occuperont dans le tableau le premier plan ?

« *Et jam summa procul villarum culmina fumant* »

Au milieu des nuages formés par la vapeur des locomotives et par la fumée des chassepots, le moment est peut-être plus propice qu'on ne croit pour revenir aux pipeaux, à la vie rurale et à l'églogue. Le soldat se refait volontiers laboureur. Quand les évènements disent tout haut : *non*—l'art dit *oui* tout bas. Pour nous qui trouvons que les hommes — nous allions dire les dieux — se font depuis assez longtemps la guerre, il nous tarde que l'Olympe soit pacifié et de voir enfin Apollon, escorté des muses, parcourir paisible et radieux les plaines de l'Empyrée.

INFLUENCE DE L'ÉCOLE ESPAGNOLE SUR L'ÉCOLE FRANÇAISE.

Quoique l'on puisse dire, nous sommes, nous autres Français — bien qu'originaux par nature — faciles à nous laisser dominer par les influences étrangères, parce que notre génie essentiellement mobile, avant de se connaître et de s'affirmer est porté à l'imitation et à l'inconstance.

Sans vouloir déprécier la valeur de notre goût délicat pour les arts, il faut avouer que ce goût est moins le résultat d'une nature franchement passionnée pour le beau que l'effet d'un tempérament impressionnable, d'un esprit que la mode et la nouveauté envahissent et dominent sur l'heure. Ce que François Ier disait des femmes peut s'appliquer aussi bien à la partie mâle de notre nation. Aussi les tentatives isolées de quelques hommes supérieurs pour donner à l'art une direction forte n'ont-elles en général abouti qu'à créer une tourbe d'imitateurs plus ou moins serviles, qu'à favoriser notre penchant à refaire avec une affligeante uniformité les œuvres des maîtres dont de soi-disant élèves s'appliquent à retrouver les traces dans la composition, le dessin et la couleur. Comment expliquer pourquoi ces tentatives puissantes, restées pour la plupart enfouies dans l'ombre des ateliers, n'ont pas traîné après elles ces sillons de vive lumière que les grands peintres de l'école italienne reflètent encore autour de leur nom en auréole de gloire? Raphaël, Titien, Léonard de Vinci, nous apparaissent toujours accompagnés d'un brillant cortège d'adeptes dont la célébrité rejaillit sur celle des maîtres et complète leur réputation. Les maîtres de notre époque ont-il eu la faculté de se reproduire ainsi dans leurs élèves! Bien hardi serait celui qui oserait l'affirmer. Nous avons souvent remarqué que, parmi ces élèves, les meilleurs ne ressemblaient à leurs chefs d'école que par l'assimilation de leurs défauts, non de leurs qualités. L'atelier d'Ingres, par exemple, ce peintre

dont la couleur est en opposition flagrante avec le coloris vénitien, a bien produit quelques sujets dont le pinceau semble avoir été, par une exception remarquable, trempé en passant le seuil de l'école à la palette de Véronèse, mais le charme du coloris a été aussitôt tempéré chez eux par l'absence du dessin, par le défaut d'harmonie, le manque de suite et d'ordre dans la composition, dans l'agencement ou l'expression des figures.

Que découvrons-nous donc aujourd'hui de plus réel, de plus saillant dans nos exhibitions modernes de beaux arts, soit publiques, soit particulières? l'imitation du genre et du procédé, l'engouement pour le faire et le savoir-faire de certains talents obscurs prônés par les coteries et éclos au demi-jour d'une première travée. C'est là sans doute, en regard de légitimes bienfaits, le mauvais côté des expositions officielles; elles font le plus grand tort aux élèves et gâtent de bonne heure leurs dispositions sérieuses. Elle détournent les jeunes gens du goût et de l'étude des grands modèles pour les porter vers un art factice, vers une sorte de peinture de convention à laquelle s'est attachée de nos jours la faveur du public. Les succès facilement obtenus au moyen d'un procédé brillant par quelques peintres médiocres durant le cours de l'exhibition, et qui font en deux mois la fortune de ces favoris de la mode, chatouillent en plus d'un endroit, et à l'heure la plus dure de la vie, le cœur du pauvre artiste qui grelotte dans son grenier, rêvant de compagnie la fortune et la gloire. Quand l'une et l'autre qui devraient coûter si cher coûtent quelquefois si peu, et que le rapin surpris les voit tomber à l'improviste sur quelque méchante toile à effet, exposée au plus haut rayon de soleil dans le salon d'honneur, il se demande à quoi servent le travail opiniâtre, les sévères études de la brosse, les rudes épreuves du dessin, puisque le public est si sot que de ne tenir aucun compte des sueurs de l'atelier; puisqu'il se passionne pour ces jolis *léchés* qui plaisent tant aux bourgeois et aux femmes? Voilà, indépendamment de quelques autres causes accessoires, le motif principal qui efface aujourd'hui chez les élèves la trace des traditions du

maître. Ce n'est plus que pour la forme, et parce qu'il est honnête d'avouer un père, qu'on se dit encore élève de Vernet, de Steuben, de Delacroix, de Coignet. Mais reproduire, mais perpétuer le système du maître en l'enrichissant et en le complétant, mais se glorifier d'appartenir à son école et en apposer le cachet sur ses toiles tout en s'efforçant de faire mieux que lui, c'est ce dont bien peu d'élèves se soucient.

Un moment on avait pu croire au développement de la peinture idéale, au triomphe du grand art, de cet art qui cherche à s'enrichir à la fois de formes savantes, de hautes inspirations et de combinaisons ingénieuses. Ingres était parvenu à créer une véritable pépinière d'élèves, enthousiastes dans leur foi, passionnés pour la ligne, idolâtres du dessin, admettant la couleur avec une réserve étudiée, mais heureuse. Particulièrement adonnés au genre byzantin, ils ont ressuscité avec succès la peinture murale religieuse.

C'est même par là que le petit nombre des fidèles de l'école Ingriste se sont sauvés du reproche d'imitation ; car, à bien prendre, Ingres n'est pas un peintre mystique, c'est un peintre antique.

Il procède bien plutôt d'Apelles et de Zeuxis que du Giotto et de Raphaël. Munich et Dusseldorff aidant, la peinture religieuse fut donc pendant quelques années fort à la mode. Mais le goût du public s'étant tourné ailleurs, les sympathies pour l'école allemande se sont refroidies, l'admiration pour le pastiche byzantin s'est lassée, et faisant bientôt la pirouette, notre esprit irréfléchi, par une réaction subite se transporta d'un bond d'un pôle à l'autre de l'art. A l'idéalisme de Cornélius et d'Overbeck, aux vaporeuses créations de Scheffer et de Langer, ont succédé les imitations réalistes des tableaux espagnols, tombés un beau matin du cabinet d'un Anglais et d'un couvent d'Estramadure en plein Louvre, par la grâce d'un caprice royal.

On se souvient encore dans le monde des arts de l'effet produit par l'ouverture de ces cinq ou six salles qui ne

désemplissaient pas. On se souvient du succès de ces toiles qui passionnèrent si ardemment toutes les têtes romantiques de l'époque. Eh bien ! nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que ce fût ce bruit, cet éclat de nouveauté, cette brusque intrusion du naturalisme espagnol, qui paralysa tout à coup en France les efforts de la réforme inaugurée par Ingres et ses adeptes. Nos jeunes peintres qui avaient commencé à s'inspirer des souvenirs laissés par les belles époques de la peinture et à comprendre qu'ils devaient ambitionner la gloire, non les fumées éphémères d'une célébrité de feuilleton, dont les idées et le style s'étaient agrandis et qui travaillaient, les yeux levés dans le bleu des espaces célestes, d'après la méthode et les procédés simples mais perfectionnés que Raphaël avait appris lui-même du Pérugin ; nos jeunes peintres, sentant aussitôt renaître dans leurs veines les flammes mal éteintes des passions terrestres, se ruèrent avec fureur sur cette pâture nouvelle, sur ces chairs fraîches et pantelantes, livrées sans réserve à des imaginations qui depuis quelques années tentaient vertueusement de se contenir. Ils dévorèrent avec des yeux de basilic ces vierges voluptueuses, ces saintes coquettes dont la mantille cachait mal les appas, et qui les provoquaient d'entrer en lice avec ces jeunes hommes au teint bruni, avec ces ardents cavaliers aux moustaches retroussées, qui, le poing sur la hanche, le toquet de velours sur l'oreille, semblaient prendre en les suivant le chemin du paradis. Ribeira, avec ses cadavres prodigieux, ses têtes effrayantes, ses yeux flamboyants et tout son cortège livide, devint en peu de temps, sinon le modèle proposé dans tous les ateliers, du moins la révélation longtemps latente d'un genre qui devait, vingt ans plus tard, exercer sur l'école une pernicieuse influence et mettre sur le pavois les plus audacieux. La foule barbue des romantiques n'avait plus alors ni assez de sève pour imiter elle-même ce peintre dont la vie fut un horrible roman, qui, devenu fou, jeta sur la toile de merveilleuses conceptions — dévergondage effréné d'un esprit en délire—intuition sublime peut-être d'un monde inconnu, mystérieux—ni assez de hardiesse

pour se précipiter sur les traces d'Alonzo Cano, de l'Espagnolet, de Zurbaran. Mais l'âme de cette génération en délire aspira les vapeurs malsaines de ces rutilantes compositions ; elles lui arrachèrent des cris d'admiration du fond de ses entrailles, et le sang des pères transfusé chez les enfants porta plus tard ses fruits. On ne contestera pas que Courbet, que Doré aient été, sans le savoir sans doute, engendrés par le pollen émané du musée Standish !

L'école espagnole fut pendant longtemps peu connue en France. Nous n'avions guère eu, pour nous en former quelque idée, d'autre moyen que de solliciter la faveur de visiter la galerie Soult et le musée Aguado.

La collection du comte de Favier, celle du comte d'Espagnac, vendues et dispersées en 1836, n'avaient pas suffi à fixer notre pensée sur la valeur des peintres péninsulaires. Ce fut évidemment la conquête de MM. Taylor et Dauzats qui popularisa parmi nous le genre et le génie des plus célèbres artistes espagnols. Avant l'exhibition de ce trésor, qui a comblé au Louvre une immense lacune, les grandes œuvres de Murillo, de Ribeira, de Vélasquez, de Zurbaran, ne nous apparaissaient que comme de lointaines merveilles auxquelles l'imagination prêtait encore son prestige. Fallait-il que l'abus et l'exagération vinssent détruire chez nous ce qu'une étude patiente, une observation sage et contenue devaient nous apprendre et nous inculquer ? Fallait-il que notre mauvais goût allât s'inspirer au plus impur de la source, au lieu de chercher à puiser dans le filet d'eau limpide qui coule parfois si abondamment de la palette des maîtres castillans.

Ainsi, ce qui devait offrir à nos jeunes peintres un magnifique sujet d'études a été pour eux un spectacle plein d'écueils et de dangers. L'école espagnole, placée comme un point de comparaison entre la beauté régulière et vraiment royale de l'école italienne et les allures bourgeoisement réalistes de l'école hollandaise, se détachant par toutes ses extrémités de la roideur et du rétréci du style gothique autant que de la naïveté et de la sécheresse

des peintures allemandes ; fille du Midi qui, au milieu même des ardeurs de la passion, reste fidèle aux traditions ; enfant dégénéré des grandes écoles italiennes, mais retenant précieusement en ses veines le plus pur sang de sa mère ; beauté quelquefois en certains endroits plus provoquante, plus irritante pour nos désirs : *matre pulchro filia pulchrior!* l'école espagnole a opéré une révolution dans l'école française. Elle nous a transfusé particulièrement ses défauts et ses vices, comme tout étalon d'authentique généalogie imprime à ses descendants son ardeur et son caractère.

C'est à nous de le reconnaître aujourd'hui et de nous appliquer à tempérer ou à diriger dans des voies moins charnelles, on peut le dire, la sève et la vitalité que cette mère nouvelle nous a pour ainsi dire inoculées.

Ce qui manqua longtemps à notre école, et ce qu'elle semble avoir acquis depuis quelques années, au moins à un certain degré, c'est l'originalité vive et chevaleresque qu'on vante dans nos mœurs ; c'est la spontanéité et la passion. Toutefois, au dire d'un moderne, il ne faut pas confondre la vivacité d'imagination qui porte le sang à l'épiderme, avec la passion qui le refoule vers le cœur. La passion existe dans presque tous les sentiments graves, malheureusement on ne peut pas encore avancer que la généralité de nos peintres aime l'art avec passion, c'est-à-dire assez sérieusement pour s'attacher à lui comme à la femme bien aimée que l'on respecte et dont on n'abuse jamais. Or, ce sentiment pour l'art que nous appelons respectueux, peut se concilier avec l'expression même des scènes les plus familières, et ce que nous en disons ici est pour éviter qu'on ne traduise mal nos paroles et qu'on ne s'imagine que notre intention soit de renfermer la peinture dans le cercle étroit de quelques sujets austères, en repoussant tous les autres. Un tel puritanisme serait dangereux et n'irait à rien moins qu'à l'anéantissement complet de l'art. Nous pensons au contraire que les situations les plus vulgaires, les actes les plus ordinaires de la vie humaine, pris au point de vue d'ensemble et non de telle sorte que les détails ignobles absorbent l'intérêt du

tableau, peuvent être traités d'une façon sérieuse, être ennoblis par la conscience du peintre, et s'élever par l'énergie de la brosse au rang des sujets les plus distingués.

Les Flamands, par exemple, quelque triviales que soient la plupart de leurs scènes, en dépit du grand roi qui disait d'elles: « Otez-moi ces magots! » Les Flamands ne peuvent être accusés d'avoir rabaissé la peinture, parce qu'ils ne perdent jamais rien de cette énergie calme et consciencieuse qui conduit gravement leur pinceau à travers l'orgie de la kermesse, la danse des commères et les joyeux propos des buveurs. Rarement l'intention déshonnête perce au milieu de leurs bacchanales. La grosse gaieté flamande ne connaît point l'art des allusions, plus immorale cent fois que les franches allures d'une bonhomie naïve qui ne soupçonne pas le scandale, ne raffine point la débauche, et se laisse aller au courant de sa nature vulgaire sans y voir de mal, pas plus que n'en voient les gens bien élevés dans les mots un peu crus qui courent à travers les comédies de Molière, qui font rougir les prudes et effarouchent les imaginations dépravées. La passion, telle que nous l'avons définie, existe rarement dans les tableaux de l'école française; car la passion, nous le répétons, n'est pas l'exagération des sentiments; elle n'en est que la vérité. Mais chez nos peintres, c'est tout un ou tout autre: ou l'exagération dénature leurs œuvres, les fait boiter et grimacer, ou la correction froide, la composition symétrique, et encore cette déplorable facilité que nous avons signalée à imiter tous les genres, à copier tous les procédés, arrêtent leur élan et glacent la couleur sur leurs toiles. L'école espagnole possède jusqu'à l'excès peut-être les qualités franches et solides qui nous manquent comme réalistes d'imitation. Les peintres de cette école excellent à traiter dans tous leurs détails les sujets austères et terribles, les passions secrètes qui rongent le cœur, les douleurs du cloître, les tortures du martyre. Nul artiste au monde n'a égalé Ribeira dans l'art de faire saigner une plaie et de peindre les chairs mortes d'un cadavre. Qu'il y a loin de pareils

tableaux à ces petites historiettes coloriées que nos peintres à la mode arrangent sur leurs toiles entre un vase de fleurs et une armoire à glace, et que vous regarderiez pendant cent ans sans y trouver le germe d'une idée, l'ombre d'un sujet intéressant pour l'art; sans que rien vint réveiller en vous ces sensations puissantes que Dieu a enfouies dans les âmes fortes, et qui sont le premier ressort des compositions dramatiques ou romanesques de la grande peinture historique.

L'étude des tableaux de Raphaël avait rendu notre goût plus pur, notre style plus simple; elle nous avait ramenés à la correction, aux règles sévères du dessin; les peintures de Murillo, d'Alonzo Cano, de Zubaran, nous ont conduits au désordre du coloris, à l'imbroglio de la touche, à une effervescence en quelque sorte calculée, méditée dans l'invention et dans l'expression, à l'exposition à froid de tout un système de personnages déraisonnablement passionnés, où le faux et l'invraisemblable ont été substitués de parti-pris à cette représentation idéale de la nature qui est la vérité complète, parce qu'elle porte en elle son cachet de vie et de poésie; parce qu'elle seule sait traduire la pensée humaine dans le regard, dans le geste, dans le pli imperceptible du visage; parce qu'elle sait faire sortir une à une des rides du front mille impressions intérieures de douleur ou de joie qui affaissent les joues, plombent le teint, creusent les sillons de la face, et révèlent enfin, dans un portrait comme dans un groupe, toutes les angoisses, tous les désirs, toutes les passions de l'humanité.

Ayons donc de véritables passions et non des semblants de passions, car c'est la substantielle nourriture des arts que d'être sincèrement ému, que d'être touché au cœur, et de peindre, de sculpter ou d'écrire à la chaleur de ce foyer.

En ne tenant compte aux peintres espagnols de quelques exagérations que pour les absoudre, à cause du génie national que les maîtres eux-mêmes ont dû flatter souvent aux dépens de la vérité, ces maîtres laissent peu à désirer. Si l'expression de leurs idées s'emporte parfois

jusqu'à des élans sauvages, c'est que le peuple espagnol, il faut s'en souvenir, a d'autres mœurs que nos mœurs fades et compassées; c'est que son humeur est fière et vindicative, qu'il enfonce la griffe de sa haine ou la dent caressante de son amour dans toutes les chairs qu'il touche, que tout en lui brûle et rougit comme le fer de la fournaise. Cette position, admirable pour l'art, renferme tout le secret des peintres castillans. Ils sont constamment dans leur rôle, parce qu'ils sont constamment vrais. En pouvons-nous dire autant, nous qui posons sans cesse et qui ne pouvons atteindre la vérité qu'en nous guindant?

Ils ont pu dépasser le but, et à cause de l'excès même des passions qu'ils voulaient peindre pousser l'art jusqu'à une expression exagérée, mais comme au milieu même de cette exagération ils ont toujours gardé un respect grave pour sa partie essentielle, — le dessin et la couleur — l'école espagnole a conquis un rang distingué dans l'histoire de la peinture. Elle pouvait à bon droit être proposée pour modèle à nos peintres méthodistes; mais si elle a fait quelque bien, elle a exercé une influence désastreuse sur de maladroits écoliers; elle a amené la crise aiguë que toute aberration entraîne d'ordinaire et qui porte heureusement en elle-même son remède, du moins nous voulons l'espérer.

Ce n'était donc pas sans raison que les sourcils académiques se fronçaient — il y a quelque trente-ans — en passant devant le petit mendiant du peintre de Séville. Ils pressentaient alors le malentendu qui allait s'en suivre; le réalisme allait détrôner leur classique chéri! La foule en effet ne tarda pas à se pâmer d'aise devant cet autre tableau naïf où le petit Jésus est représenté offrant un morceau de pain à un pauvre, tandis que des anges paraissent en troupe au seuil du ciel portant enroulées autour de leurs bras des couronnes aussi dorées, aussi appétissantes que si elles sortaient d'une boulangerie de la rue Vivienne. C'en était fait! l'école était fondée: dès cet instant, chez nous, les pâtissiers succédaient aux peintres.

HISTOIRE LITTÉRAIRE — HISTOIRE DE L'ART.

LES ROYAUMES INTELLECTUELS.

WEIMAR — COPPET — FERNEY — MUNICH,

Par M. L'Hôte, membre honoraire.

A côté des empires qui sont bornés par une ceinture politique et dont la place est indiquée sur la mappe-monde des diplomates, il existe des royaumes qui n'ont ni barrières, ni limites. Leur nom, consacré seulement par les travaux de l'intelligence et les œuvres du génie, exerce une influence considérable sur l'avenir de l'humanité; il détermine et fixe les destinées du monde social. Le premier de ces royaumes, la première de ces cités lumineuses dont le flambeau dégageant l'esprit du temps en a refoulé les ténèbres et marqué la route,—ce royaume, ou plutôt cette capitale désignée sur la carte d'Europe par un point imperceptible, mais qui tient une si grande place dans la pensée littéraire et philosophique, dans l'art et la civilisation du dix-neuvième siècle, c'est Weimar.—Weimar fut pendant plus de cinquante ans la véritable Athènes moderne. Là, philosophes, érudits, poètes, artistes, écrivains, se groupaient autour d'un monarque plus grand que tous les rois sur leur trône, car sa couronne brillait d'un éclat incontesté, car son sceptre relevait autour de lui tous les fronts au lieu de les abaisser. Les Herder, les Wiéland, les Lessing, les Schiller, les Iffland, les Schelling, les Schlegel, formaient la cour de ce prince de l'histoire, de la poésie, de l'éloquence. Là, se dressait sur sa renommée universelle

comme sur un piédestal, la grande figure de Gœthe. On peut le dire, Gœthe a personnifié dans ses ouvrages le monument intellectuel de l'époque. Son esprit a reflété l'ensemble de la création. Tout le développement de la science et de la philosophie de son temps a été contenu dans sa boîte osseuse. Sa physionomie, noblement belle et régulière, semblait elle-même l'image vivante de cette forme distinguée et suave dont il sut revêtir la littérature, et l'on a pu dire de lui, sans exgérer la métaphore, que « la poésie du siècle se répercutait sur l'airain sonore de » ses facultés, comme les rayons de l'aurore sur la statue » de l'antique Memnon. » Tel est le propre du génie, il attire et embrasse toutes choses; il se les assimile en quelque sorte, et les fond à son creuset pour les rendre ensuite au monde sous des formes nouvelles, en mille conceptions admirables. Ainsi, l'Orient enfanta dans l'âme de Gœthe le *Diwan* des Hindous; le Midi lui inspira les *Élégies romaines;* le Nord se concentra dans ses œuvres nationales en ballades, en légendes et en scènes dramatiques, dont Gœtz de Berlinhinghe, *Faust, Iphigénie* et *Wilhelm Meister* resteront comme la plus ravissante expression.

A cette époque de rayonnement littéraire qui de l'Allemagne s'étendait sur toute l'Europe, la cour ducale de Weimar avait aussi sa reine. L'esprit et le cœur de la femme supérieure s'épanchaient avec abandon dans ces conversations célèbres dont la princesse Amélie dessinait les méandres, et où les hommes de génie qui l'écoutaient aimaient à s'égarer et à se reconnaître au détour d'une ingénieuse digression, soit par un mot profond, soit par une grande pensée devenue pour eux le fil d'Ariane. On retrouvait chez cette princesse si bien douée la grâce fine des Médicis, moins la galanterie capricieuse et despotique, les qualités naturellement aimables, moins les vices recouverts de fleurs: noble exemple légué à une autre femme également distinguée qui devait plus tard régner à son tour sur cette cour d'élite, la duchesse Louise!

A cette époque la France, deshéritée pour un moment,

semblait avoir remis aux mains de l'Allemagne l'emploi de ses forces créatrices.

La source intellectuelle s'était déplacée dans la tourmente révolutionnaire. Elle coulait à pleins bords dans les frais bassins de Tiefurth, comme naguère dans ceux de Trianon. Les nymphes de Coustou, chassées des labyrinthes de Versailles, s'étaient réfugiées sous les charmilles de la Saxe. Ce fut alors que, pour rendre en ces temps de désorganisation sociale un hommage plus éclatant au principe d'autorité qui assure la stabilité des empires, on vit la poésie et l'imagination, l'esprit et l'éloquence, la comédie et la philosophie, abdiquant devant le pouvoir leur propre puissance, déposer à la porte du palais de Weimar cette carte de visite : — Gœthe, conseiller intime et ministre d'État.—Était-ce là, une œuvre de courtisan, comme on l'a si durement reproché au grand homme? Non, c'était plutôt une œuvre de haute raison ; car ce n'est pas un des moindres titres de Gœthe à l'illustration et à la reconnaissance de la postérité, que d'avoir écrit en tête de ses livres cette pensée, qui est tout un programme philosophique et social : « Les vrais » hommes de génie ont toujours conservé et non détruit » la société. »

Non que Gœthe fut un esprit opposé aux progrès sociaux ; loin de là. Si ses opinions avaient le vague et le nébuleux qui caractérisent le tempérament de sa nation, il était néanmoins facile de distinguer à travers leurs nuages ces terribles éclaircies qui dévoilent la profondeur des cataclysmes. Sous le masque calme et rassuré qu'il portait dans sa vie, on pouvait lire les inquiétantes promesses de l'avenir : tels les feux intérieurs des volcans souterrains hésitent à se faire jour, contenus qu'ils sont par les neiges impénétrables qui couvrent leurs sommets. Gœthe fut l'expression d'une ère paisible et philosophique qu'il sut faire naître et gouverner, mais dont il ne pouvait être le maître qu'à la condition de vivre toujours. Aussi, après lui le volcan a éclaté ; la lave a coulé brûlante à travers les plaines tranquilles qu'arrosent le Rhin,

le Danube et la Vistule. L'esprit des Bœrne, des Heine, des Wirth, a précipité la patrie allemande hors du ciel philosophique, dans la région de l'action et la sphère des tourmentes. Les théories vaporeuses, les effluves de la pensée, les brouillards poétiques et métaphysiques, finissent toujours par se condenser ; les faits ne sont que des idées concrètes.

L'astre de l'intelligence a, comme le soleil, le privilège de réchauffer et de vivifier toutes choses autour de lui. Weimar dut à Gœthe l'ineffaçable sceau qui a marqué son nom d'une gloire durable.

Une pléiade nombreuse d'illustrations artistiques et littéraires brilla de ce sol choisi sur le monde. Distribuant partout la lumière, elle fit participer les contrées les plus lointaines aux bienfaits de son influence morale et civilisatrice. Ce n'était point là seulement un monde élégant, une société de salon spirituelle et polie comme celle de l'hôtel de Rambouillet, un laboratoire de madrigaux et de petits vers; c'était un foyer d'amour pour le beau, de chaleur intellectuelle et pensante, un centre d'attraction qui aspirait, même des deux Amériques, les talents égarés et cherchant leur route. L'esprit du Jupiter olympien de la littérature allemande animait l'esprit des autres. Il enflammait les plus tièdes, il inspirait les moins doués. En présence du fier patriarche dont les traits respiraient à la fois la douceur et la beauté d'un dieu, comme s'ils en étaient la pure émanation, chacun se mettait facilement à l'unisson, chacun se sentait capable de comprendre les œuvres du poète et de les admirer; les bouches les plus rebelles prononçaient d'elles-mêmes les strophes de Mignon; les yeux les moins attendris se remplissaient de larmes aux stances touchantes d'Egmont, de Werther ou de Marguerite. De même qu'il présidait aux discussions les plus sérieuses sur la philosophie, sur la poésie, l'histoire et la métaphysique, Gœthe dirigeait en personne les fêtes et les plaisirs. Il donnait aussi bien le ton à l'orchestre des musiciens qu'aux concerts de la Muse. Il avait organisé des représentations où figuraient, dans d'innombrables quadrilles formés de princesses du

sang et de hauts-barons, de filles de ministres et de fils de rois, les personnages des drames et des poèmes les plus célèbres de son pays.

Il avait mis pour ainsi dire en action toute la littérature allemande. On voyait dans ces spectacles de cour son propre fils jouer Méphistophélès, et les enfants de Schiller figurer dans les chœurs. C'était, nous l'avons dit, plus qu'un beau monde élégant et pimpant, fier et doré; c'était un beau monde savant, instruit, plein à la fois de naturel et de dignité, de noblesse et de grâce, sachant à propos incliner la majesté de la race devant la majesté du talent. De véritables artistes s'étaient formés sur le théâtre d'Iffland et de Gœthe. Au sortir des fêtes de Weimar, ces artistes firent l'enchantement de l'Allemagne. Rossini lui-même, le grand maëstro qui, bien que disparu de la scène, tient encore à l'heure qu'il est, l'oreille des dilettanti du monde entier suspendue à ses immortelles mélodies, Rossini y gagna son auréole. Plus d'une fois ses opéras furent représentés sur la scène de Weimar devant un parterre de grands hommes, et certes ils ne perdirent rien de l'effet et du retentissement qui devaient les accompagner à avoir Hummel pour chef d'orchestre.

Le génie de Gœthe, véritable microcosme intellectuel, reflétait dans son prisme tout ce que l'esprit humain pouvait concevoir de plus grand et de plus beau. Il résumait dans son entendement toutes les harmonies naturelles ou de convention.

Il était sublime : il était Dieu, dieu de la poésie, de la science et de l'art, car il en dirigeait les travaux et commandait à leurs maîtres. Weimar fut le temple de Gœthe. Pendant près d'un siècle, il traça du fond de ce sanctuaire à la foule des écrivains, des penseurs et des artistes de son temps, un large et splendide sillon. Durant cette longue période, rien ne se passa dans la sphère des idées sans que Gœthe y fût mêlé, sans qu'il pût dire : « J'ai là » ma part de volonté, de personnalité et d'influence. » N'est-ce pas lui, en effet, qui créa Byron, Walter-Scott, Henri Heine, Thomas Moore, Uhland, Châteaubriand ?

Lamartine, Hugo et toute l'école romantique sont sortis de ses flancs féconds comme les muses du sein de Mnémosyne. Aucun grand fait social, politique ou littéraire ne retentit dans le monde sans que les échos de Weimar en aient porté le bruit aux quatre coins de la terre, sans qu'ils en aient rendu hommage à ce magnifique génie qui retourna au ciel, sa patrie, le 22 mars 1832. Ce jour-là même le printemps renaissait, comme pour servir d'emblême à sa gloire toujours jeune.

Roi de la pensée, Gœthe ne pouvait manquer d'avoir une sépulture royale. Il fut inhumé dans le caveau de la famille grand ducale, à côté de Schiller, ce prince du drame. Par cette hospitalité de la mort, Charles-Auguste associa dignement ses honneurs terrestres à une illustration supérieure. En partageant sa dernière demeure avec ceux à qui il avait offert pendant la vie la moitié de son palais, il confondit habilement sa mémoire avec leur immortalité. C'était comprendre en homme d'esprit et de goût la grandeur de sa propre histoire et les intérêts de sa descendance. Aussi le nom du duc de Weimar reste désormais attaché pour la postérité aux noms des deux poètes : les palmes de la noblesse de race forment avec celles du génie une digne couronne au-dessus de cette tombe glorieuse.

Vers la même époque et à quelque distance de ce séjour illustre à tant de titres, s'agitait le personnel d'une cour non moins célèbre.

Une princesse de l'intelligence réunissait également autour d'elle une partie des grands esprits de l'époque. Madame de Staël régnait à Coppet comme Voltaire avait régné à Ferney, comme Gœthe régnait à Weimar. Madame de Staël, cette femme de génie faite homme, connaissait la grande duchesse Louise. Ces deux pôles s'attiraient, bien qu'ils fussent composés d'aimants divers. Mais une distinction naturelle, une mutuelle sympathie née du goût des lettres, du penchant prononcé pour les arts et de cet amour éclairé du bien et du juste, ces grandes vertus sur lesquelles reposent la stabilité des États et

le bonheur des peuples, les avaient rapprochées. On peut croire que Madame de Staël avait pris sur Weimar le modèle de Coppet, et qu'elle avait puisé dans la société de Gœthe, de Schiller, de Wiéland et de la duchesse Louise, l'idée de cette cité nouvelle où l'on retrouvait dans les réunions, dans les jeux de l'esprit et les plaisirs du monde, l'entrain, l'animation, la grâce et l'intérêt des fêtes de sa rivale. Mais rongée d'ambition, tourmentée du démon de la politique, Madame de Staël ne fut jamais heureuse. Fille d'un ministre de la légitimité, elle rêvait pour courtisan un héros populaire. Il lui fallait, femme de génie, doubler sa gloire avec le manteau d'un grand homme, comme femme du monde, elle doublait sa robe ballante avec la moire d'un vertugadin ! La prétention de ce génie tout masculin de régenter l'État et de toucher à l'œuvre des chancelleries gâta sa destinée et assombrit sa vie. Elle lui dut son exil et ses mécomptes. Certes, il lui en coûta cher d'avoir voulu présenter elle-même à Barras le prince de Talleyrand, et d'avoir mis sur le piédestal cette statue du commandeur, qui lui apparut dans son sommeil d'une façon si inquiétante, et paya, en fin de compte, son patronage de la plus noire ingratitude. Souvent on entendit chez elle, au milieu des conversations et des rires, à travers le doux murmure du sentiment ou les éclats de l'éloquence, gronder l'orage des désenchantements et des colères politiques. Le bruit que faisait dans le monde un autre génie plus puissant par l'action, soulevant dans le cœur de Corinne des flots de jalousie et d'amertume, interrompait parfois les pastorales et les opéras du théâtre de Coppet. Plus d'un ordre émané de la volonté sévère qui régnait à Paris, et qui se montrait peut-être un peu trop sensible aux allusions de la moderne Sapho, vint brusquement faire tomber le rideau, et tracer autour du petit château suisse ses lignes de circonvallation despotiques.

Ce n'était pas sans efforts, on le voit, que tentaient de se reconstituer, dans la lutte des partis et le choc des événements, ces centres où les esprits distingués venaient goûter les charmes du rapprochement, où se réfugiaient

ces intelligences délicates qui voulaient sauver du naufrage la sociabilité et l'élégance française, déjà bien désapprises depuis Ferney.

Ferney, que de grands et précieux souvenirs se rattachent encore à ce nom! C'est là que pendant vingt ans trônèrent aussi dans une individualité unique, l'esprit, la poésie, le savoir, l'éloquence, la malice, la haine de l'injustice et l'amour de la vérité! Voltaire appelait Ferney « l'auberge de l'Europe; » ç'en fut bien plutôt la mosquée; car là, Mahomet n'était pas seulement un sultan glorieux et opulent, c'était en quelque sorte une divinité qui, par la générosité, le dévouement, les sacrifices, vivifiait autour d'elle tout le pays, comme elle avait vivifié le monde par le souffle de son âme, par l'accent dominateur de son verbe. C'est de Ferney que partit le célèbre acteur — à la fois béni et maudit — qui occupa si longtemps la scène pour venir terminer à Paris, dans l'hôtel du marquis de Villette, sa tragédie d'*Irène* et la comédie de sa vie philosophique et littéraire. C'est de Ferney que sont sorties les paroles qui eurent, comme les échos des Alpes faits pour ébranler les roches et déraciner les chênes, des retentissements à culbuter les trônes, des bruits à faire trembler les rois. Il ne faut pas jouer avec le feu: il ne faut pas jouer avec le génie; car le génie est un feu qui atteint et dévore les plus grandes puissances de la terre, lorsque dédaignant de compter avec lui, elles ne le mettent pas de leur côté.

Ne croyons pas que tout soit perdu parce qu'il n'existe plus aujourd'hui de patrie distincte pour les penseurs, pour les philosophes et les poètes, parce que les portes de la Mecque intellectuelle, où se rendaient autrefois en pèlerinage les beaux esprits de France, d'Angleterre, d'Italie et d'Espagne, ont été fermées. Ne disons pas adieu aux grandes idées, aux doctrines généreuses, aux pensées neuves et originales, parce que nous avons été contraints de déchausser nos sandales et de monter pieds nus les degrés du temple. Les souches peuvent avoir été rompues jusqu'à la racine, et des rameaux renaître encore et lan-

cer vers le ciel leurs pousses verdoyantes. La poésie et les lettres, ces fleurs de l'intelligence ; les beaux-arts, ces fleurs du goût, sont vivaces sur notre sol. Après les capitales qui leur servent de serre et de foyer ; après Paris et Rome ; après Florence et Munich—Munich ! cette autre Athènes qu'illustrent à jamais les chefs-d'œuvre de sa Glyptothèque, que couvre et protège le souvenir d'un roi connaisseur,—le roi Louis de Bavière,—qu'immortalise le génie des Cornélius, des Thornwaldsen,—des Kraus, des Karl Pilotz ;—après Ferney, après Weimar et Coppet, nos royaumes intellectuels du Midi montrent avec orgueil au monde leur poétique couronne. Marseille, Nîmes, Agen, Lyon, Bordeaux, Toulouse, convient à leurs fêtes annuelles l'élite des hommes de talent. Là, l'esprit des Méry, des Autran, des Jasmin, des de Laprade, des Reboul, des Mistral, des Roumanille, peut ressusciter parmi nous la brillante pléïade du seizième siècle, et nous restituer Montaigne et Cyrano, Remy Belleau et Ronsard, Desportes et Clémence Isaure.

Avec plus d'accent, avec un sentiment plus pur et plus achevé de la forme, avec plus de virilité peut-être que leurs aînés, ces poètes, ces écrivains aimés, perpétuent parmi nous la fine tradition gauloise. Vienne l'ère pacifique attendue et promise, vienne le calme souhaité des événements et des discordes politiques, et nulle terre plus que notre terre de France ne sera féconde en chants immortels, en pages éloquentes, en œuvres durables. Donc, rendons grâce aux cités intellectuelles de l'Allemagne ; remercions-les surtout d'avoir servi de phare à l'avenir, et de nous avoir montré dans le jeu de leurs passions comment on s'inspire des nobles exemples et comment on les imite.

JEAN-BART,

SON INFLUENCE — SON ÉPOQUE.

ÉTUDE

Par le Dr Adolphe Lebleu, membre correspondant.

PRÉFACE.

Les actions éclatantes de Jean-Bart sont assez connues; de nombreux ouvrages les reproduisent. Et cependant, bien que populaire, le plus populaire peut-être des marins français, Jean-Bart n'a pas pris encore, dans le cortége des héros de son temps, la place qu'il mérite.

D'une part, sa vie n'a été racontée que mêlée intimement à des anecdotes insignifiantes ou fabuleuses qui le rapetissent et le défigurent; de l'autre, la critique historique étant restée presque muette à son égard, on n'a pas assez remarqué son influence sur tels progrès maritimes, sur la guerre de course qu'il transforma et agrandit, et, par suite, sur les importants traités de paix de cette époque.

C'est cette lacune que j'ai essayé de combler; estimant qu'il n'est pas indifférent de mettre dans tout leur vrai jour nos grands hommes, surtout lorsqu'ils ont été travestis, et qu'ils ont laissé une durable empreinte dans notre histoire.

Je me suis appliqué à suivre un ordre logique pour arriver à des vues d'ensemble d'où sort plus facilement la vérité. Et pour cela, j'ai d'abord recouru, non seulement aux récits naïfs et précis des contemporains, — particulièrement au grand-bailli Faulconnier, contemporain de Jean-Bart et premier historien de Dunkerque, à l'édition complète et toute récente du *Journal de Dangeau*, et

aux *Mémoires du Temps*,—mais encore à tout ce que l'histoire savamment détaillée a produit depuis, notamment à l'ouvrage de M. Vanderest, mine précieuse de documents officiels textuellement rassemblés; j'ai, principalement aux *Archives de la Marine*, puisé d'utiles renseignements et trouvé des documents inédits, tant sur Jean-Bart que sur Dunkerque, tour-à-tour théâtre et victime, — victime glorieuse! — des exploits du héros qu'elle a enfanté.

Puis, élargissant mon cadre, embrassant d'un regard toute la seconde moitié du XVII[e] siècle et jusqu'à la paix d'Utrecht, surtout quant aux événements maritimes et aux personnages qui ont marqué à cette incomparable époque, j'ai considéré Jean-Bart, tout à la fois fondu dans son siècle, et s'en dégageant par l'originalité de sa libre allure, se développant dans sa féconde initiative et ses puissantes audaces.

C'est par ce double procédé d'analyse et de synthèse, que je suis arrivé à pouvoir le présenter 1° comme l'une des figures les plus intéressantes de son temps, homme d'un grand caractère au lieu du rude capitan de la légende; 2° comme ayant exercé, plus encore par ses conceptions et sa stratégie que par sa bravoure, une importante action quant aux résultats politiques et à la défense nationale: on trouvera peut-être que j'ai jeté quelque éclaircissement sur ce point inexploré de l'histoire.

L'étude attentive des faits et des dates, rapprochés et condensés pour en saisir la liaison et l'esprit, m'ayant ainsi amené à voir le personnage plus grand et plus influent qu'il n'a été cru jusqu'à ce jour, je devais craindre de glisser sur la pente du panégyrique, ou, au moins, de l'apologie; mais je crois m'en être suffisamment gardé, et m'être renfermé dans l'impartiale et stricte équité que l'histoire commande.

Enfin le lecteur qui, à bon droit, cherchant autre chose qu'un aliment à sa curiosité ou à son amusement, ne se détourne de ses préoccupations actuelles pour se livrer au souvenir du passé que s'il entrevoit tel rapprochement utile ou telle leçon à en tirer, ne pourra que me savoir gré

d'avoir, par cet agrandissement de mon sujet, fourni matière à quelque enseignement ressortant de ce tableau historique.

Je me suis, du reste, efforcé de le rendre complet et fidèle, quoique restreint et tracé à grands traits, tout en donnant le plus possible à ces grands événements un mouvement rapide et vivant. Heureux s'il m'a été donné d'atteindre par quelque côté le vrai but de ce genre d'études, à savoir, délargir le champ d'admiration et d'imitation à l'égard de l'enfant le plus illustre de ma ville natale, d'un des enfants les plus illustres de la France !

APERÇU PRÉLIMINAIRE SUR:

1° L'année 1650, date de la naissance de Jean-Bart;
2° La géographie de Dunkerque;
3° Les ancêtres de Jean-Bart.

Jean-Bart naquit à Dunkerque le 21 octobre 1650.

La petite république hollandaise, avec ses cent vaisseaux de ligne commandés par le célèbre Tromp, tenait alors l'empire des mers. Là, presque le même jour, 14 octobre 1650, naissait un autre enfant, le prince d'Orange, dont le corps débile sera remué sans cesse par une ambition ardente, un courage à toute épreuve, et une haine implacable contre Louis XIV. D'abord stathouder de Hollande, puis roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III, après qu'il aura par une artificieuse politique renversé de ce trône son propre beau-père, il sera, malgré ses presque constantes défaites, l'âme passionnée des ligues et coalitions contre la France. Il sera ainsi le principal et inconscient instrument de l'action ruineuse que Jean-Bart exercera contre le commerce anglais et hollandais. Et nous verrons cette action ruineuse, secondée et continuée par, de St-Pol, Forbin, Duguay-Trouin et et quelques autres de ses vaillants imitateurs, peser d'un incroyable poids soit sur tel traité de paix, la paix de Ryswick, soit sur telle puissance, l'Angleterre, qui aura hâte de sortir de toute coalition, trois ans avant la conclusion de la paix d'Utrecht.

En ce moment, l'Empire germanique et l'Espagne, affaiblis de tous côtés par nos armes, venaient de subir la réalisation de la persévérante et nationale pensée de François Ier, d'Henri IV et de Richelieu : l'épée de Condé et de Turenne avait enfin abaissé la maison d'Autriche. Le traité de Westphalie avait en 1648 frappé la branche allemande de cette maison ; le traité des Pyrénées allait en 1659 en abaisser la branche espagnole.

En ce moment aussi, l'Europe étonnée voyait le protectorat d'Angleterre dédaigné par le fils de l'infatigable Crom-

well ; et le trône de Suède délaissé par une reine philosophe, Christine, qui, au lendemain de la mort de notre Descartes accueilli en son palais, s'était retirée à Rome au milieu des arts.

Mais, en 1651, par contre dans notre pays entrait en majorité, à quatorze ans, Louis XIV, né avec un instinct de grandeur en toutes choses, possédé d'un immense désir d'exercer dans sa plénitude, même démesurée, ce qu'il appellera « son métier de roi. » La fronde allait cesser. On avait vu, pendant quatre ans, parlement, coadjuteur, princes, hommes de guerre : Condé et même un instant Turenne, grands seigneurs et surtout grandes dames, bourgeois, populace, mus par la vanité et la cabale plus que par le patriotisme et le droit, se précipiter avec une gaieté vertigineuse dans la plus confuse des guerres civiles. Enfin Turenne et l'armée royale avaient triomphé de Condé et des Espagnols. Mazarin, cause ou prétexte de cette guerre, deux fois renvoyé du royaume, était rappelé par le roi de quinze ans, long-temps errant lui-même misérablement avec la reine-mère. Il rentrait aux acclamations unanimes des mêmes Parisiens, avec un éclat inaccoutumé et une puissance plus grande : il avait eu la pénétration et la patiente tenacité (1), au moment même où l'autorité défaillait entre ses mains, de faire dominer et prévaloir le génie de la France dans toutes les conférences de l'Europe, et d'obtenir de celle de Munster pour notre couronne un de ses plus beaux fleurons, l'Alsace. Ce n'est qu'à vingt-quatre ans, à la mort de Mazarin (mars 1661), que Louis XIV prendra avec ardeur les rênes de l'État fortement discipliné : les guerres civiles avaien fatigué le peuple et ruiné les seigneurs. Il avait eu le tact et la puissance sur lui-même de laisser gouverner son

(1) « Ce fut le seul homme de bon sens pendant la Fronde » *Mignet.*

Il a donc pu à bon droit écrire : « Si mon langage n'est pas français, mon cœur l'est. »

Lettre de Mazarin au comte Servien. (Corresp. d'Angl. Vol. 59).

ministre, élève et continuateur de Richelieu; et il avait déjà laissé entrevoir sa grande âme par le sacrifice qu'il avait su faire, pour le bien de l'État, de sa passion pour une des nièces de ce ministre. Mais il aimera trop la guerre,—c'est encore lui qui saura noblement l'avouer, —et, de plus, il possèdera au suprême degré ce grand art du maniement des hommes; c'est-à-dire qu'il saura reconnaître, choisir, aimer et exciter ses grands hommes.

Il allait donc, par un courant tout opposé à celui du prince d'Orange, donner cours et carrière aux prodigieuses qualités qui secrètement germaient dans Jean-Bart! Et, fort désormais de Condé et de Turenne irrévocablement réunis, et des grands marins que va enfanter l'œuvre maritime de Colbert, la plus puissante de ses œuvres, il allait conquérir et maintenir nos actuelles (1), nos imposantes limites.

C'est à Dunkerque, avons-nous dit, qu'est né Jean-Bart. Rien n'est plus avéré. Son acte de naissance, bien authentique, est dans les archives de cette ville. On y trouve aussi les actes de ses deux mariages, et son acte de décès. De plus, peu de héros ont été aussi invariablement attachés à la localité qui les a vus naître: Dunkerque a été le vrai centre de son épopée maritime.

D'autre part, Dunkerque sera le point de mire des attaques les plus acharnées des puissances maritimes, et plus tard deviendra le pivot des résultats politiques les plus décisifs, les plus importants.

Un mot donc sur cette ville.

(1) On comprendra facilement que nous ne donnons pas ce mot *actuelles* comme rigoureusement exact. Chacun sait, en effet, que, après les grands accroissements de limites (Flandre, Alsace, Roussillon, Franche-Comté) que nous a laissés Louis XIV, nous avons encore gagné la Corse et la Lorraine sous Louis XV; perdu Landau, Sarrelouis, Philippeville, Marienbourg et les fortifications d'Huningue *avec défense de les rétablir*, sous le premier Empire; gagné l'Algérie sous la Restauration; puis enfin gagné Nice et la Savoie, en dédommagement, il est vrai, de l'unification de l'Italie, sous le second Empire.

Dunkerque est notre seul port sur la mer du Nord, dont il est la clef. Il est précédé d'une des plus belles rades de France. En face et à quelques lieues de la Tamise, rien ne peut sortir de ce fleuve ou y entrer, allant de la Manche dans les mers du Nord, ou *vice-versâ*, qui ne soit vu de Dunkerque. Tout tombe facilement au pouvoir de nos croiseurs, protégés par la retraite heureuse et sûre que forment nos bancs et nos passes, lesquels sont au contraire pour les étrangers un redoutable labyrinthe et rendent inutiles tous les blocus de leurs flottes. Si, en outre, les Anglais ou les Hollandais veulent, en temps de guerre, aller en Espagne, Portugal, Amérique et Indes orientales, ils sont dans la nécessité de passer derrière l'Écosse et l'Irlande, détour seulement praticable pendant quelques mois d'été, et où les armateurs dunkerquois les ont souvent croisés et pris (1).

Ce port gêne donc énormément le commerce de l'Angleterre et de la Hollande, notamment les pêches de celle-ci qui, à l'avantage pécuniaire, joignent celui de former les marins. Il est fait aussi pour intercepter les munitions qui arrivent du Nord pour tous les arsenaux de l'Angleterre, et alimente notre marine aux dépens de la leur.

De plus, Dunkerque et sa rade sont le seul point de retraite, de relâche et de ravitaillement dans toute cette vaste côte jusqu'à Brest, pour nos navires forcés par le vent ou par l'ennemi (2). C'est donc un camp retranché inappréciable.

Pépinière d'intrépides corsaires, Dunkerque avait depuis long-temps mérité que Sarrasin *(Histoire du siége de Dunkerque,* 1657*)* dît de lui : « L'antiquité n'a point connu

(1) ***Archives de la Marine.*** — Mémoire sur Dunkerque et sa rade, 1774.—Mémoire sur Dunkerque, 1785.

(2) ***Archives de la Marine.*** — Delacour, contrôleur de marine à Dunkerque, 1817.

Id. Dumas-Vence, capitaine de frégate, ***Notice sur les ports de la Manche,*** 1869.

d'hommes plus déterminés sur la mer que les Dunkerquois, et nous ne lisons nulle part d'actions navales plus hardies que celles qu'ils ont exécutées. »

Sans parler de ses fortunes diverses, tantôt sous les comtes de Flandre, tantôt et plus souvent sous les Espagnols (1); sans parler, sous Charles-Quint et Philippe II, de son grand développement maritime qui avait déjà anéanti Gravelines, et Mardyck si splendide sous l'Empire romain (2); elle venait en 1646 d'être prise sur les Espagnols par Condé, qui le premier la donna à la France. Elle fut reprise par l'Espagne en 1652, prise de nouveau par Turenne en 1658 pour être cédée à l'Angleterre; elle était enfin et définitivement redevenue ville française, par l'acquisition que s'empressa d'en faire Louis XIV en 1662 à Charles II, le besoigneux roi d'Angleterre (3).

(1) Voir la savante et substantielle *Notice Historique sur Dunkerque*, par M. E. Lebleu.

(2) Mêmes notices de MM. E. Lebleu et Dumas-Vence.

(3) L'affaire de l'achat de Dunkerque ne se trouve nulle part aussi nettement déduite que dans les *Mémoires Historiques de Louis XIV*. T. I, p. 177-178. Il ne la paya que quatre millions, et même trois millions et demi., vu le paiement comptant... (Le chiffre de cinq millions généralement cité est donc inexact).

« La conséquence de cette acquisition me donna une inquiétude continuelle jusqu'à ce que tout fût achevé, et ce ne fut pas sans raison. Car l'affaire, au commencement très-secrète, ayant été éventée, la ville de Londres qui en fut informée députa ses principaux magistrats pour offrir à Charles II toutes les sommes qu'il voudrait, à condition de ne pas aliéner Dunkerque.

» De deux courriers que d'Estrades avait dépêchés par deux chemins divers, avec deux copies de traité pour le ratifier, l'un fut arrêté sur le chemin de Calais par les ordres du roi d'Angleterre; et ce roi à qui d'Estrades représentait qu'il ne s'agissait plus de Dunkerque, mais de rompre pour jamais avec moi, si on ne me tenait pas parole, leur fit approuver enfin comme une chose déjà faite et sans remède ce qu'ils avaient résolu d'empêcher. »

Puis il ajoute avec ce ferme bon sens qu'on rencontre à chaque page : « que cet exemple vous apprenne, mon fils, à ne vous

A tout ce que la nature avait fait pour Dunkerque, disons que le grand roi ajoutera aussitôt tout ce qui en fera un grand arsenal maritime, un redoutable port militaire, une des places les plus florissantes de l'Europe : quais, magasins, corderies, casernes, deux jetées coupant le banc Schurken, canaux et écluses de Bergues et de Furnes pour le nettoiement du port ; jonction avec Bergues par les forts Louis et Français ; ville enfin défendue et mise à l'abri de tout bombardement par cinq forts avancés (deux notamment aux extrémités des jetées), armés de 152 pièces de batterie (1).

S'il est quelquefois permis à l'histoire d'entrevoir l'action de la providence dans l'enchaînement des faits, c'est, à coup sûr dans la triple coïncidence entre :

1° Cette date de 1650, que cette esquisse, si rapide qu'elle soit, a laissé entrevoir comme solennelle et grosse d'événements ;

2° Cette position géographique, exceptionnelle, de Dunkerque, objet déjà de ces ardentes convoitises entre trois grandes puissances ;

pas rebuter aisément dans les desseins que vous croirez avantageux à l'État. Attachez-vous à tout voir, tout écouter, tout connaître... Ne doutez pas, mon fils, qu'en tout temps, et surtout dans une plus grande jeunesse, je n'eusse mieux aimé conquérir des États que les acquérir. Mais qui ne veut pratiquer qu'une vertu ne la connaît point du tout : il faut de la variété dans la gloire comme partout ailleurs... » — Louis XIV dit expressément (même volume, p. 67), que lord Clarendon, ministre de Charles II, refusa toute espèce de présents. C'est à tort que le peuple, animé contre lui, crut qu'il avait été gagné par l'argent de la France, et qu'il appela l'*Hôtel de Dunkerque* la maison que ce lord fit bâtir en ce temps. Non, Charles II faisait alors argent de tout.

(1) Mêmes notices et *Archives de la Marine*. — *Mémoire sur Dunkerque relativement à la guerre et au commerce*, n° 17 : « Plus jaloux de la gloire de l'état que des avantages du commerce, les Dunkerquois s'appliquèrent moins à celui-ci qu'à la course. Les flottes des ennemis enlevées, dispersées, détruites, sont les fruits que Louis XIV recueillit, pendant la guerre, de l'acquisition de Dunkerque et des dépenses qu'il y fit. »

Et 3° l'apparition au jour, dans cette ville, de cet enfant à génie entreprenant et audacieux.

Et quel est donc enfin cet enfant? Le livre de M. Vanderest renferme à propos des ascendants et descendants de Jean-Bart, de longs détails que liront avec fruit ceux qui aiment à être renseignés sur les moindres faits. Nous qui aimons à tirer des faits historiques, quand c'est possible, quelque loi ou donnée synthétique, nous nous bornerons aux simples indications suivantes.

Il est toujours utile, autant qu'on le peut, de commencer par le commencement, et de prendre l'homme supérieur dans sa race, dans son pays natal. Cette racine profonde reste souvent obscure, ou se dérobe; ou bien on la néglige, et c'est à tort. Car cette étude physiologique jette un certain jour sur les qualités essentielles des esprits, et il y a le plus souvent quelques ébauches naturelles préexistantes aux vocations brillantes (1). Or, n'est-ce pas là, dans ce lien d'aptitude héréditaire, que réside tout l'intérêt de cette sorte de recherches? C'est en partant de cette idée que Sainte-Beuve, dans son étude sur Châteaubriand, s'applaudit avec raison d'avoir pu constater que « la mère du grand écrivain était mélancolique et cultivée, qu'un oncle prêtre faisait des vers, et qu'une de ses sœurs avait de l'imagi-

(1) Cette donnée, toute physiologique et relative, ne doit pas prendre un caractère absolu et tendre à ruiner ce qui fait notre mérite et notre grandeur, à savoir, notre liberté, d'où découle la beauté, le charme et la moralité de l'histoire. Il faut sans doute voir, à côté du génie propre de l'individu, le génie de sa race, de l'époque; cet individu se nourrira de la substance, s'inspirera de l'âme de ce génie extérieur. Mais l'homme, le héros, ce Jean-Bart, dans les veines duquel coule un sang héroïque, ne sera pas dominé par ce ***sang***, ni par ce ***milieu***, ni par cette soi-disant ***forces des choses***. Il conservera la responsabilité de ses vices ou de ses vertus, de sa sagesse ou de son imprévoyance. On doit donc bien se garder du sophisme d'une nombreuse école dont M. le professeur Taine donne ainsi la formule: « Le vice et la vertu sont des produits, comme le sucre et le vitriol » dans la préface de son ***Histoire de la Littérature anglaise***.

nation. » Nous, ici bien plus riches, nous pouvons dire. l'aïeul de Jean-Bart, Michel Bart, avait pour femme Agnès Jacobsen, fille du célèbre Jean Jacobsen (1) qui, en 1622, capitaine du *St-Vincent*, enveloppé par le feu de huit navires hollandais, fit sauter son navire plutôt que de se rendre. C'était vraisemblablement le grand oncle de Jean-Bart, cet intrépide Gaspard Bart qui, mousse de ce navire, resté presque seul à côté du capitaine, avait sautéavec lui, et, retombé en mer, avait été recueilli brûlé et meurtri, par le chirurgien d'un des navires hollandais.

Cet aïeul, et le père de Jean-Bart, Cornil Bart, corsaires tous deux (2), sont morts de blessures reçues en combattant contre les Anglais (3).

(1) Jean Jacobsen était fils lui-même du non moins célèbre Michel Jacobsen, dit *le Renard de la mer*.—Voir une notice sur les Jacobsen par V^or^ Derode : *Mémoires de la Société Dunkerquoise*. T. V, année 1857.

(2) Nous aurons à parler plus tard d'une enquête provoquée par Louis XIV avant l'envoi des lettres de noblesse à Jean-Bart. Nous y verrons que les cinq anciens et notables Dunkerquois désignés à cet effet, déclarent qu'ils ont connu Cornil Bart, père de Jean-Bart, « commandant des bâtiments en course contre les ennemis. » Et dans une lettre de l'intendant Hubert, que nous aurons aussi à citer, il est désigné comme *fils et petit-fils de deux fameux corsaires*. Ajoutons qu'on trouve dans le volume 1853-4 des *Mémoires de la Société Dunkerquoise* une note de M. Derode qui prouve que, plus d'un siècle avant la naissance du chef d'escadre de Louis XIV, il y avait des Bart à Dunkerque, honorablement placés parmi les hauts fonctionnaires ou armateurs du temps, que plusieurs étaient passés dans les rangs de la réforme, plusieurs autres, au contraire, dans le sacerdoce ou les ordres religieux.

(3) On peut déduire de ceci qu'un élément de vengeance et de haine contre les Anglais peut être pour quelque chose dans le secret des si terribles coups qu'il leur portera. E. Sue, dans son *Histoire Maritime*. T. I, le dépeint profondément remué à la vue de son père mourant de ses blessures. En Hollande, où il va à douze ans, il aura appris que « le grand homme de mer, Tromp, commençait à onze ans, à dire sans cesse : Camarades, il faut venger mon père, (mort aussi de ses blessures reçues des Anglais.) » Biographie Michaud.

Enfin le fils aîné de Jean-Bart, François-Cornil Bart, sur lequel nous aurons à revenir, mourra vice-amiral. Ses états de service présenteront cette particularité unique, qu'il s'est trouvé à dix-neuf abordages, dont onze avec son père et huit depuis sa mort. Et un autre fils de Jean-Bart, issu de son second mariage, ainsi qu'un de ses neveux, André Bart, se distingueront aussi par une grande bravoure.

Il résulte encore de cet exposé que le héros dunkerquois n'est pas « un pêcheur, fils de pêcheur, » ainsi qu'on le voit dans les *Mémoires de Forbin*, et ce que répètent encore les histoires et les biographies les plus accréditées et les plus récentes. Non, rien n'est plus avéré que Jean-Bart est corsaire, fils et petit-fils de corsaires; comme le sera, vingt ans plus tard, à St-Malo, son émule Duguay-Trouin.

Entrons maintenant dans le récit de sa vie et de ses actions.

On ne doit pas s'attendre à trouver ici les détails minutieux de ces actions guerrières. *L'histoire-bataille* nous a paru moins digne de fixer longuement l'attention que l'étude du génie propre de Jean-Bart et de sa part d'influence dans les grands événements auxquels il a été mêlé. Le lecteur, si éloigné de ces faits militaires, très-souvent racontés, ne nous saura pas mauvais gré d'avoir appuyé davantage sur ce qui est plus fertile en enseignements et en incitations tant à l'amour de la patrie qu'à l'imitation de nos grands hommes.

Voici néanmoins le résumé succinct de tout ce qui a été écrit à ce sujet. Rien d'essentiel n'a été omis, vu le soin scrupuleux que nous avons mis à recourir aux sources (1).

(1) Nos principales sources ont été les *Archives de la Marine* et l'ouvrage de M. Vanderest qui, comme il le dit lui-même, s'est presque exclusivement appliqué à offrir des documents authentiques.

PRÉCIS DE LA VIE ET DES EXPLOITS DE JEAN-BART.

C'est vers l'âge de douze ans, en 1662, que Jean-Bart alla en Hollande et s'engagea comme mousse. Après avoir servi pendant quatre ans à bord d'un corsaire français sous le commandement de *Valbué*, il se mit au service de *Ruyter* et dut recevoir là de grandes leçons pendant les six ans qu'il passa sous les ordres de ce premier homme de mer de son temps. Car il dut assister à l'expédition de Chatam contre l'Angleterre, et aux combats, en 1667, qui exaltèrent outre mesure l'orgueil des Hollandais : ils avaient poursuivi et brûlé jusque dans la Tamise les débris de l'armée navale anglaise. Ce n'est guère que dans leurs orgueilleuses imprudences que l'histoire a trouvé la cause de la trop terrible guerre que, le 7 avril 1672, la France et l'Angleterre réunies déclarèrent à la Hollande. Les justes griefs de Louis XIV contre ce pays ne devaient pas le pousser jusqu'à en vouloir la ruine entière. Au premier bruit de cette guerre, Jean-Bart n'hésita pas à refuser les offres brillantes — capitaine de brûlot — qu'on lui fit : Ruyter avait bien vite remarqué les rares qualités du jeune mousse. Mais le patriotisme de Jean-Bart le poussa dans une chaloupe avec laquelle il se sauva vers Dunkerque, sa patrie, entraînant avec lui un autre Dunkerquois, le brave lieutenant Charles Keiser.

Jean-Bart s'attira bientôt la confiance d'armateurs qui lui donnèrent en 1674 le commandement de la galiote le *Roi-David*, avec lequel il prit un dogre, puis cinq autres navires hollandais.

A la fin de l'année 1675, commandant la frégate la *Royale* de dix canons, il avait tellement multiplié ses sorties audacieuses que le nombre de ses prises s'élevait déjà à 670, s'il faut en croire les lettres de noblesse qu'il recevra en 1694, et dont nous parlerons plus tard. Cette année avait été désastreuse pour le commerce hollandais,

et le pavillon de Jean-Bart répandait chez eux la terreur. Les incessants labeurs de cette année ne l'empêchèrent pas cependant de contracter un premier mariage : On voit à l'état civil de Dunkerque que, le 3 février 1675, il avait épousé Nicole Gontier, à l'âge de 24 ans et 4 mois.

En 1676, commandant la *Palme* de 24 canons, et de 150 hommes d'équipage, il attaqua le 25 mars et détruisit ou mit en fuite, après trois heures d'un combat acharné, une flotte hollandaise convoyée par 3 frégates et rentra avec ses prises à Dunkerque. Le 3 septembre, il prend le vaisseau de guerre le *Neptune* de 32 canons, servant de convoi à une flotte de busses qu'il mène à Dunkerque. Il fit cet exploit seul. Le combat avait été rude et prolongé.

C'est alors, le 18 septembre 1676, qu'il reçoit de Louis XIV sa première marque de distinction : une lettre de félicitation et une chaîne d'or. Dans cette même lettre, le roi demande à l'intendant de marine *Hubert* l'état nominatif des capitaines auxquels d'autres pourraient se soumettre pour former une escadre utile contre l'ennemi. L'intendant le cite en première ligne en révélant déjà ses brillantes qualités. Nous reviendrons sur cette lettre importante. Il mentionne en seconde ligne ce Keiser, cité par nous, premier et fidèle compagnon de Jean-Bart. En 1676, presque toujours avec Keiser, il avait fait 17 prises importantes : cinq d'entr'elles portaient 77 canons.

En 1677, il ne fait que cinq prises, seul ou de conserve. Peut-être est-ce parce que l'intrépide marin, que nous verrons plus tard goûter si vivement les joies de la famille, devint père, au milieu de cette année, le 17 juin, de son digne fils, François-Cornil.

Il commença l'année 1678, sorti avec la seule frégate le *Dauphin*, par rançonner cinq dogres hollandais. Le 24 juin, il est vainqueur, au Texel, d'une frégate de 24 canons; mais en ayant, après un combat acharné, les gras des jambes emportés par un boulet. Nous le voyons néanmoins le 7 juillet, sur la frégate le *Mars*, prendre encore une flûte et un dogre. La paix de Nimègue vint l'arrêter.

C'est ici, 8 janvier 1679, que le roi, d'après une pre-

mière recommandation de Vauban (1), le nomme « *l'un de ses lieutenants de vaisseau* ». Et c'est en 1681 que Colbert lui donna la mission exceptionnelle pour un simple lieutenant (2) d'aller croiser avec deux frégates contre les pirates de Salé. Vers les côtes du Portugal, il rencontre deux de ces corsaires, chasse l'un, canonne l'autre qu'il force à s'échouer, et malgré opposition fait conduire à Toulon les 150 maures, le fils du gouverneur de Salé, et douze des principaux habitants, en échange desquels le gouvernement obtient de fortes rançons. Après une croisière d'un an dans la Méditerranée, il revient à Dunkerque. Il ne reparut en mer qu'en 1683.

Il avait en 1682 perdu successivement sa mère, une fille de onze mois, et, le 26 décembre, sa femme Nicole Gontier.

La guerre ayant éclaté en 1683 entre la France et l'Espagne pour le réglement de limites dans les Pays-Bas, Jean-Bart eut ordre de croiser de nouveau dans la Méditerrannée avec la frégate *la Serpente*. Il y prit un vaisseau espagnol monté par 350 soldats qu'il conduisit à Brest. Puis, à Cadix, sur le vaisseau *le Modéré*, il se distingua par la prise de deux autres vaisseaux. Dans l'un de ces combats, il reçut un coup d'éclat à la cuisse.

(1) Vauban avait connu Jean-Bart à Dunkerque qu'il habita longtemps pour présider aux immenses travaux qu'il y exécuta. On voit aux *Archives de la Marine* une lettre curieuse de lui à Seignelay «..... Veuillez, Monsieur, vous souvenir du sieur Bart, de Dunkerque. C'est un très bon sujet, à qui il est temps que vous fassiez faire un *cran*. — Cette lettre est datée du 27 septembre 1685, de Barcelone : On sait que la prodigieuse activité du célèbre ingénieur le faisait courir aux quatre extrémités de la France où il savait parer à toutes les éventualités.

(2) On voit déjà ici paraître la fière et légitime indépendance de Jean-Bart, à laquelle Louis XIV saura plus tard avoir plus d'égard encore. On lit en effet dans Lalandelle (*Histoire de Duguay-Trouin*) : « Jean-Bart n'accepta de Colbert sa nomination dans le Corps des Officiers de l'État qu'à la condition expresse de ne venir en sous-ordre à bord d'aucun navire. »

Il revient à Dunkerque vers la fin de 1687, breveté capitaine de frégate depuis le 14 août 1686. La lettre de Vauban, qui avait justement pressenti les qualités et les services du jeune officier dunkerquois, était donc suivie d'un prompt effet. Mais nous allons voir plus que jamais Jean-Bart courir dans la voie des honneurs rien que par sa propre et irrésistible impulsion.

Le prince d'Orange, simple stathouder de Hollande, plus habile politique que son beau-père Jacques II, roi d'Angleterre, réalise ses vastes projets d'ambition, et usurpe ce trône où il parvient à se maintenir. Il satisfait pareillement sa seconde passion, l'abaissement de Louis XIV, en se constituant l'âme de la ligue d'Augsbourg. Il parvient à faire éclater en septembre 1688 une guerre, où la France aura à lutter contre l'Empire, l'Angleterre et la Hollande plus puissantes que jamais sous un chef unique, l'Espagne, la Lorraine, la Savoie et une grande partie de l'Italie. Cette guerre, peu motivée, durera neuf ans. La France ne sera pas entamée; et la paix de Ryswick se fera sans aucun changement notable en Europe.

Le fils de Colbert, Seignelay, continue à mettre la puissance de la marine de la France au niveau de la puissance qu'elle a sur terre, au-dessus de celle de tout autre État.

Louis XIV, sentant bien l'immense parti qu'il peut tirer d'une guerre de course fortement organisée contre les deux puissances commerçantes par excellence, l'Angleterre et la Hollande, s'applique à lui donner tous les encouragements possibles. C'est en vertu de cette idée qu'une lettre du 24 septembre 1688, de Seignelay, arriva à Dunkerque adressée à M. Patoulet, intendant de la Marine, où il est dit : « le roi m'a ordonné, pour donner l'exemple, de faire armer en course pour mon compte au commencement de cette guerre. Nous voulons armer, M. Louvois et moi, un vaisseau à Dunkerque, et j'en armerai un autre avec M. de Croissy. Veuillez me choisir les deux meilleurs commandants ».

Jean-Bart et Forbin furent choisis. Un mois plus tard,

Jean-Bart, sur la *Railleuse* de 24 canons, de conserve avec Forbin sur la *Serpente*, armées pour le compte de Seignelay et Louvois, prit le *Cheval-Marin*, vaisseau hollandais, après un rude combat.

L'année 1689 fut orageuse, mais brillante pour Jean-Bart. Une nouvelle lettre de Seignelay à l'intendant Patoulet, donnait ordre « d'armer sous le commandement de M. Bart, la *Railleuse*, et sous celui de M. Forbin, la *Serpente*, pour passer promptement de Calais à Brest trente milliers de poudre et autant de plomb et mêches. » Cette lettre ajoutait : « J'écris au sieur Bart qu'il y a, à la hauteur de Plymouth, six frégates hollandaises et six vaisseaux anglais dans la Manche, afin qu'il les évite. » Le 25 avril, Jean-Bart, à la hauteur de Nieuport prend *l'Union*, navire espagnol, chargé d'or et d'argent, et Forbin prend le *Roi-David*. Puis ils s'emparèrent d'un corsaire hollandais après une lutte des plus sanglantes. Je crois avec M. Vanderest, contrairement à Eugène Sue, mais conformément à Forbin et à Richer qui a écrit en général d'après des indications fournies par un petit-fils de Jean-Bart, que c'est ici que le héros dunkerquois montra un grand caractère. « Jean-Bart, dit Richer, voulant accoutumer son fils aîné, François-Cornil, à braver les dangers, l'emmena avec lui, quoiqu'il n'eût que dix ans.... A la première volée que le corsaire lâcha sur le vaisseau, il jeta les yeux sur son fils. Croyant apercevoir une espèce de frayeur, il l'attacha au grand mât et l'y laissa pendant tout le temps du combat. »

Cette terrible leçon qu'il donna à son cher premier né dut laisser une impression ineffaçable dans l'âme du jeune Cornil, du futur vice-amiral. Il donnait en même temps un exemple salutaire de sévère discipline, bien propre à exciter l'ardeur de son équipage et à lui donner à lui-même ce rare ascendant qui le faisait régner à son bord.

Jean-Bart et Forbin, après avoir conduit sains et saufs leurs chargements à Brest, se rendirent au Hâvre.

C'est en ce moment aussi, au début de cette nouvelle et terrible guerre, que Jean-Bart, avec ses grandes vues

d'homme de mer et la connaissance pratique qu'il avait de la navigation hollandaise dans le Nord et la Baltique, conçut la première idée de son plan de campagne à l'aide d'escadres légères si propre à ruiner le commerce anglo-hollandais. Mais Seignelay, mal inspiré, ne l'accepta pas et le fit courir contre les Anglais. Il fallut son remplacement par Louis de Pontchartrain et toute la ténacité de Jean-Bart pour que ce plan fût mis à exécution, et ouvrit plus ample carrière aux étonnants exploits du héros de Dunkerque.

Mais il devait auparavant courir un grand danger et être pris lui-même par les Anglais.

Nous lisons dans le *Journal de Dangeau*, du 31 juin 1689 : « Le 22 mai 1689, deux gros vaisseaux anglais ont attaqué des navires marchands qui partaient du Hâvre et qui étaient convoyés par deux petites frégates montées par Bart, *fameux corsaire dunkerquois*, et le chevalier de Forbin. Nos frégates ont résisté assez long-temps pour donner le temps à nos vaisseaux marchands de se sauver sans dommage, puis ont dû se rendre après avoir combattu avec grande valeur. »

Du 16 juillet 1689.—« Le chevalier de Forbin est arrivé à Versailles. Lui et Bart se sont sauvés de la prison d'Angleterre dans une mauvaise petite chaloupe, avec chacun un valet. Ils avaient trouvé le moyen d'avoir un compas et une boussole. Ils n'étaient tous deux que lieutenants de vaisseau. Le roi les a faits capitaines, et leur a donné quelqu'argent. Bart n'est point venu ici, il alla droit à Dunkerque, sa patrie. »

Si Jean-Bart n'avait dû sa nomination de capitaine qu'à la recommandation de Forbin, ainsi que celui-ci s'en vante dans *ses Mémoires*, l'exact et minutieux Dangeau en dirait un mot. Jean-Bart se recommandait assez par lui-même ; et Seignelay était bien avisé en écrivant le 14 juin à l'intendant de Dunkerque : « il faut que vous vous entendiez avec M. de Rouvigny pour l'échange des sieurs Bart et Forbin, mais *surtout du sieur Bart.* »

On peut plutôt croire à la vérité de son récit, lorsqu'il

dit : « qu'après onze jours passés dans la prison de Plymouth, ils purent, après avoir scié les barreaux de fer, se sauver dans une chaloupe avec deux mousses et un chirurgien qui désirait passer en France; que lui, blessé, tenait le gouvernail; que Bart rama avec une *vigueur infatigable* sans aucun repos autre que celui de manger un morceau à la hâte pendant 48 heures pour faire 64 lieues jusques vers St-Malo; et que, de sa voix tonnante, il écarta une attaque anglaise en leur criant en anglais *fischman*, pêcheur. »

Faulconnier complète en ces quelques lignes ce dramatique épisode : « nonobstant l'inégalité des forces (Jean-Bart sur la frégate *Les Jeux* de 28 canons, et Forbin sur la *Railleuse* de 16 canons, contre les deux anglais de 42 et 48 canons), M. Bart, qui se trouvait commandant, se résolut au combat pour sauver la flotte. Tous deux blessés, et leur frégate fracassée, ils furent pris après avoir fait subir aux ennemis une perte supérieure à la leur. Un simple contre-maître, Robert Smolt, ayant dû prendre la place de leurs nombreux officiers tués, fut créé *capitaine de frégate* pour cette action d'éclat, par Guillaume III. »

Circonstance remarquable ! On lit dans les *Mémoires de Duguay-Trouin*, — qui lui-même s'évada de Plymouth cinq ans plus tard après avoir été pareillement blessé et fait prisonnier à la suite d'un combat contre des forces supérieures, — que « deux jours après sa fuite, il prenait deux vaisseaux anglais dont l'un était le *Sans-Pareil* de 50 canons qui avait pris le *fameux Jean-Bart* et le chevalier de Forbin. Les brevets de ces deux officiers étaient conservés dans ce vaisseau. » Il les apporta comme un trophée ! et Louis XIV lui envoya, à cette occasion, une épée d'honneur.

En rentrant à Dunkerque, Jean-Bart jouit de grands honneurs. Tous savaient *qu'il s'était sacrifié pour sauver son convoi* (1). Il s'y remaria après six ans de veuvage le

(1) « Cet accident n'aurait pas eu lieu, si les 3 principaux navires marchands, au lieu de s'enfuir avec les autres, avait pris part au combat, ainsi qu'il avait été convenu. » *(Faulconnier).*

13 octobre 1689, à l'âge de 39 ans, avec Jacqueline-Marie Tugghe, âgée de 26 ans, et dont la famille, de grande considération, faisait depuis longtemps partie de l'échevinage de la ville. C'est le frère unique de cette seconde femme qui sera député près de la reine Anne pour la conservation du port après le traité d'Utrecht.

Un mois après, nous le retrouvons en mer faisant de nouvelles et importantes prises : Il avait approuvé un projet d'armement où le ministre de la marine écrivit à l'intendant maritime de Dunkerque : « examinez cette pensée avec le sieur Bart, et, s'il la trouve bonne, travaillez à l'armement. » On voit par là le cas qu'on faisait déjà à la Cour, des qualités et du génie de Jean-Bart.

Le 10 juillet 1690, il prend part, sous Tourville, à une grande bataille contre la flotte anglo-batave, où celle-ci perdit, après huit heures de lutte acharnée, plus de vingt vaisseaux ; et rentra à Dunkerque le 16, avec des canons pris à l'ennemi. Il continua pendant presque toute l'année 1691 à rester avec Tourville dans la Manche.

SUITE DES EXPLOITS DE JEAN-BART, DEPUIS LA MISE EN ACTION DE LA DIVISION DE COURSE.

C'est au commencement de cette année que Pontchartrain cède enfin aux nouvelles instances de Jean-Bart, et qu'il lui abandonne tous les moyens d'exécution pour sa division de course à frégates légères ; ce que réalise avec hâte le héros dunkerquois, malgré les difficultés et jalousies qu'il rencontre.

Il ne tarda pas à fournir la preuve de l'excellence et de l'efficacité de sa nouvelle création. Remarquons en effet que les entreprises de Jean-Bart prennent dès ce moment un caractère d'audace et d'utilité pratique qui aboutiront à de grands résultats politiques. Le 24 octobre 1691, à la tête de sa nouvelle escadre, composée de sept frégates et un brûlot, lui monté sur *l'Alcyon*, et malgré 37 vaisseaux anglo-bataves qui depuis quinze jours le bloquaient, il enleva, dit Faulconnier, quatre navires anglais richement chargés, mit le feu à 80 autres navires marchands. Puis il alla faire une descente en Angleterre, à Newcastle, où il brûla 200 maisons, et ramena à Dunkerque pour 500,000 £ de prises. A peine y a-t-il remis en état trois de ses meilleurs navires, qu'il repart croiser dans le Nord, attaque une flotte hollandaise, prend le plus grand des trois vaisseaux de guerre, met en fuite les deux autres, et amène au même Dunkerque les navires de la flotte et ses nombreuses marchandises, notamment des blés, seigles, orges, ardemment désirés en France. Mille écus de gratification lui sont aussitôt envoyés de Versailles. Ce n'est pas seulement à l'intrépide marin, c'est bien plus, ici, à l'homme de génie que Louis XIV s'adresse.

En 1693, le roi, après avoir déployé une incroyable activité pour relever la marine et réparer la glorieuse défaite de La Hougue, grandement exagérée du reste (1), fit

(1) St-Simon, E. Sue, et plusieurs autres historiens à leur suite, sont ici hors de toute vérité. Tourville, qui avait défait en 1690 dans l'Océan les flottes anglaise et hollandaise, ayait

concentrer ses forces maritimes dans la rade de Brest sous la direction de Tourville, dans la vue de frapper le commerce ennemi en attaquant la grande flotte anglo-batave qui protégeait à Spithead leur flotte marchande vers la Méditerranée et le Levant. Jean-Bart s'y joignit avec le *Glorieux* de 62 canons.

Le 26 mai, la brillante affaire de *Lagos*, près de Saint-Vincent, vengea noblement la marine française: L'amiral Rooke, perdit, le 28 juin, près de 100 navires, et près de 30 millions. Jean-Bart, à lui seul, en avait pris six de 24 à 50 canons, richement chargés. Il était allé aussitôt près de Faro faire cette prise, après avoir pris part à l'affaire de Lagos. D'un autre côté, d'Estrées, après avoir bombardé Barcelone et Alicante, était maître de la Méditerranée. St-Malo et Duguay-Trouin commençaient à rivaliser avec Dunkerque et Jean-Bart : Cet autre formidable nid de corsaires avait enlevé aux alliés environ 2000 voiles (1). La marine française restait donc aussi puissante que lorsque Du Quesne, après ses exploits devant Messine, et ses importants bombardements d'Alger, de Tripoli et de

subi lui-même un grave échec à La Hougue, n'ayant pas reçu à temps le contre-ordre de Louis XIV; mais il ne perdit et ne vit brûler le lendemain qu'une faible partie des 100 vaisseaux de ligne qu'avait alors la France; et les 60,000 marins aguerris furent loin d'être découragés.

La preuve en est dans les 71 vaisseaux, soit 93 avec ceux de Toulon, qui constituaient notre grande flotte à cette bataille de Lagos. Une autre preuve se trouve dans les *mémoires de Catinat* T. I. *pièces justificatives.*—Deux ans après La Hougue, il y avait à Brest 46 vaisseaux de ligne, 17 frégates, 10 flûtes, 12 brûlots; — à Rochefort 22 vaisseaux, 15 frégates, 10 flûtes, 8 brûlots; — à Toulon 16 vaisseaux, 4 frégates; — à Dunkerque 6 vaisseaux, 4 frégates; — au Hâvre 2 vaisseaux, 6 flûtes; — au Port-Louis 4 vaisseaux, 3 brûlots, 6 flûtes; à Marseille 35 galères armées; — à St-Malo, Nantes, etc., 35 vaisseaux en course. Non compris dans les ports divers 500 bâtiments pour le transport des troupes et munitions. Et cette flotte immense portait 14,670 canons et 100,000 hommes !

(1) Henri Martin, t. XIV, p. 189.

Gênes, avait deux fois battu l'amiral Ruyter qui était allé mourir de ses blessures à Syracuse. Ce n'était donc pas par une vaine ostentation que Louis XIV fit frapper, après ce succès de *Lagos*, la médaille : *Splendor rei navalis*, un an seulement après le prétendu anéantissement de notre marine à La Hougue.

C'est cependant alors que Louis XIV, fatigué d'exploits souvent inutiles, jetait à l'Europe des paroles de paix. Louvois venait de mourir; et le roi cédait volontiers à la voix de *la ligue du bien public* dont les pricipaux organes étaient Madame de Maintenon, le duc de Beauvilliers, les deux guerriers philosophes, Catinat et Vauban, Fénelon... Mais plus il tendait au repos, plus l'Europe voulait l'accabler : il subissait la loi qu'il avait faite aux autres. Il dut donc se rejeter vers les armes; c'est alors qu'il exalta le courage militaire par des récompenses d'honneur : *l'ordre de St-Louis*, peu prodigué alors, et plus souvent brigué que l'argent.

Jean-Bart, de son côté, termine brillamment son année. Après être retourné de Toulon à Dunkerque, il y prend le commandement de six frégates pour remplir avec un plein succès la périlleuse et importante mission de protéger et ramener à Dunkerque une flotte chargée de blé, malgré les nombreuses escadres anglo-bataves qui sillonnaient les mers. « Il amena tout le blé de Vleckren à Dunkerque, avec d'autres marchandises, vin, sel, eau-de-vie, sans aucun malheur, à travers de grands périls. » *Faulconnier*.

Cette nouvelle répandit la joie partout; car le blé était d'une cherté inouïe.

C'est peu après qu'il fut nommé chevalier de St-Louis.

Son dernier acte en cette glorieuse année fut de capturer le 15 décembre au Dogger-banc, avec sa petite escadre, trois frégates anglaises portant des munitions de guerre de Norwége en Angleterre.

Vient le combat qui mit le comble à sa gloire, non pas tant par son intrépidité habituelle contre des forces supérieures que parce qu'il fut l'un des services les plus

grands rendus au pays à cette époque : le blé qui se vendait 30 £ la mesure descendit de suite à 3 £. La châsse de Ste-Geneviève, comme dans les temps de calamité, avait été promenée en grande procession. Le *Journal de Dangeau* est plein, pendant toute cette année, de l'anxiété avec laquelle la Cour suit les diverses opérations du marin dunkerquois.

Le 5 Juillet 1694, après avoir rapporté les détails du combat, il dit : « Cette action est très-glorieuse pour Bart, très-utile à l'État, et a fait un grand plaisir au roi. »

Laissons parler Jean-Bart lui-même, aussi modeste que brave.

« Dunkerque, le 3 juillet 1694.

» J'ai l'honneur, Monseigeur, de vous rendre compte que, le 29 de ce mois dernier, je rencontrai, entre le Texel et la Meuse, huit vaisseaux de guerre hollandais, dont l'un portait le pavillon contre-amiral. Ils avaient arrêté la flotte de grains destinée pour la France et avaient amariné les vaisseaux qui la composaient, après en avoir tiré les marchandises. Je crus devoir les combattre pour leur ôter cette flotte. J'assemblai tous les capitaines de mon escadre, et, après avoir tenu conseil de guerre où le combat fut résolu, j'abordai le contre-amiral de 58 canons, lequel j'enlevai à l'abordage après une demi-heure de combat. Je lui ai tué ou blessé 150 hommes. Le contre-amiral *Hyde de Frise* a un coup de pistolet à la poitrine, un au bras gauche, et trois coups de sabre à la tête (1). Je n'ai perdu que 3 hommes. J'ai 27 blessés.

» Le *Mignon* a pris un de ces 8 vaisseaux de 50 canons.

» Le *Fortuné* en a pris un de 30.

» Les cinq autres ont pris la fuite, après m'avoir vu enlever leur contre-amiral.

» J'ai amené ici 30 navires de la flotte, lesquels sont en rade.

(1) Il mourut de ses blessures peu de jours après son arrivée à Dunkerque. *(Faulconnier)*.

» J'ai donné le combat à la vue des vaisseaux danois et suédois qui, quoique servant d'escorte, ne se mêlèrent pas à l'action. Ils ont passé en France avec le reste des vaisseaux chargés de blé. Le contre-amiral m'a dit qu'il avait reçu l'ordre du prince d'Orange d'arrêter et conduire en Hollande tous les vaisseaux de grains venant en France.

» L'exprès qui vous remettra cette lettre est mon fils, qui a vu l'action.

» Je suis.... » Che. Bart. »

Louis XIV, heureux d'avoir vu la disette disparaître enfin sous les coups de Jean-Bart, fait frapper cette médaille : *L'abondance, après la prise ou la fuite des vaisseaux hollandais, console la France ;* il nomme enseigne le jeune Cornil, âgé de 17 ans, et envoie au père, en août, des lettres de noblesse. Nous y reviendrons.

Peu après, Jean-Bart va encore chercher en Norwége et ramène heureusement, cette fois, sans rencontre aucune, dix-sept bâtiments chargés de blé.

Petit-Renau, élève de Vauban, et qui fut véritablement le Vauban de la marine, avait inventé en 1680 les galiotes à bombes à l'aide desquelles, comme sur un terrain solide, on pouvait réduire en cendre les villes maritimes. Du Quesne avait ainsi châtié les Algériens, en consumant et écrasant une partie de leur ville.

Cet art terrible devait se retourner contre nous.

Les Anglais et les Hollandais, plus que jamais acharnés contre les villes d'où sortaient incessamment ces redoutables corsaires qui ruinaient leur commerce, renouvelèrent avec une intensité plus grande leurs tentatives de bombardement. Dunkerque fut naturellement leur principal point de mire. Ils vinrent, conduits par l'amiral Barkley, dans la rade le 5 août, avec 112 voiles, dont 60 manœuvrèrent ; les 52 autres formant la réserve.

Jean-Bart et son fils étaient au poste le plus périlleux et le plus important, le *fort de Bonne-Espérance* à l'ouest (1).

(1) C'est donc à lui en grande partie que revient l'honneur de la médaille ***Dunkerca illæsa*** que le roi fit frapper à cette occasion.

Le capitaine de St-Claire était au *Fort-Vert*, à l'est. Tous deux répondirent par des décharges si terribles et dirigèrent si bien leurs chaloupes, qu'il n'y eut du dommage que pour les assiégeants, et que leurs 1200 bombes et leurs 2000 coups de canon et leur immense brûlot, vraie *machine infernale*, ne servirent en rien leurs dispendieuses tentatives de vengeance.

Nous retrouvons ici, à la tête des chaloupes, le chevalier de St-Pol, premier compagnon, et bientôt successeur de Jean-Bart. Dans le grand combat du convoi de blé, il avait, sur le *Mignon*, pris le plus important vaisseau ennemi après le contre-amiral que s'était réservé Jean-Bart. Ici l'historien Faulconnier, présent à ce siége, le cite comme ayant montré une grande valeur, en jetant son grappin sur un brûlot qui menaçait de très-près le fort de Bonne-Espérance qui était en bois.

A St-Malo, qu'ils venaient aussi de vivement attaquer, puis à Dieppe, à Calais, ils ne réussirent pas mieux qu'ils n'avaient réussi en 1694, quand les 60 vaisseaux anglais dirigés par Showell furent repoussés par les forts des deux jetées soutenus par le Risban. Ces dispendieux et infructueux bombardements de 1695 furent les derniers qu'ils tentèrent.

Louis XIV envoya, peu de jours après, 2000 £ de pension à Jean-Bart et le brevet de lieutenant de vaisseau à son fils, âgé de 18 ans (1).

(1) Ce qui fait mieux voir encore l'importance que Louis XIV mettait à Dunkerque et St-Malo, ce sont ces quelques lignes de Dangeau. — Du 9 août 1695.—Le roi apprenant que la flotte de Barkley, anglo-hollandaise, va bombarder Dunkerque, donne ordre à Villeroi d'aller de suite bombarder Bruxelles, *espérant corriger par là les ennemis de toutes leurs bombarderies.* » Et ils laissèrent bombarder Bruxelles plutôt que de discontinuer leur attaque contre leur terrible ennemi, Dunkerque !

Du 11 août. — « Villeroi écrira aux magistrats que le roi ne bombarde leur ville que parce que le prince d'Orange bombarde nos villes maritimes, et que c'est cela qui l'oblige à ces représailles là. »

Mais la campagne où, à coup sûr, il montra le mieux, au-dessus de son habituelle intrépidité, toute la hauteur de son intelligence, son esprit de suite, fécond en ressources, son héroïque sang-froid, et le grand art de dominer ceux qu'on conduit, c'est la suivante :

Ayant reçu l'ordre de croiser dans le Nord, il sort du port de Dunkerque, le 17 mai 1696, avec ses 6 frégates légères ; il traverse, le boute-feu à la main, 22 navires de guerre qui lui barraient le passage. Il rencontre le 13 juin 80 bâtiments marchands escortés par 5 vaisseaux de guerre. Il s'attaqua au commandant, qu'il enlève à l'abordage. Les 4 autres sont pareillement pris, plus 40 vaisseaux marchands dont le moindre est de 500 tonneaux.

Voyant à deux portées de canons une autre flotte hollandaise de 13 gros vaisseaux de guerre et 2 brûlots, il brûle toute sa prise, sauf le vaisseau commandant qu'il remplit de ses 1100 prisonniers, le renvoie à Amsterdam avec ses canons qu'il encloue et ses poudres qu'il mouille, et fait promettre, en conservant deux capitaines pour ôtages, que la frégate sera renvoyée à Dunkerque. Cela fait, il reste en panne pour surveiller l'incendie ; et, pendant que la flotte ennemie terrifiée de ce vaste incendie et de cette majestueuse audace, délibère en conseil, lui, par une fierté de manœuvre inouïe, faisant voile de ses deux huniers seulement, passe devant eux qui avaient toutes voiles dehors.

Dans une note simple et énergique, adressée au comte de Toulouse, amiral de France, Jean-Bart lui-même résume ainsi les résultats de ce fait d'armes :

« Il a, avec une si petite escadre, empêché la pêche du hareng de 4 à 500 navires hollandais, sur la nouvelle que le chevalier Bart croisait si fort au nord. Et leur grande flotte n'a pu faire, sous une très-grande escorte, qu'un seul des quatre voyages accoutumés. En sorte que la

Du 13. — « On apprend de Dunkerque que l'ennemi a jeté plus de 1200 bombes, sans qu'aucune ait entré dans la ville. Les forts seuls ont reçu un dommage de 200 £. »

petite escadre de Sa Majesté a obligé les ennemis pendant cinq mois d'entretenir 52 vaisseaux de ligne en trois escadres, l'une commandée par l'amiral Bemboo d'Angleterre, et les deux autres par Minder et Wanzel, à travers lesquelles,—obligé qu'il fut de relâcher pour ses vivres,—il dut passer malgré les 33 vaisseaux qui l'attendaient au passage. »

Delà la terreur que l'histoire signale en Hollande, et son commerce aux abois : (St-Simon, comme Dangeau, porte à 7 millions le dommage produit par ce seul exploit) ; delà l'émeute à Amsterdam à la vue de la frégate renvoyée par Jean-Bart qui apporte la nouvelle de ce désastre, émeute qui porte à piller les maisons des officiers de l'amirauté, coupables, disait-on, par leur négligence, de tous ces malheurs ; delà l'épouvante qui glaça l'âme, si intrépide et si flegmatique cependant, de Guillaume III, qui arrête son départ pour l'Angleterre (1) ; puis, plus tard, étant allé s'embarquer sur un autre point pour donner le change, fait baisser son pavillon—malgré sa forte escorte,— devant quelques frégates qu'il prend pour celles de Jean-Bart, disant : « Si cet homme sait que je suis sur un de ces vaisseaux, il fera tout pour le prendre » (2).

Une lettre du 6 avril 1696, de Boursin, commissaire maritime à Dunkerque, indique que Jean-Bart avait été choisi par Louis XIV pour se joindre, avec son escadre de sept frégates, à une autre escadre commandée par le lieutenant-général marquis de Nesmond, pour escorter 16,000 hommes en Angleterre, en vue d'une division en faveur de Jacques II. On sait que cette tentative échoua tant par quelques lenteurs de notre côté que par des mesures excessives prises par les Anglo-Hollandais.

(1) *Gazette de La Haye,* — 18 novembre 1694. — « Sur l'avis que le capitaine Bart, sorti de Dunkerque le 13 de ce mois avec 5 vaisseaux, était venu sur nos côtes où il avait déjà fait des prises, *le prince d'Orange sera contraint d'attendre* le retour du marquis de Carmarthen qui commande l'escadre venue d'Angleterre, *pour oser partir.* »

(2) *Gazette de La Haye.*

Mais une mission bien plus importante et plus délicate lui fut donnée. Louis XIV, qui l'avait fait chef d'escadre le 7 avril 1697, à la suite de son bel exploit de 1696, le choisit entre tous pour conduire en Pologne son cousin le prince de Conti. Ce trône paraissait lui être acquis à la suite de la mort du célèbre Jean Sobieski, dont l'héroïsme avait été contre les Turcs une redoutable barrière.

Une flotte anglo-hollandaise de 19 vaisseaux de guerre croisait au nord de Dunkerque pour barrer le passage. Jean-Rart commença par substituer aux dix vaisseaux qu'on lui envoya six de ses frégates légères, à manœuvre facile, qu'il venait de consacrer par ses plus brillants exploits. La Cour lui laissa carte blanche, se reposant sur son habile audace (1).

Il partit de Dunkerque le 6 septembre à minuit, traversa habilement le point de croisière très-dangereux à Elseneur. Après un arrêt à Copenhague par des vents con-

(1) On lit dans *Dangeau*, — du 1er septembre. — Le chevalier Jean-Bart assure qu'il mènera heureusement en Pologne le prince de Conti (dont on a avis que le parti a le dessus), malgré la flotte anglaise qui est devant Dunkerque.

Du 3 septembre.—Jean-Bart, à qui le roi avait envoyé 9 vaisseaux, en désarme 4 des plus grands, et compte que la flotte ne saurait l'empêcher de passer avec les 5 autres, *légers et bons voiliers*. — Ce désarmement fait espérer que la flotte anglaise sera moins sur ses gardes. En tout cas, *Bart répond toujours sur sa tête qu'il passera*.

Du 17. — Il trouva, le 8, à l'embouchure de la Meuse, 9 gros vaisseaux armés qui l'attendaient au passage; mais, quelques efforts qu'ils fissent, il passa heureusement.... Jean-Bart écrit aussi au roi de Norwége, que la navigation ne pouvait être plus heureuse jusque là.

— On lit dans une lettre de l'intendant Boursin, à Dunkerque, que « des retards subis (un prince ne voyage pas comme un autre) étaient fâcheux quant au temps, aux vents, aux ennemis sur leurs gardes et fort alertes. Mais Jean-Bart croit passer infailliblement, et *s'il peut avoir seulement deux portées de canon devant eux, il se moquera d'eux.* » (*Archives de la Marine.*)

traires, il entre heureusement le 26 dans la rade de Dantzick.

Il en repartit le 9 novembre, et rentra, après une furieuse tempête à Dunkerque le 10 décembre, après avoir pris en route cinq vaisseaux de Dantzick, suivant l'autorisation du roi, et avoir déposé à Ostende le prince qui se dirigea sur Lille et Paris.

Disons ici que l'opinion généralement reçue parmi les historiens est que le prince de Conti échoua dans son entreprise, parce que l'électeur de Saxe avait pris les devants, et que la Cour de France avait été trompée par des rapports exagérés et de fausses promesses. Or, M. Marius Topin, dans une remarquable Étude appuyée sur des documents authentiques et inédits (1), établit et prouve que les négociations de notre ambassadeur l'abbé de Polignac assuraient pleinement le trône au prince français; mais que ce jeune et brillant neveu de Condé, qui avait donné cependant de nombreuses preuves de bravoure à côté du maréchal de Luxembourg, paralysa et détruisit, par ses lenteurs, ses hésitations, son indifférence et son départ précipité de Dantzick, tout ce qui lui assurait le trône qu'il abandonna véritablement à un rival riche, armé et puissant.

Nous ne pouvons, comme cet historien, que déplorer le sort de cette malheureuse nation qui, sans cette mystérieuse volonté de la Providence, eût sans doute été régénérée par une dynastie française et par un prince des mieux doués, mais d'une ambition par trop inférieure à celle de son roi (2). Dès lors efficacement protégée, elle eût été mise à l'abri d'une spoliation inique en 1772, et des attentats dont nous sommes aujourd'hui les témoins.

En rentrant à Dunkerque, Jean-Bart apprend que

(1) *L'Europe et les Bourbons sous Louis XIV*, ouvrage qui a obtenu le prix Thiers.

(2) M. Jal dit aussi (Dictionnaire biographique) : Le prince, plus soucieux de plaisir que d'ambition, n'eut aucun regret de cette déconvenue, qui blessa profondément le roi.

l'empire a signé, le 30 octobre, le traité de paix de Ryswick, que l'Angleterre et la Hollande, plus pressées à cause de leur commerce aux abois, avaient déjà signé le 20 septembre. Il put, à coup sûr, lui, roi des corsaires et terreur des mers, se croire pour quelque chose dans cet heureux résultat. Il put jouir avec un légitime orgueil du repos et de la vie de famille, et aspirer, comme nous le verrons, à une paisible retraite.

Mais la guerre de la succession d'Espagne allait s'ouvrir, et nous lisons dans Faulconnier :

« Le roi, qui s'attendait à une rupture, avait ordonné d'armer dans les ports, surtout à Dunkerque. Jean-Bart devait être à la tête d'une escadre, sur le magnifique et fin voilier le *Fendant*, de 70 canons, que le roi lui avait envoyé des chantiers du Hâvre, construit pour lui et à son gré (1).

» Mais ravi de monter ce navire, il travailla avec tant d'activité à mettre les vaisseaux en état d'aller en mer, qu'il fut surpris d'une pleurésie qui le mit au tombeau le 27 avril 1702. Il fut regretté de tout le monde et particulièrement du roi. »

---

(1) Bien que Faulconnier écrive *Feudant*, c'est *Fendant* qu'il faut lire. (Note de M. Bonvarlet-Durin).

HONNEURS RENDUS A JEAN-BART APRÈS SA MORT.

Après les honneurs religieux les plus solennels, les restes de Jean-Bart furent inhumés le 30 avril dans le chœur de l'église St-Éloi, devant le grand autel. Une pierre commémorative est encore adossée maintenant à l'entrée de la sacristie. On y lit :

CI GIST MESSIRE JEAN-BART, DE SON VIVANT CHEF D'ESCADRE DES ARMÉES NAVALES DU ROI, CHEVALIER DE L'ORDRE MILITAIRE DE St-LOUIS, NATIF DE DUNKERQUE, DÉCÉDÉ LE 27 AVRIL 1702, DANS LA 53e ANNÉE DE SON AGE, DONT IL A EMPLOYÉ 25 AU SERVICE DE SA MAJESTÉ,

ET

DAME MARIE-JACQUELINE TUGGHE, SA FEMME, AUSSI NATIVE DE CETTE VILLE, QUI MOURUT LE 5 FÉVRIER 1719, A L'AGE DE 55 ANS (1).

Voici en quels termes Boursin, intendant de la marine à Dunkerque, écrivit à M. Villermont :

« Dunkerque, ce 28 avril 1702.

» C'est avec toute la douleur et telle que doit avoir un bon Français que je vous annonce la mort de M. Jean-Bart. On peut dire que c'est une perte irréparable pour la France, à cause de sa grande capacité dans la navigation de ces mers-ci et du nord, sans oublier la grande réputation qu'il avait encore plus parmi les étrangers que parmi nous; de sorte que le roi ne peut faire autrement que le regretter infiniment, surtout dans les conjonctures

(1) Malgré les termes en apparence si positifs de l'inscription qui précède, cette pierre n'est pas la dalle funéraire de Jean-Bart. Si sa ressemblance parfaite avec celle qui est consacrée au souvenir du vice-amiral François-Cornil Bart, décédé au milieu du XVIIIe siècle, était insuffisante pour justifier cette assertion, le simple examen de la pierre démontrerait quelle n'a pas été taillée pour être appliquée ailleurs que sur un mur. (Note de M. Bonvarlet-Durin).

présentes. Il est mort à 52 ans, ayant une expérience consommée. En un mot, on le trouvera fort regretté en ce pays-ci dans la guerre où l'on va entrer, et à laquelle nous touchons du bout du doigt. Car jamais homme n'a été plus entreprenant et plus heureux dans ses entreprises, assumant sur lui bien des choses que nul autre n'osera jamais tenter. Aussi je doute qu'aucun marin à l'avenir ose sortir du port de Dunkerque avec cinq, six ou sept vaisseaux du roi, étant gardé par 30 à 40 de ceux des ennemis, comme le pauvre défunt a fait quatre à cinq fois pendant la dernière guerre. »

Jusqu'en 1802, la pierre tumulaire ci-dessus décrite a été son seul monument. C'est à la suite d'actives démarches de l'avocat Poirier, de Dunkerque, que, par arrêtés des 13 décembre 1802 et 14 octobre 1803, son buste fait par *Lemot*, d'après le portrait authentique venant de la mairie de Dunkerque, fut accordé à la galerie des consuls.

Un autre buste colossal du héros (en marbre blanc, aussi par *Lemot*), sur un cippe en granit et entouré d'une grille en fer, fut inauguré avec pompe le 5 août 1806, sur la *place Dauphine*. Ce buste a été placé à l'hôtel de ville au moment où cette place a été convertie en *place du Théâtre* (1).

Depuis, le 7 septembre 1845, à la suite d'une souscrip-

(1) Les personnes un peu âgées se rappelleront, comme moi, qu'un jour cette belle figure pleine de vie,—se détachant noblement au-dessus d'une large cravate agitée par le vent et de la chaîne historique en sautoir,—fut trouvée privée de son nez. Des enfants (cet âge est sans respect!) en avaient fait le point de mire de leurs jeux.

Souvent en province et même à Paris, des offenses sont faites à nos monuments. chose remarquable, à Florence, où les magnifiques témoignages du génie de la renaissance encombrent les rues sans grille ni barrière, et forment de vrais musées en plein air, il est inouï qu'aucune atteinte leur ait jamais été portée. Je crois même que si leur art tombait dans ce dévergondage de produire et d'étaler en face d'un théâtre *nos soi-disant danseuses*, on saurait les subir sans insulter à l'égarement de l'artiste.

tion nationale, une magnifique statue en bronze décore notre grande place, qui, depuis ce jour, a pris le nom de *Jean-Bart*. David d'Angers fit l'offre gratuite de son talent. La fête qui eut lieu à cette occasion est une des plus belles dont Dunkerque conserve le souvenir.

Dans cette œuvre, d'un grand style et d'une exécution souple et large, d'une grande fierté de tournure, il a, ce nous semble, atteint un double but : il a su allier à la simplicité des beaux exemples de la sculpture antique toute la richesse de la sculpture au temps de la renaissance française. En effet tous les vivants accessoires qu'il y a jetés viennent poétiquement animer et agrandir la scène unique qui résume la vie du héros. Nous nous permettons seulement de dire qu'il ne ressemble pas assez à ses deux portraits authentiques du musée de Versailles, si merveilleusement reproduits à la manufacture de Sèvres, et que rappelle assez bien la gravure même qu'on voit dans le livre de Faulconnier. Malgré la difficulté de lui donner, en plein abordage, cet *air tout à fait revenant* dont parle l'historien flamand (1); malgré la latitude dont doit

(1) Faulconnier dit : « Il avait la taille au-dessus de la moyenne, le corps bien fait, robuste, capable de résister à toutes les fatigues de la mer. Il avait les trais du visage bien formés, les yeux bleus, le teint beau, les cheveux blonds, la physionomie heureuse et tout-à-fait revenante. » A ce jugement précieux de l'exact contemporain, qu'il nous soit permis d'ajouter, d'après l'examen attentif que nous avons fait de ces 3 tableaux : tête intelligente et mâle solidement enfoncée dans de robustes épaules; carrure superbe; nez droit, régulier, un peu envahissant; bouche bien fendue, bienveillante; menton proéminent, carré, dominateur; rien de dédaigneux ni de hautain dans la lèvre; teint remarquablement clair et vermeil; regard droit et direct; physionomie offrant un mélange très-sympathique de finesse et de vigueur, de réflexion et d'audace, de franchise et de fierté. Ce visage marque clairement qu'il est de la race de ceux qui osent ce qu'ils veulent, et le font.

En insistant sur ce point, nous n'avons fait qu'un pas timide dans la voie tracée par M. Beulé, aussi sagace historien qu'éloquent professeur : Il cherche à pénétrer dans l'âme des person-

jouir tout artiste d'idéaliser son œuvre en s'élevant au-dessus de la nature, il a, suivant nous, trop oublié les traits généraux. Le grand artiste paraît s'être trop inspiré d'un buste purement fantaisiste, à expression exagérée, à tête surchargée d'ornements, de Dantan (1834) qui se voit au *musée de marine* du Louvre.

De plus, Dunkerque a dans son musée plusieurs souvenirs de Jean-Bart; Il a une *rue Jean-Bart.* A chaque heure, son *célèbre Carillon* joue un air beau, bien qu'un peu solennel, créé en l'honneur de Jean-Bart.

Paris aussi a une *rue Jean-Bart.*

Enfin le vaisseau-école, affecté aux jeunes élèves de la marine s'appelle *Jean-Bart.*

Tout cela est très-bien. Voilà une popularité bien réelle, bien constatée, bien consacrée. Et cependant nous allons voir combien cette popularité est défectueuse et insuffisante; Combien le héros dunkerquois est, encore aujourd'hui, imparfaitement et superficiellement connu.

---

nages historiques et à nous y faire lire avec lui, par l'examen des portraits, bustes, médailles, camées qu'il nous montre à *son cours de la Bibliothèque impériale.* Cette archéologie physiologique et physiognomonique peut être un élément de plus pour éclairer l'histoire, quand on est critique intelligent.

EXAMEN CRITIQUE:

1° Du marin. — Perfectionnements qu'il apporte à la guerre de course. — Caractère, importance et résultats de ce genre de guerre.

Nous sommes une singulière nation. Bien inférieurs en cela à nos voisins d'Outre-Manche qui, avec leur ferme et patriotique bon sens, et leur respect du passé et des inégalités sociales, altèreraient la vérité historique plutôt que de montrer les imperfections de leurs grands hommes: à tel point qu'ils semblent ignorer les débauches sanglantes de leur Henri VIII, les longues perfidies de leur Elisabeth, « l'hypocrisie raffinée » de Cromwell, ou l'astucieuse cupidité de leur Marlboroug; ne voulant se rappeler que les services rendus.

Nous au contraire, plus sociables, plus généreux, plus enthousiastes, plus épris, hélas! d'égalité que de liberté, nous étalons au grand jour toute imperfection de nos supériorités nationales. Bien plus, par une sorte de patriotisme à rebours, nous en créons à plaisir, et allons même jusqu'à présenter ces dénigrements, et falsifications historiques sous forme de drames, de romans. « Rabaisser nos gloires françaises, surtout rois et ministres, c'est, semble-t-il, plaider la cause du genre humain et paraître être libre » (1).

Ainsi, pour ne parler que des pères de notre marine, et sans sortir du domaine des choses maritimes dont il est précisément de notre sujet de tracer ici au moins une ébauche; François 1[er], qui à ses autres titres de gloire

(1) Voltaire. ***Siècle de Louis XIV.*** — Réflexion d'un grand sens, et reproche que nous méritons de plus en plus. Et cependant ce même Voltaire, si souple à enguirlander Catherine II et Frédéric II pour leurs succès contre la Pologne et contre nous-même, s'est acharné *(avec une persévérance inouïe :* Gandar, 1866, leçons de Sorbonne, *lettres inédites)* contre la plus sublime, la plus touchante, la plus patriotique de nos gloires françaises !

joint l'honneur d'avoir entrevu le premier le parti à tirer des établissements lointains, et d'avoir donné à notre marine une impulsion toute nouvelle, soit dans la Méditerranée où il battit plusieurs fois les flottes de Charles-Quint, soit devant Boulogne où il menaça les Anglais, — la France avant lui n'ayant guère été que continentale, et sa marine purement marchande ou de piraterie, malgré quelques efforts généreux de Charlemagne, Philippe-Auguste, St-Louis, Charles V, — François 1er est odieusement travesti au théâtre par un poète soi-disant national (1).

Le plus français de nos rois, Henri IV, qui comprit l'essor maritime vers les pays transatlantiques, et voulut, malgré Sully, la part de la France dans le nouveau monde, en créant nos premières colonies; qui, excité par l'exemple d'Elisabeth *la souveraine des mers* et les vues de François 1er, voulut avoir une marine à lui; et travaillait avec une ardente activité à cette création au moment où un poignard l'arrêta; Henri IV est généralement et bruyamment cité par nous comme ayant abaissé son caractère 1° par la plaisanterie de Sully, 2° par son ridicule amour pour la belle princesse de Condé qui allait lui faire mettre l'Europe en feu (2).

(1) Victor Hugo, *le Roi s'amuse.*

(2) Parmi les autorités, surtout ***Poirson (Hist. d'Henry IV,*** liv. V.), que nous pourrions produire contre cette double erreur, citons seulement la récente ***histoire des princes de Condé***, si riche en documents inédits, du duc d'Aumale. Ainsi :

1° « Il entra en conférences avec des théologiens catholiques. Après ***des discussions très-sérieuses***, et beaucoup plus approfondies que ne le ferait croire une plaisanterie devenue proverbiale : ***Paris vaut bien une messe***, il abjura le 25 juillet 1593 entre les mains de l'Archevêque de Bourges. (T. II P. 218). » Admirable et touchant travail intellectuel qui dénote bien chez un prince si affairé toutes les perplexités d'une âme grande et sincère ! Et rien qu'à lire sa *correspondance* avec un autre aimable François, St-François de Sales, on verrait combien, à la fin de sa carrière, devenaient de plus en plus sérieux, et son catholicisme, et ses efforts pour vaincre l'hérésie qui désolait encore

Richelieu, le premier organisateur réel de notre marine, en même temps que notre plus grand homme d'État, qui, en 1626, se fait nommer *surintendant général de la marine et du commerce* (1), publie un code de marine complet, crée les écoles de science nautique, parvient à former en moins de deux ans dans le port de Brest une escadre de vingt-trois vaisseaux de guerre avec laquelle il vient lui-même devant le boulevard jusque là imprenable du protestantisme, La Rochelle; et là, avec son seul génie en guise d'expérience, réalise sa grande pensée de dompter enfin la longue rébellion d'une aristocratie mécontente; ce redoutable et quelquefois violent cardinal qui, tout brisé par la maladie, voulait mourir les rênes de l'État entre

son royame. Et St-Marc Girardin (dans un compte-rendu de cet ouvrage, ***Journal des Débats***, 2 août 1870) ajoute: « Loin d'être un sceptique ambitieux, nul dans l'histoire n'a plus longtemps et plus sincèrement qu'Henri IV respecté les scrupules de sa foi. Il y eut alors un grand parti *(parti politique — l'Hôpital)*, qui ne veut avoir l'ordre et la paix au prix de sa foi; un roi honnête et sincère qui ne veut pas non plus, au prix de sa foi, gagner une couronne. Ces deux honnêtetés méritaient de s'entendre sans se sacrifier l'une à l'autre. »

2° L'auteur établit lumineusement (T II P. 323 à 327), que, bien en dehors de cette fantaisie sénile, dénaturée par quelques vers de Malherbe, « Henri IV, toujours grand capitaine et grand roi, ne conçut jamais ses plans, tout patriotiques, qu'en vue de son grand dessein, entrevu par François Ier, de l'équilibre européen contre la domination universelle de la maison d'Autriche. »

(1) On a voulu voir là un témoignage d'une ambition qu'on a dite insatiable; à cause des appointements considérables y attachés. Non, il voulait une marine respectable, et ne voulait pas avoir à lutter contre les mauvais vouloir, l'ignorance ou l'indolence d'un autre. Mais, sur tous les États des pensions, gages, appointements, etc., qu'on lit dans les ***Archives de la Marine***, on voit: « le grand maître, chef, surintendant général, mondit Sr card. de Richelieu, ***néant***, pour ce que la création de sa charge est sans gages; ayant supplié S. M. qu'il en fût ainsi, quoique, par sa bonté, elle ne le désirât pas. » Jal, ***Dictionnaire de Biographie et d'Histoire***, 1869.

les mains, est transformé en un ridicule amoureux par le plus répandu de nos romanciers (1) !

Presque aussi inintelligents que nos soi-disant patriotes de la fin du siècle dernier, qui renversaient partout les statues de Louis XIV, nous, maintenant, avons pris la mode—mode hélas! si puissante en France—de rapetisser et de dénigrer ce même roi.

Et pourtant, laissant de côté et son grand caractère et tous les mérites de ce règne éblouissant, apogée de notre grandeur nationale, nous verrons quelle reconnaissance lui doit le pays, rien que pour ses vastes vues, ses incessants labeurs et ses incomparables créations quant à la marine, si négligée et presque tombée sous Mazarin. En voici un exposé sommaire : cent navires de guerre, dont il puise les approvisionnements en Hollande en 1672, et cent quatre-vingt-dix-huit en 1681 montés par 160,000 hommes de mer; humiliation plus d'une fois répétée de la marine hollandaise et anglaise, après s'être soigneusement instruit à l'école de celle-ci; ruine si importante en temps de guerre de leur commerce par nos grands marins, qu'il crée en quelque sorte et exalte en y poussant sa noblesse et en anoblissant sa roture; création par contre de notre commerce et de nos colonies; Dunkerque qu'il fait ville française, et où il va avec amour dicter au génie de Vauban sa volonté de l'ériger en ce puissant épouvantail pour les puissances maritimes (2), à

(1) Alex. Dumas. ***Les Trois Mousquetaires***. Et nos historiens, même sérieux, ont trop souvent défiguré aussi ce grand homme : « Ils se sont donné des airs de philosophie en prenant parti pour des barons huguenots contre le peuple! » Laurentie. ***Histoire de France***. T. III.

(2) Un trait caractéristique du cas qu'il faisait de la marine et de Dunkerque se trouve dans une de ses ***lettres à Colbert :***

« Dunkerque, le 29 juillet 1680. — J'ai voulu attendre que j'eusse tout vu avant de vous écrire. J'entendrai bien mieux maintenant les lettres de marine que je ne faisais. Car j'ai vu le vaisseau de toutes manières. Je n'ai jamais vu d'hommes si bien faits que le sont les soldats et matelots. Les travaux de marine sont surprenants. Enfin je suis très-satisfait.

tel point qu'une altération momentanée de son port deviendra l'heureuse et décisive condition d'une paix désirée par l'Europe entière ; édits, déclarations, ordonnances, résumés en son célèbre code de 1689, dont les Anglais nous prendront la plus grande part : créations en un mot par lesquelles, le premier, il a su faire respecter et faire craindre les Français dans toutes les parties du monde. Nous serons amené à revenir sur cette trop imparfaite esquisse.

Et quand donc enfin cesserons-nous de poursuivre de nos insultants dédains cet honnête Louis XVI, déjà victime d'un attentat qui viola à la fois la justice et l'humanité? Quand bien même sa mémoire ne mériterait pas d'être sauvegardée par sa joie si pure en signant l'acte d'abolition de la torture, et par son ardeur toute française à étudier les remèdes à tous les systèmes confus qui eussent dépassé même un grand homme d'État ; nous, au moins, qui nous occupons ici des pères de notre marine, redressons la justice à son égard en disant : il ressuscita la marine gravement amoindrie sous le Régent et Louis XV; il trouva en peu d'années assez de vaisseaux pour, en 1778, menacer dans l'Inde la puissance des Anglais, seconder en Amérique le mouvement insurrectionnel des colonies anglaises, et, par ses succès dans ces deux mers, notamment en vue des côtes d'Ouessant, renouveler la terreur de l'Angleterre et la confiance des Français. Enfin, au moment où il crée la merveilleuse digue de Cherbourg, il a la gloire, en 1778, de réparer les atteintes dont avait eu à souffrir en 1713 et 1763 la ville rendue si terrible par Jean-Bart : pour cela, il donne l'ordre énergique et formel au commissaire surveillant Frazer de quitter Dunkerque, et imprime immédiatement aux travaux de restauration de cette ville une impulsion extraordinaire (31 corsaires sortirent de ce port

» Mon voyage me coûtera quelque chose, mais mon argent sera bien employé. Car j'aurai plus de pièces qui verront la rade et les attaques à revers. » Ceci a trait aux nouvelles fortifications.)—*Œuvres de Louis XIV.* T. II.

en cette même année). Il lui rendit la franchise dont elle jouissait sous Louis XIV ; et, par son heureux traité de Versailles de 1783, il la dégagea pleinement des anciens traités, et la remit désormais dans son état de force et de splendeur (1).

Nous avons un autre penchant tout opposé à cet esprit de dénigrement, c'est-à-dire, un goût pour la légende, pour le fétichisme. Nous arrivons ainsi à fausser notre histoire par un courant tout contraire.

Ne voyons-nous pas, par exemple, quel mal nous avons à remettre à sa vraie place un grand homme de guerre à peine éteint, sorte d'idole dont toute utopie était, hier encore, vénérée comme axiôme ? (2) Quelque prestige que puisse perdre ce personnage historique à sortir de son atmosphère légendaire, il ne sera cependant que de stricte justice de discuter enfin, au nom des faits et de l'éternelle morale, ce qu'une foule d'historiens, de poëtes et de chansonniers ont défiguré ou exalté à la légère, et de rechercher même ce qu'il a pu y avoir d'abaissement dans notre caractère quant à ce culte et à cette idolâtrie, si l'histoire impartiale doit vraiment arriver à cette conclusion qu'«il a sacrifié son pays à son ambition » (3), et à cette autre conclusion que « le despote par excellence a eu l'étrange fortune d'être porté aux nues par les hommes qui se disaient les amis de la liberté » (4). Que cette fantasmagorie historique puisse s'expliquer par tel pacte pour

(1) ***Archives de la Marine.*** — ***Mémoire sur Dunkerque.*** Août 1774. — Et ***Revue maritime.*** Dumas-Vence. ***Notice sur les ports de la Manche,*** 1869.

(2) De ***documents*** laissés par M. Amédée Thayer, sénateur, mort en 1868, sur le ***général Bertrand***, son beau-père, compagnon fidèle du captif de St-Hélène, il résulte cependant — chose déjà entrevue — qu'il n'a jamais rien dit de toutes sortes de beaux discours qu'on lui a prêtés et qu'on a fait entrer dans l'histoire, et qu'il n'y a même rien de vrai dans la légende pieuse qui s'est accréditée sur ses sentiments chrétiens.

(3) M. Lanfrey, 1869.

(4) Walter-Scott, 1820.

renverser tel gouvernement, nos descendants stupéfaits n'en diraient pas moins et à juste titre que l'histoire n'a le droit de servir de piédestal à personne.

Jean-Bart n'a pas échappé à cette double tendance de l'esprit français; et, chose étrange, il a souffert et de l'une et de l'autre. Disons cependant, premièrement, que le dénigrement n'a pas ici son entière portée : ébloui qu'on a été par l'intrépidité inouïe du marin, on a seulement laissé dans l'ombre ses autres et plus belles qualités; deuxièmement, que, si la légende l'a amoindri (1), ce n'est que par la maladresse d'une poësie populaire qui s'est plue à enchâsser en son honneur des récits fantaisistes au milieu des annales historiques de son époque. Toutefois le héros n'en reste pas moins rapetissé dans l'histoire : l'homme de génie y est à peine soupçonné, et une sorte de capitan grossier y a pris sa place. Entrons donc dans les détails et livrons-nous à un examen approfondi, à la double lumière du récit sérieux et naïf des contemporains et de l'histoire ultérieurement et scrupuleusement détaillée et étudiée. Car ces rectifications ont de l'importance, quand le caractère d'un personnage célèbre a été travesti ou surfait, ou bien quand il s'agit d'un grand évènement. Or, ces deux circonstances existent ici.

Les qualités de force physique que nous avons tracées ci-dessus d'après son contemporain et compatriote, l'historien *Faulconnier*, et dont il a donné, avons nous vu, une si étonnante preuve lors de son évasion de Plymouth avec Forbin, sont tout d'abord un des éléments de *l'ascendant sur ses subordonnés*, signalé déjà au début de sa carrière dans la lutte de l'intendant Hubert à Colbert, du 28 septembre 1676, ascendant devenu prodigieusement irrésistible, avons nous vu, 20 ans plus tard, lors de son audacieuse manœuvre du 13 juin 1696. Il faut, en effet,

(1) M. Jal, dans son *Dictionnaire biographique*, 1869, entrevoit très-bien, dans les quelques lignes qu'il lui consacre, le tort que la légende a fait « au pauvre grand homme ! » et en appelle à un futur historien. Puissions-nous avoir, en quelque chose, réalisé ce vœu !

pour agir sur les hommes non seulement rudes, mais même de haute distinction, comme les capitaines *de St-Pol, de Roquefeuille, d'Oroigne....* il faut le plus souvent une certaine vigueur physique, le prestige matériel d'une voix forte (1), d'un geste assuré, la pleine possession de soi-même. Et si ces qualités sont jointes à une activité infatigable, à un profond sentiment du devoir—qui fait, pour l'exemple, attacher au mât de son navire son fils de dix ans, terrifié à la vue d'un premier combat — on conçoit cette puissance d'attraction, cette affection, ces liens mystérieux qui liaient par des racines profondes ces vaillants compagnons à leur chef. De là, cette robuste discipline, cette hiérarchie dans l'union de toutes les volontés concentrées vers un seul but, sous une même main. De là l'accroissement de force du chef lui-même, plus sûr de lui par l'autorité qu'il sait exercer sur eux.

C'est en effet ce que signale encore *Hubert* dans cette lettre où, le mettant en tête de l'état nominatif réclamé par Colbert (Jean-Bart avait alors 25 ans), il se sert des expressions suivantes : « On se soumettrait volontiers à M. Bart, sa bravoure et son courage lui ayant donné quelque créance parmi eux ; » puis le comparant au capitaine Wackernie, il dit : « Marin de génie aussi, mais M. Bart hasarde plus et ménage moins sa personne ; sa bravoure et sa conduite sont exemplaires ; sa manière de vivre avec ses équipages est familière : ils confèrent d'abord, puis son commandement est absolu. Toujours sorti avec honneur de toutes ses courses. »

Nous avons vu l'intendant maritime Boursin, succes-

(1) « Il exaltait son équipage par ses faits et le son de sa voix. » —Élégie du 27 avril 1702, par Deswaen, président de la Société de Rhétorique de Dunkerque, qui laissa quelques importants et spirituels écrits. « Ces sociétés s'occupaient de littérature nationale, composaient des pièces écrites dans le goût de l'époque, faisaient des vers sur des sujets proposés, des dissertations sur des points alors controversés. Elles dégénérèrent et disparurent au souffle de la révolution. » Voʳ Derode. *Mémoire de la Société Dunkerquoise.* T. XIV, p. 215.

seur d'Hubert, écrire le lendemain de la mort de Jean-Bart des éloges encore plus grands de « sa grande capacité, de son expérience consommée, » et ajouter qu' « il assumait sur lui bien des choses que nul autre n'osera jamais tenter.

Faulconnier dit de son côté: « Il avait beaucoup de bon sens, l'esprit net et solide, une valeur ferme et toujours égale. Il était bon, vigilant et intrépide. Aussi prompt à prendre son parti que de sang-froid à donner les ordres dans le combat, où toujours on l'a vu avec cette présence d'esprit si rare et si nécessaire en de semblables occasions. Il savait parfaitement son métier. Il l'a fait avec tant de désintéressement, d'approbation et de gloire, qu'il n'a dû sa fortune et son élévation qu'à sa capacité et à sa valeur. »

Ce sont en effet ces qualités d' « esprit et de sang-froid » jointes à une confiance brillante et supérieure aux périls, qui expliquent comment il s'est élevé aussi haut que son maître Ruyter et que notre Duquesne, vainqueur de Ruyter; comment, avant toute attaque, il savait écouter ses officiers assemblés par lui en conseil, pour devenir absolu dans son commandement, après décision prise.

C'est cet intrépide et froid « bon sens, cette connaissance parfaite de son métier, » joints à ces témérités opportunes et inouïes, qui fait de lui ce tacticien original, qui a son système à lui: gouverner droit à l'ennemi, essuyer son premier feu sans y répondre, puis lâcher sa bordée à portée du pistolet, et aborder aussitôt sabre en main. Notons d'ici la mâle tristesse de Jean-Bart à la vue de nos lamentables progrès qui substituent, à distance, la puissance aveugle et fatale du nombre et de la mécanique à tout ce que l'intelligence et la valeur, si françaises, produiraient, dans ses abordages, d'élan et d'héroïsme. Notons aussi, d'après ses rapports et les *Mémoires de Duguay-Trouin*, combien peu coûtaient à l'humanité leurs plus décisifs exploits.

Mais c'est surtout cet « esprit net et solide » qui a inspiré à Jean-Bart une « création de véritable homme de génie, » selon la juste expression d'Eugène Sue, et qui constitue

son principal titre de gloire. Je veux parler de sa conception de divisions de course, — fruit de son intuition de l'avenir, — laquelle montre les vives lumières de son intelligence en même temps que l'esprit de suite et la tenacité d'une volonté droite et ferme.

On n'a pas assez insisté sur ce point, bien supérieur cependant à ses actions les plus brillantes : nous avons déjà vu en effet, dans notre précis ci-dessous, que c'est à partir de ce moment que l'action de Jean-Bart devient décisive et terrible contre le commerce anglo-batave. Et nous allons voir quels résultats politiques il assurera.

Cette division de course consistait en escadres de 6 à 8 frégates légères, fines voilières, d'une marche supérieure, à manœuvres faciles, armées d'un équipage nombreux et aguerri.

Il pressentait fort bien les coups incessants et irréparables qu'il porterait au commerce ennemi, lui qui, d'une part, pendant son séjour en Hollande, avait pénétré les secrets de leur commerce, et qui de l'autre, depuis son retour à Dunkerque, avait étudié à fond,—avec son tact de vieux pilote, et sa grande mémoire locale — les faits nautiques ou astronomiques (1), les courants, les marées, les bancs, les rochers, les hauts ou bas fonds de tous ces parages, et ce labyrinthe de passes que nous avons signalé en face de Dunkerque. C'est ainsi qu'il échappera insaisissable par la vitesse de sa marche; harcelant sans cesse l'ennemi, tenant en échec des flottes de trente à quarante vaisseaux de guerre, rendues impuissantes, et à travers lesquelles nous l'avons vu s'esquiver audacieusement; les intimidant même quelquefois le boute-feu à la main par une adresse plus grande encore, pour courir les mers, qu'il s'agisse de détruire les ennemis, ou d'assurer l'approvisionnement de la France.

(1) M. Léon Guérin, dans une note à la fin du 4e vol. de son *Histoire de la marine française* dit : « Jean-Bart, fils d'armateur assez riche, avait des principes de sciences mathématiques. Il savait écrire; mais la langue flamande faisait tort à ses écrits. »

Voilà, à coup sûr, une nouvelle et heureuse création dans la science nautique; et on conçoit que l'illustre vainqueur de Carthagène, de Pointis, premier remplaçant de Jean-Bart, ait reculé « déconcerté » (1), lorsqu'il s'est vu en position de la mettre en pratique, et qu'il ait fallu la savante intrépidité d'un héros élevé à l'école de Jean-Bart (2) pour le continuer avec éclat.

Voilà de la haute stratégie : mode de marche, d'attaque et de retraite à soi, partant de ce principe : que l'arme la plus terrible contre l'ennemi c'est la rapidité d'évolution. Pensée féconde, dont n'aura qu'à s'emparer vingt ans plus tard Duguay-Trouin, pour devenir, quant à la valeureuse audace, presque un second Jean-Bart, et pour faire de sa ville, St-Malo, presque un second Dunkerque ! Pensée hautement utile ; car, sans parler encore de la paix d'Utrecht, elle a, dès ce moment, plus que jamais miné le commerce anglo-batave (3), et a facilité à la France les heureuses conditions de la paix de Ryswick.

C'est ici le moment de faire remarquer,—ce que l'histoire a totalement omis,—cette influence pour la paix, et notamment la significative coïncidence entre les dates des signatures de cette paix et les causes commerciales de ces signatures.

(1) C'est en 1697 que de Pointis enleva à l'Espagne Carthagène à l'aide de huit vaisseaux de guerre et de 6,500 hommes. Il l'assiégea et la prit en trois semaines. Il en rapporta neuf millions et quantité de pierreries et argenterie. Puis, au retour, il échappa à vingt-quatre vaisseaux anglais, en battit six, et rentra à Brest en août 1697.

(2) Le chevalier de St-Pol. *Revue maritime* février 1870.

(3) « Nos marins non découragés par la défaite de la Hogue, prennent leur revanche à Dunkerque et St-Malo; ils font des prises qui enrichissent l'État et les particuliers. En 1693 déjà, notre marine est redevenue formidable, et le commerce des alliés fait des pertes immenses. » (Petitot et Monmarqué, vol. 74 et 75).

Cette paix, si obstinément refusée par les alliés, vient immédiatement après les émeutes d'Amsterdam et les émotions de Londres, provenant elles-mêmes du tout nouvel accroissement de prises faites et de terreur inspirée par Jean-Bart.

Ainsi, on lit dans la *Gazette de France* de 1696 :

De La Haye, le 12 janvier 1696 : « Les armateurs français causent des pertes si fréquentes au commerce que la plupart des provinces sont obligées de consentir à l'armement de 25 frégates destinées à la garde des côtes et à la sûreté du commerce. » (Ce sont bien là les vingt, trente, quarante vaisseaux anglo-hollandais dont Jean-Bart, selon l'intendant Boursin, s'était moqué quatre à cinq fois.)

De La Haye, le 9 février 1696 : « La sédition à Amsterdam a été apaisée. Il y avait longtemps que le peuple murmurait à cause de la décadence du commerce par la longueur de la guerre et le grand nombre de taxes et d'impôts dont il est accablé. La sédition recommença avec plus de violence : on pilla et ruina plusieurs maisons de bourgmestres.... ».

De La Haye, du 15 février 1696 : « Les États de Hollande se rassemblèrent hier pour continuer à chercher de nouveaux fonds pour les dépenses de la guerre, à quoi ils trouvèrent tous les jours plus de difficultés. »

Quelques mois plus tard, nous lisons dans le *Journal de Dangeau* :

Du 10 juin 1696 : « Il y a nouvelles de Hollande qui disent que Jean-Bart a pris quatre vaisseaux de guerre, qu'il les a amarinés, pour aller au-devant de la flotte qui vient du nord, composée de 250 navires marchands. On dit que cette aventure fait grand bruit en Hollande ; mais la nouvelle n'est pas assez sûre pour y ajouter foi. »

Du 16 juin : « Il y a nouvelles de Hollande qui confirment que Jean-Bart a pris quatre Hollandais, et qui ajoutent qu'on arme en ce pays là trente vaisseaux ou frégates pour aller le chercher dans les mers du Nord. »

Du 25 juin : « Le roi sut par Pontchartrain et de Croissy que Jean-Bart a trouvé près de Vlie 130 Anglais ou Hollandais (ici le récit de ces prodigieux combats et manœuvres que nous connaissons et qu'il détaille avec son habituelle exactitude). « Cette nouvelle, en Hollande, y fait *souhaiter la paix,* et *l'on crie fort contre le prince d'Orange....* L'action de Jean-Bart s'est passée à la vue d'une escadre anglaise qui le cherchait ; mais lui, après avoir fini son affaire, a pris le large vers le nord, où il va chercher encore une flotte qui vient de Moscovie. »

Du 26 juin : « Le roi témoigna hier beaucoup de satisfaction de l'affaire de Jean-Bart, et on est persuadé qu'il fera encore quelque chose. »

A la même époque, en Angleterre, on voit les mêmes signes de lassitude. C'est le moment, disent leurs historiens, de la plus grande impopularité du même prince d'Orange, leur roi, Guillaume III, grand promoteur de la ligue d'Augsbourg, « dictateur de l'Europe moins la France. (1) » Cette aspiration à la paix et sa cause ressortent encore d'une manière précise d'un passage curieux de l'historien *Faulconnier :* « Le 21 mars 1697, les armateurs dunkerquois, continuant leur course, prirent plus de vingt navires des flottes anglaises qui allaient d'Irlande à Ostende, chargés d'étoffes, cuirs, etc., malgré leur flotte qui bloquait le port. Cette perte fit tant de bruit en Angleterre que la Chambre basse dut examiner les plaintes des propriétaires de ces navires contre l'amirauté, relativement à ses mesures de sûreté insuffisantes. » M. *Léon Guérin* ajoute de son côté que « l'Angleterre avait vu son commerce presque entièrement ruiné dans cette guerre : 4,200 navires marchands estimés à 750 millions lui avaient été enlevés par les Français. Le crédit de ses meilleurs négociants en était devenu chancelant. Guillaume III avait dû céder à la lassitude et à la misère de ses peuples. Et tout resta comme à la paix de Nimègue. »

Ici donc encore se remarque un commerce aux abois et

(1) Le président Hénault.

un besoin, comme pour la Hollande, de renforcer sans cesse des flottes dispendieuses, inutiles en face des quelques frégates légères montées par nos intrépides marins. De là l'acceptation facile par l'Angleterre et la Hollande, le 20 septembre 1697, des mêmes propositions de paix, modérées mais fermes, de Louis XIV, refusées avec hauteur il y a trois ans par les mêmes puissances (1). L'Empire, moins châtié, dès lors moins pressé, ne le signa que le 30 octobre 1697 (2).

Ajoutons que ce qui rehausse le mérite de l'innovation que Jean-Bart a introduite dans la guerre de course, c'est la persévérance obstinée qu'il a dû mettre, par ses mémoires réitérés, pour ébranler les hésitations de Seignelay, déjouer les jalousies d'officiers de marine et déterminer enfin Louis de Pontchartrain à adhérer à ses plans, à lui abandonner la direction de l'exécution et à le laisser choisir et déterminer lui-même les points de croisière (3);

(1) Guillaume III avait fait avorter les propositions de paix de Louis XIV du 15 mars 1694, qui étaient sur le point d'être acceptées par la Hollande. Il parvint à calmer l'irritation causée par les désastres de la marine marchande, en écartant les Tories qui voulaient la paix, donnant tous les grands postes aux Whigs, et faisant voter 5 millions et 1/2 sterling, 40,000 marins et 83,000 soldats anglais, d'où impôts nouveaux et énormes. (H. Martin. T. XIV, p. 193.) — Les auteurs de l'*Histoire de la Marine* (de Boismelé et de Richebourg) disent de leur côté : « Pendant ces expéditions des alliés aussi inutiles que dispendieuses, les escadres du roi, c'est-à-dire, les *divisions légères à la Jean-Bart*, faisaient, à peu de frais, des prises d'un profit immense. » Après plusieurs grands faits cités par nous, ils ajoutent : « La Martinique était pleine de prisonniers et de butin faits sur les Anglais et les Espagnols. De là la médaille : *Trésor des Indes enlevés aux ennemis.* 1695. »

(2) Et on lit en effet dans *Dangeau*, du 24 septembre 1697 : « Les plénipotentiaires d'Angleterre, de Hollande et d'Espagne ont signé la paix de Ryswick, et *s'obligent, dans six semaines, de la faire signer à l'empereur.* » Et c'est, à la lettre, ce qui eut lieu.

(3) *Archives de la Marine.*

Car enfin, il entrevoyait fort bien et savait mieux que personne à quels incessants périls l'exposeraient ses patriotiques réclamations, dès qu'elles seraient acceptées.

N'est-on donc pas légitimement amené à dire ici : voilà une conception simple, sans faste, lentement étudiée, voulue avec obstination, bien qu'entraînant après elle le devoir de toute heure, le sacrifice continu de soi, le constant mépris de la mort,—ce secret des héros !—Conception qui, plus que tels actes retentissants, éblouissants, éclatant au dehors, doit imprimer au nom de Jean-Bart un vrai cachet de grandeur morale, en même temps qu'elle doit lui assurer sa place non pas au deuxième rang, mais à côté des plus belles et des plus mâles intelligences du grand siècle ?

Nous sommes loin, on le voit, de ce Jean-Bart qui nous est généralement représenté, comme rustre, « *à air grossier, simple pêcheur, ours mené par Forbin, très-propre à une action hardie, mais absolument incapable d'un projet un peu étendu,* » tel que nous le dépeignent et le racontent les *Mémoires de Forbin*. Nous les avons lus (car il faut savoir faire effort pour lire tout ce qui a rapport au sujet que l'on traite, même le peu sérieux). Eh bien, nous ne saurions assez dire notre étonnement qu'une pareille œuvre ait pu servir d'inspiration et de thême, non seulement pour les chroniqueurs maritimes sur Jean-Bart : Richer et ses imitateurs, et les romanciers maritimes : E. Sue et autres ; mais encore pour nos historiens et biographes les plus accrédités et les plus récents, qui répètent exactement dans les mêmes termes la plupart de ces allégations du vaniteux compagnon. Outre que ces mémoires sont pleins de fatuité pour soi et de dénigrement pour ses rivaux, Jean-Bart et Duguay-Trouin, ils n'ont pas même été écrits par Forbin (1). Et pourtant, nous lisons encore dans

(1) « ***Forbin*** a laissé des ***mémoires*** qu'on a rédigés : ils ont été rédigés par ***Reboulet***, et on peut juger entre lui et Duguay-Trouin, qui a laissé des mémoires, modèles du genre. » Voltaire. ***Siècle de Louis XIV.***

« Les termes de marine sont très-rarement employés dans les

le XIV[e] volume de l'*Histoire de France d'Henri Martin* : « Simple pêcheur..... Jean-Bart qui, présenté au roi, étonna la Cour par sa rude simplicité autant qu'il avait étonné la France par son héroïsme. » Puis l'auteur se borne à narrer quelques-unes de ses actions éclatantes.

La *Biographie Michaud* dit : « Simple pêcheur... il paraît plus capable d'une action hardie que d'un projet étendu, » et se borne à ajouter que « c'est avec des escadres de 6 à 8 vaisseaux qu'il a accompli ses entreprises les plus glorieuses. » Puis raconte quelques-uns de ses hauts-faits, entremêlés de plusieurs historiettes dont nous allons avoir à parler.

Il en est à peu près de même de la *Biographie Firmin Didot*.

M. Jal, dans son tout nouveau et très-utile *Dictionnaire Biographique* (1869) déplore en excellents termes cette

Mémoires de Forbin; ce qui semblerait une nouvelle preuve qu'il ne les a pas rédigés lui-même.... Forbin fatigua la Cour de ses demandes, et, piqué de ne pas assez obtenir, il se retira prématurément en 1710.... Les ***Mémoires de Forbin*** sont amusants, mais peu sincères, à l'opposé de ceux de Duguay-Trouin, dit un journal estimé du temps.... L'auteur de l'***Essai sur la Marine*** dit : Ils sont écrits avec plus de feu et d'imagination que de vérité ; ils traitent avec indécence plusieurs personnes de mérite.... Enfin l'éditeur des mémoires de Duguay-Trouin dit : Faits à la plus grande gloire de celui dont ils portent le nom, lequel a toujours primé partout. » ***Petitot et Monmerqué. Notice sur Duguay-Trouin et Forbin.*** 74[e] v. ***des Mémoires relatifs à l'Histoire de France.***

Et voilà l'unique source à laquelle, jusqu'ici, ont puisé tous ceux qui ont écrit sur Jean-Bart.

Il est de justice d'ajouter que Forbin, de 1710 à 1731, année de sa mort dans sa retraite près de Marseille, « avait dépouillé le vieil homme, donnant l'exemple de la conduite la plus religieuse. Rigide pour lui-même, indulgent pour les autres ; répandant ses richesses sur les pauvres, il réparait, par une vieillesse inspirée de la plus sincère piété, une existence aussi pleine de désordres que de gloire. » Léon Guérin. ***Histoire Maritime.*** T. IV, p. 227.

absurde tradition attachée à Jean-Bart, et, tout en appelant l'attention sur l'histoire qui reste à faire de cette « fière et intéressante figure, » il se tait, comme tous les autres, sur l'éclair de bon sens, le trait de génie, la patriotique ténacité et les résultats politiques que nous venons d'esquisser et termine en le qualifiant de « figure de second plan. » Nous espérons que le savant auteur modifiera plus tard cette expression. Une simple remarque suffit : si Jean-Bart n'a pas eu l'occasion de régler savamment les évolutions des grandes flottes, et en admettant même qu'il aurait été, pour leur donner le mouvement et la vie, inférieur aux Tourville, Duquesne et d'Estrées, rien n'établit non plus que ceux-ci eussent pu créer et pratiquer, toujours heureusement et utilement, ce qu'a créé et pratiqué Jean-Bart. A ce même moment, Lafontaine et Molière faisaient, moins pompeusement aussi, tout autre chose que Corneille et Racine; et qui dira que ces premiers fussent des « figures de second plan? »

Non, ce n'est pas pour ses seules « actions hardies » que Louis XIV le faisait chef d'escadre, lui laissant des latitudes qu'il n'accorda qu'à Turenne, le choisissait entre tous pour conduire, à travers mille dangers, le prince de Conti à Dantzig; que les ambassadeurs ne recouraient qu'à lui pour se faire conduire à leurs ambassades; (1) tous savaient que Jean-Bart possédait une science profonde des choses de la mer; (2) que la tactique navale n'avait pas de secrets pour lui.

(1) *Dangeau*, du 20 décembre 1692. — M. d'Avaux, qui s'en va ambassadeur en Suède, et M. de Bonrepons qui s'en va ambassadeur en Danemark, ont pris congé du roi. Ils vont s'embarquer à Dunkerque et seront conduits par le *capitaine Bart qui connaît ces mers là mieux que personne.*

Du 16 mars 1693.—Le capitaine Bart, qui a mené nos ambassadeurs de Suède et de Danemark, *sans qu'il leur soit arrivé aucun mauvais accident*, est revenu à Dunkerque.

(2) *Archives de la Marine.*—Plusieurs pièces montrent que la Chambre de Commerce de Dunkerque recourait souvent aux lumières de Jean-Bart sur une foule de questions maritimes :

Et quant aux services rendus, ils ressortent déjà clairement de ce que nous avons dit. Cependant, pour les mieux saisir et apprécier, disons un mot de *la course*.

Si la guerre de course, par laquelle Jean-Bart s'éleva si haut, n'est plus aujourd'hui dans nos mœurs, elle était parfaitement estimée et honorée sous Louis XIV (1). Le grand roi avait voulu l'empire des mers, Colbert le lui avait donné, surtout au détriment de la Hollande, d'où il faisait venir les matériaux, les meilleurs constructeurs et des matelots, et la marine militaire avait pour grande et principale mission de protéger la marine marchande, dont ils voulaient assurer le développement. La franchise des ports de Dunkerque et de Marseille était faite pour y attirer le commerce du Nord et du Levant, et la création de la Compagnie des Indes pour l'étendre au dehors. Or, à toute époque de son règne et lorsque nos amiraux voyaient leurs succès balancés par des revers qui, tout glorieux qu'ils étaient, comme à la Hogue, n'en étaient pas moins

tirant d'eau des navires, leur construction, etc. En dehors de la pratique, il avait des principes de sciences exactes : mathématiques et astronomie.

(1) Beaucoup de philosophes, depuis *Grotius*, disent qu'il faut adoucir et civiliser la guerre, ne reconnaître plus pour ennemi que celui qui porte les armes ; d'où suppression de la course, affranchissement des mers ; et déjà, en 1856, notre législation est entrée dans cette voie. Ces prétentions humanitaires ne nous paraissent pas exemptes d'utopie : la guerre est un état violent ; il faut détruire ou paralyser les forces, quelconques, de l'ennemi. Par la course, on anéantit, presque sans perte, le commerce maritime, c'est-à-dire la richesse privée, puis l'impôt dû à l'État. Et cette guerre à l'argent — nerf lui-même de la guerre — est mille fois moins cruelle que la grande guerre, soit sur mer, soit sur terre, surtout depuis les progrès si peu humanitaires de l'artillerie. De plus, la vraie sentimentalité doit tendre à la paix : or, nous avons vu cette petite guerre être une grande cause de paix à Ryswick ; nous allons le voir mieux encore à Utrecht.

des défaites ; toujours la guerre de course rendit à la France d'importants, de décisifs services. Elle était surtout terrible pour l'Angleterre et la Hollande. Car, comme l'observe judicieusement M. H. Martin, « dans la guerre de course, la partie n'est pas égale. La France ayant—en comparaison de ses ennemis, grâce au développement de leur commerce maritime—peu de commerce maritime, mais beaucoup de matelots, portait aux deux nations commerçantes dix coups contre un. » Et l'Angleterre devait tout particulièrement en souffrir, toute communication commerciale étant interceptée entre la Tamise et la Baltique par la position géographique de Dunkerque que nous avons signalée et par les entreprises dunkerquoises dont nous avons tracé le tableau (1).

Ajoutons que la course c'est l'offensive ; or,—c'est un axiôme militaire—un ennemi sans cesse attaqué et qui ne peut que se défendre, est à demi-vaincu.

De l'examen attentif des documents historiques, il ressort clairement que la revanche de *la Hougue* prise par Tourville à *Lagos*, n'eut pas plus d'effet pour relever la réputation de nos forces maritimes que les prises immenses faites de 1690 à 1698 par les vaisseaux du roi et des particuliers.

Sans doute le principal mobile des courses ne résida quelquefois que dans les valeurs des prises elles-mêmes : c'est ainsi qu'en 1711, Duguay-Trouin, revenant chargé des riches dépouilles de Rio-Janeiro, ne rendit qu'un service pécuniaire ; tandis que Jean-Bart, expression vivante de ce nouveau plan de guerre, lui imprima le premier, un caractère de haute stratégie : il s'agissait avant tout, de la ruine imminente du commerce ennemi, des Anglais surtout, et d'assurer ainsi la défense nationale (2).

(1) A l'idée du lucre s'adjoignait un réel patriotisme chez les armateurs dunkerquois : si des armateurs se sont enrichis, d'autres se sont ruinés. Or, à la première nouvelle d'une guerre, tous abandonnaient avec joie leur fructueux commerce ordinaire. *(Archives de la Marine.)*

(2) Cette vérité est mise en lumière par l'un des mémoires de

Aussi Louis XIV qui, du temps de Colbert, avait déjà donné une forte impulsion à la guerre de course, (1) continua-t-il de l'encourager de plus en plus, (2) et nous allons la voir, pendant la guerre de la Succession d'Espagne, contribuer grandement à une paix désirée par toute l'Europe. Il avait toujours très-bien senti tout le parti qu'il pouvait tirer d'une course fortement organisée con-

Jean-Bart, des plus intéressants et très-peu connu. Il est du 2 mai 1689 *(Archives de la Marine)*. Il est intitulé: ***Proposition et moyens que donne Jean-Bart pour la destruction du commerce hollandais dans les diverses mers du Nord, sans lequel l'État de Hollande ne peut subsister.***

Il insiste sur le peu d'élévation de la dépense en vue du petit nombre de bâtiments proprement destinés à cette destruction.

Il se base sur les dates, à lui bien connues, des départs de leurs flottes; la petitesse habituelle des escortes; le silence des armements français; la facilité de les trouver; le tort que leur feront plus tard des escortes supérieures. (On voit comme son bon sens pratique a tout prévu, tout deviné!) — A ce mémoire sont adjointes des notes de *Patoulet*, commissaire maritime à Dunkerque, qui approuve, discute, laisse la chose indécise.

Ce n'est qu'en 1691 qu'on se rendit à ses vues, et qu'on lui ouvrit une carrière dans laquelle il se lança, avec quels succès! nous l'avons vu.

(1) Nous lisons dans *Dangeau:* Déjà, le 17 septembre 1688, la Chambre de marine a jugé que les prises faites sur les Hollandais étaient bonnes. Elle est composée de 10 conseillers d'état ou maîtres de requêtes. M. de Seignelay, président, n'a pas donné sa voix, vu qu'il est intéressé dans ces prises.

(2) Le roi s'empresse de faire droit à des réclamations d'armateurs dunkerquois qui se prétendent lésés par l'adjonction de vaisseaux du roi *(Archives de la Marine.* 1703).

Il anime pareillement le zèle de Duguay-Trouin, en faisant remise du 5^{me} dû à l'État sur les navires de 50 canons et au-dessus qu'il prendrait *(Archives de la Marine.* 1704).

Il est intéressant aussi de voir Pontchartrain, en 1704, accorder des passe-ports aux Hollandais pour Bayonne, Bordeaux... et n'en donner aucun pour *la place importante de Dunkerque*, afin qu'on n'en puisse venir observer le fort et le faible *(Archives de la Marine).*

tre les deux puissances commerçantes par excellence, la Hollande et l'Angleterre. La question maritime, en effet, question toute commerciale, est bien plus sûrement tranchée ainsi que par les grandes batailles navales.

Les gens tels que Seignelay, Louvois, Vauban, y prenaient des intérêts (1). L'État se faisait armateur, et la course ainsi aggravée par la création des divisions des frégates légères de Jean-Bart et par ses savantes ruses (2), servait puissamment les intérêts les plus sacrés de la France, en contraignant les Anglais de se ruiner par un continuel déploiement de forces maritimes, lesquelles étaient frappées d'avance de nullité, puisqu'elles ne parvenaient jamais à saisir d'insaisissables adversaires. Pendant cinq mois, dit Faulconnier, trois escadres de 52 vaisseaux anglo-bataves furent obligées de tenir la mer, inutilement, pour les sept frégates légères de Jean-Bart.

Les 22 millions 167,000 £ de prises, conduites au seul

(1) *Jal, ouvrage cité.* « Vauban s'était aussi jeté dans les hasards de la *caprerie*, mot créé par lui dans son *Mémoire sur la Caprerie* faisant partie des 2 vol. des *Oisivetés de M. de Vauban.* Dans les ports français, le mot de *capre* était usité : on l'avait pris aux flamands, dont le mot *kaper*, corsaire, vient du verbe anglais *kapane*, signifiant prendre, comme le latin *capere*. Il en espérait quelque chose. Ainsi voici une de ses lettres à Pontchartrain : St-Malo, 18 septembre 1695. « Il est vrai que j'ai mille écus sur l'armement de M. de Nesmond; j'ai encore sur celui de M. de Gêmes et sur deux autres ; mais pas si gros. Et ce n'est pas de l'hiver dernier que l'envie m'a pris de faire fortune par la course. Dieu veuille que je ne me sois pas fait prisonnier la veille de Pâques ! Ce ne serait pas en tout cas la première fois que cela me serait arrivé. Je vous remercie de la part que vous voulez bien prendre à ce qui m'arrive » *(Arch. de la Marine)*.

Nesmond fit de grandes et belles prises. Et Pontchartrain en complimente Vauban : « A propos de ces prises, permettez-moi de m'en réjouir avec vous, étant informé que vous y avez un intérêt considérable. Septembre 1685 *(Archives de la Marine)*.

(2) Plusieurs fois il simula sa sortie par des feux sur des barques qu'il faisait brusquement éteindre, et il passait à la place que venait de quitter l'ennemi.

port de Dunkerque pendant les neuf années de 1688 à 1697 (1), ne sont donc que le moindre des coups que la course leur porta!

Disons, en terminant ce rapide aperçu, que cette espèce de guerre était dignement et équitablement réglementée (2) entre l'État, les armateurs, les équipages et les ennemis eux-mêmes. Elle était basée sur le principe : la mer est commune à tous, et les souverains peuvent, en temps de guerre, ordonner à leurs vaisseaux et à ceux de leurs sujets de prendre en mer ceux de leurs ennemis. De plus, cette guerre avait été rendue plus loyale par une ordonnance que, le premier, Louis XIV fit paraître le 17 mars 1696. Cette ordonnance lui enlevait tout ce qui pouvait lui conserver un caractère de piraterie. Elle honore le gouvernement. Elle enjoignait aux bâtiments français d'*assurer le pavillon*, c'est-à-dire d'arborer le pavillon national avant de tirer le premier coup de canon. Les autres nations acceptèrent successivement cette règle, comme faisant partie du droit des gens (3).

Ajoutons enfin que Jean-Bart, de son côté, a toujours relevé et ennobli cette profession, déjà perfectionnée par lui. Nous avons vu qu'il ne s'attaque généralement qu'à plus fort que lui, et les contemporains sont unanimes sur ce point : « qu'il n'usait des droits du vainqueur qu'avec la plus remarquable humanité et le désintéressement le plus rare. »

Donc, encore une fois, toute infériorité de Jean-Bart en face de Duquesne et Tourville quant au genre de guerre est dénuée de fondement : les terribles bombardements d'Alger, Gênes, etc., étaient d'égales nécessités de la guerre ; et celui qui possède l'art de régner à son bord et

(1) ***Mémoire de Decaux*** en 1757, ***Archives de la Marine***. Et Faulconnier, ***Histoire de Dunkerque***, mêmes chiffres.

(2) ***Traité des prises*** de M. de Valincourt, secrétaire-général de la Marine, 4 vol., où cette matière est élucidée et traitée à fond.

(3) H. Martin. T. XIV, p. 219. — Anciennes Lois françaises, T. XX, p. 260.—Léon Guérin. T. II, 98-105.

de pénétrer l'ensemble complexe de son équipage de sa méthode nouvelle pour arriver aux plus constants et décisifs résultats, est tacticien et homme de mer autant que qui que ce soit. Le roi comptait avec raison, pour abaisser l'orgueil des ennemis, sur le glorieux concours des corsaires représentés par Jean-Bart et de Pontchartrain, malgré le froissement qu'en éprouvaient les élèves de Tourville et de Seignelay, représentants de la grande guerre.

2° De l'homme privé. — Caractère élevé; Modestie, Désintéressement; Religion. — Anecdotes; Légende; à rejeter entièrement.

Ici encore, à ce qui a été écrit sur Jean-Bart nous avons à ajouter, et surtout nous avons à rectifier et à détruire. Dans le peu de critique historique qui s'est faite à son égard, on ne s'est en quelque sorte attaché qu'à sa charpente osseuse et à ses muscles; efforçons-nous, comme nous l'avons déjà fait ci-dessus, de pénétrer plus avant, d'interroger les battements du cœur et d'arriver jusqu'aux choses de l'âme. Et pour cela, cherchons l'homme sous le pompeux attirail du héros.

C'est un sentiment naturel, ce semble, que plus on a admiré ces hommes qui paraissent s'éloigner de nous par l'activité, l'inflexibilité surhumaines qu'ils ont déployées dans les combats, plus on aime à les aimer, si on retrouve chez eux les beaux côtés de nos simples, de nos humaines qualités. Or, c'est ce qu'on est heureux d'éprouver, en examinant de près et à fond le héros Dunkerquois. Nous venons de voir l'audace, la tenacité, l'activité, fruits naturels de son patriotisme; nous allons reconnaître le désintéressement, la modestie, la bonté, comme traits saillants de son caractère.

Nous n'avons pas de lettres de Jean-Bart; — c'est là une réelle difficulté pour ceux qui entreprennent d'écrire son histoire, — et aux *Archives de la Marine,* on ne trouve que peu de pièces émanées de lui. Il était à coup sûr très-peu lettré. Tout jeune à l'école de Ruyter, il avait eu de nobles détournements ! Mais ses signatures *Bart*, puis *Che Bart* (1), que nous avons vues sur les rapports aux *archives* ne sont guère plus mal tracées que celles de Duquesne, St-Pol et autres, qui se contentaient, comme lui, de dicter leurs lettres et notes. Et, dans ses rapports, que nous

(1) Sa nouvelle signature à partir du 16 avril 1694, jour où il prête serment de chevalier de St-Louis, à Versailles. On voit aux *archives de la marine* sa première signature *Che Bart*, le 5 juillet 1694.

avons donnés dans notre récit, comme dans d'autres, on voit que, d'une manière toujours nette et modeste, etquelquefois digne et fière, il dit très-bien tout ce qu'il veut dire.

C'est donc à ses contemporains qu'il faut surtout recourir. Or les indications sont peu nombreuses mais claires. Nous avons souvent cité l'exact et judicieux Faulconnier; on peut ici lui adjoindre un autre contemporain, Michel de Swaen, président de la société de Rhétorique de Dunkerque. Tous deux s'accordent à le dépeindre de la manière suivante : « dans la famille nul n'avait des mœurs plus simples, plus douces. Affable, plein de droiture, sans fierté, humain, craignant Dieu. Sobre, vigilant, bon époux, bon père. Se trouvant mal à la Cour à cause de sa timidité naturelle (1). Aimant à répéter avec une naïve conviction : c'est la fortune qui m'a favorisé, ceux qui m'ont secondé méritent autant que moi. Comme son ancien maître Ruyter, il attribuait ses nombreux succès à la protection divine. Il avait coutume d'offrir à Notre-Dame les pavillons enlevés à l'ennemi. Vertueux, causant familièrement avec tous. Secourant les indigents; il ne laissa jamais sortir quelqu'un sans une satisfaction, sinon entière, au moins partielle. »

Cette bienfaissance et ce désintéressement sont d'ailleurs pleinement confirmés par l'état des biens qu'il a laissés à sa mort : il n'a laissé que la ferme estimée à 20,000 £., dot de sa seconde femme, Marie Tugghe, une maison estimée 4,000 £., et une autre maison estimée 10,000 £. provenant de sa première femme (2); bien qu'il eût conquis, durant deux longues guerres, des trésors immenses.

C'est sans doute que ses deux sentiments dominants la

(1) M. Léon Guérin, dans une note à la fin du t. IV. de son ***Histoire Maritime***, attribue cette soi-disant timidité — qui a pu lui faire quelque tort aux yeux des gens superficiels — à son accent qui tenait à sa connaissance à peu près égale du Flamand, du Français et de l'Anglais. — Il savait aussi, probablement, selon M. Vanderest, l'Espagnol et le Norwégien.

(2) Estimation provenant de l'enquête faite le 7 avril 1695, avant l'envoi de ses lettres de noblesse.

« droiture » et le patriotisme, écartaient de son esprit toute idée de lucre dans ses prises (1), et lui créaient pour tout idéal un nom glorieux à léguer à sa famille. La modération de ses désirs lui assurait donc la pleine indépendance de son génie, et il savait se commander à lui-même cet homme qui excellait à commander aux autres !

Son fils aîné, François-Cornil (2), à qui il donna la terrible et fructueuse leçon que nous avons vue, suivit aussi les nobles exemples de ce père quant à son « désintéressement. » Lui qui, vice-amiral, après une longue série de campagnes, accompagnant, sur la délégation du Régent, Pierre le Grand (3) pendant un an, aurait pu se faire une grande fortune, vint silencieusement mourir à Dunkerque, laissant pour tous biens 20 à 25 mille francs, à partager entre ses quatre enfants. Aussi cette ville s'honora-t-elle en envoyant à Louis XV une note au bas de laquelle on voit : *Bon pour* 3000 £., *de la main du Roi*, et en s'associant elle-même à cette sympathie royale par des dons particuliers pour ses filles. (Ses deux fils étaient l'un capitaine de vaisseau, l'autre ingénieur, lequel mourut à Béthune le 6 juillet 1782, après avoir été ingénieur en chef à Béthune, puis à Amiens.)

Richer écrit, d'après un petit-fils de Jean-Bart, que le grand marin, revenu de ses courses dans sa famille, simple, ordonné, paisible, aimait à aller souvent passer des semaines entières avec sa femme et ses enfants (4) chez

(1) Beaucoup s'enrichissaient injustement en pillant les prises qu'ils faisaient. *Mémoires de Duguay-Trouin.* P. 286.

(2) Il meurt à Dunkerque le 22 avril 1755, à l'âge de 78 ans. Sa pierre tumulaire est adossée à la chapelle de l'église des Ames, de St-Éloi. Il a subi le sort habituel des fils de pères illustres : un injuste oubli a payé de signalés services.

(3) On voit, à cette occasion, aux *Archives de la Marine* : « fonds, » six premiers mois de 1717, folio 374, une indemnité de route pour lui et un valet, et des frais de séjour à Paris, par décision du Conseil de Marine du 22 juin 1717.

(4) Il laissa en mourant cinq des dix enfants qu'il eut de sa seconde femme. François-Cornil Bart est le seul qui ait survécu des trois enfants qu'il eut de sa première.

son parent le curé de Drincham, homme de mérite, supérieur d'un séminaire, à Bergues, avec lequel il était en grande intimité. Il imposait chaque fois cette condition : « Je ne vous serai point à charge ; c'est moi qui ferai ici toute la dépense. »

On sait aussi très-bien — Richer et E. Sue sont en cela d'accord avec les contemporains — que le terme de l'ambition de Jean-Bart, et ce à quoi il aspirait de toute son âme, c'était une retraite où il mènerait une vieillesse paisible et recueillie. Sa pensée aimait à se porter en haut, du côté du port éternel. L'appel de son roi, supérieur à tous ses projets, l'enflamma d'un zèle et d'une ardeur de dévouement qui, dans ses préparatifs de combat, lui fit trouver la mort avant le combat lui-même. Il ne faisait qu'obéir à ce sentiment, tantôt confus et passager, tantôt profond et tenace qu'on retrouve, partout et toujours, au fond de notre humaine nature, et qui porte les grandes âmes, après une vie tourmentée, à aspirer à la retraite pour mettre un intervalle entre les agitations du monde et le jugement de Dieu. C'est cet attrait mystérieux et puissant qui remplissait l'âme de Turenne au moment où son vieux dévouement, encore une fois réclamé, l'entraîne à la rencontre du boulet que l'on sait. C'est cette même tendance instinctive qui pousse Condé et Catinat dans leur retraite de Chantilly et de St-Gratien. C'est cette vie de solitude que son compagnon Forbin goûte et exalte avec bonheur à la fin de ses *mémoires*.

Après tout ce que nous venons de dire, nous ne savons si « cette simplicité, cette douceur, cette bonté » ne touchent et n'attachent pas tout autant que les exploits que nous avons racontés. Il sait rester l'homme affectueux et simple, sans que son âme soit gonflée ou même troublée par sa renommée chaque jour croissante; qu'elle lui soit témoignée par les acclamations de toute la ville, ou par les honneurs qui lui arrivent de Versailles. Il est à coup-sûr un de ceux à qui s'applique le mieux cette parole de Bossuet : « L'univers n'a rien de plus grand que le grand homme modeste. »

Allons plus loin. Nous avons déjà reproduit plusieurs

citations qui semblent témoigner des sentiments religieux de Jean-Bart.

Le registre des décès de l'état civil de Dunkerque, 1702, n° 238, marque : « administré de tous les sacrements avec beaucoup d'édification. »

Un document caractéristique et qui jette quelque lumière sur les mœurs de l'époque en même temps que sur Jean-Bart, c'est l'enquête faite le 7 avril 1695, suivant l'ordre de Louis XIV, « pour connaître la religion, les mœurs de Jean-Bart, quels enfants il a, et quels biens. » Par-devant Jean le Potier, écuyer, seigneur de la Hestroy, lieutenant-général civil et militaire de l'amirauté de Flandre; sont comparus en son hôtel, assignés à la requête du procureur du roi :

1° Gervais Desvignes, licencié en théologie, curé de St-Éloi, seule paroisse en cette ville et y demeurant depuis 1679, « a juré *in verbo sacerdotis*, que, fréquentant souvent Jean-Bart, il le connaît homme de très-bonnes mœurs, conversation, probité; faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, lui en ayant vu faire souvent les fonctions comme étant son pasteur; »

2° Nicaise Cornelissen, marchand et bourgeois;

3° Pierre Davery, échevin de cette ville et natif d'icelle;

4° Nicolas Taverne, bourgeois, et un des principaux armateurs, natif d'icelle;

Et 5° Jean François, marchand, bourgeois;

Après avoir témoigné de la religion et des mœurs de Jean-Bart, ajoutent, *tous*, « qu'*ils ont plusieurs fois fréquenté les sacrements avec lui.* »

Tous, anciens Dunkerquois, s'accordent du reste à dire qu'ils savent parfaitement qu' « il est originaire de Dunkerque, venant d'un Bart qui est sorti avec un frère de Dieppe, il y a très-long-temps, qui s'est habitué en cette ville, duquel Jean-Bart vient en droite ligne, l'autre frère s'étant établi en Allemagne, où il a mérité d'être élevé à la dignité de grand'maître de l'ordre Teutoniqne. »

Il s'accordent aussi à « connaître parfaitement ses belles actions qui sont rapportées dans ses lettres de noblesse,

où il y a plus à augmenter qu'à diminuer; » comme aussi à « donner sur ses deux mariages, ses enfants et ses biens les détails que nous avons déjà rapportés. »

Deux autres traits saillants de l'époque sont rapportés par *Faulconnier* (1) dans les termes suivants :

1° « Entre les villes qui demeurèrent dans l'obéissance à leur prince et dans la soumission à la religion catholique, fut notre ville de Dunkerque. Et les principaux chefs du magistrat, zélés pour l'ancienne religion, et effrayés des désordres commis dans les villes voisines par les sectaires, dits *les Gueux*, écrivirent à Bruxelles pour se garer contre la cabale, qu'ils craignaient pour Dunkerque, des nouvelles opinions. »

2° Le roi témoigne sa joie d'avoir acquis Dunkerque par une médaille ayant pour légende *Providentia principis*, et pour exergue *Dunkerca recuperata*, et aussi par un grand tableau à Versailles, où on voit la France, qui présente les clefs de la ville au roi, lever le bras pour qu'il les retire des mains de l'hérésie, 1662 » (2).

D'autre part, on voit, dans les *Archives de la Marine* (3), que, « de 1566 à la paix de Munster en 1648, Dunkerque fut le centre d'où partirent tous les armements qui désolèrent la Hollande. Fidèle à son roi et à sa religion, elle combattit vaillamment et sans interruption pour l'une et pour l'autre. Elle soutint une guerre à toute outrance contre toutes les provinces qui s'étaient soustraites à la domination de l'Espagne.... Les navires armés en guerre ne sortaient que pour vaincre ou périr. On ne faisait aucun quartier aux vaincus..... L'histoire ne fournit d'autre exemple d'un si grand acharnement pendant 80 ans, et d'un dévouement aussi complet à son souverain et à la religion de ses pères. »

Deux observations ressortent de cet exposé.

(1) *Histoire de Dunkerque*, 1730. — T. II, p. 66. 1566

(2) idem. T. II, p. 60.

(3) *Mémoire de la Chambre de Commerce de Dunkerque*, août 1774. — *Mémoire* en 1785. — Dumas-Vence, *Ports de la Manche*, 1869.

L'une relative à Jean-Bart. On voit que les sentiments religieux tenaient une grande place dans son âme, à travers tous les tumultes de sa vie. Il a été l'un de ces nobles types qui mettent en relief l'influence et la puissance vitale de l'idée chrétienne. Comme le chevalier Sans Peur et Sans Reproche de l'autre extrémité de la France, ce Bayard du Nord montre que l'alliance étroite de la religion et du courage peut quelquefois donner le secret de cette vertu centrale qu'on appelle le dévouement, et de ce sacrifice continu de soi, spontané, sans emphase, qu'il a su et voulu développer et agrandir. Et, comme la vie publique n'est que le rayonnement de la vie privée où germent les plus profonds sentiments de l'âme, on peut jusqu'à un certain point trouver là la raison de ce courage à part, de ce patriotisme, froid et calculé en même temps qu'exalté et absolu, qui, trente ans durant, a étonné la France et terrifié l'étranger.

L'autre, plus générale, s'applique à ses compatriotes, au XVII[e] siècle lui-même.

Nous pouvons, à première vue, nous étonner de cette foi vive et ardente de nos pères, comparée à notre actuelle indifférence. Le XVII[e] siècle a été à coup sûr un siècle de foi, — d'éclatants repentirs suivaient toujours les défaillances les plus grandes,— et la religion était devenue réellement nationale. Il faut en voir la raison dans le long et difficile triomphe que la nation venait de remporter sur la réforme et la féodalité réunies. Il y avait dès-lors une alliance intime et profonde de l'antique religion avec les forces vives de la Société. Et comme les haines et l'antagonisme restaient vivaces, surtout dans le midi; comme les deux partis, ardents, irréconciliables, avaient mis tour-à-tour des griefs politiques et financiers au service de leurs passions, Colbert et Louis XIV pouvaient encore croire l'hérésie un danger politique (1). Voltaire dit avec vérité :

(1) Les *Mémoires du temps* et les *Archives de la Marine* offrent de nombreuses *lettres du roi* et de *ses ministres*, qui recommandent les mesures de douceur et de modération, et qui s'appliquent à tempérer l'ardeur de la population, bien plus hostile aux protestants que l'autorité elle-même.

« les Condé et les Coligny, devenus calvinistes parce que les Guise étaient catholiques, bouleversèrent l'État à l'envi. » (*Siècle de Louis XIV, chap.* 35.) Sainte-Beuve ajoute son judicieux témoignage à celui des principaux écrivains de ce siècle, lorsqu'il dit : « Louis XIV n'a fait que réaliser en 1685 (révocation de l'édit de Nantes) un vœu déjà ancien, dans lequel il fut insensiblement incité et comme encouragé par une complicité presque universelle (1). »

Or, comme l'erreur et l'excès sont de tous les temps, les rapports exagérés des gouverneurs de province (2) sur la multiplicité des conversions protestantes trompèrent la Cour, ainsi que les éternellement condamnables violences de Louvois dépassèrent la volonté du roi (3).

Bien que l'histoire, tout en faisant la part des passions et de l'inexpérience des temps, ne doive jamais abdiquer son droit de critique et de censure, n'assombrissons pas trop cependant notre passé ; n'oublions pas que nos ardents Dunkerquois ne faisaient que partager l'universelle fatigue de la plus déplorable guerre (4) de la part de sectaires possesseurs de places de sûreté et de forteresses, et bien moins inspirés par une religion quelconque que par des instincts de ruine et de révolte, soutenus du reste par l'or,

(1) ***Le Constitutionnel***, 23 septembre 1851.

(2) ***Journal de Dangeau***, 1er et 2e v.

(3) Innocent XI ne tarda pas à écrire très-nettement au roi : « Nous ne voulons pas de conversion exécutée par des apôtres armés. J.-C. ne s'est pas servi de cette méthode. Il faut conduire les hommes dans les temples et non les y traîner. » — Ajoutons toutefois que le roi s'empressa d'arrêter ces déplorables excès. On voit aussi dans les ***lettres de Madame de Maintenon*** qu'ils furent pareillement condamnés et adoucis par l'éminente marquise, si calomniée et si injustement traitée en ennemie par une foule d'historiens héritiers des passions de St-Simon, mais parfaitement jugée et appréciée par Voltaire (***siècle de Louis XIV***, chapitre 26), et par Théophile Lavallée (***Madame de Maintenon et St-Cyr.*** 1862.)

(4) Lucain, dans sa ***Pharsale***, définissait déjà avec une énergique vérité les guerres de religion : ***Plùs quàm civilia bella !***

les soldats, les traités secrets et les vaisseaux de l'étranger (1); gardons-nous surtout d'appliquer à nos contemporains ces noirs profils, ou types extrêmes, de crainte de nous laisser surprendre dans les luttes de notre siècle; de crainte aussi que nos descendants ne puissent trouver étrange à leur tour que nous tenions si peu de compte de la maxime du plus sublime représentant de la sagesse antique, Platon : « Renverser la religion, c'est renverser le fondement de toute société. »

L'examen critique auquel nous venons de nous livrer sur Jean-Bart nous rendra plus facile la tâche de juger les *anecdotes* dont son histoire est surchargée. Je veux n'en fatiguer le lecteur que le moins possible, en ne donnant que le résumé succinct de tout ce qui forme la matière principale de presque toutes les histoires du célèbre marin. Je le dois cependant, puisque, malgré les

(1) Les *mémoires du temps*, le poète *Ronsard*, le protestant *Popelinière*, et les *lettres de Calvin* lui-même mettent en pleine évidence combien *la libre pensée* était étrangère aux faits et gestes des sectaires. — *Il y avait à Amboise plus de mécontentement que de huguenoterie*, dit l'un d'eux.—On voit souvent qu'*ils tendaient à une religion d'État à leur profit.* — Dans plusieurs villages du Midi, les dragons de Louvois n'ont fait que remplacer les paysans huguenots qui, se trouvant en majorité, *avaient poussé le peuple au prêche à coups de nerf de bœuf.* — Et c'est encore au nom de la libre pensée que Calvin, après avoir envoyé au bûcher l'incroyant Michel Servet, défend sa doctrine par d'atroces mesures à l'appui de ses syllogismes, en même temps que son collègue Théodore de Bèze publie son livre : *de jure coercendi gladio Hereticos.*

Non, une étude un peu attentive des documents historiques établit nettement que c'est bien en dehors du mouvement protestant, dans les dernières années du XVI^e^ siècle, qu'a été établi le principe de la liberté de conscience. Les historiens protestans, Guizot et Macaulay, ont été à cet égard beaucoup plus justes et plus sincères que la plupart de nos historiens catholiques.

efforts de M. Vanderest, ce triste roman continue de s'ajouter à la vie d'un homme dont une des qualités dominantes a été un bon sens solide et pratique. Heureux si la courte discussion qui suivra peut servir à l'en débarrasser à jamais!

Voici donc ces historiettes, passées dans l'histoire, à la place de ses sérieuses qualités, presque totalement omises.

— Appelé à la Cour, il fume dans l'anti-chambre, en attendant, et répond à une interpellation : J'ai contracté cette habitude au service du roi mon maître. Le roi averti répond : Je suis sûr que c'est Jean-Bart. Laissez-le faire; qu'il entre. Puis s'adressant à Jean-Bart : Il n'est permis qu'à vous de fumer chez moi.

— Comment, disent les courtisans, avez-vous fait pour sortir avec votre petite escadre, bloqué que vous étiez par une flotte entière ? Et Jean-Bart de les ranger en deux lignes, à travers lesquelles il passe en les renversant à grands coups de coude.

— A Louis XIV qui lui demande la même chose il répond : j'ai envoyé mes bordées de tribord et de babord, et le roi s'écrie : « Il a parlé un peu grossièrement, mais il agit noblement. Y aurait-il quelqu'un parmi vous qui saurait en faire autant ? »

— Le fils de Jean-Bart, porteur d'une dépêche de son père, tombe sur le parquet ciré de Versailles. Et le même majestueux Louis XIV fait ce jeu de mots : « On voit bien que MM. Bart sont meilleurs marins qu'écuyers. »

— Jean-Bart va toucher ses mille écus chez le banquier Gruin qui dînait avec quelques amis. Il commence par les intimider le sabre à la main. Puis « ce n'est pas de l'argent qu'il me faut, je ne suis pas un mulet ».

— Pour faire plus d'effet à la Cour, il se serait fait faire une culotte et un habit doublé de drap d'or et d'argent ; d'où, gêne de Jean-Bart et agréables plaisanteries de la part des historiens !

— « Jean-Bart, je vous ai fait chef d'escadre ». — « Sire, vous avez bien fait. »

Après avoir échappé au danger de l'attaque des dix-neuf vaisseaux de guerre qui bloquaient Dunkerque et entravaient le passage de Jean-Bart et du prince de Conti, ce prince, parlant à Jean-Bart du danger qu'ils avaient couru d'être pris, reçoit cette réponse : « Il n'y avait pas de danger; mon fils était à la Ste-Barbe : je lui avais donné l'ordre de nous faire sauter. »

Un petit drame tout-à-fait analogue est aussi raconté partout. A Berghen, un capitaine anglais le reçoit à déjeûner dans son vaisseau, puis le dit *son prisonnier*. Jean-Bart court, en renversant ce qui l'entoure, vers un baril de poudre (qui, paraît-il, venait précisément et tout à propos d'être tiré de la Ste-Barbe), puis, la mèche allumée, crie : « A moi, non, lâche, je ne serai pas ton prisonnier. » Les Français accourent, tuent en partie les Anglais, et Jean-Bart amène le capitaine et le vaisseau à Dunkerque.

De là sans doute, et par naturelle extension, ces tableaux qui nous représentent Jean-Bart avec perruque noire (nous savons qu'il était blond, à yeux bleus), s'exposant stupidement au suicide, assis avec sa longue pipe sur un tonneau de poudre.

E. Sue, après avoir raconté très-au long toutes ces historiettes, ajoute : « Si ces anecdotes ne sont pas authentiques, elles méritent de l'être, si cela peut se dire. Car on y rencontre un grand cachet de vérité, et surtout de probabilité *fort conséquent du caractère connu de Jean-Bart* (1). »

(1) La seule chose qui paraisse probable au milieu de tout ce fatras, c'est l'habitude — comme à beaucoup de marins — que Jean-Bart avait de fumer. E. Sue donne généralement les paroles de son héros entremêlées de régulières bouffées de tabac ; il explique et justifie cette habitude par « le mélange utile qui se fait de cette fumée avec la fumée de la poudre à canon si familière à Jean-Bart. » Il serait moins poétique, mais plus physiologique et plus pratique de dire que ce pouvait être là une concevable et utile diversion aux longs et rudes labeurs à travers les brumes de la mer.

Ce ne sont à coup sûr pas ces raisons qui, aujourd'hui, font de nos jeunes oisifs — au détriment de leur santé — d'intrépides

Non, tout cela est précisément l'opposé du caractère connu de Jean-Bart. « Un peu timide » d'après *Forbin*, ce que nous avons vu pouvoir s'expliquer par son accent flamand et sa qualité de polyglotte, « esprit net et solide, droit, modeste, doué de beaucoup de bon sens et de sang-froid » d'après *Faulconnier*, il n'a pu se livrer à ces folies qui toutes sont en plein désaccord avec ces qualités maîtresses. Il vivait, du reste, au sein d'une des familles les plus distinguées de Dunkerque. C'est son beau-frère, Tugghe, qui, après le traité d'Utrecht, fut député vers Louis XIV, puis par Louis XIV vers la reine Anne, pour défendre les intérêts de cette ville ; et, dans ses frégates il commandait à de rudes marins sans doute, mais aussi à des officiers de haute noblesse.

Tous ces mots prêtés à Louis XIV sont aussi l'opposé du caractère du grand roi qui, comme le remarque Voltaire « (avait dans l'esprit plus de justesse et de dignité que de saillie. »

M. Vanderest, qui a le tort d'en accepter quelques-unes, remarque cependant qu'on ne trouve aucune trace de ces anecdotes ni dans Faulconnier, ni dans les mémoires laissés par François Cornil Bart, ni dans le *Mercure*, ni dans St-Simon. J'ajoute que j'ai en outre interrogé scrupuleusement la *Gazette de France*, seul journal d'alors, et le *recueil de Dangeau*, et qu'aucun mot ne s'y trouve d'aucune de ces historiettes. Le silence de Dangeau (1), qui pousse le désir d'être exact jusqu'à la minu-

fumeurs. De là, en remplacement des salons qui faisaient quelque figure au XVII[e] siècle, le *fumoir*, barbarisme dont nous avons dû tristement enrichir notre langue, *fumoir* où la femme, lien sacré de la famille, n'a plus la place qui lui permettait, par son charme particulier de conversation, de conserver sa juste part de moralisatrice influence. Mais le fisc y a gagné ; tout est donc pour le mieux ! Et pourtant est-il bien certain que Jean-Bart lui-même admirerait un *fumoir* au grand opéra, nos salles à manger dégénérant en *fumoirs*, et un *fumoir* devenu insuffisant dans le palais de nos législateurs ?

(1) Comme j'ai grandement profité de ce *journal* dont n'ont pu user mes prédécesseurs (non plus l'*abrégé par Madame de*

tie, est pour moi une preuve décisive de la fausseté de tous ces petits drames. Celui du prince de Conti, entr'autres, l'un des plus importants et des moins absurdes, n'aurait pas pu n'être cité par l'exact, prolixe et authentique Dangeau, lorsqu'on le voit revenir presque jour par jour sur tout ce qui précède, accompagne et suit cette aventureuse expédition. Il contraste du reste avec la lettre de Louis XIV (1) à Jean-Bart, et avec le soin scrupuleux qu'a constamment mis le héros à mériter les éloges du grand

Genlis, mais bien *les 19 volumes complets et mis en ordre, avec notes intercalées de St-Simon, par M. Feuillet de Conches.* 1854-1860,) disons ici combien est précieuse cette publication, vraie photographie du grand siècle. C'est, disent les éditeurs « un honnête homme qui raconte en s'oubliant toujours. Ami de grands personnages, important personnage lui-même : colonel, membre de l'Académie française.... loyal, fidèle; bonne grâce et bon esprit. Son journal, c'est *la sincère et naïve vérité!* »

Si Voltaire et St-Simon l'ont dénigré, ils ont commencé par en profiter, surtout Voltaire dans son beau siècle de Louis XIV. Et le vaniteux et féodal St-Simon, chez qui perce à chaque pas une ambition déçue et impuissante—par des mots tels que « ce long règne de vile bourgeoisie; ce roi qui a craint les seigneurs et a voulu des garçons de boutiques »—malgré son esprit et la forme charmante dont il revêt ses mensonges, ne sera jamais, selon l'expression de M. St-Marc Girardin, que « le plus éloquent des calomniateurs » à l'égard surtout de Louis XIV, Madame de Maintenon, Villars....

Deux esprits très-judicieux et bien divers faisaient grand cas de Dangeau. Madame de Maintenon, retirée à St-Cyr après la mort du grand roi, le goûtait infiniment. Et Sainte-Beuve résume une de ses dernières *études* en disant : « C'est l'opposé de Tacite, mais qui a son prix par la vérité des faits et les lumières qu'il jette sur l'histoire, prix qui ira croissant, et tel qu'on devrait désirer un pareil ouvrage pour tous les règnes importants. »

(1) Versailles, 3 septembre 1697. M. Bart, la confiance que j'ai en vous, et la connaissance que je sais que vous avez des mers du Nord m'ont engagé à vous choisir pour passer mon cousin le prince de Conti dans la mer Baltique.... *Vous aurez à lui obéir en tous points pendant cette navigation. (Archives de la Marine.)*

roi, qui lui recommandait « d'éviter les rencontres, de fuir les occasions de se mesurer avec l'ennemi. » C'était ce que le simple bon sens lui recommandait aussi : c'est ce qu'il fit.

Des divers voyages à Versailles que l'histoire fantaisiste a fait faire à Jean-Bart, un seul est avéré; c'est quand il fut appelé à l'honneur de prêter entre les mains du roi le serment exigé par les statuts de l'ordre de St-Louis, le 19 avril 1694 (1). Or, il faut que ce serment n'ait été accompagné d'aucune des excentricités ci-dessus relatées, pour que Dangeau n'en parle même pas, lui qui avait signalé avec détails la présence à Versailles du lieutenant Forbin, échappé de Plymouth avec Jean-Bart en 1689 (2). Ajoutons enfin que les *Archives de la Marine*, si abondantes en détails de tout genre, n'ont rien offert à nos scrupuleuses investigations.

Ces diverses considérations réunies doivent, ce me semble, faire arriver enfin l'histoire attentive et sincère à rejeter absolument et avec bonheur toute cette légende, occasionnée par le rédacteur de l'envieux et courtisan Forbin, puis imaginée et détaillée cent cinquante ans plus tard par Richer, un des historiens fantaisistes de Jean-Bart.

On pourrait cependant faire une dernière objection, et dire : Mais les récits, même légendaires, ne doivent jamais être totalement repoussés; car il y a généralement quelque chose de vrai au fond de toute légende. La vraie histoire, celle qui forme le mieux les opinions et les mœurs, ne vit pas seulement de faits et de dates, mais aussi des idées et des émotions qui dominaient les esprits du temps;

(1) Cette date est précieuse. (La pièce signée Phélypeaux est à Dunkerque.) Elle fait connaître d'une manière précise un voyage du marin qu'un récit de Forbin a pu rendre ridicule aux yeux du vulgaire, mais qui n'avait rien de moquable. (Jal. *Dictionnaire biographique.*)

(2) *Journal de Dangeau*, du 16 juillet 1689. — « Le chevalier de Forbin est arrivé à Versailles lui et Bart, *fameux corsaire dunkerquois*, se sont sauvés de la prison d'Angleterre.... Bart n'est point venu ici. Il alla droit à Dunkerque, sa patrie. »

on traduit en anecdotes, en mots saisissants, des sentiments d'admiration pour des êtres qu'on voit supérieurs à soi, et ainsi se forme la légende. C'est à l'histoire plus tard à démêler le vrai du faux, et à tracer la ligne de démarcation entre elle et cette légende ; toutes deux respectables et se prêtant une mutuelle lumière.

Sans doute, et je suis loin de le nier, l'histoire a à tirer quelquefois son profit des récits poétiques ou légendaires, basés souvent sur des émotions profondément nationales. Sans doute les mots sublimes d'Edgeworth et de Cambronne, quoique n'ayant pas été prononcés, ont pu entrer de vive force dans le sanctuaire de l'histoire, parce que, — en face de Louis XVI et de Cambronne qui, à un moment donné, ont eu de la grandeur, — ce mot a pu être dit, puis répété, et devenir l'expression d'un sentiment irrésistible, universel ; mais tel n'est nullement ici le cas : Non-seulement la légende n'aurait pas été heureuse dans le choix des excentricités vulgaires accumulées ainsi sur un homme reconnu d'un grand sens ; mais ce n'est même pas, ce n'est à aucun titre de la légende. Rien en effet de ces fables, rien de cette grotesque tradition n'est en accord soit avec les impressions ou les émotions qu'il a dû laisser dans la foule, soit avec les souvenirs de ses contemporains ou les documents écrits de son temps. Au milieu de tous ces tonneaux de poudre sur le point d'être allumés par lui-même, ou par son fils, ou sur lesquels il fume, (1) un fait certain se dresse ; c'est que, le 22 mai 1689, après le combat inégal que son dévouement le force à accepter, quand il voit que son hé-

(1) Grossier, bruyant, vaillant, et certain du succès,
On eût dit qu'en ses mains il balançait la foudre.
Il fuma quelquefois sur un baril de poudre,
En faisant fumer les Anglais.

Ces médiocres vers, que j'ai recueillis en 1829 dans une réunion à l'hôtel de ville d'Arras de la bouche de M. de Pradel, improvisateur, représentant cependant bien fidèlement l'opinion reçue et courante sur Jean-Bart, alors comme aujourd'hui !

roïsme plus grand que jamais va dégénérer en témérité pure, sans s'occuper d'aucun tonneau de poudre, il se rend avec Forbin, exactement comme se rendra, quelques années plus tard, l'impétueux Duguay-Trouin. Non; il a suffi des mémoires amusants d'un rival plein de jactance (mémoires reconnus non écrits par lui), puis de l'imagination d'un autre amuseur, Richer, et surtout de notre amour du drame et du roman, pour que nos historiens les plus accrédités, même quand ils n'écrivent pas tout au long cette fantasmagorie, fussent amenés, encore en ce moment, à présenter Jean-Bart « simple pêcheur » comme « ayant étonné la Cour par sa rude simplicité » (1).

Puissent ces recherches et cette discussion triompher de notre penchant pour l'histoire romanesque, en enlevant décidément l'indigne attache de capitan grotesque au nom de celui qui fut, non-seulement l'un des héros les moins contestés, mais aussi, — nous l'avons vu — l'un des caractères les plus nobles, l'un des esprits les plus féconds, l'une des figures les plus sympathiques, les plus attachantes de cette resplendissante époque! (2).

---

(1) *H^t Martin*. T. XIV. P. 150 (année 1859). ***Les Biographies Michaud*** et ***F. Didot*** (années 1860-1866).

(2) La taille légendaire du héros dunkerquois sera à coup sûr grandement diminuée : nous lisons en effet dans le volume 1853-4 des ***Mémoires de la Société Dunkerquoise***, page 380, cette note de M. L. De Baecker.

« L'OMBRE DE JEAN-BART.

» A Wendune (Belgique), dans les huttes habitées par les pêcheuses de grenades, ces bonnes femmes racontent aux étrangers qu'il leur est arrivé plus d'une fois de voir, la nuit, errer sur les flots un navire de feu. Elles disent que ce vaisseau est celui que montait Jean-Bart, l'illustre marin, lorsqu'il battait ses ennemis; et que cette apparition est son ombre qui parcourt le théâtre de ses anciens exploits. Elles prétendent que ce fantôme est parfaitement reconnaissable; car l'ombre de sa forte stature est dessinée par les flammes du navire qui serpentent et ondoient autour d'elle. Cette tradition ne prouve-t-elle pas l'épouvante qu'a laissée le nom de Jean-Bart dans ce pays? »

LOUIS XIV ET JEAN-BART.

Ici naturellement se place l'exposé des documents qui mettent en pleine lumière la haute distinction et les égards particuliers avec lesquels Louis XIV traitait Jean-Bart.

Après la prise du *Neptune*, Louis XIV envoie à Jean-Bart sa première marque de haute satisfaction en ces termes :

— Du 18 septembre 1676, à Versailles.—Sa Majesté a été bien aise d'apprendre qu'un câpre (corsaire) de Dunkerque, commandé par le capitaine Bart, ait pris un vaisseau de guerre de Hollande de 32 canons. Comme il est important d'exciter lesdits capitaines à continuer la guerre qu'ils font aux Hollandais, il trouvera (l'intendant Hubert) ci-joint une chaîne d'or que Sa Majesté a bien voulu accorder au capitaine Bart, pour le récompenser de l'action qu'il a faite.

Lettre de Colbert à Hubert, intendant maritime à Dunkerque. (Archives de la Marine.)

C'est en répondant à cette lettre le 28 septembre 1676 qu'Hubert parle de la « grande joie avec laquelle Jean-Bart a reçu la faveur du roi, » et qu'en le plaçant en tête de la liste des capitaines réclamés par Colbert, il entrevoit les qualités du futur héros (il avait alors 25 ans) dans les termes significatifs que nous avons cités.

Quand, d'après les instances de Vauban, le roi le nomma, dans la marine royale, lieutenant de vaisseau, voici les termes de sa nomination :

— Du 5 janvier 1679. Le roi, voulant commettre des personnes capables et expérimentées au fait de la guerre et de la navigation pour faire les fonctions de lieutenant de vaisseau, et sachant que le sieur Bart a toutes les qualités nécessaires pour s'acquitter de ces fonctions, l'a retenu pour l'un de ses lieutenants sous les ordres de M. le comte de Vermandois, amiral de France.

C'est peu de jours après son évasion de Plymouth, le

20 juin 1689, que Louis XIV le nomma capitaine de vaisseau, et lui envoya 400 écus. Déjà, nous l'avons vu, il avait donné l'ordre de le préférer à Forbin ; et il lui avait envoyé mille écus de gratification aussitôt après son premier exploit suivi de descente en Angleterre, à l'aide de sa division de course, le 24 octobre 1691.

Voici, entr'autres instructions, en quels termes est envoyé à Jean-Bart, capitaine, le commandement de l'escadre qu'on lui confie en 1694.

Comme Sa Majesté sait qu'il a une connaissance parfaite de tous les commerces que les ennemis font dans cette étendue des mers, aussi bien que du temps du départ et de l'arrivée des flottes, tant d'Angleterre que de la Hollande et de Hambourg, elle n'entrera dans aucun détail à cet égard avec lui.... La confiance qu'elle prend en sa capacité, sa bonne volonté et son affection pour son service fait qu'elle ne lui prescrit rien de particulier sur cela ni sur les autres services qu'elle espère qu'il trouvera le moyen de lui rendre, quant à la destruction des navires, marchandises, vivres, instruments de pêches, etc. — *Archives de la Marine. (Versailles.)*

Le 19 avril 1694, le roi l'appelle à l'honneur de prêter entre ses mains le serment de chevalier de St-Louis. « C'était un honneur assez rare et dont il dut être reconnaissant, » dit M. Jal. *(Dictionnaire biographique.)*

A la suite de son mémorable combat du 29 juin 1694, un des faits les plus importants de ce long règne, son jeune fils de 17 ans qui va en porter la nouvelle détaillée à Versailles, est nommé enseigne de vaisseau.

La médaille, dédiée à Ste-Geneviève, porte, en l'honneur de Jean-Bart, ces mots : CAPTIS AUT FUGATIS HOSTIUM NAVIBUS.

Dangeau écrit dans son journal du 7 juillet 1694. « Le roi veut qu'on appelle Jean-Bart (1) le Chevalier Bart, et l'a anobli. »

(1) Cette particularité historique, qui n'a, je pense, été remarquée par aucun historien, me paraît cependant un des plus

Et en effet, nous lisons dans l'important document des lettres de noblesse, que Louis XIV lui envoie le 4 août suivant, les passages suivants: ... « Mais de tous les officiers que j'ai anoblis, il n'en est pas qui s'en soit rendu aussi digne que mon cher et bien-aimé Jean-Bart, tant par l'ancienneté de ses services que par la qualité de ses actions et de ses blessures ; puisque..... (Ici sont relatées toutes les belles actions de Jean-Bart jusqu'au moment où il rencontre à la hauteur du Texel la flotte ennemie escortant les bâtiments de blé). « Et comme il s'agissait de faire une action aussi éclatante qu'utile pour le bien de notre service et le soulagement de nos sujets, il prit la résolution de la combattre quoique inférieur en nombre et en artillerie; et, ayant abordé le contre-amiral..... et ainsi il se rendit maître des bâtiments dont il s'était emparé, et il conduisit à Dunkerque les vaisseaux chargés de blé destinés pour cette ville, avec les trois vaisseaux pris en cette occasion.

Une action si distinguée jointe à d'autres qui l'ont signalé par *tant de fameux exploits* nous convie à lui donner des marques de l'estime que nous faisons de sa personne et de la satisfaction que nous avons de ses services, en l'honorant des titres de noblesse, afin d'augmenter, *s'il est possible*, l'ardeur qu'il a de se signaler, et de donner de l'émulation à nos autres officiers de marine, et l'envie de l'imiter, dans l'espérance de s'acquérir et à leurs familles de semblables honneurs.

A ces causes, voulant reconnaître les importants services dudit sieur Jean-Bart par des marques de distinction qui fassent connaître à la postérité la considération particulière que nous faisons de sa valeur, qu'il a toujours

délicats procédés, une des plus touchantes attentions du grand roi envers l'un de ces grands hommes qu'il a si souvent honorés et exaltés. Ce genre de noblesse tout nouveau, cette fusion des deux noms reste en effet permanente et invariable: L'*Annuaire officiel des Postes* contient tous les ans l'indication de *Mlle Jean-Bart*, receveuse des Postes, à Carvin, Pas-de-Calais. Cette demoiselle est arrière-petite-nièce de notre héros.

conduite avec tant d'avantage pour le succès des entreprises faites pour notre service.

De notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons anobli et anoblissons par ces présentes, signées de notre main, ledit sieur Jean-Bart, ensemble ses enfants, postérité et lignée..... permettant audit sieur Jean-Bart et à sa postérité de porter les écussons et armoiries timbrées telles qu'elles sont ici empreintes, avec faculté de charger l'écusson de ses armes d'une fleur de lys d'or au fond d'azur. »

Donné à Versailles, le 4 août 1694.

LOUIS.

Par le roi PHÉLYPEAUX.

Peu de jours après le bombardement de Dunkerque en 1695, où nous avons vu Jean-Bart et son fils du haut du *fort de Bonne Espérance*, diriger, avec l'à propos d'artilleurs consommés, le feu des batteries, et l'action des chaloupes canonnières, Louis XIV, récompense le père par une pension de 2000 £ (1), et le fils âgé de 18 ans par le brevet de lieutenant de vaisseau.

A la suite de son étonnante victoire du 16 juin 1696, Louis XIV lui envoie en ces termes la *position de chef d'escadre*.

(1) C'était là sans doute une réponse à l'enquête qui venait de mettre en évidence que Jean-Bart n'avait d'autres mobiles que le patriotisme et le devoir puisque l'état de ses biens était identiquement le même que s'il n'eût jamais fait aucune prise.

Remarquons d'autre part quelle valeur avait cette pension qui paraîtrait bien modique aujourd'hui. Voici quelques chiffres que nous extrayons d'une liste très-curieuse des encouragements donnés par Colbert aux littérateurs (car il comprenait fort bien que l'industrie et la richesse ne suffisent pas, et doivent être vivifiées par les lettres et par les beaux-arts) : au sieur Corneille, premier poëte dramatique du monde, 2000 £; au sieur Molière, excellent poëte comique, 1000 £; au sieur Racine, poëte, 800 £; à Corneille jeune, 1000 £; au sieur Fléchier (depuis évêque de Nîmes), poëte français et latin, 800 £.... (P. 169 et suivantes des *manuscrits de Colbert*.)

Louis, par la grâce de Dieu..... notre cher et bien-aimé le chevalier Jean-Bart, capitaine de vaisseau, nous a rendu pendant plusieurs années des services si importants, et les prises qu'il a faites sur nos ennemis avec tant de valeur et de bonne conduite ont été si utiles au bien de notre Etat pendant la cherté des vivres, qu'après lui avoir donné divers commandements d'escadres dans les mers du Nord, dont il s'est acquitté avantageusement pour la gloire de nos armes, il est juste de joindre aux fonctions de chef d'escadre qu'il a si bien remplies la qualité et les avantages qui en dépendent. A ces causes.....

1er avril 1697.

(1) *(Archives de la Marine).*

Nous avons vu la lettre flatteuse que Louis XIV adresse à Jean-Bart au moment où il le choisit pour conduire en Pologne son cousin le prince de Conti.

Voici celle qu'il reçoit à la fin de son expédition : Pontchartrain lui écrivit le 18 décembre 1697. « J'ai reçu les

(1) A l'occasion de cette nomination, on lit dans *le Mercure* d'avril, P. 242. « On reconnaît par là que chacun n'a qu'à se reposer sur ce qui le distingue dans son emploi, pour marcher aux premières dignités de la profession qu'il a embrassée ». Ces lignes sont de 1697, près d'un siècle avant 89 !

Et on lit dans le *Journal de Dangeau:* Du 25 juin 1696. — Le roi sut par Pontchartrain et de Croissy que Jean-Bart avait trouvé près de Vlie 130 navires anglais et hollandais avec cinq frégates qu'il a pris après un combat où les deux commandants ennemis furent tués, et qu'ensuite il avait pris 55 navires marchands qu'il a brûlés ; d'où perte pour eux de six à sept millions. L'action de Jean-Bart s'est passée presque à la vue d'une escadre anglaise qui cherchait Jean-Bart, lequel, après avoir fini son affaire, a pris le large vers le nord où il va chercher encore une flotte venant de Moscovie.

— Du 26 juin. — Le roi témoigna hier beaucoup de joie de l'affaire de Jean-Bart ; et on est persuadé qu'il fera encore quelque chose.

— Du 7 avril 1697 (jour de Pâques). — Le roi a fait quatre chefs d'escadre... et Jean-Bart, *fameux armateur de Dunkerque.*

lettres que vous m'avez écrites de Dantzig et de Dunkerque. J'ai rendu compte au roi de tout leur contenu. Et Sa Majesté m'a témoigné qu'elle était satisfaite de votre navigation et de la manière dont vous vous êtes comporté à Dantzig et autres endroits. » *(Archives de la Marine.)*

Et enfin, cinq jours après sa mort, voici le brevet de 2000 £. de pension pour la dame Bart et ses enfants; du 2 mai 1703.

« Le roi, voulant gratifier et favorablement traiter dame Marie-Jacqueline Tugghe, veuve du sieur Bart, en son vivant chef d'escadre des armées navales de Sa Majesté, les sieurs Jean-Louis Bart, Ignace Bart et les demoiselles Jeanne-Marie Bart, Magdeleine-Marie Bart, tous enfants dudit sieur Bart et de ladite dame Tugghe, en considération des services dudit sieur Bart, Sa Majesté leur a accordé et fait don de 2000 £. de pension annuelle, qu'elle veut leur être payée. Et, *en cas que ladite veuve se remarie, Sa Majesté veut qu'elle en soit privée, et que lesdits enfants jouissent entièrement de ladite pension.* »

LOUIS.

Par le roi PHÉLYPEAUX.

On voit une fois de plus par ces derniers mots le cas tout particulier que Louis XIV faisait de la personne de Jean-Bart.

Ces derniers documents nous ont paru intéressants à être ainsi rapprochés, non pas seulement parce qu'ils concourent à faire tomber l'échafaudage de récits fantaisistes qui rapetissent le glorieux marin; mais encore parce qu'ils mettent en lumière le tact, la grandeur et souvent l'exquise sensibilité avec lesquels Louis XIV traitait ses grands hommes; contrairement aux assertions de notre école dénigrante.

On nous pardonnera de nous arrêter un moment sur quelques-uns des illustres personnages qui, quoique d'une manière épisodique, se sont présentés sous notre plume. Il est si difficile de se détourner d'eux, surtout quand on peut réduire à leur juste valeur des récits attristants!

Ne pouvant, par un scrupule exagéré, donner le bâton de maréchal au protestant Du Quesne qui lui donna l'empire des mers (1), après avoir arrêté la piraterie à Alger, et les entraves à notre commerce à Tripoli et à Gênes, il érige en Marquisat, sous le nom de *Du Quesne*, la terre du Bouchet, près d'Estampes, et lui en fait don. Puis, lorsque très-âgé il témoigne au roi son désir de retourner aux combats, le roi le remercie de son dévouement par ces nobles paroles : « M. Du Quesne, un homme qui a servi aussi longtemps et aussi utilement que vous doit se reposer. Ceux qui vont commander dans la marine suivront vos exemples. Ce sera encore vous qui conduirez mes flottes. »

Quand il apprend la perte de ses vaisseaux à la Hougue, il demanda aussitôt : « Tourville est-il sauvé ? Car, pour des vaisseaux on peut en trouver ; mais on ne retrouve pas facilement un officier comme lui. Puis, le 27 mars 1693, il le console en ces termes : « M. le comte, vous vous êtes rendu digne du bâton de maréchal par votre mérite et vos belles actions. »

On sait qu'il se borna à dire à l'insuffisant maréchal de Villeroi battu à Ramillies : « M. le Maréchal, on n'est plus heureux à notre âge. »

Et Jean-Bart lui-même, qui n'a connu que l'échec que nous avons dit, vit immédiatement son inquiétude apaisée par une double récompense de grade et d'argent.

On a dit que Louis XIV avait été injuste et ingrat envers son incomparable ministre, le *vir marmoreus*, travaillant seize heures par jour, posant la bonne foi comme fondement des affaires, Colbert, notre mécène moderne. Il y eut assurément des difficultés et dissentiments, honorables de part et d'autre, pour les dépenses et la guerre, au moment où l'ascendant de Louvois prédomine. Mais il le garde toute sa vie à son ministère ; et, lorsque le

(1) On peut dire, au moins, que Du Quesne et Tourville avaient balancé sur mer la puissance jusque-là sans rivale de la Hollande et de l'Angleterre.

fidèle ministre meurt de la pierre à 64 ans, en 1683, le roi va le consoler par une noble et touchante démarche. Il n'y eut à son égard d'ingratitude, et bien inintelligente, que chez le peuple; à tel point qu'on dut faire son convoi en cachette, à St-Eustache (1). Il en fut de même, on le sait, aux funérailles de Louis XIV lui-même, bien que Voltaire ait pu dire qu' « il fit à sa nation plus de bien que vingt de ses prédécesseurs ensemble. »

Le dissentiment, il est vrai, fut plus grave avec Louvois; et un vif mécontentement du roi a pu précipiter la mort du dur et altier ministre. Mais le second incendie du Palatinat, les dragonnades et son influence fâcheuse sur la politique indisposaient de plus en plus Louis XIV. Cependant, lorsque ce cruel instigateur de guerres meurt subitement à Versailles le 16 juillet 1691, âgé de 50 ans, le roi n'en accorde pas moins à sa veuve tous les honneurs qu'elle désire à l'église des Invalides, *en raison de la reconnaissance et de l'estime qu'il avait eues pour lui et pour ses services* (2).

St-Simon, toujours passionné contre Louis XIV, le déclare ingrat envers Vauban, à l'occasion du livre. *Projet de dîme royale*, qui fut frappé d'interdit; et M. H. Martin le répète légèrement et en termes très-amers. Or, une seule chose est certaine. C'est qu'un lien très-intime n'a cessé d'exister entre le roi et le maréchal de Vauban, l'âme constante de ses sièges.

On lit dans *Dangeau*, du 9 avril 1691 : « Le roi a donné à Vauban 100,000 £., et l'a prié à dîner, honneur dont il a paru plus touché que de l'argent. » Quand il meurt, le roi dit : « Je perds un homme fort affectionné à ma per-

(1) Voir de nombreux documents dans la *Biographie Michaud* (art. Colbert). A sa mort, les impôts étaient, somme toute, moins élevés que l'année de son entrée au ministère, et le revenu disponible était presque triplé : de 32 millions il s'élevait à 83.

(2) Voir Jal *(Dictionnaire Biographique)*. M. H. Martin dit de Louvois : « Il n'a jamais eu d'égal comme organisateur et administrateur.... Plusieurs actions de Louvois, qui sortait de sa sphère, pesaient à la conscience du roi. »

sonne et à l'État (Dangeau. T. III, p. 2). Le roi lui avait donné le bâton de Maréchal en 1703. Vauban n'y avait vu qu'une difficulté, c'est que cet honneur allait enchaîner son courage. Une autre chose est encore certaine; c'est qu'il mourut à 74 ans, usé par la fatigue et le travail, aspirant à la retraite, suivant une lettre qu'il adresse à Pontchartrain (1) le 30 mars 1707, quatre mois avant sa mort, et dans laquelle n'existe même aucune apparence de tristesse ou de mécontentement contre le roi. Quant au *projet de dîme royale*, ce livre n'a jamais été qu'anonyme et imprimé qu'en 1707, et 1708 à Bruxelles. Desmarets essaya vainement d'en appliquer les idées peu pratiques. Enfin c'est à Bois Guillebert qu'il faut attribuer le livre apocryphe, le *Testament de Vauban* (2).

Ce qu'on a dit d'analogue sur Catinat, sur Villars est tout aussi faux. *Quarante lettres de Louis XIV à Catinat*, du 16 juillet au 30 décembre 1691, la plupart écrites de sa main (3), font voir à quel point il sait se mettre au-dessus des haines de Louvois et des jalousies de la Cour, à l'égard de l'honnête et savant général. Plus tard, après un nuage réel entr'eux, il confère longuement avec Catinat, ne voit que sagesse là où l'envie s'obstinait à voir de la folie, et il lui donne le commandement de l'armée d'Alsace. Si ensuite Catinat demande et obtient son congé, c'est que, âgé de 65 ans, et après deux récentes blessures, il aspirait à échanger son bâton de maréchal contre une simple serpette, et à justifier par une chrétienne retraite le surnom de *père la pensée* que lui avaient donné ses soldats.

Rien n'égale le profond et constant attachement réciproque entre Villars et Louis XIV (4). C'était un grand cœur et une haute intelligence, — nous le verrons, — que ce Villars. S'il se vantait, c'était à la manière de Jean-

(1) *Archives de la Marine.*
(2) *Biographie F. Didot*, art. Vauban.
(3) *Œuvres de Louis XIV.* T. IV.
(4) *Mémoires de Villars*, et *Lettres de Louis XIV.*

Bart : il tenait toujours tout ce qu'il promettait. « L'heureux Villars, fanfaron plein de cœur » dit Voltaire. Dieu nous donne souvent de pareils fanfarons ! Villars était détesté de St-Simon et des courtisans ; mais Louis XIV avait le tact de s'en servir et de l'honorer malgré ceux qu'il appelait « les clabaudeurs. » Il le nomme pair de France « comme marque de sa particulière estime, » le lendemain de sa défaite de Malplaquet.

Non ; il est bon et juste de dire que, malgré l'inévitable danger d'un pouvoir sans limites, Louis XIV montra un des plus beaux côtés de son grand caractère, en fondant son autorité absolue sur l'admiration et non sur la terreur ; qu'il aima ses grands hommes et sut s'en faire aimer ; qu'il supporta même que quelques-uns fussent plus grands que lui. Et ce n'est pas seulement pour ses hauts personnages qu'il signait les actes de baptême ; (c'était aussi pour ses artistes : Molière, Van der Meulen...). C'est ainsi que, à bon droit, il emprunte d'eux une partie de leur gloire, et qu'il s'honore en les récompensant. Et c'est ainsi qu'on peut dire qu'il a eu l'art et le mérite de susciter sous ses pas ce merveilleux cortège, bien loin de n'en avoir été que passivement et fatalement le reflet (1).

Qui peut dire que Jean-Bart lui-même eût porté aux ennemis les plus implacables de la France des coups aussi terribles et aussi décisifs, si les paroles et les excitations

(1) Ceci est d'autant plus à noter que c'est le propre des gouvernements despotiques de faire disparaître la personnalité des hommes qui servent le souverain, pour ne mettre en lumière que ce souverain lui-même. Or, ici, le roi se complait à les mettre tous en relief. Et même Lafontaine qui n'a besoin de rien, le vieux médecin Guy-Patin, l'homme d'opposition par excellence sous Richelieu et Mazarin, aiment et exaltent également ce jeune roi qui, avec ardeur, facilité et majesté, porte le poids des affaires. On sait que pendant les 55 années qu'il régna par lui-même, il ne dérogea pas à la loi qu'il s'était imposée de travailler huit heures par jour, et, de plus, il enlevait aux plaisirs qui l'assaillaient le temps encore d'écrire ses six volumes d'admirables *mémoires*, remplis de traits caractéristiques, trop peu connus, sur son époque et sur lui-même.

de son roi (1) n'avaient pas allumé en son âme ce surcroît d'enthousiasme dont nous avons déjà vu les effets, et dont il nous a été si utile,—nous allons le voir,—que les Anglais se soient souvenus?

---

(1) Jean-Bart n'a presque rien écrit. Sa vie très-remplie, sa fin prématurée, son langage plus flamand que français en donnent la raison. Mais nous extrayons des *Mémoires de Duguay-Trouin* ces quelques lignes, dans l'assurance que telles eussent été les impressions et sentiments du héros dunkerquois. « Après cette campagne, l'envie me prit de faire un voyage à Paris, pour me donner la satisfaction de voir la personne du feu roi, pour lequel, dès ma tendre jeunesse, je m'étais senti un grand fond d'amour et de vénération. M. le chancelier de Pontchartrain voulut bien me présenter à S. M., et mon admiration redoubla à la vue de ce monarque. Il daigne paraître content de mes faibles services, et je sortis de son cabinet frappé de la douceur et de la noblesse qui régnaient dans ses paroles et ses moindres actions. Le désir que j'avais de me rendre digne de son estime et de ses bontés en devint plus ardent. Je quittai bientôt Versailles pour aller faire la guerre à ses ennnemis. » P. 194. — Puis, « j'étais à Versailles quand le roi mourut. Je ne pus soutenir un spectacle si touchant; je partis pour aller dans un coin de ma province donner un libre cours à mes regrets. » P. 284.

LOUIS XIV ET LE TRAITÉ D'UTRECHT.

Influence persistante de Jean-Bart, par les grands marins formés à son école : St-Pol, Forbin, de Tourouvre, Saus. — Importance et vicissitudes de Dunkerque.

Le lecteur ne nous saura pas mauvais gré d'élargir ici le cadre de notre sujet, et de lui tracer à grands traits le tableau, tant de la guerre qui s'alluma en Europe au moment où Jean-Bart meurt, que des vicissitudes de la ville qui fut le théâtre de ses exploits. Cette ville, illustrée et rendue formidable par lui, a eu en effet le douloureux honneur de devenir la condition essentielle d'une paix de 25 ans, base du droit des gens et de l'équilibre européen qui nous régissent encore.

MM. Mignet et Marius Topin viennent, par des documents nouveaux, d'éclairer cette partie si importante et encore mal connue de notre histoire; et nous croyons nous-même y ajouter un rayon de lumière, en mettant dans tout son jour l'influence que Jean-Bart et ses successeurs, formés à son école, exercèrent sur cet heureux traité. On ne nous reprochera donc pas d'enfreindre la loi de l'unité du sujet en agrandissant ainsi la scène, au moment où nous obéissons à une autre loi, l'intérêt croissant de notre exposition historique. Je ne sache pas en effet dans notre histoire, ni dans l'histoire d'aucun peuple, un ensemble de faits plus dramatiques, plus palpitants d'intérêt, et aussi plus féconds en durables enseignements, que la succession des États d'Espagne pendant la dernière année du XVII[e] siècle (1). On voit en effet l'Europe entière poussée aux armes trois ans seulement après la paix si désirée de Ryswick; le vieux roi de France faisant des efforts surhumains et déployant une élévation de caractère incroyable au milieu de calamités

(1) La succession d'Espagne est l'évènement le plus considérable dans le siècle le plus célèbre. ***Mignet.*** (Préface des ***documents inédits sur l'Histoire de France.*** T. 4, in-quarto).

de tout genre ; enfin l'heureuse issue de la paix d'Utrecht, amenée par la fatigue de l'Angleterre et l'héroïsme de la France, pour aboutir à assurer l'intérêt général des nations, et à nous conserver notre prépondérance en Europe.

Nos recherches, dans les *Mémoires de Torcy, de Dangeau* et dans les *Documents de M. Mignet*, cadrant parfaitement avec celles plus étendues encore de M. Topin, puisées aux sources anglaises et françaises, faisons, à leur suite, une rapide esquisse de ce récit attachant. Nous ne nous écarterons de ce dernier que sur un seul point : l'influence des longues souffrances du commerce anglais, — œuvre de Jean-Bart et de ses successeurs, — qu'il passe sous silence, et qui doit, suivant nous, être ajoutée pour une large part à l'influence anglaise, signalée par lui comme purement désintéressée, sage et politique. Nous n'en admirerons pas moins ensemble l'habile et conciliante politique de cette grande nation.

Le cabinet de Versailles était resté assurément étranger à tout ce qui concernait le testament de Charles II, roi d'Espagne. (Depuis six mois, il n'avait plus d'ambassadeur en ce royaume). C'était en Espagne une œuvre essentiellement nationale que de mettre la France en position de défendre l'intégrité du pays; et l'opinion publique a bien prouvé, par suite, l'invariable et obstinée préférence de ce peuple pour le petit-fils de Louis XIV, et le lien intime qui l'attachait à ce prince.

L'intérêt français était de ne pas agrandir l'influence autrichienne qui déjà pesait; de ne pas refaire l'œuvre de Charles Quint, et de ne pas défaire ainsi l'œuvre si laborieusement et si glorieusement accomplie de Richelieu et de Mazarin.

L'intérêt français était encore de ne pas morceler l'Espagne. Guillaume III entra vivement dans deux projets de partage qui eurent lieu; mais il eût été le premier à les empêcher d'aboutir. Il a eu tort, en ceci, d'accuser Louis XIV.

Le 2 octobre 1700, le roi d'Espagne sort de toutes ses perplexités en ne consultant que l'intérêt de son royaume, basé sur la réputation du roi de France. Cinq mois et demi après le second projet de partage, il donne tous ses États au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, « à l'insu de ce roi qui n'y contribua ni par ses démarches, ni par ses désirs » (1). L'Espagne avait du reste brisé elle-même l'acte de renonciation de Louis XIV lors de son mariage avec Marie-Thérèse, en ne remplissant pas la clause principale, le paiement de la dot de cette princesse.

Le 1er novembre, il meurt à trente-neuf ans.

A l'ouverture de ce testament, Louis XIV, dit Dangeau, « ne laissa paraître sur son visage rien des sentiments qui envahirent son âme. » Il fait la même remarque quand, deux ans plus tard, le roi apprend la mort de son acharné ennemi, Guillaume III.

Il assemble son conseil chez Mme de Maintenon, le 12 novembre. De Torcy, ministre des affaires étrangères, parle le premier, et accepte. Il prévoit la guerre dans tous les cas. « On n'a pas à se décider, dit-il, entre la paix et la guerre, mais, entre la guerre et la guerre. »

Le duc de Beauvilliers, ministre des finances, refuse le testament, et veut le partage de l'Espagne.

Le chancelier de Pontchartrain accepte comme Torcy.

Le dauphin motive longuement l'acceptation sur de hautes considérations politiques.

Et vous, Madame, dit le roi, que pensez-vous de tout

(1) ***Mignet*** ibid. — Il y a loin, on le voit, de cette politique à celle qui dicta le traité de Fontainebleau en 1807. Ici, tout au contraire, ce même peuple dut faire tous ses efforts pour conserver ses veilles traditions et libertés, en ruinant toutes les ruses, les injustices et les violences d'un Césarisme prétendu régénérateur, qui se disait appelé à « recommencer l'ouvrage de Louis XIV (Champagny, *rapport du 24 avril* 1808). On sait comment Napoléon Ier créa la sinistre journée de Trafalgar (1805) par l'ordre malencontreux de bataille qu'il donna au malheureux amiral Villeneuve, victime des folies avortées du camp de Boulogne.

ceci? Madame de Maintenon s'excuse, puis, pressée par le roi, dit : Je pense comme le Dauphin.

Louis XIV se borne à dire : J'ai tout entendu ; j'y réfléchirai, vu la gravité du cas.

Puis trois jours se passent pendant lesquels, dit M. Mignet, des dépêches qu'il envoie à ses ambassadeurs prouvent clairement qu'il ignore encore lui-même ce qu'il résoudra ; ce qui réfute les historiens qui disent qu'il avait accepté le testament depuis un mois.

Enfin, scène pleine de grandeurs ! le 16 novembre, il fait entrer dans son cabinet l'ambassadeur d'Espagne, Castel des Rios, en face du duc d'Anjou, et dit avec solennité : « Vous pouvez le saluer comme votre roi. » L'ambassadeur, selon l'usage, se jette aux genoux du duc et lui baise les mains.

Le roi fait alors entrer sa Cour et dit : « Voilà le roi d'Espagne. Sa naissance l'appelait à cette couronne, le feu roi aussi par son testament. Toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé avec instance. Je l'ai accordé avec plaisir. C'était l'ordre du ciel. »

Puis à son petit-fils : « Soyez bon Espagnol, c'est votre premier devoir ; mais souvenez-vous que vous êtes né Français, pour entretenir l'union entre les deux nations. C'est le moyen de les rendre heureuses, et de conserver la paix de l'Europe. »

Castel des Rios fait avancer son fils et les autres Espagnols, et s'écrie : « Quelle joie ! Les Pyrénées sont maintenant fondues (1) et nous ne faisons plus qu'un. »

Tout était décidé ! et, le soir même des courriers répandaient dans toute l'Europe cette nouvelle qui allait exciter une jalouse irritation à Vienne, une surprise

(1) Presque tous les historiens, à commencer par Voltaire (ordinairement bien informé cependant dans son *siècle de Louis XIV*), mettent dans la bouche de Louis XIV ces mots : « Il n'y a plus de Pyrénées. » Les *Mémoires de De Torcy* et le *Journal de Dangeau* ne laissent aucun doute sur ces seules paroles ci-dessus rapportées, et du roi et de Castel des Rios.

inquiète à Londres et à La Haye, et l'enthousiasme et la joie dans toute l'Espagne et une partie de l'Italie.

Cette détermination, diversement appréciée (1), que la postérité seule, en s'élevant au-dessus des impressions quelquefois superficielles des contemporains, peut fixer d'une manière équitable, était assurément la meilleure. En sus de l'intérêt politique, prévu par Mazarin, d'éviter le retour de la puissance formidable de Charles-Quint, et de replacer au contraire l'Espagne dans sa sphère d'action pour une réciprocité des services avec la France; elle donnait au commerce français une impulsion des plus fécondes par l'envoi qui fut fait aussitôt de nos flottes dans les stations principales des indes espagnoles.

L'Angleterre et la Hollande reconnaissent le nouveau roi. Les ducs de Savoie et de Bavière font plus; ils agissent pour lui. Cependant l'Empereur fait des protestations, et Guillaume III se remue pour allumer la ligue.

Mais si Louis XIV a bien sauvegardé les vrais intérêts de la France en acceptant la succession d'Espagne, on peut lui reprocher d'avoir reconnu Jacques III pour roi d'Angleterre aussitôt après la mort de son père Jacques II, qui eut lieu à St-Germain le 16 septembre 1701. N'était-ce pas donner une occasion de ressentiment à l'Angleterre qu'il était alors si important de ménager (2)? Une politique chevaleresque et généreuse était-elle alors de saison?

On peut lui reprocher aussi ses lettres-patentes du 23

(1) Le grand Frédéric va jusqu'à dire: « On a condamné Louis XIV pour avoir entrepris la guerre de la succession; à présent on lui rend justice; et tout juge impartial doit avouer que çaurait été lâcheté de sa part de ne pas accepter le testament du roi d'Espagne. » (*Correspondance avec Voltaire*). 1774. Voltaire dit lui-même: « Ce fut la plus juste et la plus indispensable de ses guerres. » *Siècle de Louis XIV.*

(2) Voltaire cependant excuse Louis XIV, et dit: « Ce titre de roi au fils de Jacques II n'était qu'un vain titre; c'est un problème à résoudre, si Louis XIV n'a pas eu raison de laisser agir la hauteur et la sensibilité de son âme. » *Siècle de Louis XIV.*

février par lesquelles il conserve au roi d'Espagne et à ses enfants mâles le droit de succéder à la couronne de France. N'était-ce pas là donner de l'ombrage à l'Europe quant à une rupture éventuelle du nécessaire équilibre Européen (1) ?

Quoiqu'il en soit, l'Angleterre, la Hollande et l'Empire, par leur fameux traité signé à Lahaye le 7 septembre 1701, déclarent la guerre à la France, qui la leur déclare à son tour.

Guillaume III meurt le 19 Mars 1702 (2), au moment où, quoique épuisé de fatigues et d'infirmités, il allait se mettre à la tête des armées.

Sans doute Louis XIV est débarrassé de son plus cruel ennemi. Mais les grands talents militaires de Marlborough s'élevent à côté de ceux du prince Eugène ; tandis que les grands capitaines lui manquent contre cette coalition formidable : Luxembourg et Catinat ont suivi Condé et Turenne ; Jean-Bart et Tourville ont suivi Du Quesne et d'Estrées. L'argent même lui fait défaut. Depuis trois ans seulement on avait cessé de « périr de misère au bruit des *te Deum* » selon l'énergique expression de Voltaire.

Des généraux sans génie amènent nos défaites. Tallard

(1) On peut encore excuser Louis XIV en disant que le triple rang de places fortes que sa prévoyance royale avait fait faire par Vauban, au nord et à l'est de la France (33 places neuves et 300 forteresses : *Allent*) prouvent bien les limites qu'il voulait lui-même s'imposer. Mais l'Europe ne le crut pas.

(2) « On peut dire de lui qu'il fut ***Stathouder d'Angleterre***, et ***Roi de Hollande*** : Il eut des dégoûts continuels en Angleterre et dirigea tout en Hollande. Ses malheurs continuels à la guerre montrent les ressources de son génie. Toujours battu sans jamais avoir été défait. » ***Le président Hénault.***

Né quelques jours après Jean-Bart, il meurt quelques jours avant lui. Son œuvre est faite : il a créé, par un dernier effort ***la grande alliance***, il a, de plus, deviné et poussé Marlborough. L'œuvre de Jean-Bart, au contraire, nous le verrons, sera fructueusement continuée !

est terriblement défait à Hochstedt, Villeroi à Ramillies, Marsin à Turin. Philippe V, le nouveau roi d'Espagne, est chassé de Madrid par les Confédérés (1); Ils échouent devant Barcelone, mais ils nous font perdre notre dernière grande bataille navale à Velez-Malaga en août 1704. Les flottes anglo-bataves surprennent Gibraltar qui reste aux Anglais; et une vaine tentative pour le reprendre en 1705 nous fait perdre de nouveaux vaisseaux. Le duc d'Orléans est battu en Italie par Eugène. Vendôme lui-même est défait à Audenarde par Marlborough. Il s'agit de défendre nos frontières !

Une famine succède à un hiver rigoureux et dépeuple le pays. La mort vient dépeupler le palais lui-même. Villars est encore là. Mais son génie est misérablement employé à réduire, de la manière la moins sanglante, la sédition des prophètes convulsionnaires des Cévennes; il a pour adversaire Cavalier, pitoyable roi des *Camisards*, lesquels, sous prétexte d'impôts élevés ou de protestation religieuse, et malgré toutes les atténuations et efforts de pacification de Louis XIV, favorisaient les hauts-alliés et en tiraient des secours (2).

C'est ici que Louis XIV, s'humiliant sous la main qui le frappe, s'élève à une hauteur de caractère et à une dignité qui commandent l'admiration et tous les respects de l'histoire. Sa gloire n'était pas complète : il lui manquait qu'elle fût consacrée par de grands revers et d'éclatantes douleurs. Il reste donc ferme dans cet ébranlement

(1) Il dut deux fois quitter sa capitale, en 1706 et 1710; et, deux fois l'archiduc s'y fit proclamer sous le nom de Charles III. Mais chaque fois Philippe V y revint bientôt : les victoires de Vendôme étaient facilitées par l'élan admirable d'un peuple fanatique de sa nationalité et de sa religion, et organisé en guérillas. L'indomptable énergie du jeune roi était à la hauteur de celle de son peuple.

(2) Voir, à l'encontre des exagérations souvent produites à ce sujet, les *Mémoires du Marquis de Guiscard*, *Archives Curieuses*, T. II; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chapitre XVIII. et les *Mémoires du duc de Villars*, 3e vol., 1758.

de fortune, tout en envoyant dans les Cours porter de larges propositions de paix; à tel point qu'il s'écria un jour : « J'oublie ma gloire (1) ». Sa gloire ! Il l'assurait au contraire par ce rare et difficile triomphe sur lui-même, et par la hauteur de vues qu'il allait déployer.

L'Europe, représentée par Eugène, Marlborough et le grand pensionnaire Heinsius, lui répond par des piéges ou des insultes; elle veut davantage, elle veut surtout qu'il s'arme pour faire en Espagne la guerre à son petit-fils. Ses réponses restent calmes et réfléchies, malgré son indignation et celle qu'il voit éclater dans son conseil. Il écrit et envoie partout en France une lettre imposante et pathétique (2) qui exalte l'enthousiasme. Il envoie à la monnaie sa vaisselle d'or. Mme de Maintenon mange du pain de seigle. Les plénipotentiaires soutiennent cette dignité : ils continuent d'offrir la paix tout en gardant l'honneur. Le patriotisme de tous, nobles, peuple, marchands, magistrats, se monte au niveau du patriotisme du roi. Partout un intérêt profond, populaire, naît dans les âmes. « Ce ne fut partout, dit St-Simon, qu'un cri d'indignation et de vengeance. »

La campagne s'ouvre sous ces puissantes émotions.

Villars, exalté de se voir en face des deux grands capitaines, Eugène et Marlborough, qui avaient su arrêter la fortune de Louis XIV, écrase l'ennemi à Malplaquet; mais il est glorieusement vaincu, une grave blessure au genou devant lui faire abandonner le terrain et livrer ses valeureux soldats aux savantes manœuvres de Marlborough.

En Espagne, Vendôme, appuyé par l'élan des popula-

(1) ***Mémoires de Torcy.*** « Ces mémoires peignent Louis XIV dans l'adversité, gémissant sur les malheurs de ses peuples, cherchant même de leur sacrifier ses intérêts, mais toujours inébranlable et toujours sans faiblesse ». Petitot et Monmerqué, ***notice sur Torcy.***

(2) Voir les admirables ***lettres de Louis XIV*** dans les mémoires de Torcy, et dans les ***Mémoires*** et ***Lettres de Louis XIV*** lui-même. 1806, 5e et 6e vol.

tions pour leur jeune roi et par la persévérante opiniâtreté de ce digne petit-fils de Louis XIV, a d'importants succès.

Duguay-Trouin et Forbin, dans la Manche et dans la Baltique, continuent vaillamment l'œuvre de Jean-Bart et de St-Pol : ils donnent surtout au commerce anglais de rudes et nouvelles atteintes; nous allons y revenir.

Quoique sa fortune se soit relevée, le roi continue avec dignité les mêmes propositions de paix. Mais ses plénipotentiaires échouent de nouveau à Gertruydenberg devant l'arrogance obstinée du grand pensionnaire Heinsius, âme de ce congrès. L'abbé de Polignac, toujours si modéré, mais n'oubliant jamais la dignité de son roi, est amené à leur répondre : « Vous parlez comme des gens qui n'êtes pas accoutumés à vaincre. » Puis il se retire le 25 Juillet 1710, en signalant à l'Europe les Hollandais comme les seuls auteurs de la continuation de la guerre; et en se confiant à la protection « du Dieu qui sait humilier quand il lui plaît ceux qu'une prospérité inouïe aveugle. »

Plus tard, dans le congrès qui s'ouvre à Utrecht le 29 janvier 1712, menacé par les mêmes Hollandais d'en être expulsé, il répond à leurs nouvelles bravades et à leurs nouvelles exigences, non soutenues par les Anglais : « Nous ne sortirons pas d'ici, il faudra bientôt changer de ton : nous traiterons chez vous, de vous, sans vous. »

Eugène, en effet, s'avance jusqu'à Landrecics. Toute la France s'émeut. Louis XIV, glacé de stupeur par de nouvelles morts parmi ses descendants, appelle Villars sans s'occuper des jalousies et intrigues de Cour (1). Il l'arrête avec fierté, au moment où il veut lui parler de ses malheurs de famille, par ces simples mots : « C'est de la

(1) Une des injustices les plus révoltantes de St-Simon, c'est son acharnement contre Villars. M. Chéruel (P. 564 : *St-Simon considéré comme historien de Louis XIV*) dit : « Ses critiques sont follement exagérées, et, il faut le dire, tellement ridicules, qu'on ne pourrait y croire, lors même qu'on serait réduit au témoignage de cet écrivain. »

France qu'il s'agit ! » (1). Puis, après une longue conférence stratégique, il lui dit : « Il faut chercher l'ennemi, livrer bataille, et vaincre ou périr. » — Mais si je suis battu ? — « Si vous êtes battu, écrivez-le moi aussitôt. Je monterai à cheval votre lettre à la main ; je connais les Français ; ils me suivront. J'irai vous secourir..... J'ai l'honneur d'être le plus vieux soldat de mon royaume.... Nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la monarchie. Car je ne consentirai jamais à laisser approcher l'ennemi de ma capitale (2). »

Et voilà l'homme qu'une foule d'historiens nous représentent, pendant la deuxième moitié de son règne, dans une sorte d'enfance et d'aveuglement, dominé par un jésuite et *une Maintenon* (3) !

Non, l'impartiale histoire dira toujours que, seul débris de tant de grandeurs disparues, il sut, à force d'habileté, de patriotisme et d'indomptable énergie, vaincre ou diviser une Europe coalisée, se vaincre lui monarque absolu depuis cinquante années, et vaincre en quelque

(1) Cette parole si française se retrouve : « L'intérêt de l'État doit marcher le premier » dans *le mémoire de Louis XIV*, intitulé *Réflexion sur le Métier de Roi.*

(2) Je ne sache rien de si magnanime que la résolution que prit un monarque qui a régné de nos jours de s'ensevelir plutôt sous les débris du trône que d'accepter des propositions qu'un roi ne doit pas entendre. » Montesquieu. *Grandeur des Romains*, ch. 5.

(3) Louis XIV, jaloux de son pouvoir jusqu'à ne vouloir jamais ni premier ministre ni connétable, n'accorda à aucune époque aucune sorte d'action à aucune femme, jeune ou vieille, pas même à sa mère, qu'il se bornait à entourer d'affection. Tous ceux qui ont plongé un peu avant dans l'histoire savent que toute intrigue féminine s'arrêtait à la porte de son conseil ; ils savent aussi que Mme de Maintenon s'était surtout imposé l'ingrate mission de régler et *d'amuser un roi qui n'était plus amusable*, comme elle le dit dans une de ses charmantes *lettres*. Et nos rigoristes ne devraient-ils pas, après tout, préférer de beaucoup le Louis XIV de Mme de Maintenon au Louis XIV de Mme de La Vallière ?

sorte l'adversité elle-même, pierre de touche des grandes âmes, en grandissant encore sous ses coups. Elle le dira plus grand alors que quand « il taillait des frontières autour de la vieille France, et qu'il voyait rois, doges et pape à ses pieds (1).

Achevons cependant notre peinture en raccourci.

Villars, sexagénaire, le genou emboîté dans un appareil de fer (2), mais animé d'un souffle nouveau par les paroles magnanimes de son roi, part avec des forces moindres que celles que commande Eugène. Il fait une attaque savamment déguisée vers Landrecies, puis marche brusquement sur les retranchements de Denain. A d'Albergotti qui lui propose des fascines pour combler les fossés du camp, il répond : « Les ennemis ne nous en laisseront pas le temps, nos fascines seront les premiers d'entre nous qui tomberont dans le fossé. » Et aussitôt son infanterie, dans le plus bel ordre, quoique faiblement soutenue par l'artillerie, poursuit une marche héroïque à travers un feu formidable, de mitraille d'abord, puis de mousqueterie; avec un admirable élan, elle court dans les fossés, les escalade, prend les postes et culbute l'ennemi. Les ponts de l'Escaut rompent sous le poids des fuyards, soixante drapeaux sont pris sur le champ de bataille ; vingt-quatre bataillons, impériaux ou hollandais, sont pris ou tués. Nous avons perdu cinq cents hommes.

C'est par leurs résultats que se doivent juger les victoires. Or Villars, avec une vive intelligence, sut bien, le

(1) Ceux qui aimeront à connaître, dans toutes ses phases, la grandeur de caractère de Louis XIV, liront avec fruit (*Journal de Dangeau*, t. 16, dans *un mémoire spécial*, 1860) tous les touchants détails, toutes ses paroles justes, précises, éloquentes, parfois sublimes, pendant les six derniers jours de sa vie. Ils verront que c'est avec raison qu'on a pu dire de lui : « Admirable en sa vie, et plus grand dans sa mort; » et qu'il ne fut jamais plus grand que quand il lui fallut quitter toutes les grandeurs de ce monde.

(2) Il resta boiteux du coup de fusil qu'il reçut à la bataille de Malplaquet.

24 juillet 1712, suivre la vieille *maxime des Romains :* « Il faut profiter de la victoire. » En deux mois et cinq jours, il avait pris les cinq places fortes de Marchiennes, Landrecies, Le Quesnoy, Douai et Bouchain. Cinquante-trois bataillons et quinze lieutenants-généraux étaient prisonniers de guerre ou rendus à discrétion. D'immenses munitions étaient en notre pouvoir. Et, le 11 avril suivant, l'Angleterre, la Hollande, la Savoie, le Portugal, la Russie, l'Espagne et la France signaient avec bonheur le célèbre traité d'Utrecht.

Louis XIV recueillait le fruit de sa glorieuse et savante politique. Il écartait toute crainte d'ambition démesurée de sa part par sa renonciation à la neutralité des deux couronnes de France et d'Espagne, renonciation acceptée aussi par son petit-fils Philippe V. Il apaisait l'Angleterre par la démolition des fortifications de Dunkerque (1), Lille, Béthune, Aire et St-Venant lui étant donnés en compensation ; et il conservait, à très-peu de chose près, toutes ses conquêtes, même l'Alsace dont l'abandon lui avait été si hautainement refusé. De plus, la monarchie d'Espagne, l'objet et le prix de cette longue guerre, restant consacrée dans la maison de Bourbon, et reconnue par toutes les puissances conjurées contre elle, nos flottes allèrent occuper les stations principales des Indes espagnoles, au grand avantage de notre commerce.

L'Angleterre, qui avait eu la gloire d'aider si puissamment le roi à rendre la paix à l'Europe, obtenait (outre la cessation de la terreur que lui inspiraient les continuateurs de Jean-Bart) la libre succession de sa ligne protes-

(1) De Torcy dit dans *ses Mémoires*, t. II, p. 326 : « Il serait à souhaiter que la paix d'Utrecht n'eût pas coûté la démolition des fortifications de Dunkerque ; mais *sans cette condition, il était impossible de détacher l'Angleterre de ses alliés ;* et la paix ne se pouvait faire, si le roi ne trouvait moyen de rompre les liaisons de cette couronne avec tant d'ennemis de la France. » Mais cette paix coûta peu à la France ; et « ces avantages n'ont paru inespérés qu'à cause de l'opiniâtreté des ennemis à vouloir imposer des conditions injustes et inexécutables. »

tante, les deux clefs de la Méditerranée (Gibraltar et Port-Mahon,) et une grande partie des Indes. Cependant elle dut accéder à la condition qu'imposa Louis XIV : que la France continuerait ses pêches et sécheries de morues sur les côtes de l'île de Terre-Neuve dans l'Amérique septentrionale (1).

La Hollande seule, que nous avons vue déjà si châtiée sur les mers par sa constante obéissance aux passions hostiles du prince d'Orange, dont nous venons de voir le grand pensionnaire Heinsius dominé par les mêmes passions, tenir seul Louis XIV en échec, la Hollande perdit à Utrecht, au profit de l'Angleterre, toute l'influence dont elle avait abusé à Gertruydenberg. Elle tenta de la reprendre, mais Louis XIV déclara fermement qu'il ne traitera plus avec elle. Elle perdit l'empire des mers, sans obtenir même ses avantageux tarifs de 1669. Louis XIV tint bon pour conserver ceux de 1699, plus favorables à la France; de plus, elle dut s'humilier par la réparation mortifiante qu'exigea d'elle la dignité blessée du même roi, pour une mauvaise querelle de laquais que les ministres hollandais avaient suscitée à Utrecht, à la nouvelle de la victoire de Denain. Enfin sa politique étroite et ses rancunes mesquines la firent tomber dans l'irrémédiable décadence où nous la voyons aujourd'hui (2), elle qui fut long-temps la première nation commerçante de l'Europe.

(1) Cette clause était déjà consentie et signée le 8 octobre 1711 par la reine Anne, qui disait, avec des paroles des plus gracieuses pour le roi, désirer ardemment la paix. ***Mémoires de Torcy***, t. II, p. 74.

(2) Colbert avait enlevé à la Hollande une partie de sa fortune pour en doter la France. Jean-Bart, en ruinant son commerce, continua l'œuvre de Colbert. La politique aveuglément passionnée de Heinsius, héritier du prince d'Orange, a fait le reste.—Disons cependant qu'« il parut affligé que la conférence de 1709 finissait sans fruit, qu'il apercevait nos bonnes raisons, mais que tout son entourage était aveuglé par la passion. » ***Mémoires de Torcy***. T. I, p. 271. Les calvinistes français, par leurs écrits violents, favorisaient ces passions. ***(Cérisier.)***

L'Empire seul n'a pas signé le traité, et menace encore. Sans doute, la maison de Habsbourg perdait plus que toute autre alliée; à savoir, toute prétention future sur Madrid. Aussi avait-elle toujours combattu tous préliminaires de paix avec une invincible opiniâtreté. Louis XIV arrache Villars au repos auquel il s'apprêtait, et l'envoie à Strasbourg. L'actif et brillant général, après une marche forcée (16 lieues en 24 heures) bat de nouveau le prince Eugène, prend avec une rapidité incroyable Spire, Worms, Landau, Fribourg, et force le 6 mars 1714 Eugène à demander la paix à Rastadt; de manière à inspirer à son roi, à son retour, cet éloge mérité : « Le rameau d'olivier que vous rapportez couronne tous vos lauriers. » L'Empereur d'Autriche, expiant son impolitique obstination, ne put que s'humilier en mettant enfin sa signature au traité de Bade le 7 septembre 1714, après avoir reçu la loi que lui dicta la France. Ces conditions furent modérées malgré l'état triomphant de nos affaires; nous obtînmes cependant Landau et Fort-Louis, et le rétablissement dans leurs États des électeurs de Cologne et de Bavière. Remarquons ici, — au moment où une politique antifrançaise a fait l'unité de l'Allemagne et a produit la plus terrible des guerres,—le profond sens politique du grand roi, qui sait prévoir que la paix de l'Europe repose sur la Confédération Germanique, et qui fait ce qu'avaient fait toujours ses glorieux ancêtres : protéger les droits des princes et des États de l'Empire.

Alors cesse l'imposant spectacle d'une France résistant avec une héroïque habileté à l'Europe coalisée, et de cette Europe ne recueillant de tant d'années de guerres sanglantes que l'accablement de dettes contractées pour soutenir ses vastes desseins. Et alors apparaît ce grand traité d'Utrecht, dont l'esprit, bon gré mal gré, nous domine encore, et qui n'est que l'exacte continuation du système d'équilibre et d'intérêt général posé pour la première fois dans le traité de Westphalie, suivant la conception de Richelieu et de Mazarin : ni la maison de Bourbon, ni la maison d'Autriche ne doivent prendre une prépondérance menaçante pour le reste de l'Europe. Les varia-

tions que peuvent amener telles aspirations de bien-être et de liberté ne doivent pas aller jusqu'à la destruction du principe de droit des gens, — intérêt général des nations, — posé par ce traité.

Mais cette heureuse paix, acclamée partout, en France (1) et en Europe, est loin, comme il est cru généralement, d'être le fruit et le résultat du seul fait militaire que nous venons de tracer. Si tout le but de la plus puissante coalition que l'Europe eût vue jusque-là se trouva manqué, c'est que la lassitude générale, surtout chez les puissances maritimes alliées, était devenue une vraie cause de paix.

Déjà, dès 1710, l'Angleterre, blessée sans cesse par les corsaires de Dunkerque, négociait avec Louis XIV; elle offrait de douces conditions de paix, et se retirait de toute action effective dans la coalition. Déjà Marlborough, plus avide encore d'argent que de gloire, avait été renversé par les Tories invariables partisans de cette paix; et, de généralissime passant au rôle d'accusé, par suite d'exactions et de honteux trafics, avait dû se réfugier en Allemagne, avec lui était tombé le ministère Whig, le plus fortement constitué qu'on eût vu. Déjà même, dès 1708, la duchesse de Marlborough, (2) dont la hauteur devenait intolérable à la reine Anne, avait été remplacée comme première dame d'honneur par lady Masham, mise en

(1) La joie qu'elle répand en France fut consacrée par la médaille : « *Spes felicitatis Orbis.* »

(2) C'est bien légèrement que Voltaire dit : Une paire de gants refusée d'une certaine manière, un verre d'eau renversée sur la robe de lady Masham changèrent la face de l'Europe (*Siècle de Louis XIV*. Chap. XXII). Cela n'a pas plus de valeur historique que la comédie du *Verre d'eau* de Scribe. Ce serait en effet méconnaître puérilement toutes les lois de la philosophie et de l'histoire que de ne pas voir que ces petites causes ne sont suivies de grands effets que par l'adjonction préexistante et nécessaire d'une série de circonstances principales.

avant par l'influence croissante des Tories. Déjà enfin le nouveau ministère anglais, et, à sa tête, le grand homme d'État Bolingbroke, (1) entrait de plus en plus avec le cabinet de Versailles dans une sage et digne entente de concessions réciproques, dont la grande base était le comblement du port de Dunkerque. Le vaillant, l'intelligent Villars n'a donc en réalité mis que le couronnement à cette grande œuvre.

Mais cette grande œuvre elle-même a une racine et un point de départ qui n'ont point été assez remarqués. Insistons donc sur ce point, d'autant plus que je n'ai vu nulle part qu'il ait été traité, même par les historiens de Jean-Bart.

Dans la part importante et active qu'a prise l'Angleterre à cette paix, l'intérêt européen n'a pas été son seul objectif, son seul stimulant, son seul guide. Son intérêt propre, — qui n'a jamais fait défaut aux Anglais, — la ruine continue de son commerce, y a eu sa grande part. Nous avons déjà fait voir quelle heureuse influence avaient eue pour la conclusion de la paix de Ryswick les corsaires de Dunkerque et de St-Malo, et, à leur tête, Jean-Bart, moins encore par ses vaillantes audaces que par sa nouvelle stratégie et sa création des divisions de course. Groupons maintenant les principaux faits qui mettent en lumière l'influence non moins décisive de cette guerre de course et des traditions du héros dunkerquois pour la conclusion du traité d'Utrecht qui met fin aux douze sanglantes années que nous venons d'esquisser à grands traits.

Jean-Bart n'est plus, au début de cette guerre; mais son esprit vit au sein de ses intrépides compagnons; l'ensemble et l'à-propos de ses entreprises ont fait école. Nous avons suffisamment fait voir ci-dessus à quel point

(1) Jamais deux ministres, de Torcy et Bolingbroke, ne concoururent avec plus de bonne foi et de sympathie à fermer les plaies de l'humanité. « Bolingbroke est un des plus beaux génies et en même temps un des caractères les plus séduisants de l'Angleterre » (*Biographie Michaud*)

il a transformé et agrandi la course. Sans doute nous avons vu le chef d'escadre de Pointis, succédant immédiatement à notre grand marin, hésiter à la vue des mêmes vaisseaux anglais dont « se moquait » son devancier, terminer sa campagne à la rade, et aller se signaler à Velez-Malaga et au siège de Gibraltar, comme il s'était signalé, et avec plus de bonheur, à Carthagène.

Mais le chevalier de St-Pol, second de Jean-Bart dans toutes ses entreprises depuis 1694, nommé en octobre 1702 à la tête de l'escadre dunkerquoise, répand pendant trois ans la terreur en Angleterre et en Hollande par ses exploits, ses prises, ses destructions de pêches, jusqu'à ce qu'il trouve une mort glorieuse le 31 octobre 1705, sur le *Salisbury*, de 52 canons, pris par lui aux Anglais (1).

Le vaniteux Forbin, en arrivant peu de mois après à ce poste difficile et périlleux de Dunkerque, avoue lui-même qu'« il aura fort à faire après Jean-Bart et St-Pol qui ont fait mille belles choses » (2).

Il marche du reste avec une rare valeur sur les traces de son vieux compagnon. Il se hâte de mettre en ordre ses frégates fines-voilières selon le procédé de Jean-Bart; et, le 2 octobre 1706, ayant pour second François-Cornil Bart, il prend, à la hauteur de Hambourg, après un combat meurtrier, de nombreux bâtiments marchands, escortés par six vaisseaux hollandais. Le 12 mai 1707, après un grand combat contre une flotte anglaise, il amène 22 prises à Dunkerque. Et, aussitôt après, plus avide d'honneurs que d'argent, voulant échanger son nouveau grade de chef d'escadre contre celui de lieutenant-général, nous le voyons, en 1707 encore, porter de terribles coups au commerce anglais et hollandais, en allant poursuivre jusque dans la mer glaciale les vaisseaux ennemis qu'il prend ou détruit au nombre de près de cent. C'est là un des faits les plus audacieux dans nos annales maritimes.

(1) Voir *Revue Maritime*. Février 1870. Art. St-Pol.
(2) *Mémoires de Forbin.*

Quelques mois après, de concert avec Duguay-Trouin, à la tête de douze frégates, il détruit un grand convoi qui portait en Espagne des troupes et munitions sous l'escorte de cinq vaisseaux anglais. Trois furent pris, un autre, le *Devonshire*, s'abîma dans les flammes avec 900 officiers et soldats qu'il portait à l'armée de Charles III (1). Ce coup fut aussi terrible à ce prince et aux puissances navales alliées que la bataille d'Almanza qu'ils venaient de perdre.

Les auteurs anglais citent eux-mêmes cette année 1707 comme une de leurs années les plus désastreuses; bien que la France n'eût plus de grandes flottes sur mer.

En 1708, *Faulconnier* nous fait voir Forbin tenant en échec trois escadres de plus de quarante vaisseaux de ligne, surveillant toujours de très-près et gardant les passes et la rade (2). « Mais si notre escadre, ajoute-t-il, ne fit pas autant de mal aux ennemis que l'année précédente, elle leur occupa un plus grand nombre de vaisseaux dont ils ne purent se servir ailleurs pendant tout ce temps-là et qui leur coûtèrent des sommes énormes à les entretenir près de quatre mois qu'ils furent à se morfondre devant Dunkerque sans démarer de là. Cependant, en janvier 1709, le très-brave capitaine de Tourouvre prit si bien ses mesures qu'il parvint à passer, l'ennemi étant las d'avoir si long-temps et si inutilement bloqué notre escadre; et il prit encore plusieurs navires anglais. Pendant cette même année, où le froid et la disette firent vendre le blé à Dunkerque à 75 £., nos armateurs firent subir au commerce anglais des dommages considérables. »

(1) *Mémoires de Duguay-Trouin*. 1730. P. 180.

(2) Nous lisons dans le même auteur : « Les Anglais, fâchés de voir que les armateurs dunkerquois leur prenaient tant de navires, résolurent, en 1656, de leur donner double escorte pour plus grande sûreté; et Cromwell ordonna à six frégates de croiser dans la Manche et de garder les côtes d'Angleterre. Mais cela n'empêcha pas nos *câpres* (corsaires) de leur enlever un nombre considérable de vaisseaux. » De six à quarante vaisseaux, on voit quelle progression depuis la création stratégique de Jean-Bart! Et tout cela en pure perte!

Le même auteur nous signale encore, en 1710 et 1711, « les nombreux exploits de Saus, nommé capitaine de frégate par suite de sa valeur et de sa capacité, à la tête du plus considérable des armements de Dunkerque depuis le départ de Forbin. Il alla, notamment, avec six frégates légères, prendre, faire échouer ou brûler quinze navires anglais, tout près des côtes d'Angleterre. » Exploit qui rappelle la descente en Angleterre de Jean-Bart en 1691, la première fois qu'il expérimenta sa division de course.

Sans parler de tous les autres exploits étrangers à Dunkerque; tels que ceux du capitaine Cossard (1) qui, le 29 avril 1709, tombé avec un seul vaisseau au milieu de quinze vaisseaux anglais, se battit pendant douze heures, coula un anglais, en démâta deux et échappa aux autres; tels que ceux de Vié qui, la même année, avait pris plus de 50 navires anglais richement chargés, et fait prisonnier lord Hamilton, gouverneur des Antilles anglaises; tels que ceux, plus importants encore, de Duguay-Trouin qui, après de nombreuses prises jusque dans les ports d'Angleterre, après la destruction de vingt-huit baleiniers hollandais, va s'immortaliser à Rio-Janeiro en 1711, en faisant perdre au Portugal 20 millions, dont 8 sont rapportés en France, et rentre à Brest malgré les vingt vaisseaux anglais qui le bloquent (2).

Sans revenir sur la topographie exceptionnelle de Dunkerque dont le génie de Vauban s'alliant au génie de Jean-Bart avait fait l'incomparable point d'attaque (3) qui

(1) V. *Quinct.* T. VI, p. 291.

(2) On voit à diverses pages des excellents *Mémoires de Duguay-Trouin* combien l'intrépide et intelligent Malouin s'était imprégné de la tactique et des exemples de Jean-Bart. Ainsi, p. 70, « je montai le *Sans-Pareil;* mais au lieu de 50 canons qu'il avait quand je le pris, je n'en fis monter que 42, *afin de le rendre plus léger.* Ainsi p. 180, « *j'essuyai d'abord, sans tirer, la bordée du vaisseau le Chester....* »

(3) Dunkerque seul, de 1702 à 1714, avait lancé 792 corsaires contre les flottes anglo-bataves; et la plus grande partie était sortie trois et quatre fois. (*Faulconnier. — Mémoires de l'intendant Leblanc.* 1715.)

nécessitait en outre en face de ce port la présence constante de flottes anglaises, aussi vaines cependant que leurs bombardements avaient été vains.

Disons seulement que Jérôme de Pontchartrain persuadait au roi que, depuis nos insuccès à Valez-Malaga en 1704 et devant Gibraltar en 1705, « la grande marine devenait inutile, et que les petites escadres suffisaient pour notre commerce et pour inquiéter l'innemi. » La jalousie de ce ministre envers l'amiral comte de Toulouse peut faire taxer cette opinion d'exagération. Citons, cependant à l'appui, un bien curieux et caractéristique document (1) qui montre comment le premier tacticien du XVII[e] siècle, Vauban, jugeait la chose. « Dunkerque, le 28 octobre 1706, — à J. Pontchartrain. Si j'étais moins vieux, et dans un temps abondant comme celui que j'ai vu du passé, il ne tiendrait qu'au roi qu'on ne lui fît un bon port à Calais, un à Dieppe, un à Quineville, sur le milieu de la rade de La Hogue, un très-excellent à St-Malo, sans parler des autres endroits du royaume. Après quoi, renonçant à la vanité des grandes armées navales qui ne peuvent jamais nous convenir, et employant les vaisseaux du roi, partie à la course, partie en escadres pour la soutenir, on ferait tomber en deux ou trois ans les Anglais et les Hollandais de bien haut, qui, à raison du grand commerce qu'ils ont dans toutes les parties du monde, seraient toujours en état d'être pris partout, tandis que la France n'ayant qu'un petit commerce, ils ne pourraient jamais nous faire qu'un petit mal. »

Il nous semble impossible que la sagacité et la prévoyance de l'Angleterre n'aient pas entrevu quelques-unes de ces éventualités menaçantes que formulait si nettement l'ingénieur français, au moment surtout du plus grand désarroi de son commerce par nos courses. La *Correspondance de Bolingbroke*, et ses instantes représentations à la reine Anne sur « les tristes résultats d'une lutte acharnée, leur commerce dépérissant, la marine

(1) *Archives de la Marine.*

amoindrie, la dette publique et les taxes exorbitantes » ne laissent guère de doute à cet égard.

D'autre part, bien avant la victoire de Denain, dès 1709, la Chambre des Communes, au nom du commerce désolé, avait supplié la reine que « les fortifications et le port de Dunkerque soient démolis et ruinés. »

Déjà les conférences entre Bolingbroke et Torcy étaient bien avancées, puisqu'on voit dans les mémoires de Torcy une lettre du roi du 14 mai 1709 où il est dit : « Je veux bien que vous offriez au duc de Marlboroug jusqu'à 4 millions s'il peut me faciliter les moyens de conserver Dunkerque fortifié et son port. » Mais le roi, qui obtenait gain de cause sur tels points et telles larges compensations, n'obtint rien sur « Dunkerque, qui *tenait le plus à cœur à l'Angleterre.* »

En 1711, les avances du ministre anglais à la France deviennent encore plus amicales, et des préliminaires sont signés en octobre, avec nouvelle concession au roi quant à Terre-Neuve.

En janvier 1712, les négociations continuaient non plus à Utrecht, mais à Versailles, à St-James et à l'Escurial, et le roi obtenait de l'Angleterre une trêve de quatre mois au lieu de deux, et une compensation au dépôt qu'il ferait de Dunkerque.

Le 25 mai 1712, Villars reçoit un courrier du roi qui lui mande, en grand secret, que la reine Anne défend au duc d'Ormond d'agir contre nous (1).

Le 20 juillet 1712, la Chambre des Communes dit de nouveau à la reine Anne : « Nous supplions très-humblement Votre Majesté qu'il lui plaise de procéder dans la première négociation pour obtenir une prompte paix. ».

Le général d'Ormond, successeur de Marlborough, fit savoir à ce moment aux alliés qu' « il ne pourrait plus consentir à aucune bataille, ni à aucun siége, le roi de France ayant offert à la reine de *remettre entre ses mains la ville de Dunkerque, pour sûreté de ses vues pacifiques.* »

(1) *Mémoires de Villars.* T. II.

Et en effet, le 27 juin, Dunkerque est remis en dépôt aux Anglais. « A cette nouvelle, dit Faulconnier, la reine fit tirer le canon de St-James, puis celui de la Tour, et, sur le soir, des illuminations et des feux de joie eurent lieu en divers endroits de cette capitale. » Puis, le 19 juillet 1712, cinq mille Anglais avaient pris possession de Dunkerque, comme prix de la trêve et garantie des promesses du roi.

Et ce n'est que le 24 de ce mois que Villars remporta sa victoire! Bolingbroke courut aussitôt à Versailles pour mettre fin aux conventions arrêtées avec Londres. Et le 11 avril 1713, tout est signé avec les grandes compensations que nous avons énumérées plus haut.

Le rapprochement et l'étroite connexion de ces divers faits et de leurs dates établit bien, ce semble, que l'Angleterre était irrésistiblement poussée à la paix, surtout et avant tout, par son besoin d'arrêter enfin la ruine commerciale que lui faisait éprouver la guerre de course, dont le principal centre était le port de Dunkerque que la nouvelle stratégie de Jean-Bart avait élevé à une si formidable puissance (1). Rien ne l'arrêta dans la poursuite de son projet fortement conçu: ni la qualification de *trahison* donnée à sa conduite par la Hollande et l'Autriche, ni les sourdes menées des Whigs eux-mêmes.

Quoi qu'on puisse penser des succès balancés de la

(1) Voici quelques chiffres qui donnent une idée de la raison de ces doléances du commerce anglais à la reine Anne, et de leur idée fixe quant à la destruction de ce port: les seuls armateurs dunkerquois avaient fait, pendant la guerre de la Succession 1614 prises ou rançons, soit 3 millions et demi, non compris celles que les armateurs conduisirent en d'autres ports ou en Espagne, où elles furent vendues. En résumé, depuis que Dunkerque a eu le bonheur d'être ville française, elle a produit à l'État, par sa course, plus de 110 millions. Ses armateurs n'ont pas gagné cette somme, et cependant les ennemis ont perdu plus de 200 millions; car une prise ne rend pas la moitié de ce qu'elle a coûté. *(Mémoire de Decaux)* 1757. — *Archives de la Marine.*

grande marine royale au XVII[e] siècle ; et en admettant même que le président Hénault se soit trompé en disant que « sauf la bataille d'Actium, les batailles navales n'ont jamais produit rien de décisif ; » il reste solidement acquis que nos grands corsaires du Nord, dont Jean-Bart a été la plus haute personnification, ont été d'importants promoteurs de la politique pacifique, et les primordiaux auxiliaires de la paix d'Utrecht. Villars et Bolingbroke ne sont venus qu'après eux.

D'où il suit que l'histoire, en se bornant jusqu'ici à juste poser et à enregistrer leurs faits de guerre et les chiffres de leurs prises, n'a tenu compte que du moindre de leurs titres à la reconnaissance de la France.

La preuve en devient plus évidente encore, lorsqu'on voit l'acharnement persistant de l'Angleterre contre ce port.

C'est en vain que Tugghe, beau-frère de Jean-Bart, après avoir été conférer avec Louis XIV à Versailles, est député près de la reine Anne le 15 juillet 1713, pour réclamer contre les inondations du pays survenues à la suite du comblement du port.

C'est malgré le cri général en Angleterre et les mémoires réitérés des ambassadeurs et commissaires anglais, de Stairs et Prior, que le roi n'en continue pas moins avec une patriotique activité le canal de Mardyck et ses écluses, et qu'il est ainsi amené à annuler en grande partie la seule clause onéreuse du traité d'Utrecht (1).

(1) Deux grandes raisons autorisaient Louis XIV à créer le port de Mardyck : 1° l'écoulement nécessaire des eaux ; 2° son droit de faire ce qu'il veut à Mardyck, ville distincte de Dunkerque. M. Le Blanc, intendant, porteur des plans en relief des écluses de Mardyck, est accueilli très-gracieusement par le roi qui lui dit de tout continuer malgré la malveillance de M. de Stairs et de la Cour en général. Ce qui fait dire à Faulconnier, tout excellent Dunkerquois qu'il était : « En sorte que Dunkerque doit tout son bonheur à ce grand prince qui, à l'âge de 77 ans, faisait voir en cela la supériorité de son génie et une fermeté inébranlable, qui n'avait pas son semblable en Europe »

Ce sont enfin leurs exigences nouvelles, lors du traité du 4 janvier 1717 avec le faible régent, puis lors du traité de Paris en 1763, quant à la destruction des batteries et jetées reconstruites dix ans auparavant (1).

Il a fallu que Louis XVI réparât enfin définitivement ce que l'effroi du commerce anglais avait fait peser sur Dunkerque depuis soixante-dix ans. Il l'obtint par l'heureux traité de 1783, à la suite de nouveaux succès des corsaires dunkerquois, joints à nos avantages maritimes en Amérique.

Si donc nous jetons un coup-d'œil d'ensemble sur ces principales lignes, deux vérités nous paraissent ressortir de l'examen scrupuleux auquel nous venons de nous livrer :

1° Une des pensées les plus fécondes de Louis XIV a été d'encourager magnifiquement la course, puisque, après une guerre longue et ruineuse, le seul sacrifice des fortifications de Dunkerque, centre le plus redoutable de cette course, valut la couronne d'Espagne à la maison de Bourbon à l'exclusion de celle d'Autriche, et la paix rendue à l'Europe. Ce n'est pas un mince honneur pour cette ville, ni un vain titre de gloire pour Jean-Bart et ses

Il décrit plus loin d'une manière pittoresque la joie qui éclate à Dunkerque, lorsque le bâtardeau enlevé, ce nouveau port fonctionne pour la première fois, le 6 février 1715. — Voltaire se trompe évidemment lorsqu'il dit : « Le roi fit cesser les travaux de Mardyck en avril 1714. » *Siècle de Louis XIV*. Chapitre 23.

(1) M. Léon Guérin, *Histoire de la Marine française*, T. IV, dit : « Dunkerque fut sacrifié au besoin que la France avait de la paix. Ce fut encore un service, tout affligeant qu'il fût, que cette ville rendit au pays... Onéreuse pour la France, cette guerre l'avait été tout autant pour l'Angleterre et les Provinces-Unies, qui, plus d'une fois, avaient jeté un cri de détresse. D'ailleurs l'élévation du petit-fils de Louis XIV au trône d'Espagne et des Indes ouvrit la mer du Sud aux Français qui s'y précipitèrent en foule. »

Dunkerque, après tout, était l'acquisition de Louis XIV, puis sa création, puis, par le génie de Jean-Bart, un des plus bril-

successeurs que de voir ses fortifications, détruites ou debout, tenir l'Europe en éveil, et figurer comme condition essentielle de tous les traités pendant plus d'un demi-siècle.

2° Le héros qu'enfanta Dunkerque, Jean-Bart, roi des corsaires, terreur des puissances maritimes, créateur de la stratégie qui donna à la guerre de course une impulsion toute nouvelle, et nécessita chez l'ennemi un déploiement de forces maritimes aussi dispendieux qu'inutile; chef d'école d'hommes tels que de St-Pol, Duguay-Trouin, Forbin, de Tourouvre, Saus, mérite que l'histoire lui attribue, enfin, une large part dans la gloire de cette pacification européenne.

Laissons tomber néanmoins, pour l'amour du pays et de la civilisation, nos vieilles haines ou rancunes de peuple à peuple, en constatant les conciliants, les fructueux efforts que les institutions (1) de la grande nation anglaise lui ont permis de faire pour la paix du monde; et écartons bien plutôt les causes de séparation entre des races faites pour vivre en harmonie les unes avec les autres, surtout depuis que des relations commerciales établissent entr'elles des liens presque indestructibles.

---

lants joyaux de la couronne. Et puis enfin, il a su réparer avant sa mort, en grande partie, la mutilation qu'une sage politique l'a amené à accepter. Il n'avait jamais, même au plus fort de sa mauvaise fortune, consenti à ce sacrifice sans compensation soit de Lille soit de Tournai. Nous avons vu les compensations qu'il s'est fait donner, et les restaurations qu'il a su accomplir à ce port. St-Simon dit à ce sujet (T. XII P. 128): « L'ambassadeur anglais Destairs réclamait avec hauteur des audiences à Louis XIV, mais le roi prit le parti de ne les plus entendre. »

(1) Au sein des institutions parlementaires les plus scrupuleusement respectées, il peut se produire et il s'est produit des hommes (les Pitt, Bolingbroke) dont l'action n'a été ni moins puissante, ni moins durable que celle des représentants de l'autorité la plus absolue.

Ce point d'histoire étant éclairci, qu'il nous soit permis de faire sortir un enseignement d'un rapprochement qui se présente ici naturellement à l'esprit. Car à quoi sert l'histoire si des leçons n'en sont pas tirées, si, à travers les récits discordants, elle ne s'attache pas à discerner la raison des succès, des fautes, ou des imprévoyances ?

Précisément au moment où l'Europe occidentale était ainsi troublée, un héros de dix-huit ans, d'une activité prodigieuse, obtenait des succès inouïs de 1700 à 1709 au nord de l'Europe qu'il bouleversait. Mais depuis sa défaite de Pultawa, poussant jusqu'à la démence tout refus de paix, il trouva au moins une mort glorieuse dans une lutte désespérée en Turquie. Et, quoiqu'il laissât son royaume de Suède amoindri, et son peuple ruiné et misérable, ce peuple néanmoins a pardonné à Charles XII, et lui a rendu quelques honneurs, vu la nationalité de ses guerres : la haine contre les Russes étant commune à ce peuple et à ce roi, dangereux mais merveilleux héros de roman.

Précisément aussi, cent ans plus tard, dans notre France, un homme de guerre s'est rencontré qui, après pareil temps de prospérités éblouissantes, guerroyant aussi et repoussant toute paix jusqu'à la démence, ne laissa qu'un royaume amoindri, et à son peuple exténué que ruines et misères. Ici des rêves de pure ambition remplacent tout mobile national. Aussi le cœur de son pays, — dont il a méconnu et brisé tous les droits, — n'a plus battu à l'unisson du sien : il tomba pitoyablement, n'ayant montré qu'une âme petite. Dès que l'histoire, se dégageant de la fumée des batailles, cessera d'être à son égard plaidoyer ou pamphlet ; dès qu'elle se livrera à l'examen des résultats, et qu'elle s'occupera enfin des choses de l'âme, en lui appliquant le criterium d'une morale obligatoire pour tous, elle ne l'inscrira pas au rang de nos gloires nationales, malgré son incontestable talent militaire. Car ces conquérants-batailleurs ne sont jamais de vrais grands hommes : des conquêtes stériles n'éblouissent pas longtemps, pas plus que n'intéressent long-temps un orgueil incommensurable, et des revers supportés sans dignité ni grandeur. La grandeur ne consistera jamais à

soumettre ses voisins par la force brutale, mais à se ménager auprès d'eux assez d'influence pour qu'aucune question dans le monde ne se résolve contre les intérêts ou la sécurité de sa nation.

Or, c'est ce que nous trouvons avec éclat en Louis XIV. Nous avons vu en effet que, si l'on peut faire quelques réserves sur ses guerres et certains actes de son long règne ; s'il a dû reconnaître que l'équilibre des nations, fruit d'une longue expérience, n'est pas méconnu impunément, lui seul nous a laissé l'exemple dans l'adversité d'un incomparable caractère. Lui seul des trois, croyant à une autre puissance qu'à celle du canon, a su élever l'âme de son pays à la hauteur de son âme. Il a su, chose si rare, avouer publiquement des fautes, réclamer fréquemment et dignement la paix ; et, tour-à-tour conciliant et énergique, nous assurer notre prépondérance en Europe, nous conserver ses belles conquêtes, exclure à jamais de l'Espagne la maison d'Autriche ; et transmettre à son arrière-petit-fils un trône raffermi et la paix. Il a su enfin être moins despote que les deux autres, se sentir *responsable* tout en se disant *l'Etat*, et céder, au moment de sa plus grande gloire, aux justes et persévérantes représentations d'Innocent XI (1) ; lui qui pouvait cependant croire avec entière bonne foi, — après les états-généraux de 1614 et l'abdication de la part du tiers-état lui-même de tout pouvoir entre les mains de la royauté, — que son pouvoir absolu, après Richelieu, était du parfait patriotisme, lui qui ne courbant pas sous le fardeau de ce pouvoir sans contrôle, ne pouvait guère nous donner ces sages tempéraments de libertés politiques, dont il eût profité tout le premier.

Et quant aux ombres, très-réelles, qui se projettent sur sa longue carrière, loin de les exagérer et de s'en indigner à la suite d'un grand nombre de nos historiens, il nous

(1) Il écrivit de sa propre main le 14 septembre 1693, « J'ai donné les ordres nécessaires pour que *la déclaration du clergé* ne soit pas observée. » — Louis XIV n'avait pas le droit d'enseigner !

semble parfois presque consolant pour nous, commun des mortels, de constater après Bossuet, que « la sagesse humaine est toujours courte par quelque endroit, » et de rencontrer quelques défaillances éphémères chez nos vrais grands hommes qui nous ont laissé des traces ineffaçables de bienfaits persistants (1).

Nous pourrions même ajouter, avec Voltaire, que « ces faiblesses elles-mêmes nous instruisent, ou par les malheurs qui les ont suivies, ou par les vertus qui les ont réparées » (2).

---

(1) Pour la marine, qui nous a particulièrement occupé, E. Sue est aveuglé par son habituel esprit de dénigrement lorsqu'il dit : « Louis XIV laissa la marine dans un état aussi misérable que lors de son couronnement. » Non ; si nous n'éclipsions plus la marine anglaise, il avait montré le parti qu'on pouvait tirer de la nôtre ; et la puissance de nos nombreuses escadres de corsaires, l'essor commercial inconnu avant lui, et les établissements maritimes restaient en pleine vigueur. Tous ces éléments ont conduit et maintenu cette marine à son actuelle puissance, bien que le premier Empire ne lui ait légué que les graves échecs d'Aboukir et de Trafalgar, joints à la dispendieuse chimère de la flottille du camp de Boulogne.

(2) H. Martin, — ici non suspect, puisque M. Mignet, dans son rapport louangeur à l'académie, fait cette réserve, que « l'ardeur de son esprit et ses préoccupations de certaines pensées l'ont conduit à des vues et à des jugements contestables, » — dit excellemment, en légitimant toutefois la réserve de M. Mignet : « Quand le monde nouveau, éclos dans la tempête il y a 70 ans, aura trouvé sa forme et son assiette, quand la société libre et démocratique sera définitivement constituée et incontestée, quand les partis n'auront pas à chercher des armes dans l'histoire, le nom de Louis XIV n'excitera plus la colère du peuple, comme l'expression d'un principe ennemi, et sa statue, tour-à-tour adorée et brisée, se reposera enfin pour les siècles parmi les grandes images du panthéon national. » — Pour nous, nous disons simplement que, malgré ses fautes, il commande l'admiration et le respect de l'histoire.

PARALLÈLE DE JEAN-BART ET DE TURENNE. — RÉSUMÉ; CONCLUSION.

En jetant un coup-d'œil d'ensemble sur toute la seconde moitié du XVII[e] siècle, nous avons vu rayonner tant de grandes figures autour de celle de Jean-Bart que, suivant une réminiscence classique, nous ne pouvons résister — malgré le péril d'imiter le vieux Plutarque — au désir de terminer cette étude par un parallèle qui *résume* les traits saillants du héros.

Richer le compare à Duguay-Trouin. Mais l'intrépide Malouin n'a rien créé (1), et vingt ans plus tard, il n'a eu, par ses signalés services, qu'à continuer et imiter le grand marin de Dunkerque. Il nous a semblé plus utile de mettre en saillie les inattendus points de ressemblance et les piquants contrastes qui existent entre Jean-Bart et Turenne.

Si l'on ne peut s'empêcher d'admirer Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, prince de la maison de Bouillon, qui, placé sur la route des honneurs, parvient à mettre le comble à l'illustration de ses ancêtres en se faisant appeler le premier capitaine de son temps, et en forçant le grand Condé à dire qu' « il est le seul avec lequel il voudrait échanger sa gloire; » l'admiration et le respect ne doivent pas être moindres en face du simple fils et petit-fils de capitaines de corsaires qui doit tout à lui-même. Un monosyllabe forme tout son avoir généalogique; à sa naissance, un autre monosyllabe lui est donné. Mais, par ses qualités et ses services, il force bientôt les

(1) Il a cependant sur Jean-Bart l'avantage d'avoir laissé des *mémoires* très-estimés, desquels il a eu le bon esprit de retrancher, d'après le conseil du cardinal de Fleury, ses *juvenilia*, aventures de sa jeunesse orageuse.

rangs de la noblesse; bien plus, il inspire à son roi la délicate et touchante pensée de réunir inséparablement ces deux nom et prénom. De sorte que Jean-Bart et Charlemagne, dont la gloire a confondu éternellement aussi le nom et le surnom, sont, dans l'histoire, les deux seuls représentants de cette distinction suprême.

Doués tous deux d'une force de corps extraordinaire, quoique de taille moyenne, ils n'ont pas comme Tourville et Villars, ces avantages extérieurs qui séduisent. Ils ont quelque lenteur et embarras de parole : ils parlent peu. Des sourcils épais et presque joints ensemble donnent à Turenne une apparence de dureté et même de vulgarité qui contraste avec le visage épanoui et bienveillant de Jean-Bart (1). L'un et l'autre ont un caractère froid et réservé, et peu d'instruction; mais ils ont un grand goût pour les histoires militaires.

Un même instinct guerrier les pousse en Hollande, puissante alors et fertile en héros. Jean-Bart, à douze ans, comme mousse et bientôt lieutenant, y apprend les choses de la mer sous l'amiral Ruyter, ancien mousse lui-même. Turenne, à treize ans, comme soldat et bientôt capitaine, y apprend le métier des armes sous son oncle, le célèbre prince Maurice de Nassau. Richelieu, en 1630, pressent le grand homme et rappelle en France le déjà renommé capitaine. Jean-Bart, en 1672, au premier bruit d'une guerre entre sa patrie et la Hollande, se soustrait aux séduisantes offres de Ruyter qui a deviné le héros : il se sauve noblement en chaloupe vers Dunkerque ; sa précoce maturité lui donnant sans doute l'intuition de la puissance qu'il va imprimer à sa ville natale.

Pendant que Condé, sur terre, avec de grands corps d'armée, avec sa fougue et ses « illuminations soudaines, » et Tourville, sur mer, avec ses grandes flottes auxquelles il sait donner le mouvement et la vie, ont le beau rôle, et élèvent la gloire française à son apogée par de grandes

(1) Voir les portraits authentiques et statues du *musée de Versailles*. — « Tourville, si beau et à air si efféminé. » *Biographie Michaud.*

et décisives batailles; Turenne et Jean-Bart ont le rôle ingrat, à moins que l'estime des hommes ne se mesure que par les difficultés vaincues. En effet, ils passent leur vie presque entière en présence de l'ennemi, toujours avec peu de troupes et de marins (1), et sans perspective d'un résultat définitif et complet. Les obstacles qu'ils ont eu à surmonter sont incroyables; les fatigues qu'ils ont eu à essuyer sont inouïes.

Et cependant tous deux ont eu le temps d'être chefs d'école. L'un et l'autre ont fait un art de la guerre. Churchill-Marlborough apprit, simple volontaire sous Turenne, à arrêter les prospérités de Louis XIV; et notre Villars (2) apprit aussi sous ce capitaine,—qu'il appelait *notre maître à tous,*—à réparer la gloire des armes de ce même monarque. Les chevaliers de St-Pol et Forbin n'ont rendu leurs signalés services à la France qu'en suivant l'originale et puissante tactique créée par le génie de Jean-Bart, tactique devant laquelle l'intrépide héros de Carthagène, de Pointis, hésita et s'arrêta « déconcerté. »

Rien n'égale leurs marches ou manœuvres savantes, leurs ruses adroites, leur sang-froid merveilleux, et la vigueur de leurs coups. Tous deux avaient cette profonde intelligence qui faisait deviner où était l'ennemi, et inspirait l'à-propos de l'attaque. Nuls capitaines ne se sont signalés comme ayant pendant toute leur vie payé autant de leur personne. S'ils n'ont guère eu de ces élans de génie qui changent la face des évènements, mais qui ne sont pas toujours sans péril, ils furent doués d'un grand sens, d'une extrême justesse d'esprit, d'un calme stoïque,

(1) Nous avons vu le peu d'importance des escadres de Jean-Bart. Turenne — sauf à la bataille des Dunes où il eut 24,000 hommes, et à sa dernière campagne où il en eut 20,000—n'a eu le plus souvent que huit à dix mille hommes sous ses ordres. Et l'on sait la multiplicité et l'importance de leurs combats et de leurs prises.

(2) Villars, élève de Turenne, avait vu, à la bataille de Senef, la chose du monde qu'il avait le plus désiré de voir : le grand Condé l'épée à la main. *(Mémoires de Villars.)*

soit en face de l'ennemi, soit devant les folles prétentions ou les injures ; ce qui les a fait ressembler plus qu'aucun de nos grands hommes aux héros de l'antiquité (1). Ils avaient la mansuétude des forts! Ils savaient néanmoins rester toujours, l'un, *le père de ses soldats*, bien que surmenés par des marches forcées et d'incessants labeurs ; l'autre, entouré de la même filiale ardeur de ses marins, à travers ses plus périlleuses audaces. Et même l'élan victorieux qu'il donna à son équipage en attachant son fils au mât de son navire au fort d'une difficile attaque ne rappelle-t-il pas l'audace de Condé jetant son bâton de commandant dans les retranchements des ennemis en 1664, à la fin de la triple attaque de Fribourg ?

Turenne, mêlé à plus de choses, même quelquefois à la politique (2), eut à se repentir de s'être laissé entraîner dans la fronde par Condé et Madame de Longueville ; il subit aussi quelques échecs devant l'ennemi ; mais il les répara toujours et promptement : si, à Marienthal, Condé vint réparer la défaite de Turenne, qui ne balança pas à aider, en sous-ordre, son émule à remporter une victoire humiliante en quelque sorte pour soi, Turenne, battu encore une fois avec les Espagnols à Réthel par Condé, brisera au faubourg St-Antoine, puis à Arras, tous les efforts de Condé lui-même joint aux mêmes Espagnols. Et par ses retraites savantes, ses marches hardies, il accabla le lendemain plus d'une fois l'ennemi qui le croyait vaincu.

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chapitre XII, cite la dignité calme avec laquelle Turenne repoussa un duel que lui proposa l'électeur Palatin. — C'est avec le même sentiment de sa dignité et de sa force que Jean-Bart est cité par E. Sue et autres historiens comme ayant repoussé les jactances de Forbin et la fatuité du marquis de Cavoye.

(2) Louis XIV consultait très-souvent Turenne en secret sur les hautes décisions du gouvernement à l'intérieur et à l'extérieur. (Voir les *Mémoires de Turenne* et les *Lettres de Louis XIV.*) On y voit, entr'autres, un curieux mémoire où Turenne s'attache à établir la nullité de la renonciation de Louis XIV à la couronne d'Espagne. Cette lecture jette un jour nouveau sur l'éminent capitaine.

Jean-Bart n'éprouva que l'échec qui, comme plus tard Duguay-Trouin, le mena, en 1689, prisonnier à Plymouth; mais ce n'est qu'après qu'il eût sauvé tout son convoi, et que, blessé à la tête, son équipage étant réduit et l'ennemi étant horriblement châtié, il vit sur sa frégate fracassée toute continuation de défense impossible. Et il se hâta aussi de prendre sur l'ennemi de constantes et terribles revanches.

On peut encore reprocher à Turenne l'incendie du Palatinat (1) : sa gloire le mettait au-dessus des ordres de Louvois; et sa qualité de père de ses soldats ne légitimait peut-être pas suffisamment ces représailles ou ces prévoyances de la guerre (2).

Jean-Bart n'a jamais usé de ces terribles nécessités que dans le feu du combat, et, lorsqu'il se livre à ses plus vastes incendies, comme lors de son mémorable combat du 13 juin 1696, il met tous ses soins à sauver les hommes, à s'assurer des ôtages, et ne se livre là encore qu'à une régulière et humaine tactique.

Turenne et Jean-Bart sont les seuls de ses capitaines à qui Louis XIV laissa toute latitude : Jean-Bart ne conduisit le prince de Conti à Dantzig qu'en modifiant à sa guise l'escadre du roi; et Turenne ne fit sa plus belle campagne de 1672 qu'après avoir résisté à un ordre réitéré de Louvois et de Louis XIV lui-même, qui se rendit aux raisons et se confia au génie de son capitaine.

Le grand roi immortalisa par des médailles plusieurs hauts-faits de chacun d'eux. Lequel des deux cependant l'emporte sur l'autre par ses grandes actions?

L'un, d'une intelligence incomparable sur les champs de bataille, organisa une armée, même avant Louvois,

(1) *Voltaire* l'excuse cependant en disant surtout que ce ne fut qu'une étincelle en comparaison de l'incendie que, plus tard, Louvois imposa à Catinat.

(2) Est-ce à ce fait que Turenne fait allusion quand il dit, avec sa modestie ordinaire dans une de ses *lettres* : « Celui qui dit n'avoir jamais fait de fautes à la guerre prouve bien qu'il ne l'a pas faite long-temps ? »

et contribua plus qu'aucun autre à l'abaissement de la maison d'Autriche. L'autre, avec un éclat et un dévouement persistans, conquit en 1693 et 1694 des blés pour une France affligée par la disette; et, avec ses six frégates légères, tint en échec les deux grandes puissances maritimes ennemies. Si des choses de la guerre nous passons aux qualités privées, les différences entr'eux diminuent encore.

Turenne, qui avait la grandeur d'âme si rare d'avouer ses fautes, n'attachait qu'une faible importance à ses succès. Le jour même, 30 mars 1652, où la reine-mère lui écrit qu'il « a sauvé l'État, » lui, qui ne s'est jamais plus exposé que ce jour-là, écrit dans son journal: « Il s'est passé quelque chose à Jargeau qui ne mérite pas grande considération. » Après sa brillante bataille des Dunes en 1658, rien n'est comparable à la religieuse modestie qui éclate dans sa lettre à sa femme (1). De même, au moment où Louis XIV, appréciant justement la valeur et le dévouement qu'avaient déployés Jean-Bart et Forbin dans le combat inégal de 1689, leur envoyait à tous deux le brevet de capitaine de vaisseau et de l'argent, Jean-Bart, rentré à Dunkerque, craignait tout de Louis XIV! Et nous avons cité son mot habituel: « C'est la fortune qui m'a favorisé; ceux qui m'ont secondé méritent autant que moi; Dieu m'a protégé en ceci. »

(1) Cette lettre ayant souvent été altérée, la voici extraite des *manuscrits du général Grimoard*. C'est la quatrième d'une chirographie de vingt-deux lettres gravées sur les originaux des principaux personnages qui ont marqué sous Louis XIV, et qui se trouve en tête du t. I *des œuvres* de ce roi.

A la Maréchale de Turenne,

Je vous fais ce mot pour vous dire qu'il s'est passé aujourd'hui une belle action dont il faut louer Dieu. M. le prince et Don Jean ont été entièrement défaits en campagne. La Berge a été tué. Je suis si las que je ne saurais écrire davantage. C'est une grande bénédiction de Dieu que ce qui a été entrepris ait réussi si heureusement. J'espère qu'il nous bénira en autre chose. Il faut se remettre à sa volonté.

Turenne, ce 14 juin.

La simplicité était donc le véritable fonds de leur caractère. C'est par-là qu'ils seront comptés et honorés, jusqu'aux temps les plus reculés, parmi les personnages les plus attachants de l'histoire.

Leur égal désintéressement, leur égale bienfaisance résultent clairement de l'état de leur maison qu'ils laissent exactement sur le même pied que le jour où ils ont commencé leurs glorieux, leurs patriotiques (1) labeurs. Un jour Turenne « équipe telles troupes de son argent, et répand telles libéralités sur ses soldats. » On sait que jamais une infortune ne s'adressa à Jean-Bart qu'elle ne fût « ou guérie ou soulagée. »

Tous deux, profondément religieux, ne songeaient, à un moment donné, qu'à la retraite. Nous l'avons démontré pour Jean-Bart. En partant pour sa dernière campagne, Turenne écrit au cardinal de Retz : « Je vous donne ma parole que, si j'en reviens, je mettrai, à votre exemple, quelque temps entre la vie et la mort. » Et, n'avertissant l'archevêque de Paris que la veille de son abjuration sans éclat, il répondit lui-même d'avance à ceux qui néanmoins n'ont pas manqué de dire que des motifs intéressés avaient pesé sur son caractère : « Je suis trop connu pour craindre de pareils discours, et d'ailleurs je me suis converti dans un temps non suspect. »

La vie de Turenne est couronnée, en 1688, par la plus glorieuse des morts, elle saisit le héros au lieu même où il se dévoue. Et il est célébré par l'éloquence familière de M^me^ de Sévigné plus encore que par celle de Fléchier ; c'est-à-dire par deux simples mots : l'un, c'est le cri sublime de ce père (2), privé d'un bras par le même boulet qui

(1) Dans ses *mémoires*, Duguay-Trouin parle des nombreux capitaines qui profitent de leurs prises ; ce qui n'a jamais cadré avec « la droiture » de Jean-Bart. — On connaît la réponse de Turenne à un officier-général qui lui offrait le moyen de gagner 400,000 £., sans que la Cour pût jamais en savoir rien : « Je vous suis fort obligé ; j'ai souvent trouvé de semblables occasions sans en avoir profité ; je ne crois pas devoir changer de conduite à mon âge. »

(2) St-Hilaire, lieutenant-général d'artillerie.

enlève Turenne, et qui arrête et détourne les pleurs de son fils dûs à son seul général ! l'autre, c'est : « les huit maréchaux que vient de nommer le roi ne sont que la monnaie de Turenne. »

Jean-Bart n'a pas trouvé la mort au milieu des hasards qu'il a bravés tant de fois ; il meurt obscurément dans son lit, vaincu par la maladie, suite de trop d'ardeur à s'être préparé au combat. Son cœur a battu trop vite ; il s'est trop livré aux nobles sentiments qui se pressaient et s'agitaient en son âme. Il ne peut qu'obtenir les larmes et tous tous les honneurs possibles de sa ville, et les éclatants regrets de son roi. Il laisse, comme Villars à Turin, (1) l'exemple émouvant d'une mort éminemment chrétienne. Il est comme investi d'une admiration et d'un respect universels.

On peut rester indécis sur la préférence à accorder à l'un ou à l'autre de ces deux hommes, qui, pendant leur vie entière, ont commandé l'admiration de leur pays et de l'Europe, par l'incomparable ensemble des qualités guerrières et des qualités de l'âme, couronnées elles-mêmes par la bonté et la simplicité. N'omettons pas qu'ils offrent encore au même et suprême degré ce sentiment passionné de dévouement à la patrie et au prince auxquels ils vouent un austère et périlleux amour ; à ce point que, au premier appel de ce prince, après leurs quarante ans de labeurs sans cesse et sans fin, ils se sont arrachés avec ardeur à leur besoin de retraite, à leur goût du foyer, à tout ce qu'il y a de plus doux et de plus fortuné dans les affections de l'âme.

(1) Villars, à 82 ans, épuisé par deux campagnes, est forcé de s'arrêter à Turin. Se sentant gravement pris, il appelle un prêtre à qui il dit : Vous voyez un vieux soldat qui ne comptait pas mourir entre les bras d'un prêtre ; mais Dieu le veut ainsi pour que je puisse confesser mes péchés, et en obtenir le pardon. Le prêtre dit après plusieurs entrevues : le maréchal est aussi bon serviteur de Dieu qu'il l'a été de son roi. (*Biographie Michaud*, art. Villars). Ce que nous avons rapporté sur Jean-Bart a pu prêter un langage identique au prêtre de Dunkerque.

Disons seulement que, si Turenne, à l'intelligence duquel le roi recourait à chaque instant, a pu, sur un théâtre plus étendu, rendre des services plus nombreux, plus éclatants, plus variés; Jean-Bart, à l'initiative duquel le fier monarque s'est aussi soumis plus d'une fois, n'a peut-être pas été moins utile, par l'impulsion que, le premier, il donna à une partie importante de notre marine : Cette impulsion ayant contribué puissamment à ruiner et terrifier l'ennemi, à enrichir la France, à assurer la défense nationale, et à maintenir notre prépondérance en Europe.

Il sera difficile de retrouver un Turenne.

Il sera peut-être plus difficile encore de retrouver un Jean-Bart.

Et maintenant, en terminant, si nous jetons un regard en arrière, notre pensée, disséminée sur un grand nombre de points, a pu discerner beaucoup de grandeur et de patriotisme chez plusieurs de nos pères du XVII[e] siècle (1). Nous serions fiers, en suivant les importantes recherches des Guizot, Ozanam, Augustin Thierry, d'en rencontrer souvent de fortifiants exemples, même à travers les rudes temps du moyen-âge, et à commencer par notre jeune et magnanime Vercingétorix, le premier héros de notre histoire (2) ! Et pourtant nous avons vu, plus d'une fois dans

(1) On nous pardonnera si nous n'avons pu résister à l'attrait de nous arrêter quelques instants devant plusieurs de nos grandes figures nationales, qui se rattachaient épisodiquement à notre sujet : le désir de faire cesser telle injustice à leur égard a pu plusieurs fois nous servir d'excuse.

(2) Beaucoup exaltent César, et c'est une nouveauté d'admirer notre national Vercingétorix ! Regardons toutefois comme un heureux symptôme le goût de nos historiens de remonter à nos origines et d'avoir, tout récemment, créé une *question gauloise*. Mais gardons-nous, à la suite de quelques-uns d'entr'eux, Napoléon III, Troplong, de nous glorifier de notre vieil asservissement aux Césars. Sans nier la grandeur de quelques-uns de leurs travaux d'administrateur et d'utilité matérielle, il

le cours de cette *étude*, notre passé dédaigné, nos aïeux dénigrés, notre Jean-Bart, notamment, travesti, rapetissé.

Qu'il nous soit donc permis d'exprimer le vœu que nous nous dégagions enfin de cette triste et malsaine tendance. Ce n'est pas nous grandir que de diminuer un passé qui, après tout, est une part de nous-mêmes. Nous aspirons à voir renaître en France des *caractères* qui — tout le monde en convient — ne nous ont jamais fait plus défaut à aucune époque de notre histoire. Eh bien, étudions-nous à nous pénétrer des grands ressorts et des mobiles des mâles vertus de nos ancêtres. Enlevons avec respect et amour, comme nous avons essayé de le faire à l'égard de Jean-Bart, les scories que trop souvent une histoire frivole ou une philosophie intéressée attache à leurs noms. Loin d'assombrir et de désespérer notre présent par des défiances, des dénigrements et d'aveugles dédains de notre passé; loin de nous déclarer avec jactance un peuple nouveau, — *prolem sine matre creatam*, — et d'errer à l'aventure, à travers des constitutions mouvantes et des coups de théâtre, sans histoire et sans traditions; sachons discerner, en tous temps, la raison et la loi de nos anciennes grandeurs. Il ne s'agit pas de retourner à ce passé, sans tenir compte et de ses imperfections réelles et de nos réelles acquisitions. Il s'agit de faire, dans notre public patrimoine, un impartial et fructueux triage du bien et du

restera toujours vrai de dire que l'odieuse fiscalité romaine, l'idolâtrie des Césars divinisés par un sénat dégradé, tous les vices d'une civilisation savamment dépravée mettaient cette civilisation et ces mœurs au-dessous même de celles de nos druidiques Gaulois, et rendait leur joug plus intolérable que le joug apporté par les incursions des Francs, émancipateurs inconscients et propagateurs par leurs évêques de l'incomparable bienfait de la civilisation chrétienne. Nous avons donc l'honneur de descendre des ***Gaulois***, puis des ***gallo-francs***, sans avoir à nous vanter d'avoir, cinq siècles durant, subi le joug des ***gallo-romains***. (Voir d'intéressants développements de cette vérité dans Montalembert, ***Histoire des Moines d'Occident;*** Henri Martin, ***Histoire de France;*** Ampère, ***Histoire Romaine à Rome;*** Beulé, ***Histoire des Césars.***)

mal, du vrai et du faux ; et, pour cela, de savoir nous reporter, sans récriminations stériles, à l'esprit et aux mœurs des époques où vivaient nos pères. Il s'agit, sévère à bon droit envers nous-même, généreusement opposés à toute dépréciation de nos gloires nationales, de nous appliquer à bien connaître et à aimer tout ce qui a fait la grandeur, la sécurité et la liberté de la Patrie.

C'est en fortifiant nos âmes par un commerce intime (1) avec nos grands hommes, points culminants de notre histoire, que, forts de leurs exemples, nous continuerons d'être la glorieuse, l'expansive nation, l'instrument de la Providence (2).

(1) Louis XIV, dont l'éducation fut très-négligée, avait pour professeur d'histoire son valet de chambre qui l'endormait au récit de la vie de ses ancêtres. (*Mémoires de Delaporte,* 1er valet de chambre de Louis XIV). Jean-Bart n'eut guère d'autres leçons que les récits des exploits des Jacobsen et des Bart (*E. Sue* et *Richer*). Qui oserait assurer que ce respect des aïeux a été étranger à la grandeur d'âme de l'un, au génie entreprenant et audacieux de l'autre ?

(2) Au moment où nous corrigeons cette dernière feuille d'épreuve, (27 septembre 1870) lorsqu'on voit la France des Napoléons une troisième fois envahie en 55 ans, sans qu'on ne retrouve rien, ni de la magnanimité d'un Louis XIV, ni des talens d'un Villars, que nous avons vu apparaître avec tant d'éclat pour chasser de notre sol, à peine touché, une Europe entière, on pourrait trouver un peu exclusive notre insistance à ne condamner et à ne trouver périlleux que le dédain de nos grands hommes. Un autre mal, à coup sûr, général et profond, nous travaille et concourt à expliquer notre actuel abaissement. La préoccupation égoïste d'un bien-être indéfini, et le besoin d'un luxe qui va jusqu'à tarir la population à sa source, nous fait ressembler par plus d'un trait aux Romains de la décadence, et nous rappelle l'Espagne après la découverte de l'Amérique, puis Gênes et Venise, s'affaissant, énervées, sous le poids de leurs luxueuses conquêtes. Mériterions-nous vraiment la complète application, faite à Rome, de ce vers de Juvénal, — vers le mieux frappé que je connaisse : « *Luxuria incubuit*,

victumque ulciscitur orbem » nous qui, aussi, il y a 60 ans, bien inutilement, *avons vaincu le monde?*

Mais non ; Dieu a fait les nations guérissables ; et ses coups eux-mêmes guérissent. Nous sentirons que l'or ne fait pas les grandes nations. Nos vieux instincts généreux vaincront cet affaiblissement du caractère Français, ce brisement de tous les ressorts moraux des classes intelligentes, cette altération de discipline civile, politique et même militaire, que la soif de l'or et une direction lamentable nous ont amenés. Et, nous dégageant des illusions, des égarements d'un patriotisme de hasard, en même temps que des étreintes de ces hommes de fer qui sacrifient tout à un point d'honneur ou à une rancune ; appuyés fermement au contraire sur les éternels principes d'ordre et de liberté, nous redeviendrons, qu'on nous permette de le répéter, la nation modèle, la grande nation, la vive initiatrice du monde.

LA VIE HUMAINE,

Par M. Julien Pieters, membre résidant de la Société.

Prænavigavimus, Lucili, vitam; et, quemadmodum in mari, ut ait Virgilius noster,

. . . . . Terræque urbesque recedunt;

sic, in hoc cursu rapidissimi temporis, primum puerilem absondimus, deinde adolescentiam, deinde quidquid est situd inter juvenem et senem medium, in utrisque confinio positum, deinde ipsius senectutis optimos annos : novissime incipit ostendi publicus finis generis humani.

Sénèque. (Lettres à Lucilius, LXX.)

Nous laissons la vie derrière nous, mon cher Lucilius, et de même qu'une fois en mer, nous voyons, selon le vers du poète, « la terre et les villes s'éloigner, » de même, dans cette fuite si rapide de notre âge, nous perdons de vue d'abord l'enfance, puis l'adolescence, puis cet âge intermédiaire qui s'étend entre la jeunesse et la vieillesse et qui touche à l'une et à l'autre, puis les meilleures années de la vieillesse elle-même : alors enfin commence à nous apparaître la fin commune du genre humain.

I.

Quand le jeune navire au pavillon joyeux
Pour la première fois sur les flots orageux,
Ignorant du danger, s'élance,
C'est une fête à bord, un solennel moment,
Pour la foule assemblée un vague étonnement,
Pour tous un signe d'espérance.

La vague le caresse avec amour, le ciel
Sourit, la brise amie au favorable appel
Fait frémir la voile gonflée,
Et là-bas, lui gardant ses trésors inconnus,
Pacifique conquête, au sein des flots perdus
L'attend l'immensité voilée.

. . . . . .

Ainsi, quand d'un enfant la présence charmante
Vient d'un père anxieux remplir la douce attente,
A l'entour du léger berceau
Voltigent à l'envi les chimères dorées ;
Et sur cet humble nid, plein de lueurs sacrées,
S'ouvre au père un monde nouveau.

Il ne sera plus seul, sur la terre où nous sommes,
Luttant soir et matin dans la foule des hommes
Sans voir de but à son labeur ;
Du travail journalier cette éternelle attache,
Et le modeste éclat d'un nom porté sans tache,
De son fils feront le bonheur.

Et, mystère sacré du dévouement sublime
Qui fait le cœur de l'homme austère et magnanime,
Avec joie il s'est oublié ;
Car il n'entrevoit plus qu'une vie et qu'un rêve,
Qu'un seul destin auquel sans relâche et sans trêve
Son propre destin est lié.

L'avenir par-delà rayonne de promesses,
Et tout ce que la vie a de chères caresses
Sur son front semble s'épancher :
Dieu, qui nous fit, hélas ! pour le mal et la peine,
A mis dans notre cœur l'illusion sereine
Qui nous encourage à marcher.

Tandis qu'à ton sein blanc de l'enfant qui repose,
O mère, se suspend la bouche molle et rose,
Bien des fois déjà tu t'es dit :
« Que sera-t-il un jour ? » ce premier mot des mères,
Ce mot plein d'ombre vague et de douteux mystères,
Mais dont l'énigme te sourit !

Tous deux, le front riant, tous deux sans défiance,
Et, la main dans la main, tressaillants d'espérance,
Dites : « L'avenir est à nous !... »

De votre nouveau-né le sort inexorable
Tisse la destinée, heureuse ou misérable,
Pendant qu'il dort sur vos genoux.

Ah! gardez-les long-temps sous l'abri de vos ailes,
Père et mère, gardez ces pauvres êtres frêles
Que l'on appelle des enfants;
Tenez-les bien serrés sur votre cœur qui tremble:
La cruelle faucheuse est là, qui les rassemble
Comme un doux bouquet d'innocents.

Ou plutôt—laissez-les quitter ce pauvre monde
Où le bonheur est rare, où la tristesse abonde,
Où jamais le ciel n'est serein;
S'il arrivent plus vite où Dieu veut qu'on arrive,
Laissez-les s'embarquer sur l'éternelle rive,
Ne pleurez pas leur court destin.

Assez d'autres, courbés sous la lourde infortune,
Ont lassé la pitié de leur plainte importune:
Heureux les enfants qui s'en vont!
Avant d'avoir connu le mal, Dieu les délivre,
Car vous le savez bien, ce que c'est que de vivre,
Quelle couronne on porte au front!

— Anges, priez pour eux, pour que Dieu les console,
Pour qu'il leur fasse voir un rayon d'auréole
Au travers de leurs yeux mouillés,
Et passez dans leurs nuits avec un doux bruit d'ailes,
O messagers lointains des splendeurs éternelles,
Pour qu'ils sachent où vous allez!

II.

Comme sort du bouton la fleur épanouie,
Ainsi s'entr'ouvre un jour au soleil de la vie
Le généreux adolescent.

Son cœur est débordant d'émotions nouvelles :
L'air est si parfumé, les campagnes si belles !
Il est jeune, heureux, confiant !

Oh ! fleur des premiers jours, qu'êtes-vous devenue ?
— Moi, j'en parle à genoux, qui l'ai trop peu connue —
Rêves d'or, extase, printemps !...
L'arbre qui reverdit quand revient l'hirondelle
A moins riche parure à la saison nouvelle
Que ces jeunes fronts de seize ans.

Mais, qu'avant de livrer ses parfums au zéphire,
A la brise qui passe, il attende et soupire
En silence, seul et longtemps ;
Car aimer, c'est souffrir ; car l'amour flétrit l'âme,
Et, brisant l'espérance, éteint en nous la flamme
Joyeuse de nos premiers ans.

Aimer, c'est s'appuyer sur un roseau fragile,
C'est croire à l'avenir, c'est être humble et docile
Sous les caresses du serpent ;
C'est donner ses pensers, ses songes, son cœur même
Pour n'avoir en retour, déception suprême !
Que faux sourire et faux serment !

Quand, meurtri par les coups d'une femme insensée,
Par les mêmes chemins où ta joie est passée
Triste et pensif tu reviendras,
Dans ton cœur solitaire, en face de toi-même,
Tu sentiras gronder la voix de l'anathême
Et peut-être tu maudiras.

Ah ! si rude que soit un tel apprentissage,
Apaise ta douleur, laisse passer l'orage,
Le ciel a pour toi des beaux jours,
Les champs incendiés ont des moissons plus belles,
On est plus près du ciel dans les douleurs cruelles :
N'insulte pas à tes amours !

III.

Puis, quand l'amour s'est tu, l'ambition commence.
L'homme veut se hausser: richesse, honneurs, puissance,
Ce masque doré l'éblouit;
Les yeux sur les sommets, il s'arrête en silence,
Admirant ces faux dieux que le vulgaire encense
Et qu'un coup de vent engloutit.

La médiocrité, que chante le poëte,
N'est pour lui qu'une fable et qu'un mot: il rejette
Au loin ces rêves de vingt ans.
A ses yeux vainement se dressent mille obstacles:
Plus que l'amour, l'intrigue est féconde en miracles;
L'esprit vient aux plus hésitants.

Il saura composer son cœur et son visage,
De qui pourrait le perdre accepter un outrage,
Plier son orgueil aux mépris,
Et, se faisant petit pour s'ouvrir un passage,
Selon les temps, changer d'avis et de langage
Et lui-même se mettre à prix.

Et pourquoi? pour gagner quelque hochet futile,
Quelque habit brodé d'or, quelque insigne servile;
Oui,—pour cela se prosterner!
O honte des désirs et des passions basses!
On veut un piédestal, on n'a que des échasses,
Mais l'on voit les sots s'incliner.

En vain, témoin caché dans le secret de l'âme,
Cette voix que jamais nul n'étouffa réclame
Et nous réveille encore au cœur
Qu'est-ce que le devoir? le succès justifie.
Lorsque l'ambition par le sort est servie,
Qui donc lui demande l'honneur?

D'ailleurs. c'est le destin, il faut faire fortune;
Qu'on soit grand ou petit, sur la place commune
Chacun aspire à dominer;
Chacun, au grand banquet des passions humaines,
Veut savourer sa part des délices malsaines,
Briller, jouir, vivre, régner.

Et la chute est au bout, quoique plus d'un l'ignore:
Alors qu'on croit tenir le fuyant météore
On n'a qu'un peu de boue en main,
Et l'on reste sali par la recherche vile
A laquelle on donna, dans un espoir servile,
Tout ce que peut un cœur humain!

IV.

Enfin, las de projets, de vains efforts, de songes,
Dégoûté de l'amour, de la vie accablé,
Il sent pencher son front, et son œil éclairé
Sous le ciel désormais n'aperçoit que mensonges.

De toute chose humaine il sait la vanité;
Il a trouvé la lie au fond de tout calice;
Il a de ses espoirs vu crouler l'édifice:
Tout entière il connaît la triste vérité.

Les enfants qu'il aimait ont déserté la cage;
Sa vaillante compagne est tombée avant lui;
De son foyer désert tout rayon s'est enfui:
Il fléchit sous le poids des jours et du veuvage.

Bientôt même son corps, par les ans affaibli,
S'incline vers la tombe, et ce dernier asile,
Vers lequel il se rend d'un pas lent et débile,
Dérobera son nom dans l'éternel oubli.

Relève-toi, vieillard ; car mourir, c'est revivre.
Sur ce funèbre seuil, que tu crains de fouler,
Ton âme prisonnière ailleurs va s'envoler :
Ton âme est immortelle, et la mort la délivre.

Quand elle a parcouru ce long cercle de maux
Où d'un destin méchant le vouloir nous enchaîne,
Un Dieu prend en pitié la créature humaine
Et l'appelle là-haut à l'éternel repos.

Dunkerque, 4 Mai 1870.

LE MONASTÈRE DE STENELAND.

ÉTUDE SUR LE NOM ACTUEL DES COMMUNES OU CE MONASTÈRE ET SES NOMBREUX DOMAINES ÉTAIENT SITUÉS.

Par M. Louis Cousin,

Président de la Société Dunkerquoise.

Goibert, l'un des plus riches leudes de la Morinie (1), après avoir fait construire sur son domaine situé à Steneland, un monastère et une église, les dota avec une grande générosité : il donna d'abord en 828, des biens situés à Aire et ailleurs, puis en mai et novembre 838, année de sa mort, d'autres propriétés, notamment vingt-neuf métairies dont il n'indiquait pas la situation ; il était alors prévôt de l'église de St-Omer. Ses dernières donations furent faites à la prière de son fils Guntbert (2), qui

(1) D'après André Loman, qui a écrit au XVIII[e] siècle une chronique de St-Bertin, Goibert aurait été un célèbre général. — *Celebris quondam militiæ dux.*

(2) « Fils de Goibert et d'Ébertrude, sa sagesse et sa gloire n'ont pas cessé d'être l'objet de nos conversations, tout comme si nous jouissions encore de sa présence et de son mérite. » Cet éloge de Guntbert, dit M. Guérard dans sa préface du cartulaire de l'abbaye de St-Bertin, p. LI, est dicté à Folquin par une vive reconnaissance, non pour la générosité avec laquelle Guntbert et son père s'étaient dépouillés au profit de l'abbaye de leurs immenses richesses, mais pour les éminents services que le jeune moine avait rendus à ses confrères, en consacrant son beau talent de scribe au renouvellement de la bibliothèque du couvent. Les livres qu'elle renfermait, étaient presque tous vieux, usés, hors de service ; il en fit de nouvelles copies de

fut l'un des moines les plus distingués de la célèbre abbaye de St-Bertin, et qui, ainsi que sa mère, enrichit lui-même le monastère de Steneland, selon deux diplômes, l'un du 27 mars 857, émané d'Adalard, treizième abbé de St-Bertin, l'autre du 25 juillet 866, du roi de France, Charles le Chauve, qui prit plus tard le titre d'empereur.

Le nombre des domaines compris dans les donations était de trente-trois, se répartissant en dix-huit villas (1), deux manses (2), autant de manses avec jardin et onze propriétés d'une moindre importance contenant plus ou moins de pièces de terre. Dans le premier diplôme, celui d'Adalard (3), on nomme les localités où se trouvait chaque domaine : plusieurs d'entr'eux sont mentionnés dans un inventaire (4) de l'année 867. Tous, sauf un seul, sont rappelés avec leur situation, dans le cartulaire de Folquin qui a été composé (5) en 961. On pourrait donc penser que cette situation est bien connue ; mais si cela est vrai pour plusieurs domaines, il n'en est pas de même pour la

sa propre main et composa lui-même quelques autres volumes parmi lesquels Folquin signale un traité du comput et un antiphonaire ou livre d'antiennes, dans lequel le titre et les hymnes des grandes solennités étaient merveilleusement ornés de lettres d'or.

(1) Le nom de villa était anciennement donné aux métairies du domaine royal. (V. le Dict^e hist^e de M. Chéruel et le Glossaire de Ducange, au mot villa.)

(2) Ferme ou habitation rurale à laquelle était attachée une quantité de terres déterminée, dont la contenance variait suivant les localités. (V. même Dict^e hist^e.)

(3) Voir à l'appendice non seulement ce diplôme qui a été suivi pour la recherche des localités où les biens se trouvaient, mais encore celui de Charles le Chauve et, en outre, le premier acte de donation au monastère de Steneland, le testament de Goibert de 838, et le passage du cartulaire de Folquin qui énumère lesdites localités.

(4) Cartulaire précité, p. 164 à 167.

(5) M. Guérard, dans sa préface, p. VII.

plupart, les noms de lieu qui étaient en latin, ayant été trop souvent mal copiés sur les anciens manuscrits. On sait d'ailleurs, combien ils ont été modifiés avec le temps, en passant dans la langue française : aussi une sérieuse controverse s'est-elle élevée à leur sujet dans le monde savant. Désirant m'éclairer sur ce qui les concerne, j'ai commencé, il y a bien long-temps, des recherches dont on m'a demandé à diverses reprises le résultat : je vais le faire connaître en mettant pour plus de clarté, le nom qui, selon moi, est maintenant celui de la commune après les noms anciens et leurs modifications que j'ai pu découvrir. Je rappellerai ensuite les diverses opinions exprimées pour ou contre mon identification que je justifierai de mon mieux : de cette manière on pourra plus facilement juger de quel côté est la vérité et si la question est définitivement résolue.

1°

STENELAND.

MOMS ANCIENS.

STENELAND	en	828, diplôme de Goibert.
	»	838, d°. d°.
	»	857, d°. d'Adalard.
STENEDLAND	»	866, diplôme de Charles le Chauve.
	»	867, inventaire.
	»	873, acte d'échange (1).
	»	961, texte de Folquin (2).
STENKERKA	»	1093, bulle du pape Urbain.
	»	1097, diplôme de Gérard, évêque de Thérouanne.
	»	1107, bulle du pape Pascal II.
STEENKERKA	»	1139, bulle du pape Innocent.
	»	1144, d°. d°. Célestin.
STEENKERCKE	»	1333, acte mentionné à cette date.
	»	1560, bulle établissant l'évêché d'Ypres

(1) V. M. Guérard, Cartulaire p. 157, 159, 161, 165 et le Grand Cartulaire de St-Bertin, t. I, p. 67.

(2) Cartulaire, p. 80.

NOM ACTUEL.

STEENKERKE, près de Furnes (Belgique).

Les écrivains qui ont cherché l'emplacement de Steneland, l'ont mis, les uns en France, les autres en Belgique ou en Hollande.

Pour la France, deux endroits ont été indiqués : St-Sauveur, hameau de Chocques, et Ham, village qui, comme celui-ci, fait partie de l'arrondissement de Béthune, département du Pas-de-Calais.

Le hameau du St-Sauveur a pour lui, M. Courtois (1), l'un de nos plus savants collègues de la Société des Antiquaires de la Morinie, qui est mort en 1864, laissant d'unanimes regrets ; il a fait valoir les motifs suivants : 1° Steneland signifie champ à pierre ou à cailloux ; 2° Winningahem, qui était dans le voisinage de Steneland, est le village de Wendin-lès-Béthune, anciennement Wendehem ; 3° Chocques est un mot synonyme de gravier ou cailloux ; 4° ce village a eu une abbaye. Le monastère de Ham, village du canton de Norrent-Fontes, est également bien connu ; il était sous le patronage du Saint-Sauveur, ce qui a suffi à un honorable habitant de l'Artois pour placer là Steneland ; mais on sait à quelle époque et par qui ces deux abbayes ont été fondées. Il est bien constant qu'elles ne remontaient pas au X° siècle, et, d'après cela, l'identification de l'une ou de l'autre avec le monastère de Steneland qui existait au IX°, n'est pas admissible, d'autant plus que Vendin était appelé en latin Windinium. On lit, en effet, dans une charte de 1070 (2), en faveur du chapitre de Lens « Windinii villam. » Il faut donc chercher ailleurs, l'emplacement de cette communauté.

Trois autres localités ont été citées à ce sujet :

1° Steenlandt, hameau de Calloo près d'Anvers (Belgique).

(1) Procès-verbal de la séance du 31 août 1849, de la Société des Antiquaires de la Morinie.

(2) Miræus, Dip. Belg.

2° Steelandt, près de Hulst (Hollande);
3° Steenkerke, près de Furnes (Belgique).

STEENLANDT, HAMEAU DE CALLOO.

Le nom de ce hameau se rapproche tant de celui du lieu où Goibert avait fait bâtir un monastère, qu'on serait tout d'abord tenté de l'y placer; mais plus on étudie la question, plus on a de motifs contre cette opinion : je les ai puisés principalement dans la correspondance que j'ai eue à l'occasion de mon travail, avec deux savants membres de l'Académie royale de Belgique, M. de Busscher, de Gand et M. Siret, de St-Nicolas. Le premier m'a écrit qu'il avait vainement cherché des renseignements sur l'abbaye du St-Sauveur de Steneland, qu'il n'y en avait aucune trace ni près de Gand, ni à Beveren, ni à Calloo. Le second a daigné également m'adresser une réponse d'où il résulte ce qui suit :

A un kilomètre environ de Calloo, existe le hameau de Steenlandt, qui est composé de quelques maisons, au pied d'une digue, et dont la population est de 72 habitants. On n'y trouve pas le moindre vestige d'une abbaye, et la tradition du pays est muette à cet égard : la plus ancienne mention historique de Calloo est de 1260; elle concerne un polder. Cette paroisse dépendait de l'abbaye de Baudeloo, qui relevait elle-même de l'abbaye de Saint-Pierre de Gand. L'église a des fondations qui remontent au XV° siècle, et deux patrons, St-Pierre et St-Paul.

Dans les environs de Calloo, on voit Verrebroecke et Vracene (autrefois Vrackem), dont le nom pourrait être appliqué à Winningahem, mais l'identification serait trop conjecturale pour que l'on songe un instant à la mettre en avant.

A ces détails dont la source mérite toute confiance, j'ajoute que le village de Calloo est situé sur l'Escaut, à peu de distance d'Anvers, et qu'il n'a jamais fait partie du diocèse de Thérouanne, circonstance qui suffirait seule pour repousser l'identification : en effet, le monastère de Steneland était dans ce diocèse. La preuve en

est dans le diplôme précité (1) de Charles le Chauve, du 25 juillet 866, diplôme dont voici un extrait :

« Quia venerabilis vir Humfridus episcopus et abbas, » nostram petiit sublimitatem, *de cellulis quibusdam in* » *diocesi sud*, scilicet in loco nuncupante Sancti Salvatoris, » sive Steneland, quam in honore, etc. »

Le prélat dont il est ici question est Humfride, qui était tout à la fois évêque de Thérouanne et abbé de St-Bertin. Or, les mots de — *Cellulis quibusdun in diocesi sud* — lui étant applicables et étant suivis de ceux-ci, « *scilicet in* » *loco nuncupante Sancti Salvatoris, sive Steneland,* » il s'ensuit évidemment que le monastère du St-Sauveur de Steneland dépendait du diocèse de Thérouanne, ce qui ne permet pas de le placer à Calloo.

STEELANDT PRÈS DE HULST (HOLLANDE).

Ce lieu était autrefois un village du métier ou pays d'Assenede. La seigneurie (dominium Stelandici) a donné son nom à une famille (2) dont les membres ont rempli d'honorables fonctions : parmi eux on compte des gouverneurs du pays de Waes. En 1516, Roland van Steelandt était abbé de St-Winoc, à Bergues. Sanderus dit avec raison que la paroisse était comprise dans le métier d'Assenede qui appartient à la Hollande, qu'elle a été submergée par un débordement de l'Escaut, et que depuis lors, elle est restée sous l'eau; mais il se trompe en y plaçant le monastère du St-Sauveur, fondé par Goibert; car Steelandt, qui faisait partie du diocèse d'Utrecht, n'a jamais été de l'évêché de Thérouanne, et, d'après cela, il devient inutile de s'occuper davantage de cet emplacement.

STEENKERKE PRÈS DE FURNES (BELGIQUE).

Steenkerke est situé à 3 kilomètres 1/2 de Furnes, sur le canal de Loo. Sa population actuelle est 714 habi-

(1) V. Cartulaire, p. 163.

(2) Sanderus, Flandria illustrata, t. III, p. 221, 260.

tants. Son territoire avait une grande étendue avant le XI[e] siècle ; car depuis lors il a servi à former trois autres villages qui ont été établis à ses dépens (1), à savoir : Ave-Cappelle qui est à l'Est et à cinq kilomètres de Furnes, Bulscamp à l'Ouest et à la même distance, et enfin Eggewaerts-Cappelle au Sud et à six kilomètres 255 mètres de cette ville. Les quatre paroisses comprises dans le doyenné de Furnes, étaient comme lui, au moyen-âge, du diocèse de Thérouanne, qui s'étendait jusqu'à l'embouchure de l'Yser à Nieuport. Rien n'est plus certain et cela reconnu, je vais exposer les raisons qui militent pour l'identification de Steneland avec Steenkerke. J'emprunte les premières à M. Alexandre Hermand(2), de St-Omer.

1° « Steenkerke ne peut être le nom primitif des lieux » qui le portent. Kerke signifie église et l'établissement » des églises est relativement moderne. Beaucoup de loca- » lités ont modifié leurs noms sous l'inspiration des idées » du christianisme, et quoi de plus simple que le chan- » gement de land en kerke, quand l'église eût été cons- » truite. Le mot land ne caractérise rien, puisqu'il signifie » terre et qu'il convient à toutes les localités. »

2° « Dès que le nom de Steneland disparaît, celui de » Steenkerke se montre. L'église de Steenkerke est re- » prise dans tous les diplômes et dans toutes les bulles » papales, et notons que dans l'hypothèse ou Steen- » kerke ne serait pas Steneland, aucune trace de la » donation de cette église ne se trouverait nulle part : il » faut donc reconnaître que Steneland est le premier

(1) On lit ce qui suit dans l'introduction de la chronique de St-Nicolas de Furnes, p. XIII, chronique publiée en 1849 par la Société d'Émulation de Bruges : « Steenkerke, Ave-Cappelle et » Eggewaerts-Cappelle étaient sous le patronage de l'abbaye de » St-Bertin : Eh bien! Steenkerke nommé dans une bulle » d'Urbain II dès l'année 1093, a donné l'origine à Eggewaerts- » Cappelle en 1111, et Ave-Cappelle vers la même époque. Buls- » camp a aussi fait partie de Steenkerke. » (V. Chart. Sit., p. 214, 232 et Miræi Dip.)

(2) V. le procès-verbal précité du 31 août 1849.

» nom de Steenkerke et que Steenkerke est le dernier de » Steneland. »

3° Après avoir ainsi rappelé les principaux motifs présentés par un ancien président de la Société des Antiquaires de la Morinie, dont l'érudition était profonde et dont la mort à causé également d'unanimes regrets, je crois devoir ajouter que s'il avait su que trois églises paroissiales avaient été construites sur le territoire de Steenkerke dont l'église avait été comme la mère, il aurait sans doute vu dans ce fait si bien constaté, un motif de plus pour expliquer la substitution au mot land de celui de kerke, qui paraît avoir été fort en faveur dans le Furnambacht et dans le voisinage, à en juger par Adinkerke, Oostkerke, Oostdunkerke, Caeskerke et même Dunkerque, qui vient de Dunkerke.

4° L'église de Steenkerke, qui depuis longtemps, n'a plus sa nef dont la trace est encore visible, remonte, selon toute apparence, au IX^e^ siècle; car voici l'extrait d'un érudit travail (1) publié par la Société d'Émulation de Bruges.

« Un appareil semblable se voit dans l'église de Bisse- » ghem, près de Courtrai; il porte la date de 847. C'est la » plus ancienne de nos églises avec date certaine. Sem- » blable appareil se voit encore dans une partie de l'é- » glise de *Steenkerke*, près Furnes. »

5° L'opinion de M. Hermand en faveur de Steenkerke est partagée par plusieurs savants belges, notamment par M. le doyen Vandeputte, vice-président de la dite Société d'Émulation, et dont on connaît les belles publications historiques.

6° Le monastère de Steneland n'a pas eu une longue durée. A-t-il été fermé après la mort de Gunbert, de 868 à 870, ou bien a-t-il été détruit de 877 à 884, par les Normands (2)

(1) V. le volume qui a paru en 1864.

(2) M. Guérard (p. XIII de la préface du Cartulaire de St-Bertin) donne des motifs pour reporter à l'année 878, cette invasion que d'autres savants placent en 881. (V. *le Gallia Christiana*, t. III, c. 491), et le savant travail de M. Paillard sur les invasions des Normands.

dans les grandes invasions qui ont causé tant de ruines? Cette dernière époque semble préférable à l'autre; car d'après une notice publiée à Bruges en 1864, sur la collégiale de Ste-Walburge, les reliques de cette sainte seraient arrivées à Furnes le 4 août 870; Bauduin Bras de Fer en aurait confié la garde à des bénédictins qui auraient été forcés de quitter le pays, les Normands ayant tout saccagé et détruit à Furnes ainsi que dans les environs, en 881 et 883. Le même motif a dû évidemment nécessiter le départ des bénédictins du monastère de Steneland, situé dans le voisinage; ce qui explique comment ses biens se trouvaient au X^e^ siècle, dans la mense de l'abbaye de St-Bertin dont il dépendait (1). Aussi le fait de la possession par cette abbaye est-il une raison décisive pour l'identification, lorsqu'un titre ne mentionne pas une autre origine. Or, cette raison se rencontre ici; car d'une part, les biens situés à Steneland qui étaient compris dans les donations, consistaient en une manse et un jardin—*mansum hortumque* (2) — et d'autre part, j'ai vu à Steenkerke une ferme et un jardin qu'on assure avoir appartenu au prieuré de Poperinghe, ancienne dépendance de l'abbaye de StBertin (3). La ferme est encore connue sous le nom de propriété abbatiale (4); le jardin est celui du presbytère dont l'étendue est remarquable. Entre lui et les bâtiments qui ne sont pas bien anciens, se trouvent trois citernes qui, évidemment, ont été faites pour plus de deux personnes, nombre ordinaire des habitants d'un presbytère. Cette circonstance mérite donc également l'attention.

(1) L'abbaye de St-Bertin a eu la juridiction et la seigneurie dite Hernesse dans plus de dix paroisses du Furnambacht, notamment à Steenkerke, Ave-Cappelle, Eggewaerts-Cappel, Vulveringhem, Hoogstaede, Bulscamp, Lampernesse. (V. à ce sujet: 1° un diplôme du 24 juillet 1409, de Jeanne, duchesse de Bourgogne, comtesse de Flandre; 2° une sentence arbitrale rendu le 20 novembre 1410, par les hommes de fief du territoire de Furnes. (Synop^s^ arch^s^ St-Bert.).

(2) Voir le diplôme d'Adalard et le texte de Folquin.

(3) Les abbés de St-Bertin, p. 31.

(4) Lettre de feu M. Gheerardyn, curé de Steenkerke.

Toutes ces considérations sont corroborées par une autre. Il est constant qu'il y avait auprès de Steneland une localité appelée Winningahem ; car dans l'inventaire sus-énoncé de 867, on lit ce qui suit (1) : — *Inter Steneland et Winningahem sunt bunaria inter terram et Sylvam XX.* — Or, cette localité si rapprochée de Steneland est Vinchem, village situé à environ un kilomètre de l'ancienne circonscription territoriale de Steenkerke. Cela sera démontré lorsque le moment sera venu de s'occuper de Winningahem (2), et cette preuve faite, on aura un argument de plus, tellement décisif qu'il lèverait tous les doutes, s'il en était resté.

Ainsi Steneland et Steenkerke ne font qu'une seule et même localité. On doit donc y placer le monastère construit par les soins de Goibert, et la question étant ainsi résolue, je vais passer à une autre.

2.

RICOLVINGAHEM.

NOMS ANCIENS.

Ricolvingahem	en	857, diplôme d'Adalard.
Ricolvingeem	»	961, texte de Folquin.
Reclingehem	»	1156, bulle du pape Adrien.
Relinghem	»	1559, partition de l'évêché de Thérouanne (3).
Reclinghen	»	1664, pouillé de l'évêché de Boulogne.

NOM ACTUEL.

Reclinghen (4), canton de Fauquembergue, arrondissede St-Omer, département du Pas-de-Calais.

(1) V. Cartulaire de l'abbaye de St-Bertin, p. 165.

(2) V. n° 6.

(3) Aubert Lemire (Opera diplom^a.), t. IV, supp^t., p. 641.)

(4) Ce mot devrait se terminer par la lettre *M* ; car hem qui signifie demeure, est préférable à hen ; mais j'ai toujours cru devoir me conformer à l'usage qui est, du reste, ici d'accord avec la prononciation du pays. Or, dans le département du Nord la lettre *M* prévaut, dans le Pas-de-Calais, *N*.

Il y avait dans l'ancien diocèse de Thérouanne deux localités dont le nom pouvait dériver de Ricolvingahem ; l'une est un hameau de la commune de Crémarest, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) ; c'était autrefois une seigneurie qui, en 1762, appartenait à M^lle^ de Louvigny; mais sauf le nom, rien ne porte à penser qu'on puisse y placer la villa de Goibert, tandis que plusieurs motifs militent pour le village du canton de Fauquembergue, dont le nom est le même. Les voici :

1° Ce village était situé sur une voie romaine, celle de Marles à Thérouanne, l'ancienne capitale de la Morinie; ce qui n'est pas ici sans valeur ; car dans la suite de mon travail, on verra que presque tous les domaines de Goibert étaient dans des localités traversées par des voies romaines ou de leur voisinage, au point qu'en cas de doute entre deux communes, cette circonstance venant à se rencontrer pour l'une d'elles, doit selon moi faire pencher de son côté la balance de la décision.

2° Si l'on n'a découvert aucune trace des droits de l'abbaye de St-Bertin à Reclinghen, il est bien certain que l'abbaye de St-Jean-au-Mont-lès-Therouanne, en avait dans ce village, car l'église était sous son patronat (1). Or, ces abbayes appartenaient toutes deux à l'ordre des bénédictins dont l'une des règles fondamentales était la propriété collective (2). D'après cela, les biens qui faisaient partie de la mense conventuelle ont pu être mis par l'autorité compétente, à la disposition d'une abbaye du même ordre lorsqu'elle en était plus voisine. C'est ce qui a été fait pour d'autres domaines provenant de Goibert, notamment pour celui de Tingry qui a été attribué à l'abbaye bénédictine de Samer (3). On doit donc penser que la même attribution a eu lieu en faveur du monastère de St-Jean-au-Mont qui était auprès de Réclinghen.

3° L'opinion qui y place Ricolvingahem a été exprimée

(1) Pouillé du diocèse de Boulogne.

(2) M. de Montalembert.—Les Moines d'Occident, t. II, p. 58.

(3) Voir le n° 27.

par M. Harbaville, ancien président de la commission historique du Pas-de-Calais (1), et par M. Courtois (2), qui a été mieux inspiré cette fois qu'à l'égard de la situation de Steneland.

On fera remarquer qu'il avait été d'abord favorable au hameau de Crémarest, mais qu'après une étude approfondie de la question, il s'est déclaré pour l'autre localité qui mérite évidemment la préférence par les diverses considérations présentées ci-dessus.

3.

HISDENNE.

NOMS ANCIENS.

Hisdenne	en	857, diplôme d'Adalard.
	»	961, texte de Folquin (3).
Hedinium	»	1112, diplôme d'Eustache, comte de Boulogne.
Hedinum	»	1145, diplôme du comte Etienne (4).
Hesdinum	»	1173, bulle du pape Alexandre III.
Hesdin-l'Abbé	»	1559, partition.

NOM ACTUEL.

Hesdin-l'Abbé, canton de Samer, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais.

On lit dans le diplôme de 857, comme dans le texte de Folquin. — *Hisdenne cum mancipiis* — ce qui a été interprété ainsi — Hisdenne avec ses colons (5). — Pour sa situation, trois localités peuvent être citées :

1° Hesdin, ville chef-lieu d'un des cantons de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) : elle était nommé en latin, Hesdinium, Hesdinum, et en langue flamande Hesdyn (6), mais on sait que le nom ne suffit pas.

(1) Mémorial historique, t. II, p. 212.

(2) Dictionnaire géographique de l'arrondissement de St-Omer, t. XIII des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, p. 107.

(3) Pages 80 et 157 du Cartulaire.

(4) Documents inédits. — Histoire politique — 1864.

(5) D'après Ducange, Glos., t., IV., p. 390, mancipium aurait la même signification que villa, mansus, tenementum.

(6) Histoire d'Artois, par Hennebert, t. I, p. 354, 355.

1° Hesdin, ville, chef-lieu d'un des cantons de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) ; Elle était nommée en latin Hesdinum et en langue flamande Hesdyn (4); mais on sait que le nom ne suffit pas, surtout quand il est porté par plusieurs communes. Il faut que d'autres motifs viennent se joindre à celui là et ils manquent ici.

2° Hedre, hameau de Wyerre-Effroy, canton de Marquise, arrondissement de Boulogne-sur-Mer. On verra bientôt qu'on doit placer une autre villa de Goibert (1) sur le territoire de ce village. On peut donc s'occuper de suite de la troisième localité.

3° Hesdin-l'Abbé, canton de Samer, même arrondissement. Ce village est ancien ; on y a trouvé à diverses reprises, des objets de l'époque romaine à laquelle remonte selon toute apparence, le chemin qui de la Croix des Loups où passait la voie romaine d'Amiens à Boulogne, se dirigeait en ligne directe sur Baincthun (2). Son église était sous le vocable de Saint-Wulmer et sous le patronat de l'abbaye de Samer qui n'en était distante que de six kilomètres. Cette abbaye qui dépendait de l'ordre des bénédictins, avait à Hesdin-l'Abbé des biens importants, ce qui est constaté par deux bulles (3), l'une de 1173, dont voici un extrait : « *Hesdinum et totam potestatem ejus,* » l'autre de 1193, qui mentionne l'église et la *villa d'Hesdin-l'Abbé* avec toutes ses dépendances. Ainsi le motif qui a fait fixer à Reclinghen la villa nommée Ricolvingahem, existe également ici. Du reste, je ne suis pas le premier qui ait identifié Hesdin-l'Abbé avec Hisdenne : M. Courtois m'a devancé dans l'expression de cette opinion (4) qui me paraît suffisamment justifiée.

(4) Histoire d'Artois par Hennebert, t. I, p. 354.

(1) Voir le n° 19.

(2) V. la carte jointe à mes observations sur le projet de carte itinéraire des Gaules au commencement du V^e^ siècle, n° 26.

(3) Histoire manuscrite de l'abbaye de Samer, par Dom Wyart.

(4) Les Abbés de St-Bertin, t. II, p. 530.

4.

HENRIKINGAHEM.

NOMS ANCIEES.

HENRIKENGAHEM	en 828,	diplôme de Goibert.
HENRIKINGAHEM	» 857,	diplôme d'Adalard.
	» 867,	inventaire.
HENRIKINGEHEM	» 961,	texte de Folquin.
HENREKENGEHEM	» »	d° d° (1).
HERSINGHEM	» 1186,	cartulaire de Watten.
EREGHEM	» 1560,	pouillé du diocèse de St-Omer.
HERIGHEM	XVI° siècle,	carte jointe à un plan de Bourbourg.
HERINGHEM	en 1679,	plan à cette date.
ERINGHEM	» 1867,	statistique archéologique du département du Nord.

NOM ACTUEL.

ERINGHEM, canton de Bergues, arrondissement de Dunkerque, département du Nord.

M. de Laplane (2) demande si ce lieu ne serait pas Heuringhen, village du canton d'Aire, situé à sept kilomètres de St-Omer, entre cette ville et Thérouanne : l'identification serait probable d'après Dom de Witte (3).

M. Courtois, après avoir écrit (4) que Henrikingahem était applicable à Heuringhen, et Henrekengahem à Eringhem, village du canton de Bergues, s'est prononcé définitivement (5) pour le premier de ces villages, ce qu'avait fait avant lui M. Harbaville (6); mais leur opinion ne me paraît pas admissible. Voici pourquoi:

(1) P. 80, 159-161 et 165 du Cartulaire de l'abbaye de St-Bertin.

(2) Les Abbés de St-Bertin, t. I, p. 54.

(3) Grand Cartulaire de St-Bertin, t. I, p. 79.

(4) Les Abbés de St-Bertin, t, II, p. 530.

(5) Dictionnaire géographique, au mot Heuringhen.

(6) Mémorial historique, t. II, p. 175.

1° Le diplôme d'Adalard qui mentionne Henrikingaghem, porte : « *In Henrikingahem, sive Milhem et alio Henrekingahem cum Trubaldo et luminariis in ejus ministerio.* » D'après ce texte, la villa de Goibert était, soit dans le lieu nommé Henrikingahem, qu'ailleurs on écrivait Henrekingahem, soit à Milhem. Cette villa était donc sur le territoire de l'une ou de l'autre localité, et si l'indication n'est pas plus précise, c'est sans doute parce que les limites n'étaient pas encore bien fixées, ce qui ne saurait surprendre, lorsqu'il s'agit du IX^e^ siècle. En conséquence, il importe essentiellement de vérifier où était Milhem ; car s'il est bien connu, la solution de la question de l'emplacement de l'autre localité qui était auprès, deviendra beaucoup plus facile. Or, il y a unanimité parmi les auteurs (1) pour faire de Milhem, Millam (canton de Bourbourg, arrondissement de Dunkerque), village dont l'église est dédiée à St-Omer, l'un des plus illustres évêques de la Morinie et qui a été nommé *Middelhem* en 838, Milhem en 857, et Milham en 1124 (2). L'identification de Milhem avec Millam étant ainsi certaine, on doit nécessairement donner la préférence à Eringhem, dont le territoire est voisin, tandis que celui d'Heuringhen en est distant de plus de vingt kilomètres.

2° Il est à remarquer qu'on voit encore aujourd'hui à Eringhem deux mottes (3) entourées de larges fossés. Leur aspect révèle l'emplacement d'un château qui,

(1) M. Courtois (les Abbés de St-Bertin, t. II, p. 530).

M. de Coussemaker (Statistique Archéologique du département du Nord, t. I, p. 147).

M. Guérard (Cartulaire précité, p. 390).

M. l'abbé Haigneré (Lettre du 2 juillet 1866).

M. Magnier (Études étymologiques sur les noms des villes et villages du département du Nord, p. 27).

(2) Cartulaire de l'abbaye de St-Bertin, p. 80, 159, 161, 165 et Statistique Archéologique, p. 147.

(3) Elles sont dans la pâture d'une ferme appartenant à M. de Paepe.

selon toute apparence, remontait au moins au X^e^ siècle, sinon au IX^e^ : elles sont à proximité du vieux chemin dit Loodyck, dans la section communale de Nieuland, qui est la plus rapprochée de Millam. On pourrait donc penser que la villa de Goibert était là ; mais comme il y avait à peu de distance un autre château, non moins ancien, qui était encore plus voisin de Millam (1), on se gardera bien de se prononcer entre l'un ou l'autre. Il suffit d'avoir établi qu'Henrikingahem et Éringhem sont une seule et même localité.

3° Il résulte de la Charte émanée en 828, de Goibert, que douze bonniers et trois journaux et demi de terre, donnés par lui à l'abbaye de Steneland, étaient entre Henrikingahem et Lonastingahem. « *Et inter Henrikin-* » *gahem et Lonastingahem—bunaria XIII et jornalia III et* » *dimidium.* » D'après cela, Henrikingahem était à proximité non seulement de Millam, mais encore de Lonastingahem. Or, ce dernier nom n'est applicable à aucune des localités limitrophes d'Heuringhen, en Artois, tandis que le territoire d'Éringhem, en Flandre, est contigu à celui de Looberghe, où était, selon moi, Lonastingahem.

Je ferai connaître bientôt (2) les raisons de le penser, et, cette preuve faite, il en résultera en faveur d'Éringhem un nouveau motif aussi décisif que le premier.

5.

EBRESINGAHEM.

NOMS ANCIENS.

EBRESINGAHEM	en	857,	diplôme d'Adalard.
EBRESENGAHEM	»	961,	texte de Folquin.
IBLINGEHEM	»	1142,	cartulaire de Bourbourg.
IBLIGAHEM	»	1170,	d° d°.

(1) Voir ce que j'en ai dit dans ma notice sur des antiquités celtiques, etc., t. XI, p. 279, 280 et 281 des Mémoires de la Société Dunkerquoise.

(2) Voir le n° 31.

EBLINGHEM	en 1330,	bataille de Cassel.
EBBLINGHEM	» 1421,	manuscrit de Thérouanne.
EMBLIGHEM	» 1559,	partition.
EBBLINGHEM	» 1826,	annuaire.

NOM ACTUEL.

EBBLINGHEM, canton Nord d'Hazebrouck, arrondissement d'Hazebrouck (département du Nord).

Selon M. Harbaville (1), Ebresingahem serait Herbinghen, canton de Guines, arrondissement de Boulogne-sur-Mer. M. Courtois le met en Belgique (2), à Eversham, hameau de la commune de Stavele, arrondissement de Furnes; mais leur seul motif est l'analogie du nom qui, cependant, est loin d'être grande. Je suis donc dispensé de m'arrêter soit à Herbinghen, dont le territoire est contigu à celui de Hocquinghen, où était située une autre villa comprise dans les donations de Goibert (3), soit à Eversham, dont le nom n'est connu que depuis la fondation, vers la fin du XI^e^ siècle, de son abbaye de chanoines réguliers de St-Augustin.—*In loco qui dicitur Eversam, in ministerio Furnensi.*—Tel est le texte d'un diplôme (4) de 1091, le premier qui concerne cette abbaye. Il faut donc chercher ailleurs Ebresingahem. On l'a identifié aussi avec Ebblinghem, village du canton Nord d'Hazebrouck, et cette dernière opinion mérite la préférence, car :

1° L'abbaye de St-Bertin a eu des biens dans ce village, dont l'église était sous le patronat du chapitre de la cathédrale (5) de St-Omer.

2° La grande voie romaine de Thérouanne à Cassel y passait.

(1) Mémorial historique, t. II, p. 57.

(2) Les Abbés de St-Bertin, p. 530.

(3) Voir le n° 10.

(4) Chronicon Monasterii Eversamis.

(5) Ce motif vient de ce qu'au IX^e^ siècle une partie des biens de l'abbaye de St-Bertin a été attribuée au chapitre de Notre-Dame de St-Omer.

3° MM. de Coussemaker, de Smyttère et Mannier, sont tous trois en faveur d'Ebblinghem (1).

6.

WININGAHEM.

NOMS ANCIENS.

WININGAHEM	en	838, diplôme de Goibert.
	»	857, d° d'Adalard.
WINNINGAHEM	»	867, inventaire.
		961, texte de Folquin (2).
VEINGHEM		1242, cartulaire de l'abbaye de St-Nicolas de Furnes.
		1248, Synopsis, t. II, p. 201.
VINCHEM		1559, partition.

NOM ACTUEL.

VINCHEM, arrondissement de Furnes (Belgique).

M. Courtois a placé Winingahem (3) à Weins, hameau de Blandecques, près de St-Omer (département du Pas-de-Calais). M. Guérard (4) et M. Harbaville (5) en font Widehen, canton d'Étaples, arrondissement de Montreuil (même département); mais aucune de ces attributions n'est fondée. Winingahem est ainsi qu'on l'a déjà dit (6) Vinchem, près de Furnes, nommé dans un titre de 1242 Veinghem (7), et dans un autre de 1348 Winghem (8).

(1) V. statistique archéologique du département du Nord, t. I, p. 220, et Études Étymologiques, p. 55, 56.

(2) Cartulaire de St-Bertin, p. 80, 160, 161 et 165.

(3) Les Abbés de St-Bertin, p. 530.

(4) Cartulaire de St-Bertin, p. 401.

(5) Mémorial historique, t. II, p. 116.

(6) P. 286.

(7) V. Chronicon abbatiæ Sti Nicolai Furnensis, p. 61, etc.

(8) On lit dans Sanderus, Flandria illustrata, t. III, p. 136.— Vinckem ecclesiam habet antiquitate spectabilem.

Pour peu qu'on ait étudié l'histoire et qu'on ait fait une sérieuse attention aux modifications que les noms de lieu ont subies, on comprendra facilement que du mot Winingahem, on ait fait Winghem, qui en est l'abréviation. On doit les identifier d'autant plus que l'abbaye de St-Bertin a eu des biens à Vinchem et que ce village est auprès de Steenkerke.

7.

CURMONTIUM.

NOMS ANCIENS.

CURMONTIS en 826, diplôme de Goibert.

CURMONTIUM » 831, » 857, » 867, » 961, } cartulaire de St-Bertin (1).

CORMONT » 1559, partition.

NOM ACTUEL.

CORMONT, canton d'Étaples, arrondissement de Montreuil (Pas-de-Calais).

Cette localité est très-bien indiquée dans la charte de Goibert (2) de l'année 831 : en voici un extrait. « *In loco qui dicitur Curmontium in pago Bononensi super fluvium Edivinia.* » Or, il y a dans le haut Boulonnais, un village, Cormont, où passe la rivière, la Dordogne, appelée au moyen-âge, Edivinia. D'après cela, on ne saurait hésiter à identifier Curmontium avec ce village qui était d'ailleurs traversé par la voie romaine d'Amiens à Boulogne. Sur ce point les auteurs sont unanimes, sauf M. Courtois, qui, dans une note (3) a fait suivre Curmontium du mot

(1) P. 80, 156, 158, 161, 165, 166.

(2) V. à l'appendice.

(3) Les Abbés de St-Bertin, p. 530.

Cormoret; mais je suis bien tenté de voir là une faute d'impression, Cormoret n'étant pas connu dans l'ancien comté de Boulogne et le dictionnaire des communes de France n'en faisant pas même mention.

8.

SININGAHEM.

NOMS ANCIENS.

SININGAHEM en 857, diplôme d'Adalard.
SINNINGAHEM » 877, d°. de Charles le Chauve.
» 961, texte de Folquin.
SINNINGHEM XII^e^, S. (Lambert d'Ardres).
SENINGEHEM XIII^e^, d°. d°.
SELINGUEHAM d°., d°. d°.
SANINGHEM d°., d°. d°.
SENINGHEN en 1568, bulle du pape.
» 1664, pouillé du diocèse de Boulogne.

NOM ACTUEL.

SENINGHEN, canton de Lumbres, arrondissement de St-Omer, département (du Pas-de-Calais).

Il n'y a pas de difficulté pour l'identification de Sininghem avec Seninghen, canton de Lumbres; aussi les auteurs (1) sont ils également unanimes pour la faire.

9.

STEM.

NOMS ANCIENS.

STEM en 857, diplôme d'Adalard.
STERNIS » 1067, d°. de Bauduin, comte de Flandre.

(1) MM. Courtois, de Laplane, Haigneré, Harbaville, Henry et Alexandre Hermand qui a fait une intéressante notice historique sur Seninghen, notice imprimée par la Société des Antiquaires de la Morinie. Voir t. VII, partie 2, p. 61 à 123 de ses mémoires.

Stenis	en 1121,	titre de l'abbaye de Bergues.
	» 1183,	dº. dº.
Stene	» 1330,	manᵗ. de la bataille de Cassel.
Stennes	» 1360,	cartulaire de Thérouanne.
Steen	» 1560,	bulle du pape.

NOM ACTUEL.

Steene, canton de Bergues, arrondissement de Dunkerque, département du Nord.

L'identification de cette localité m'a fait faire beaucoup de recherches : en m'y livrant, j'ai remarqué que le mot istem imprimé dans le diplôme d'Adalard, publié par M. Guerard (1), ne se trouvait pas dans le grand cartulaire de l'abbaye de St-Bertin qui a été écrit par Dom de Witte, mort à St-Omer le 3 août 1807, et qu'on y lisait *Stem*. D'après cela, il m'a paru nécessaire de savoir ce que portait le manuscrit dont M. Guerard déclare avoir suivi le texte (2). Je me suis donc rendu à la bibliothèque de la ville de Boulogne, qui possède ce précieux manuscrit, et le résultat de ma vérification a été pour la dernière leçon, celle de *Stem*, qui est la seule admissible.

Avant de m'occuper de sa situation, je présenterai une autre observation, c'est que la villa de Stem n'est pas mise par Folquin parmi les biens dont il fait l'énumération, comme ayant été donnés au monastère de Steneland. Que doit-on conclure de là, si ce n'est qu'en 961, année où il a commencé son recueil, cette villa n'appartenait plus à l'abbaye de St-Bertin? autrement, il n'aurait pas manqué d'en parler comme des autres. Qu'était-elle devenue? Il y a près de Bergues un village au sujet duquel mon savant collègue (3), M. Mannier, à écrit ce qui suit : « Grammaye, en parlant de ce village, le nomme » Steen, *a saxis ;* c'est un mot qui, dans les anciennes

(1) V. p. 161.

(2) V. préface, p. 6.

(3) Études Étymologiques, Historiques, etc., p. 34. Paris, Aubry. 1861.

» langues du Nord, a signifié pierre et aussi un édifice en » pierre, forteresse, château, *œdificium lapideum, arx, sedes, castellum* (kilian). C'est probablement auprès de » quelque château-fort que ce village aura pris naissance » et il en aura retenu le nom.

» La charte de 1067 par laquelle Bauduin, comte de » Flandre, confirme à l'abbaye de St-Winoc une partie » de la dîme de ce village, le nomme Sternis; c'est évi- » demment pour Stennis, latinisation de Steen : les » chartes rapportées par Mircœus sont remplies de fautes » de ce genre. »

J'ajoute à cet extrait les considérations qui concourent à placer la villa de Goibert à Steene, nommé Stene en 1330 et Steen en 1560.

1° Son nom est celui qui se rapproche le plus de Stem, et il est même à remarquer que dans une ancienne copie, on a pu mettre la lettre *M*, au lieu d'*en*. En admettant cette erreur qu'il était si facile de commettre, la similitude des noms serait frappante.

2° On connaissait encore au XIV^e^ siècle, la villa de Steene. On a même les noms de ses tenanciers et la contenance des terres que chacun d'eux occupait. Ces détails ont été conservés par le Cartulaire de Thérouanne dans une liste qu'il donne à la suite d'un arrêt du parlement de Paris, de février 1360, liste intitulée ainsi : « S'ensuit » les noms et surnoms de cheux qui tiennent les terres » et tenement *es-villes* de Pitgam et de Stennes en Flan- » dres qui doivent les fourmages *à l'église de Terewanne,* » au jour de St-Pierre, entrant août, etc. »

Il suit de là que la villa de Steene appartenait alors à l'église de Thérouanne. Comment en était-elle devenue propriétaire? Est-ce par achat, échange ou autrement? Je n'ai pu parvenir à le découvrir; mais le fait de la propriété n'est pas moins constant.

3° On voit encore à Steene un château du moyen-âge avec tourelles et fossés (1); il est probablement sur l'emplace-

(1) Ce château gravé dans Sanderus (Flandria Illustrata) appartient à l'honorable famille Zylof qui a donné à Bergues et à Bourbourg, des bourgmestres et des conseillers pensionnaires.

ment de la villa de Goibert; mais qu'elle ait été là, ou sur un autre point du territoire de ce village, cela n'a ici aucune importance et par le même motif, je n'ai pas besoin d'examiner si Steene doit son nom à son vieux château, ou bien à la steenstraete qui y passe.

4° Ce village faisait partie de l'ancien diocèse de Thérouanne : on y a trouvé des objets de l'époque romaine à laquelle remonte cette Steenstraete.

10.

HOKINGAHEM.

NOMS ANCIENS.

HOKINGAHEM en 857, diplôme d'Adalard.
OKKANINGAHEM » 877, d° de Charles le Chauve, et 961, texte de Folquin.
HOUCQUINGHEN » 1559, partition.
HOCQUINGHEN » 1664, pouillé du diocèse de Boulogne.

NOM ACTUEL.

HOCQUINGHEN, canton de Guines, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais.

Les auteurs sont également unanimes (1) pour placer Hokingahem à Hocquinghen dont l'église était dédiée à Saint-Omer, et placée sous le patronat de l'abbaye de Licques : je suis donc dispensé d'en parler davantage.

11.

HOSTEDE.

NOMS ANCIENS.

HOSTEDE en 857, diplôme d'Adalard.
» 961, texte de Folquin.
HOOGHSTADE » 1244, chronique de l'abbaye d'Eversham (2).

(1) MM. de Laplane, Guérard, Harbaville, Henry et Malbrancq.
(2) Chronicon Monasterii Evershamensis.

HOOGHSTADE en 1298, chronique de l'abbaye d'Éversham
» 1333, dº. dº.
HOOGSTADE » 1368, Synopsis (1).
HOOGSTAEDE » 1410, dº (2).
HOGESTAEDE » 1560, Bulle du pape.

NOM ACTUEL.

HOOGSTAEDE, arrondissement de Furnes (Belgique).

Je ne connais que trois auteurs qui ont parlé de la situation d'Hostede. Ce sont MM. Courtois (3), Guérard (4) et Malbranck (5) : tous l'identifient avec Hoogstaede et leur opinion me paraît d'autant plus incontestable que l'abbaye de St-Bertin avait encore au XVe siècle, des biens dans ce village belge, traversé par le vieux chemin du Loo-Wegh qui existait du temps de l'occupation romaine et (6) peut-être même à l'époque gauloise.

12.

LAMPANESSE.

NOMS ANCIENS.

LAMPANESSE en 857, diplôme d'Adalard.
961, texte de Folquin.
LAMPERNESSE » 1316.
LAMPERNESSE » 1410, Synopsis (7).
1559, partition de Thérouanne.

NOM ACTUEL.

LAMPERNISSE, arrondissement de Furnes (Belgique).

Les mêmes auteurs se prononçant également pour Lam-

(1) T. II, p. 190.

(2) T. II, p. 191.

(3) Les Abbés de St-Bertin, p. 530.

(4) Cartulaire de St-Bertin, p. 397.

(5) De Morinis et Morinorum rebus, t. I, p. 593.

(6) V. t. XXXI, p. 484 à 485, de la Société Française d'Archéologie.

(7) T. II, p. 191.

pernisse, où l'abbaye de St-Bertin avait encore au XV^e^ siècle, des propriétés, on considère l'identification comme certaine.

13.

SIMPIACUS.

NOMS ANCIENS.

Simpiaco	en	857,	diplôme d'Adalard.
	»	867,	inventaire.
	»	961,	texte de Folquin.
Sempi	»	1224,	Cartulaire de Thérouanne.
	»	1559,	partition.
Sempy	»	1826,	annuaire.

NOM ACTUEL.

Sempy, canton de Campagne, arrondissement de Montreuil, département du Pas-de-Calais.

Sempy faisait partie de l'ancien diocèse de Boulogne et du doyenné de Frencq; son territoire est séparé de celui de St-Deneux par la voie romaine de Marles à Thérouanne, et on hésite d'autant moins à l'identifier avec Simpiaco ou plutôt Simpiacus, que tous les auteurs (1) sont d'accord à cet égard.

14.

BURTHEM.

NOMS ANCIENS.

Burthem	en	857,	diplôme d'Adalard.
Borthem	»	961,	texte de Folquin.
Bortes	»	1120,	bulle du pape Calixte.
Burthes	»	1156,	d°. d°. Adrien.
Burtes	»	1179,	d°. d°. Alexandre.
Bourthe	»	1664,	pouillé du diocèse de Boulogne.

(1) MM. Courtois, Guérard, Haigneré, Harbaville, Henry, Malbranck et Domde Witte.

NOM ACTUEL.

Bourthes, canton d'Hucqueliers, arrondissement de Montreuil, Pas-de-Calais.

On a demandé si Burthem ne serait pas Boucres, ancien village réuni à celui de Hames, canton de Guines (Pas-de-Calais), par ordonnance du 24 novembre 1819; mais la négative résulte des anciens noms donnés à Boucres (1) —*Bochordœ, Bukerdes, Bucretes, Bolcedrœ.*

Bourthes, près d'Hucqueliers, est un village situé à à la source de la rivière d'Aa, sur la voie romaine de Thérouanne à Boulogne. L'une des sept voies venant de Zoteux y passe. En 1789, ce village faisait partie du Boulonnais; son église dédiée à St-Pierre était alors sous le patronat du chapitre de la cathédrale de Boulogne. MM. Courtois (2), Guérard (3), Harbaville (4) et Henry (5), sont favorables à Bourthes. Leur opinion est on ne peut plus plausible, les bulles papales du XII[e] siècle relatives à Bourthes (6), portant Burthes ou Burtes.

15.

REKA.

NOMS ANCIENS.

Reka en 857, diplôme d'Adalard.
» 867, inventaire.
» 961, texte de Folquin.

(1) V. Lambert d'Ardres, par M. le Marquis de Godefroy Menilglaise, p. 491 et la chronique de l'abbaye d'Andres.

(2) Les abbés de Saint-Bertin, p. 531.

(3) Cartulaire de Saint-Bertin, p, 394.

(4) Mémorial, t. 2, p. 240.

(5) Tableau comparatif, p. 100.

(6) On y voit un hameau, le Catelet : son nom vient d'un vieux château dont l'emplacement est bien connu : ne serait-il pas celui de la villa de Goibert?

RECH en 1224, cartulaire de Thérouanne.
RECQUES » 1559, partition.

NOM ACTUEL.

RECQUES, canton d'Etaples, arrondissement de Montreuil, département du Pas-de-Calais.

Deux villages du Pas-de-Calais portent le nom de Recques ; l'un fait partie du canton d'Ardres, arrondissement de St-Omer, l'autre du canton d'Etaples, arrondissement de Montreuil-sur-Mer. Dom de Witte et M. de Laplane (1) ont mis Reka à Recques sans indiquer celui des deux villages qui avait leur préférence. M. Courtois, après avoir suivi leur exemple, s'est ensuite prononcé pour le premier (2), en se bornant du reste, à citer les variétés du nom et les sources où il les avait puisées ; mais le second village a pour lui Malbranck (3), M. Guérard (4), et M. Harbaville (5). Je partage leur avis, moins encore à cause de la différence entre *Recca* et *Reka,* que par le motif suivant qui me paraît péremptoire.

La villa de Reka est, ainsi qu'on vient de le voir, mentionnée trois fois, à savoir en 857, 867 et 961 dans le cartulaire de Folquin, toujours de la même manière et comme étant au nombre des biens compris dans les donations au monastère de Steneland : Or en 866, Charles le Chauve a confirmé à ce monastère la propriété de ses biens et en 877, il a rendu à l'abbaye de St-Bertin le même service, en rappelant (6) les immeubles qui lui appartenaient alors et les lieux où ils étaient situés.

Or *Recca* est cité parmi les derniers et *Reka* au nombre

(1) V. Grand cartulaire et les abbés de St-Bertin p. 54.

(2) Dictionnaire géographique, p. 198.

(3) de Morinis, t. I, p. 592.

(4) Cartulaire de St-Bertin, p. 400.

(5) Mémorial historique, t. 2, p. 115.

(6) Diplôme de Charles le Chauve, du 20 juin 877 (Cartulaire de l'abbaye de St-Bertin, p. 123-124).

des premiers, d'où il suit, qu'il s'agit ici de localités distinctes. D'ailleurs Recca n'était pas bien loin de Marck; car on lit dans le diplôme de 877 — *Recca cum sedilibus, in furnis et juxta Merkisa*, mots qu'on peut croire avoir été mis pour empêcher toute confusion avec Reka. D'après cela, l'identification avec Recques du canton d'Etaples, village situé loin de Marck, tandis que l'autre s'en rapproche, doit prévaloir. D'ailleurs, il était sur la voie romaine d'Amiens à Boulogne, et son territoire confine à celui de Strate qui dans le diplôme d'Adalard, vient immédiatement après Reka.

16.

STRATE.

NOMS ANCIENS.

STRATE en 857, diplôme d'Adalard.
» 961, texte de Folquin.
STRATIS » 1224, cartulaire de Thérouanne.
ESTRÉES » 1664, pouillé du diocèse de Boulogne.

NOM ACTUEL.

ESTRÉE, canton d'Etaples, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais.

M. Courtois a mis Strate à Estréelles dont le territoire est contigu à celui d'Estrée (1), mais sans donner aucun motif à l'appui de son opinion. Il vaut mieux se ranger à l'avis de MM. Malbranck, Henry, Guérard, Harbaville et Haigneré (2), qui tous quatre l'identifient avec Estrée, d'autant plus qu'Estréelles (Stratella) doit en dériver. Comment douter de cette origine, en apprenant que les églises des deux paroisses étaient chacune sous le vocable de St-Omer? Du reste, la voie romaine d'Amiens à Bou-

(1) Les abbés de St-Bertin, p. 531.

(2) Malbranck, de Morinis, t. I, p. 594.
Henry, essai historique, p. 100.
Guérard, cartulaire de St-Bertin, p. 400.
Et M. Haigneré (lettre déjà citée).

logne passait à Estrées, village qui a donné son nom à l'une des plus anciennes et des plus illustres familles du Boulonnais.

17.

HEMMAWIC.

NOMS ANCIENS.

HEMMAWIC en 857, diplôme d'Adalard.
HEMMAVINC » 867, inventaire.
HEMMANWIL » 961, texte de Folquin.
HÉNOVILLE » 1767, carte de Crépy.
» 1826, annuaire.
» 1839, carte de l'état-major.

NOM ACTUEL.

HÉNOVILLE, hameau dont une partie dépend d'Herly, village du canton d'Hucqueliers, arrondissement de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), et une autre partie de Rimboval, canton de Fruges (même arrondissement).

A l'occasion de l'emplacement d'Hemmawic, M. Guérard a émis l'avis (1) qu'il était peut-être aux grandes hemmes, commune de Marck (arrondissement de Boulogne-sur-Mer), ou bien aux petites hemmes du village d'Oye qui en est limitrophe ; mais il aurait du vérifier avant tout, si, au IX^{e} siècle, les grandes hemmes ainsi que les petites, n'étaient plus sous l'eau de la mer; car le mot hemmes équivaut à celui de polder et signifie un relais de mer endigué : telle est l'observation de M. Courtois (2), qui, avant de la faire, avait mis Hemmawic, nommé par Folquin Hemmanwil, à *Hermaville* canton d'Aubigny, arrondissement de Saint-Pol ; mais en exprimant cette opinion il ignorait sans doute que ce village situé en Artois, à quelques lieues d'Arras (3), était

(1) Cartulaire de St-Bertin, p. 397.
(2) Dictionnaire géographique, au mot hemmes.
(3) Miræus, Op. diplom.

appelé en 1099, Hamar-villa. D'ailleurs il n'a jamais fait partie du diocèse de Thérouanne auquel appartenait Hénoville. Voici les motifs qui me portent à placer dans ce hameau la villa dont il s'agit maintenant : 1° son nom a de l'analogie avec Hemmanwil; 2° ce dernier mot vient au diplôme d'Adalard comme au texte de Folquin, après Strate et avant Kilciaco qui est Cléty dont je vais m'occuper. Or Hénoville est situé entre Estrées et Cléty; 3° la voie romaine de Thérouanne à Marles y passait. Herly a eu un prieuré de *l'ordre des bénédictins* et qui était du nombre des onze de l'ancien diocèse de Boulogne. Son église était sous le vocable de St-Pierre, le prince des apôtres : celle de Rimboval avait St-Omer pour patron.

18.

KILCIACUM.

NOMS ANCIENS.

Kilciaco	en	857,	diplôme d'Adalard.
	»	867,	inventaire.
Kiltiaco	»	873,	acte d'échange.
	»	961,	texte de Folquin.
Kiltaga	»	1016,	Miræus (1).
Kelti	»	1139,	cartulaire de St-Omer.
Cleti	»	1292,	d° d°.
Cléty	»	1364,	d° d°.
	»	1559,	partition.
	»	1664,	pouillé du diocèse de Boulogne.

Dom de Witte, MM. Guérard, Harbaville et Courtois placent Kilciacum à Cléty, village situé sur la grande voie romaine de Thérouanne à Boulogne. Cette opinion qui n'a été contredite par aucun autre auteur, doit prévaloir, moins à cause de l'analogie des noms, quelque frappante qu'elle soit, que par un autre motif tiré d'un acte d'échange intervenu en 873 entre le custode de l'église St-Sauveur de Steneland et Obert, l'illustre avoué de la cathédrale de Thérouanne : « *Custodi domini Salvatoris*

(1) T. IV, p. 176.

de basilica ejusque est in loco qui vocatur Steneland et illustri viro Otberto advocato Sanctæ Mariæ de civitate Tarvenne.» En effet, on lit dans cet acte (1), d'abord : « *in Kiltiaco in » pago Tarrannensi* » d'où il suit que Kilciacum était du pagus de Thérouanne; puis ces mots bien remarquables ici « *ab austro et occidente terram Sancti Audomari, ab aqui- » lone viam publicam et terram Domini Salvatoris.* » Il en résulte qu'une pièce de terre située au midi et à l'ouest, était au chapitre de la cathédrale de St-Omer et qu'une autre placée au nord-est, appartenait à l'église de Saint-Sauveur de Steneland : or le domaine de cette église à Kilciacum ne pouvait provenir que de Goibert qui l'avait construite et dotée avec beaucoup de générosité. Cette considération est évidemment décisive pour l'identification avec Cléty qui est d'ailleurs, dans le voisinage de Thérouanne, à une distance de 8 kilomètres au plus.

19.

ETESNASBERG.

NOMS ANCIENS.

Hethenesberg	en	826, diplôme de Goibert.
Hettesnasmont	»	838, d° d°.
Etesnasberg	»	857, d° d'Adalard.
Hedenesberg	»	961, texte de Folquin.
Hesdene	»	1559, partition.
Hesdre	»	1826, annuaire.
ou Hautemberg	»	1575, cueilloir de la baronnie de Bellebrune.
Hautenberg	»	1767, carte de Crépy.
Autembert	»	1826, annuaire.
Hautembert	»	1839, carte de l'état-major.

NOM ACTUEL.

Hautemberg, hameau de la commune de Wyerre-Effroy, canton de Marquise, arrondissement de Boulogne-

(1) Grand Cartulaire t. I, p. 67.

sur-Mer, ou HESDRE, autre hameau de la même commune.

La situation de la localité dont il s'agit actuellement, est très-controversée.

Selon M. Guérard (1) elle serait peut-être à Audembert; mais ce village du canton de Marquise, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, n'offre pour cette attribution que la fin de son nom qui signifie montagne.

Une autre commune du même arrondissement et du canton de Guines, Hardinghen, a obtenu de M. Harbaville la préférence (2); mais elle ne la méritait pas davantage; car elle était appelée anciennement Hervadingahem. Il faut donc rejetter également l'opinion qui y place Ethenasberg. M. Courtois a exprimé un autre avis. Selon lui (3), Hesmond, canton de Campagne, arrondissement de Montreil-sur-Mer, serait Hedenesberg, *alias* Hetenasmorat : il y a sans doute dans ce dernier mot une faute d'impression à corriger par Hettesnasmont qu'on lit dans le diplôme de Goibert de 838; mais il est à remarquer que si Hesmond a de l'analogie avec Hettesnasmont, cela ne suffit pas pour l'identification, d'autant plus qu'anciennement il était appelé (4) Haymonis-villa. On doit d'après cela chercher ailleurs la localité nommée en premier lieu Hethenesberg, puis Etesnasberg, et au X^e^ siècle Hedenesberg.

M. Harbaville, après s'être prononcé en faveur d'Hardinghen, a fait imprimer ensuite (5) : « On croit que le hameau d'Hesdres portait au IX^e^ siècle, le nom d'Hedenesberg. » Tel était effectivement d'après Malbrancq, Hennebert et Henry (6), l'ancien nom d'Hesdre qui a été

(1) Cartulaire p. 397.

(2) Mém. historique, t. II, p. 57.

(3) Les Abbés de St-Bertin, t. II, p. 531.

(4) Mém. hist., t. II, p. 93.

(5) T. II, p. 69.

(6) 1° De Morinis, t. I, p. 59; 2° Histoire d'Artois, t. I, p. 44; 3° Essai historique.—Tableau comparatif, p. 100.

ensuite appelé Hesdenne : on lit ce mot non seulement dans la partition de l'évêché de Thérouanne, mais encore dans un rôle des fiefs du Boulonnais. « Le fief de..... » sis à Hesdene, à M. Antoine Chinot qui l'a acquis du » prieur du Wast. » D'après cela, la ferme d'Hesdre où était ce fief, a appartenu à un prieuré, celui du Wast, canton de Desvres, qui a été (1) dans la dépendance de l'abbaye de St-Bertin. Cette dernière circonstance venant à l'appui de l'opinion exprimée par les trois derniers auteurs précités, m'avait paru tout d'abord décisive pour Hesdre ; mais après mûre réflexion j'ai été frappé des considérations qui se réunissent en faveur d'un autre hameau de Wyerre-Effroy, dont le nom, Hautembert, a bien plus de rapport avec Hethenesberg. On y voit une motte entourée de larges fossés, qui était incontestablement l'emplacement d'un château du moyen-âge, dont la terre, comprenant deux belles fermes, devait avoir de l'importance. Auprès de l'une d'elles on a découvert, en drainant un courtil, de précieux objets de l'époque mérovingienne que j'ai remis au musée de Boulogne. Cela pourrait assurément porter à placer la villa de Goibert au château d'Hautembert ; mais en présence des considérations qui militent pour deux hameaux du même village, le meilleur parti à prendre, le plus sûr, est évidemment de faire l'identification avec le territoire communal qui les comprend : c'est pourquoi je mets cette villa à Wyerre-Effroy.

20.

ARIA.

NOMS ANCIENS.

ARIA	en 857,	diplôme d'Adalard.
ARIACO	» 961,	texte de Folquin.
ARIA	» 1119,	bulle du pape Calixte.

(1) Notice historique sur le Prieuré de St-Michel du Wast, par M. l'abbé Haigneré. V. t. IX, p. 2, des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.

en » 1125, diplôme de Charles, comte de Flandre.
» 1179, diplôme de Philippe, comte de Flandre.
» 1241, Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie (1).
AYRE » 1328, d°. (2).
AIRE » 1559, partition.

NOM ACTUEL.

AIRE, arrondissement de St-Omer (département du Pas-de-Calais).

L'identification d'Aria avec Aire, ville et place forte de l'arrondissement de Saint-Omer, peut-être considérée comme certaine. Il y a pour elle unanimité parmi les auteurs.

21.

TARWANA.

NOMS ANCIENS.

TARVANNA, II° siècle, Ptolémée.
TERVANNA, III° d°., carte de Peutinger.
TARVENNA, IV° d°., itinéraire d'Antonin.
TARWANNA, d°. d°., notice de l'empire romain.
TARWANA en 857 et 961, diplôme d'Adalard et texte de Folquin.
TERWANA » 867, inventaire.
TARUENNA » 877, diplôme de Charles le Chauve.
TÉROUANE, XII° siècle, archives du chapitre de St-Omer.
TERROUANNE en 1559, partition.
THÉROUANNE » 1824, annuaire.

NOM ACTUEL.

THÉROUANNE, canton d'Aire, arrondissement de St-Omer (Pas-de-Calais).

(1) T. X, partie 2, p. 342.
(2) D° p. 358.

Tous les auteurs sont ici également d'accord. On doit donc considérer comme certaine l'identification de Tarwana avec Thérouanne, l'ancienne capitale de la Morinie et le siège de son évêché. Cette ville, détruite en 1553, au point qu'on y fit passer la charrue, est devenue depuis lors un village. En 1858, il comptait 933 habitants.

22.

QUENTWICUS.

NOMS ANCIENS.

Quentawic	en	669 (1).
Quentawic	»	718.
Quanwic	»	752 à 768.
Quentowicus	»	775 à 835.
Quentwico	»	857, diplôme d'Adalard.
Quentowic	»	860, livre des miracles de St-Riquier.
Quentuico	»	867, inventaire.
Quentvico	»	961, texte de Folquin.
Emporium Quentovici	en	842, 848 et 867.
Stapulas	en	1026, 1100.
Staplis	»	1042, 1172, 1279.
Stapulæ	»	1066, 1373.
Estaples	»	1559, partition.
Etaples	»	1826, annuaire.

NOM ACTUEL.

Etaples, ville de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer (département du Pas-de-Calais).

La même unanimité n'existe pas parmi les auteurs pour la question de savoir où était Quentwicus ; mais je crois avoir prouvé qu'il se trouvait sur le territoire d'Étaples, où l'on doit en conséquence placer la manse de

(1) Je m'abstiens de citer ici toutes les autres variétés de nom ainsi que les diplômes ou ouvrages où elles se trouvent, l'ayant déjà fait dans l'une de mes publications. (V. p. 482 à 486 du IXe volume des Mémoires de la Société Dunkerquoise).

Goibert, située à Quentwicus. J'ai fait pour cette preuve plusieurs publications (1). La dernière résume les arguments déjà développés et réfute les principales objections; elle offre en outre un nouveau motif tellement décisif qu'on considère la démonstration comme définitive. Je ne bornerai donc à reproduire ici le sommaire de chacun des motifs que j'ai fait valoir et à y ajouter un mot:

1° Au IX^{e} siècle, les localités situées sur la rive droite de la Canche, soit à son embouchure, soit dans le voisinage, faisaient partie du diocèse de Thérouanne: celles de la rive gauche entre Montreuil et la mer, dépendaient du diocèse d'Amiens;

2° Les villages de St-Josse et de la Caloterie qui sont sur la rive gauche de la Canche, formaient alors une seule localité nommée Schalérias, bien distincte de la ville de Quentowic;

3° Quentowic était dans le diocèse de Thérouanne;

4° Quentowic était à l'embouchure de la Canche ou dans son voisinage;

5° Quentowic étant dans le diocèse de Thérouanne, à l'embouchure de la Canche ou dans le voisinage, ne pouvait se trouver ailleurs que sur le territoire d'Étaples qui, confinant à la mer et à cette rivière, dépendait du même diocèse;

6° Les villes du littoral de la Manche placées à l'embouchure des cours d'eau, étaient toutes sur la rive droite, depuis Calais jusqu'au Hâvre. Il y a pour cela un bon motif, c'est que les débouchés à la mer, à cause des allu-

(1) Voir 1° mon Rapport du 18 janvier 1843, publié par la Société des Antiquaires de la Morinie;

2° Mon mémoire: Emplacement de Quentowic (t. IX des Mémoires de cette Société, p. 253 à 338. St-Omer, 1854);

3° Mon second mémoire: Nouveaux Éclaircissements sur l'emplacement de Quentowic (t. IX de la Société Dunkerquoise, p. 430 à 418. Dunkerque, 1864);

4° Derniers Éclaircissements sur l'emplacement de Quentowic (t. XIV de la même Société Dunkerquoise, p. 97 à 117).

vions fluviales, se portent vers l'ouest. Les villes ont donc dû se former à droite, à l'endroit où s'infléchit le chenal, pour ne pas voir les ports fuir devant elles ;

7° Le cartulaire de l'abbaye de St-Bertin renferme des actes du IX^e^ siècle qui font mention de la donation d'une métairie sise à Quentowic. Or, ce domaine était le même que celui cité dans un acte d'échange de l'année 1026, comme étant à Stapula (Étaples) ;

8° On a fait sur le territoire d'Étaples d'importantes découvertes à plus ou moins de profondeur, de restes de navires, quais et bassins, de murs de fondation de maisons en très-grand nombre, de pièces de monnaie en quantité considérable et d'antiques cimetières. Tout cela donne la preuve matérielle d'une ancienne ville, preuve dont ni les villages de la rive gauche, situés entre Montreuil et la mer, ni ceux de la rive droite, Attin, Beutin, Brexent et Tubersent, n'ont jamais offert aucun vestige sérieux ;

9° D'après un manuscrit du IX^e^ siècle, Quentowic était à quinze lieues de l'abbaye de St-Riquier. Or, pour cette distance, il faut aller plus loin que le village de St-Josse, et au moins jusqu'au territoire d'Étaples qui en est séparé par la rivière la Canche.

Après avoir ensuite réfuté quatre objections, les seules qui méritaient l'attention (1), j'ai dit en finissant, qu'on se trouvait en présence de mes arguments qui abondaient en faveur d'Étaples : formant comme un faisceau dont les liens se fortifiaient de plus en plus, ils deviennent d'autant plus décisifs que mon contradicteur n'a pas même

(1) Ayant déjà répondu deux fois à l'objection que les trouvailles faites sur le territoire d'Étaples étaient toutes de l'époque romaine et qu'en conséquence on n'était pas fondé à y placer la ville de Quentowic qui était florissante au IX^e^ siècle, je n'ai pas cru devoir en parler de nouveau, pensant que ma réfutation était péremptoire. Je me borne par ce motif à renvoyer aux mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie et de la Société Dunkerquoise. (V. t. IX de l'une et l'autre Compagnie : 1° partie 2, pages 297 et 333 ; 2° pages 462 et 495.)

essayé de combattre la plupart d'entr'eux, et que sa réponse aux autres n'a aucune valeur. La démonstration étant en conséquence complète et de la plus grande évidence, je puis considérer ma tâche comme définitivement terminée.

23.

KESSIACUM.

NOMS ANCIENS.

KESSIACO	en	857, diplôme d'Adalard.
	»	867, inventaire.
	»	981, texte de Folquin.
KESSECA	»	1080, bulle du pape Grégoire VII.
QUESQUE	»	1559, partition.
QUESQUES	»	1826, annuaire.

NOM ACTUEL.

QUESQUES, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne (Pas-de-Calais).

Le monastère de Steneland avait cinquante bonniers de terre (1) à Kessiacum, qui, d'après M. Harbaville (2), serait Quiestède, canton d'Aire, arrondissement de St-Omer; mais son opinion est moins plausible que celle de MM. Courtois, Guérard et Haigneré. Tous trois ont identifié Kessiacum avec le village de Quesques qui est sur l'une des sept voies de Zoteux et où l'on a découvert, il y a quelques années, un cimetière (3) de l'époque romaine. Ces circonstances venant se joindre au nom de Kesseca qu'on lit dans une bulle de l'année 1080, suffisent pour justifier leur opinion.

(1) Cartulaire, p. 166.

(2) Mémorial historique, t. II, p. 175.

(3) Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie.

24.

SPERDIA.

NOMS ANCIENS.

Sperdia	en	857,	diplôme d'Adard.
Squerda	»	961,	texte de Folquin.
Squerdes	»	1250,	cartulaire de St-Omer.
Eskuerdes	»	1319,	dº. dº.
Esquerdes	»	1507,	coutume d'Amiens.
	»	1559,	partition.

NOM ACTUEL.

Esquerdes, canton de Lumbres, arrondissement de St-Omer (Pas-de-Calais).

La situation de cette localité est bien certaine; elle est fixée à Esquerdes par tous ceux qui en ont parlé (1).

25.

VUESARINIUM.

NOMS ANCIENS.

Vuesarmio	en	857,	diplôme d'Adalard.
Weserinio	»	867,	inventaire.
Vuesarinium	»	877,	diplôme de Charles le Chauve.
Wesarinio	»	961,	texte de Folquin.
Wiserna	»	1093,	bulle du pape Urbain.
	»	1097,	diplôme de Gérard, évêque de Thérouanne.
Wisernes	»	1296,	synopsis (2).
Wiserne	»	1542,	recueil de chartes.
Wisernes	»	1559,	partition.
Wizernes	»	1826,	annuaire.

(1) MM. Courtois, de Laplane, Guérard, Haigneré, Harbaville, Malbrancq et de Dom Witte.

Voir aussi le pouillé du diocèse de Boulogne, d'après lequel Sperdia est Esquerdes.

(2) T. I, p. 149.

NOM ACTUEL.

Wizernes, canton Sud de St-Omer (Pas-de-Calais).

L'identification de Vuesarnium avec Wizernes n'est pas moins certaine que la précédente. L'accord est également unanime parmi les auteurs.

L'église de Wizernes était en 1789, sous le vocable de St-Bertin, dont l'abbaye avait le patronat ainsi que des propriétés dans la paroisse.

26.

VOSTRINGE.

NOMS ANCIENS.

Vostringe	en	826,	diplôme de Goibert.
Ostringa	»	838,	d°. d°.
Vostringe	»	857,	d°. d'Adalard.
	»	861,	texte de Folquin.
Wildingue	»		Maillard (1).
Wilbedingue	»	1839,	carte de l'état-major.
ou			
Wendringhem	»	1297,	cartulaire de St-Omer.
	»	1436,	d°. d°.
Vedringhem	»	1826,	annuaire.
Wadringhem	»	1839,	carte de l'état-major.
Vendringhem	»	1869,	dict. topog. de M. Courtois (2).

NOM ACTUEL.

Wilbedingue ou Wendringhen, (commune de Wavrans, canton de Lumbres, arrondissement de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

D'après Folquin, le bien situé à Vostringe et qui avait été donné au monastère de Steneland, n'était ni une villa, ni une manse. On pourrait même croire qu'il ne

(1) Dictionnaire topographique, p. 296.
(2) D°. d°. p. 279.

consistait qu'en un bonnier; car le diplôme de Goibert, de 826, porte ce qui suit: *Et in Vostringe illum bunarium ipsi Gunlberto.* On lit dans celui de 838 : *In Ostringa bunarium* 1. Le rapprochement des deux titres (1) ne permet pas de douter que Vostringe et Ostringa soient une seule et même localité. La différence doit venir d'une faute de copie du manuscrit, sinon d'impression.

Faut-il attribuer au peu d'importance du bien la difficulté de se fixer sur le nom actuel de la commune où il était situé? je l'ignore; mais j'ai eu beau chercher l'opinion des auteurs à ce sujet, je n'en ai découvert aucun qui en ait exprimée une. Il y a plus, je n'ai pas trouvé soit en France, soit en Belgique, une seule localité dont le nom fut identique, et forcé ainsi de rechercher les noms qui se rapprochaient le plus de celui-ci, je me suis livré, pour les connaître, à une longue étude dont je vais faire connaître le résultat, en parlant successivement des diverses localités qui ont appelé mon attention :

1° *Autingues*, canton d'Ardres, arrondissement de St-Omer, département du Pas-de-Calais. Ce village, l'une des douze pairies du comté de Guînes, était nommé en 1084, Altenges, en 1122, Altinges, en 1449, Autinghe (2), et enfin en 1559, Autingues, nom qui lui est resté. Son identification avec Vostringe ne me paraît pas admissible; car dans le texte de Folquin, Vostringe vient après Wisernes et avant Tingiaco, qui, comme on va le voir, était incontestablement Tingry, d'où il suit que Vostringe devait se rencontrer entre ces deux villages. Or, Autingues qui a fait partie de l'ancien comté de Guines, est trop loin de là pour qu'il soit permis d'y mettre Vostringe.

2° *Houtinghem*, ancien hameau d'Andres, appelé au XII[e] siècle Houtinguehem, Hottingham au XIII[e], puis Hottingehem et enfin Hottinghem (3) est encore plus éloigné de Visernes, puisqu'il est tout près de Guînes. A

(1) V. à l'appendice.

(2) M. Courtois. Dict. géog., p. 20.

(3) Chronique de l'abbaye d'Andres et Dict. géog., p. 20.

plus forte raison ne saurait-on en faire la même localité que Vostringe.

3° *Hollingues*, ferme de la commune de Nordausque, siège d'un ancien fief. On lit dans un dénombrement de 1544 du seigneur de Plouy en Nordausque : « *Sur le West mont tenant à la terre de Holingues de West*, etc. (1).

Mais ce lieu, quoique plus rapproché de Wisernes, étant entre ce village et Autingues et dans une toute autre direction que Tingry, a ici contre lui le même motif.

4° *Affrengues* ou *Haffreingues*, Arfrenges en 1189, Haffrengues en 1239, Affringues (2) en 1559. Ce village du canton de Lumbres est traversé par l'une des sept voies de Zoteux qui pouvait mener assez directement de Wizernes à Tingry ; mais on a plus de motifs pour la commune de Wavrans, où se trouvent deux hameaux, dont l'un était, du temps de Maillard, encore appelé Wildingue, et dont l'autre, Vendringhen (3), était nommé Wendringhehem en 1397 et Vaudringhem en 1426.

En effet : 1° Wavrans existait au VII^e^ siècle et probablement auparavant ; car il est cité dès ce siècle, à l'occasion de l'évêque de Thérouanne, St-Omer, qui y est mort en 695.

2° L'église est dédiée à ce saint apôtre de la Morinie.

3° Le nom de Wildingue et celui de Vendringhem se rapprochent plus de Vostringe qu'Arfrengues (Affreingue ou Haffreingues).

4° Le hameau de Wilbedingue et celui de Vendringhen sont entre Wizernes et Tingry, dont je dois maintenant m'occuper.

(1) Dict. géog., p. 109.
(2) D°. p. 3.
(3) D°. p. 278 et 296.

27.

TINGIACUM.

NOMS ANCIENS.

Tingiaco	en	857, diplôme d'Adalard.
Tingriaco	»	961, texte de Folquin.
Tingry	»	1171, diplôme de Pharamus.
	»	1173, bulle du pape Alexandre.
	»	1193, d°. d°. Célestin.
	»	1559, partition.
	»	1587, lettres patentes du roi de France.
	»	1664, pouillé du diocèse de Boulogne.

NOM ACTUEL.

Tingry, canton de Samer, arrondissement de Boulogne (département du Pas-de-Calais).

Je ne connais qu'une localité qui soit applicable à Tingiacum, nommé ensuite par Folquin Tingriaco; c'est le village de Tingry où passait la voie romaine d'Amiens à Boulogne et sur le territoire duquel on a trouvé des sépultures, vases ou monnaies de l'époque romaine. Son église était sous le patronat de l'abbaye bénédictine de Samer qui en était voisine de quatre kilomètres. Tous les auteurs sont ici d'accord pour l'identification.

Dans ma notice sur le château de Tingry, qui a été publiée en 1847 par la Société des Antiquaires de la Morinie (1), j'ai parlé de la donation du domaine de Goibert, mais sans dire sur quel point de ce village il était situé; je l'ignorais alors, et n'étant pas aujourd'hui plus fixé qu'à cette époque, je me borne à ajouter qu'il y avait sur le territoire de Tingry, non seulement la terre et le château, siége d'une principauté, mais encore d'autres domaines sur lesquels l'attention pourrait se porter pour cette situation, notamment celui de Lienbrune dont

(1) T. VII, p. 2, p. 2 à 33.

la motte était remarquable et remontait selon toute apparence, à une haute antiquité.

28.

VUILÈRE.

NOMS ANCIENS.

VUILERE en 857, diplôme d'Adalard.
WILERE » 961, texte de Folquin.
VILLERA » 1120, bulle du pape Calixte.
VILLEURE » 1157, dº. dº. Alexandre.
VUELRA » 1193, dº. dº. Célestin.
WIERRE » 1559, partition.
WYERE-AU-BOIS XVIIe siècle, histoire manuscrite de l'abbaye de Samer.

NOM ACTUEL.

WIERRE-AU-BOIS, canton de Samer (arrondissement de Boulogne).

Les auteurs ne sont pas ici d'accord pour l'identification. D'après Dom de Witte et M. de Laplane, Vuilere serait Willers, mais il ne disent pas où il est situé. Pour le savoir, j'ai cherché le nom d'un lieu ainsi écrit, d'abord en France, puis en Belgique, mais je n'en ai pas trouvé un seul : il n'en a pas été de même pour Villers avec un simple *V.* J'en ai compté huit dans le Pas-de-Calais et sept dans le département du Nord. Sur ce nombre, pas un seul n'était de l'ancien diocèse de Thérouanne, tandis qu'on remarquait dans ce diocèse deux villages dont le nom se rapprochait assez de Vuilère pour en dériver ; Wyerre-Effroy, dont j'ai déjà parlé à l'occasion de la villa d'Hedenesberg et Wyerre-au-Bois, canton de Samer : tous deux font partie de l'arrondissement de Boulogne. MM. Henry (1) et Harbaville (2) se sont montrés favorables au premier ; mais plus j'ai étudié la question, plus

(1) Essai historique, p. 100.
(2) Mémorial historique, t. II, p. 73.

j'ai été porté à penser que le second mérite la préférence. Voici pourquoi :

1° D'après un diplôme de 867, un domaine donné alors à l'abbaye de St-Bertin par Héribert, était situé à *Wileria,* et suivant Folquin (1), à Vuileræ. Ces noms ne sont pas écrits de la même manière que ceux concernant le lieu où était le domaine de Goibert. Cependant, en se rappelant toutes les fautes de copie qu'on a déjà vues, on pourrait dire que la différence ne suffirait pas seule ici. Je le reconnais volontiers, mais d'autres considérations viennent s'y joindre; car Wyerre-au-Bois est à deux kilomètres de l'abbaye de Samer et son église, dédiée à St-Omer, était sous le patronat de cette abbaye. On doit donc penser que la propriété dont il s'agit en ce moment lui a été cédée par le même motif que celles d'Hesdin-l'Abbé et de Tingry.

29.

MELLINGASELE.

NOMS ANCIENS.

Selis	en	826,	diplôme de Goibert.
Selem	»	838,	testament d°.
Mellingasele	»	857,	diplôme d'Adalard.
	»	951,	texte de Folquin.
Seles	»	1112,	charte d'Eustache, comte de Boulogne.
Selles	»	1566,	bulle du pape.
	»	1664,	pouillé du diocèse de Boulogne.
	»	1824,	annuaire.

NOM ACTUEL.

Selles, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne-sur-Mer (département du Pas-de-Calais).

Pour la situation de Mellingasele, j'avais tout d'abord donné la préférence à un hameau de Verlincthun, canton

(3) Cartulaire, p. 113.

de Samer, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, hameau dont le nom — *Merlingsalle* — se rapproche beaucoup de Mellingasele; mais ayant eu depuis peu l'occasion de me rendre à Selles, j'en ai profité pour examiner le plan cadastral où j'ai vu mentionné le *hameau Merlin*. D'après cela on comprend que, pour désigner ce hameau qui aujourd'hui est encore bien connu à Selles et qui est sur le chemin de Menneville, on ait écrit *Merlin* ou *Merlin-à-Selles—Mellingasele*. Or, Goibert avait des biens à Selles : son diplôme de 826 et son testament de 838 le constatent (1). Cette circonstance m'a paru décisive.

30.

LOCLESSE.

NOMS ANCIENS.

Loclesse	en	857,	diplôme d'Adalard.
Loclesse	»	961,	texte de Folquin.
Lotessa	»	1084,	chronique d'Andres.
	»	1192,	dº. dº.
	»	1203,	dº. dº.
Lothessa	»	1179,	bulle du pape Alexandre III.
Loutesse	»	1214,	testament d'un comte de Guînes.
Louches	»	1473,	terrier de Tournehen.
	»	1559,	partition.

NOM ACTUEL.

Louches, canton d'Ardres, arrondissement de St-Omer (Pas-de-Calais).

On a placé Loclesse à Longuenesse (2), village situé à quatre kilomètres de St-Omer et qui est cité plusieurs fois dans le cartulaire de l'abbaye de St-Bertin; mais selon moi, on s'est trompé, car : 1° Ce village a été appelé d'abord Losantanas, puis Loconessa et Loconessis ; tandis que Louches a été nommé Lotessa, et ensuite Loutesse

(1) Cartulaire de M. Guérard et appendice. La carte de Cassini porte Merlinguedalle.

(2) Les Abbés de St-Bertin, page 530.

qui se rapproche plus de Loclesse; 2° L'église de Louches est de toute ancienneté, sous le vocable de St-Omer; 3° La voie romaine de Thérouanne à Sangatte traverse Louches où l'on voyait autrefois une maladrerie construite au XII° siècle par le seigneur d'Ardres. Cet hôpital se trouvait au hameau de Lostbarne qui était le chef-lieu d'une des douze pairies du comté de Guînes.

31.

LONASTINGAHEM.

NOMS ANCIENS.

LONASTINGAHEM	en	828, diplôme de Goibert.
	»	857, d° d'Adalard.
	»	961, texte de Folquin.
LYNCKEM	»	1238, cartulaire de l'abbaye des Dunes.
LYNCKE ou L'HOSSENAERE	»	1560, bulle du pape.
	»	ancien plan.

NOM ACTUEL.

LINCK ou L'HOSSENAERE, commune de Looberghe, canton de Bourbourg, arrondissement de Dunkerque, (Nord).

Dom de Witte (1) a identifié Lonastingahem avec Loon près de Gravelines, M. Harbaville (2) avec le Haut-Loquin, canton de Lumbres, et M. Courtois (3) avec Leulinghen (même canton); mais on lit ce qui suit dans le diplôme de Goibert, de l'an 828 : et inter Henrikingahem et Lonastingahem bunaria XIII et jornalia III et dimidium;

(1) Grand cartulaire.

(2) Mémorial historique t. 2, p. 221.

(3) Dictionnaire géographique p. 125.

(1) d'où il suit que Lonastingahem se trouvait dans le voisinage d'Henrikingahem qui, comme on l'a vu (2), est Eringhem. Or Loon, Haut-Loquin et Leulinghen n'étant pas dans ce voisinage, il faut chercher une autre localité qui soit à proximité d'Eringhem. A Looberghe, village de l'arrondissement de Dunkerque, il y a une section cadastrale nommée l'Hossenaere; elle comprend environ le cinquième du territoire communal et notamment une partie du hameau de Linck, nommé en 1238 Lynckem (3). Dans cette section qui est contiguë à Eringhem, on connaît encore des propriétés qui ont appartenu anciennement, les unes à l'évêque de St-Omer, d'autres à l'évêque de Bruges: cela résulte des renseignements recueillis sur les lieux. On peut donc y puiser un nouveau motif pour placer Lonastingahem sur le territoire de Looberghe.

32.

GRUONOBERG.

NOMS ANCIENS.

Gruonoberg	en	857,	diplôme d'Adalard.
	»	867,	inventaire.
Gruononberg	»	871,	diplôme de Charles le Chauve.
Gruonomberg	»	961,	texte de Folquin.
Berga	»	981,	cartulaire de St-Pierre de Gand.
Bergis	»	1003,	d°. de Bourbourg.
Groneberch	»	1067,	diplôme du comte de Flandres.
	»	1164,	chronique d'Oudenbourg (4).
Bergues	»	1559,	partition.

(1) Cartulaire de l'abbaye de St-Bertin p. 159 et appendice.

(2) N° 4.

(3) Le hameau de Lynck dépend non-seulement de Looberghe, mais encore de Cappellebrouck et de Merckeghem. Il a eu un fort qui, au XVII^e^ siècle, à soutenu plusieurs siéges pendant la guerre entrel a France et l'Espagne.

(4) Chronicon monasterii aldemburgensis.

NOM ACTUEL.

BERGUES, ville de l'arrondissement de Dunkerque (département du Nord).

L'identification de Gruonoberg avec Bergues étant reconnue par tous les auteurs (1), on doit la considérer comme aussi certaine que possible.

33.

DAGMARINGAHEM.

NOMS ANCIENS.

DAGMARINGAHEM	en 857,	diplôme d'Adalard.
	» 867,	inventaire.
	» 961,	texte de Folquin.
DRINKHAM	» 1111,	cartulaire de Bourbourg.
	» 1170,	d°. d°.
DRINCHAM	» 1560,	bulle du pape.

NOM ACTUEL.

DRINCKAM, canton de Bourbourg, arrondissement de Dunkerque (département du Nord).

D'après les anciens documents historiques fournis par le cartulaire de St-Bertin (2), Dagmaringahem et Gruonoberg étaient voisins, car les deux localités sont toujours citées l'une après l'autre, et d'ailleurs, on lit dans l'un de ces documents qui remonte à l'année 867 : « *Item* » *sylva in Gruonoberg cum terra in Dagmaringahem* » *quam concessit Adalardus abbas, unde veniunt solidi* » *VIII* » (3). Ce texte prouve qu'Adalard, l'abbé de St-Bertin, avait lui-même donné au monastère de Stene-

(1) Voir notamment :

1° Histoire d'Artois par Hennebert, t. I, p. 50.

2° Études Étymologiques par M. Mannier, p. 2 et 3.

3° La Statistique archéologique du département du Nord, t. I, p. 130.

(2) Pages 80, 124, 162, 165.

(3) Inventaire de 867, p. 165 du Cartulaire de St-Bertin.

land une terre sise à Dagmaringahem. Evidemment c'était un autre bien que celui du même lieu dont Goibert, ainsi que le porte le texte de Folquin, avait doté cette abbaye. Si j'en fais la remarque en passant, c'est afin de prévenir une objection qu'on pourrait tirer du diplôme de Charles le Chauve de 877, diplôme mentionnant plusieurs localités où se trouvaient des immeubles compris dans les donations en faveur du monastère de Steneland. Quoi qu'il en soit, Gruonoberg et Dagmaringahem étant deux endroits voisins, il faut de toute nécessité placer le dernier à Drinckam, qui est à proximité de Bergues (7 à 8 kilomètres au plus), car c'est le seul village de l'arrondissement de Dunkerque dont le nom puisse dériver de Dagmaringahem : aussi M. Mannier a-t-il dit (1) : « Drin» cham ou Dringham n'est donc qu'une contraction de » Dagmaringham qu'on trouvait probablement trop long » à prononcer; c'est comme Dammershein et Dammers» bach, en Allemagne, qu'on écrivait primitivement » Tagamaresheim et Dagemaresbach. Dagemar, Tagamar, » étaient des noms d'hommes au 7e et au 8e siècle. Dagma» ringham est à interpréter par demeure de Dagemar, » comme Tagamareshem par demeure de Tagamar. C'est » le nom laissé à ces villages par leur premier seigneur » ou possesseur. »

M. Mannier n'est pas le seul auteur qui ait identifié Dagmaringahem avec le village de Drinckam. Tous ceux qui ont parlé du même sujet, du moins ceux que j'ai pu découvrir, partagent son avis. On doit s'y rallier d'autant mieux que ce village est traversé par le plus vieux chemin du pays, le Looweg, et qu'il faisait partie du doyenné d'Arcques, commune importante à deux kilomètres de Saint-Omer, dont la seigneurie appartenait à l'abbaye de St-Bertin, d'où il suit qu'il y a eu des relations toutes particulières entre Drinckam et cette abbaye.

Avant de terminer, j'ajoute quelques mots.

Ainsi qu'on l'a dit plus haut, les trente-trois domaines

(1) Études Étymologiques, p. 15. Voir aussi l'intéressante notice de M. Bonvarlet sur Pitgam.

dont la situation a été l'objet de mon travail, faisaient tous, sauf un seul, en 961, partie de la manse abbatiale de St-Bertin. Si ce point a été suffisamment établi, il n'est pas moins certain que la plupart de ces domaines en sont sortis ensuite et selon toute apparence, peu de temps après. Pour en connaître le motif et les circonstances, je me suis livré à beaucoup de recherches ; mais je n'ai découvert d'abord, qu'un acte d'échange, de l'année 1026, au profit de l'évêque de Thérouanne à qui la terre de Quentvicus (Étaples) fut attribuée, puis quelques documents historiques d'après lesquels une partie des biens de l'abbaye de St-Bertin a été cédée au chapitre de l'église Notre-Dame de St-Omer, l'abbaye de Bergues aurait eu la terre située à Gruonoberg (Bergues), l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont la villa de Ricolvingahem (Reclinghem), l'abbaye de Samer la villa d'Hesdin-l'Abbé, ainsi que les propriétés de Tingry et de Wierre-au-Bois, et enfin le chapitre de la cathédrale de Thérouanne, la villa de Stem (Steene) et la terre de Loclesse (Louches). Quant aux autres domaines dont l'abbaye de St-Bertin n'avait pas conservé la possession, les renseignements positifs manquent : on est réduit à des conjectures.

Je rappellerai donc qu'au milieu des calamités et des ruines causées en France aux IX^e^ et X^e^ siècles, par les invasions dévastatrices des Normands, on vit les plus graves abus, notamment les biens et les dignités ecclésiastiques inféodés aux seigneurs du pays. Cette inféodation à laquelle l'abbaye de St-Bertin ne put se soustraire (1), s'étendit-elle aux domaines du monastère de Steneland ?

Cela est possible, mais dans le cas de l'affirmative, elle aurait cessé en 944, année où St-Gérard devint abbé de St-Bertin, et comme les biens faisaient, en 961, partie de la manse de cette abbaye, il y a lieu de se reporter à l'époque où, pour remédier aux désordres de l'administration, on venait d'établir le pouvoir sur de meilleures

(1) Les Abbés de St-Bertin t. I, p. 91 à 105.

bases. Une organisation plus forte, plus martiale, avait remplacé celle dont la faiblesse avait mis la France pour ainsi dire, à l'agonie. Les comtés de Flandre, de Boulogne et de St-Pol furent constitués définitivement (1). On forma les châtellenies d'Aire, de Bergues, de Bourbourg, de Cassel, de Furnes et de St-Omer. Lors de cette réorganisation sociale, à laquelle la France dut son salut, on s'occupa de l'examen des titres de propriété des terres qui avaient appartenu à l'État. Après la conquête de la Gaule par les Francs, leur principal chef s'était emparé du domaine impérial et il en avait accordé des portions nommées depuis lors bénéfices, à ses leudes à titre d'usufruit. Les uns cherchèrent à les conserver à leur famille, d'autres les vendirent ou firent des donations ; mais l'hérédité des bénéfices n'ayant été établie légalement que par le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, promulgué en 877, les aliénations antérieures comme celles en faveur du monastère de Steneland qui comprenaient notamment dix-huit villas, étaient évidemment susceptibles d'annulation, si elles avaient porté sur des biens du domaine public concédés seulement en viager : c'est ce qui expliquerait comment l'abbaye de St-Bertin avait conservé une partie des domaines de Goibert et perdu les autres. Les premiers appartenaient en toute propriété à ce dernier qui avait en conséquence le droit d'en disposer, les seconds n'étant possédés par lui qu'à titre temporaire devaient faire retour à l'État. Quelque plausible que soit cette opinion, elle n'est donnée ici que comme probable ; il en est de même pour la situation de plusieurs domaines de Goibert sur laquelle je n'ai pu découvrir rien de certain. J'en ai éprouvé un véritable regret, mais en l'exprimant,

(1) D'après M. Courtois, le gouvernement désigné sous le nom de Marche (Marka) aurait été divisé quelques années après 962, en trois grands comtés qui prirent les noms de comté de Flandre, de Boulogne et de St-Pol (V. t. XIII des mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, observations préliminaires).

je nourris l'espoir que mon travail appellera l'attention sur eux, qu'un savant s'occupera de leur emplacement et le fixera d'une manière définitive, comme je l'ai fait pour tous les autres.

APPENDICE.

(Extrait d'un manuscrit de Folquin (Folquini chartularium.)

KARTA GOIBERTI DE DOTE BASILICÆ DOMINI SALVATORIS IN STENELAND.

8 nov. 828.—« Si aliquid de rebus nostris locis sanctorum vel in substantia pauperum conferimus, hoc nobis procul dubio in æterna beatitudine retribuere confidimus. Iccirco enim, in Dei nomine, Goibertus, dono ad basilicam quæ est constructa in loco nuncupante Sancti Salvatoris, sive Steneland, in honore Domini Dei nostri et Salvatoris Jhesu Christi, necnon et sanctæ Dei genitricis Mariæ et sancti Petri apostoli, necnon et aliorum multorum sanctorum, donatumque in perpetuum esse volo in loco nuncupante, super Ennena, Araca, mansum I et bunaria III; et inter Henrikengahem et Lonastingahem bunaria XIII, et jornalia III et dimidium; et in alio loco, cujus vocabulum est Hiddigareta, et marisca, bunaria XIIII. Sunt simul bunaria XXX, cum perviis et wadriscapis, et mancipiis VI, his nominibus: Erkenbaldum, Morellum, Evonem, Ostorbertum, Folcbaldum, Winebardum, cum peculiari eorum. Hæc omnia, sicut superius dictum est, in presenti ad ipsum locum sanctum jam ante dictum, ut custodes ejusdem ecclesiæ hoc habeant, teneant atque possideant, vel quicquid exinde facere voluerint libero in omnibus, Christo eidem regente ecclesiæ perfruantur arbitrium. Si quis vero, quod minime esse credo, si ego ipse, aut aliquis de heredibus aut proheredibus meis, qui contra hanc epistolam traditionis aliquam calumpniam generare præsumpserit, in primis iram Dei omnipotentis incurrat, et insuper inferat, distringente fisco, auri libras C, argenti pondera CCC, coactus exolvat; et quod repetit nichil valeat, sed hæc traditio firma permaneat, cum stipulatione subnixa.

» Actum in eadem basilica ante altare.

» Data VI idus novembris, anno XV. Domni Hludovici imperatoris.

» Signum GOIBERTI qui hanc traditionem fieri rogavit.

» Signum GUNTBERTI, filii ejus, consentientis.

» Signum HEREMARI, nepotis ejus, consentientis.

» Signum VURASCOLFI.

» Signum NITOLFI.

» RADLANDUS, presbiter, scripsit et subscripsit. »

DE MORTE GOIBERTI.

838. — Anno Domini DCCCXXXVIII., incarnationis Domini, XVI. kalendas mai, IIII. feria, ebdomada II. pasche, quando in monasterio sancti Audomari in monte Goibertus infirmatus fuit, suadente filio suo Gunberto, dimisit XV mancipia ingenua ad basilicam Domini Salvatoris in Steneland, sub censu luminario, ad denarios IIII. Anno eodem post hec, in mense novembrio, cum infirmatus sensisset appropinquare diem obitus sui, descripsit ipse propria manu, in tabulis ceratis, quæ exterius celatæ erant barbulis crassi piscis, et subtus deauratæ erant, qualiter suas res manu tercii sui disponerent, IIII. nonas novembris, II. feria, isto modo : « In Humbaldingahem et Embreka, et Hettesnasmont, ad opus Guntberti filii mei. In Ostringa, bunarium I ipsi Guntberto. In Ganape, Trudlindæ. In Winingahem, Bertrudæ; excepto manso quem ad ecclesiam in Steneland tradidi. In Middelhem, ad sanctum Audomarum. In Anineshem, Folbaldo, et illud pratum quod habui in Selem. In Fraxerias, in Frandris, totam hereditatem nepoti meo. Ad Sanctum Salvatorem, petrariam illam quam habui juxta Scamnis; mancipia quoque XV ad eandem ecclesiam dimittere volo ad denarios IIII. » Jussit quoque recitare coram se et amicis suis ipsum brevem, II. nonas novembris. Pridie ante obitum suum, dimisit quoque XIII mancipia ad Steneland ingenua. Sequenti quoque die, priusquam obiret, claves basilicæ ipsius omniumque aliarum officinarum in manus filii sui Guntberti tradidit et commen-

davit, dicens : « His omnibus, fili, te superstitem confirmo, quatinus et Dei hanc domum meamque ac antecessorum meorum etiam et tuam elemosinam, dum advixeris, congrua cura custodias. » Quibus dictis, requievit in Domino anima et corpore, ac obiit nonis novembris, IIII feria vesparescente. Postera die portantes corpus Goiberti ad monasterium Sithiu sepelierunt in basilica sancti Bertini, coram altare Domini Salvatoris et crucifixi.

PRIVILEGIUM ADALARDI ABBATIS DE CELLA DOMINI SALVATORIS IN STENELAND.

27 mart. 857. — « Quæcunque rectores ecclesiarum Deum timentibus et amantibus ad vota annuerint, in his procul dubio Dei se voluntatem implere non dubitant. Iccirco ego, in Dei nomine, Adalardus, abbas monasterii sancti Petri, vocabulo Sithiu, ubi sanctus Domini Audomarus Bertinusque requiescunt, notum esse volo sanctæ ecclesiæ deicolis præsentibus atque futuris, quia fidelis Dei ipsiusque sancti loci, et noster, Guntbertus, parvitatem nostram petiit, ut traditionem patris sui Goiberti ac suam de cella Domini Salvatoris in Steneland, sive Sancti Salvatoris, nostro etiam testamento confirmaremus. Cujus voluntati et petitioni libentissime annuentes, ob suam patrisque sui prescripti circa predictum sanctum cenobium devotionem et plurimam utilitatem, statuimus, vice Dei et sanctorum ejus, ut, sicut testamentum jam dictæ traditionis resonat, absque ullius contrarietate, res ipsæ ad ipsorum predecessorumque suorum elemosinam peragendam perpetualiter maneant; ipseque Gundbertus, quamdiu, Christo annuente, vixerit, ipsarum procurationem et potestatem ad opus monasterii Sithiu habeat; qui, si citius vitam finierit, quem ipse probaverit vel elegerit in provisione suscipiat. Utque secundum kartas traditionem inconvulse maneant, eas nominatim exprimimus, scilicet : in ipso Steneland, in Ricolvingahem, in Hisdenne cum mancipiis, in Henrikingahem, sive Milhem. et alio Henrekingahem cum Trudbaldo et lumi-

nariis in ejus ministerio; in Ebresingahem, in Winingahem, in Curmontium, in Siningahem et in Stem; in Hokingahem, in Hostede, in Lampanesse, in Simpiaco, in Burthem, in Reka, in Strate; in Hemmawic, terra Frawivi; in Kilciaco cum Odlando fabro, in Etesnasberg; in monasterio mansum hortumque; in Ariaco similiter; in Tarwana mansum; in Quentwico similiter, quolibet ingenio attractæ, vel nostro amminiculo augmentatæ, et quæque in postmodum Dei clementia addiderit. Item in Kessiaco, Sperdia, Vuesarmio, Vostringe, Tingiaco, Vuilere, Mellingasele, Loclesse, Lonastingahem, precariam Landberti, Adalgeri, Hildberti; in Gruonoberg silvam cum terra; in Dagmaringahem, tam ipso Guntberto vivente, quam post obitum ejus, inconvulsæ maneant, sicut hodie illic pertinere noscuntur. Moneo etiam et contestor, per ipsum Dominum Salvatorem, omnes rectores hujus cenobii præsentes futurosque nec hoc nostræ auctoritatis testamentum malignitate qualibet infringere quantumlibet moliantur. At si quisquam fecerit, impreco contra eum Deum omnipotentem omnesque sanctos ejus ultores, una cum animabus Deo devotis, qui has illi res contulerunt. Ut autem hujus testamenti firmitas perfecte roboretur, manu propria subscripsimus, et reverentissimum episcopum nostrum Humfridum subscriptione sua roborare rogavimus.

» Actum Aria monasterio, VI. kalendas aprilis, anno incarnationis Domini DCCCLVI., et bissextili ascensu I., indictione V. ac embolismo, sabbato ante medium quadragesimæ, anno XVII., regnante domno Karolo, cum fratre Hludovico ac nepote Hlotario.

» Ego ADALARDUS, abbas, propria manu firmavi.

» Ego HUMFRIDUS, episcopus, hoc testamentum propria manu firmavi.

» Ego ipse, in Dei nomine, GUNDBERTUS peccator jubente domno abbate Adalardo et annuente precibus meis, una cum venerabili episcopo Humfrido, subscripsi. »

DE GUNTBERTO MONACHO.

Sub hujus abbatis tempore, exoritur quidam tiruncu-lus mox futurus monachus hujus ecclesiæ, Guntbertus nomine, patre Goiberto et matre Ebertruda; cujus laus et sapientia ita hactenus in omnium nostrorum versatur ore, acsi presentaliter in vivo teneretur corpore et merito. Nam monasterii hujus libraria, quæ pene omnia vetustata erant demolita, quoniam peritus erat scriba, propria reno-vavit industria. Insuper et alia adauxit librorum volu-mina, ex quibus duo sunt antiphonarii, quos ipse propria manu conscripsit; et alterum sancto Audomaro, alterum vero sancto Winnoco concessit. Scripsit et tertium, quem lucidiori opere elucidavit; cujus initium, et in carmine majorum sollempnitatum, aureis litteris mirifice decora-vit; quem, quia eligantiorem vidit, sancto Bertino con-tradidit. Descripsit et compotum, quem et nobis concessit habendum; insuper et alia, quæ si hic scribantur, vide-buntur esse superflua. Hic autem, in primeva juventute, a patre Romam ductus, ibique sancto Petro oblatus et ab Eugenio papa est clericatus. Quem pater exinde domum reducens, in hoc monasterio Sithiu sancto Petro sancto-que Bertino monachum optulit, locumque istum here-ditate sua nobiliter hereditavit. Concessit namque ad jam dictum monasterium Sithiu, monasterium quoddam quod ipse in proprietate sua construxerat, nomine Stene-land, ad quod omnem ejus hereditatem Salvatori Domino, in cujus nomine eundem construxit monasterium, per-petua firmitate delegavit. Hæc sunt autem nomina villa-rum quas predictus Goibertus, Guntberti prefati pater, pro elemosina sua ad basilicam Domini Salvatoris in Steneland contradidit: In Ricolvingeem, Hisdenne cum mancipiis; in Henrikengehem sive Milnom, et alio Hen-rekengehem, Ebresengahem; in Winningahem; in Cur-montium; in Sinningahem; in Okkaningahem; in Hos-tede; in Lampanesse; in Simpiaco; in Bortheem; in Reka; in Strate; in Hemmanwil; in Kiltiaco; in Hede-nesberg; in monasterio mansum hortumque; in Ariaco

similiter; in Tarwana mansum; in Quentvico similiter. Item quæ ab aliis ad eandem basilicam sunt concessæ: In Kessiaco et Squerda; in Wesarinio; in Vostringe; in Tingriaco; in Wilere; in Mellingasele; in Loclesse; in Lonastingahem; in Gruonomberg; in Dagmaringahem. Hæc omnia prefatus Goibertus et filius ejus Guntbertus, partim ex eorum hereditate, partim aliorum donatione, ex ipsius tamen Guntberti adquisitione, ad basilicam Domini Salvatoris in Stenedland, firmissima tradiderunt donatione, et ipsam basilicam atque portam (1) monasterii Sythiu, ad eorum elemosinam faciendam in pauperibus et peregrinis, promptissima concesserunt voluntate. Quæ omnia in locis suis cum de elemosina loqui cepimus, cum cartis suis, Deo favente, describemus.

P. S. Je crois devoir faire remarquer que le monastère de Steneland et ses domaines étant tous dans l'ancien diocèse de Thérouanne, il résulte de cette circonstance maintenant bien constatée, un nouvel argument contre l'opinion que Quentowic aurait été sur la rive gauche de la Canche dont les villages faisaient de toute ancienneté, partie du diocèse d'Amiens.

---

(1) *Ad dortam.* Cod. Aud.

NOTICE SUR UNE COMÉDIE GRECQUE MODERNE

INTITULÉE

« LE POUVOIR DES FEMMES »

(Gynaicocratia),

EN CINQ ACTES ET EN PROSE,

Composée par M. D.-C. Byzantios et publiée par lui pour l'usage et l'amusement des Grecs (1).

(Athènes, de l'imprimerie de Papadopoulos. 1841).

Par le Mis DE QUEUX DE St-HILAIRE,

Membre correspondant de la Société Dunkerquoise (2).

IV.

Le pouvoir des femmes.

On peut toujours juger du degré de civilisation auquel un peuple est arrivé, par la place qu'il accorde aux femmes, et, sur ce point encore, la Grèce montre qu'elle tient son rang parmi les nations civilisées. Les Grecs modernes, suivant l'exemple des Grecs anciens, ont donné, dans leur société, une place très-importante aux femmes. Cela est d'autant plus remarquable, que, pendant de longs siècles, les Grecs ont vécu en quelque sorte au milieu de la société musulmane qui traitait la femme de tout autre façon. Il

(1) Nous traduisons exactement le titre grec de la comédie.

(2) Cette notice, ainsi que la notice sur *la Corakistica* de Oriros Néroulos qui a paru dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France* (Paris, 1870) est extraite d'une *Étude sur la littérature dramatique de la Grèce moderne*, qui doit paraître prochainement.

faut donc leur savoir un gré particulier d'avoir conservé envers les femmes, le respect qui est la marque de tout peuple civilisé, et, par cette seule raison, s'il n'y en avait point d'autre, on serait en droit d'affirmer que la perspective d'une civilisation supérieure à celle de tous les peuples qui les entourent, leur est ouverte.

Tandis que la plupart des Orientaux font de la femme, tantôt une courtisane, tantôt une esclave, les Grecs, seuls, en Orient, lui ont accordé une place d'estime et d'honneur. Ainsi qu'on l'a dit, avec autant de justesse que d'esprit (1),

Si les Turcs en font une captive;

Les Albanais, une esclave;

Les Monténégrins et les Serbes, une servante;

Les Bulgares, une compagne;

Les Juifs, une ouvrière;

Les Grecs en font aujourd'hui, comme autrfois, une souveraine.

« C'est là, dit M. François Lenormant, le trait caractéristique qui distingue le Grec du Turc paresseux et craignant la mer; de l'Albanais sauvage, grossier et perfide, qui avilit la femme jusqu'à en faire son esclave ou même sa bête de somme; du Slave courageux, mais sans intelligence politique, et jusqu'à présent incapable de passer un certain degré de civilisation; du Roumain, plongé encore dans la corruption Byzantine; du Juif et de l'Arménien, cupides tous deux, et ne sachant pas faire du produit de leur travail un usage favorable aux autres. Ce sont ces qualités particulières qui, même dans la servitude, rapprochent les Grecs des sociétés occidentales, et qui leur ont valu des sympathies que l'on a pu ébranler, mais non jamais déraciner... C'est là encore ce qui prouve que la race grecque est l'intermédiaire obligé par lequel les idées et la civilisation de l'Europe pénétreront au sein des autres peuples chrétiens de l'Orient. C'est à Athènes

(1) Richard Cortambert. Les populations de la Turquie.

qu'elle les reçoit, qu'elle se les approprie, et c'est de là aussi, que, passant du rôle de disciple à celui de maître, elle les répand parmi ceux qui sont moins préparés qu'elle à les recevoir de première main » (1).

Dans ce respect qu'ils professent pour la femme, dans cette place importante qu'ils lui ont accordée dans leur société, les Grecs modernes n'ont fait que suivre l'exemple que les Grecs anciens leur avaient donné. En effet, si, dans l'antiquité, les législateurs ont considéré la femme comme inférieure, par sa nature, sinon par son intelligence, s'ils ont cru qu'elle avait besoin de protecteurs et qu'ils avaient le droit de lui donner des maîtres; si, dans les premiers temps de la civilisation, les Athéniens la reléguaient dans leurs maisons et ne lui permettaient pas d'en sortir pour se mêler aux hommes, les mœurs, qui la réduisaient à une réclusion presque absolue, changèrent bientôt, et les femmes prirent, dans la société grecque, le rang qui leur est assigné dans toute civilisation supérieure. On a souvent dit que, chez les Grecs, depuis la fin de l'âge héroïque jusqu'aux temps du christianisme, les femmes qui n'étaient pas des courtisanes étaient restées tout-à-fait étrangères à la vie et aux sentiments des hommes. C'est là une erreur. Les nombreux témoignages de l'histoire, et les fragments de la comédie nouvelle, moyenne, et même ancienne démentent cette opinion. Les poëtes comiques ont toujours cherché à reproduire fidèlement les mœurs du siècle dans lequel ils écrivaient: là était pour eux le principal élément de succès. Or, il est vrai que la Comédie Ancienne ne met guère en scène que les courtisanes de bas étage, et n'entr'ouvre le gynécée que pour le montrer déshonoré par les désordres ou les folies; la Comédie Moyenne s'attache surtout à la peinture de la vie des courtisanes, mais c'était alors le siècle des courtisanes illustres, d'Aspasie, ce disciple de Socrate, d'Herpyllis, l'amie d'Aristote, de Phryné, dont la beauté était plus éloquente qu'Hypéride; la Comédie Nouvelle, au contraire, avec Philémon et Ménandre, nous montre le

(1) Fs Lenormant. La Grèce et les Iles Ioniennes.

rôle de la femme au sein de la famille sous un jour tout différent. Aristote lui-même (il est bien permis de citer Aristote, lorsqu'il s'agit d'une comédie, Molière l'a prouvé), Aristote dans ses *Economiques*, qui renferment tant de précieux détails sur la société grecque, nous montre à quel degré étaient arrivés la pureté de la vie privée, la dignité du mariage, et le respect de la femme chez les Athéniens. En mettant les femmes, les femmes honnêtes au premier rang, parmi les personnages de leurs comédies, Philémon et Ménandre ne faisaient donc que reproduire fidèlement les mœurs de leur siècle (1).

Cependant on peut juger de la place importante qu'occupaient les femmes dans la société grecque, même à une époque très reculée, par les comédies d'Aristophane (2). Sur les onze comédies qui nous restent du premier poëte comique de la Grèce, une porte pour titre un nom de femme, deux sont spécialement consacrées aux femmes. L'une *Lysistrata*, est une des meilleures peut-être, à coup sûr une des plus effrontées comédies d'Aristophane, qui montre jusqu'à quel point pouvait aller la licence de la comédie ancienne. C'est en même temps, une comédie politique, un curieux plaidoyer pour la paix, où le poëte

(1) Voyez sur ce sujet, un curieux mémoire de M. A. Desjardins, professeur agrégé à la faculté de droit de Paris, sur la condition de la femme dans le droit civil des Athéniens.

Voyez aussi les études de M. Guillaume Guizot, et Ch. Benoît sur la Comédie de Ménandre.

(2) Aristophane lui-même nous fait assister à une scène de ménage qui nous prouve que, de son temps, les femmes étaient consultées par leurs maris sur des choses importantes. C'est dans la première scène des *Nuées*, lorsque Strepsiade raconte pourquoi il a donné à son fils le nom de Phidippide :

« Strepsiade. — » Plus tard, quand nous eûmes ce fils, quel nom lui donner ? Grand sujet de querelle avec mon aimable femme. Elle voulait qu'il y eût du cheval dans son nom, et qu'il s'appelât Xanthippe, ou Charippe, ou Callippide. Moi, du nom de mon aïeul, je voulais l'appeler Phidonide. La dispute dura longtemps; enfin, nous nous accordâmes à le nommer Phidippide.... » (Traduction de M. Poyard).

donne une importance bien grande aux femmes, puisqu'il leur prouve qu'il dépend d'elles de faire conclure une paix honorable vainement sollicitée, impatiemment attendue. Le nom même du principal personnage est significatif; il veut dire — qui dissout l'armée, — et Lysistrata justifie ce nom, car elle résiste aux magistrats, tient tous les hommes en échec, et finit par faire réussir son plan, et conclure la paix.

Les *Thesmophoriazures* ou *les Femmes aux fêtes de Cérès*, sont une comédie d'un genre plus littéraire, et cependant d'une liberté qui n'est pas moins grande.

La plus importante, c'est celle qui porte pour titre *Les Femmes à l'Assemblée*, une comédie sociale où Aristophane traite à sa manière, c'est-à-dire par le ridicule, ces questions qui sont encore agitées de nos jours: l'égalité des droits des deux sexes, et l'émancipation des femmes. Il s'agit ici d'une conspiration féminine; ce n'est pas une révolte, c'est une révolution sociale. Les femmes ont fait le projet de se travestir en hommes, d'entrer à l'assemblée, de s'assurer de la majorité des voix, et de décréter une constitution nouvelle qui reconnaisse la communauté des biens, des femmes et des enfants, et, de plus, assure au sexe féminin la direction des affaires publiques. Nous voilà bien près *du Pouvoir des femmes*, de la Gynascocratia.

Si Aristophane n'a point composé de comédie sous ce titre, il n'en est pas de même des poètes de la Comédie Moyenne, et, le catalogue des comédies grecques mentionne deux pièces sous ce titre, dont les auteurs sont Amphis et Alexis. Elles sont malheureusement perdues, et nous ne pouvons savoir quel en était le sujet. D'après leur titre cependant, on peut s'en faire une idée. A l'époque où vivaient Amphis et Alexis, les Athéniens, toujours légers et inconstants, s'étaient pris de passion pour les mœurs de Lacédémone, et les femmes d'Athènes qui voyaient celles de Lacédémone jouir de grandes prérogatives à Sparte, voulurent obtenir pour elles-mêmes une plus grande liberté, et se mêler aussi des affaires publi-

ques. Il est possible que ce soit ces prétentions exagérées qu'Alexis ait voulu tourner en ridicule dans sa comédie, à l'exemple peut-être d'Aristophane, dans *les Femmes à l'Assemblée* (1).

Il ne nous reste de la comédie d'Amphis, que deux vers qui nous ont été conservés par Athénée (liv. VIII) et qui se retrouvent dans les *Fragmenta Comicorum Græcorum* de M. Meineke. Ces vers, d'une philosophie facile, ne nous apprennent rien au sujet de la comédie elle-même. Les voici cependant, car ils sont curieux :

Jouez et buvez : La vie est mortelle, le temps que nous
[passons sur terre est court.
La mort est immortelle ; car on ne meurt qu'une fois (2).

Les deux fragments d'Alexis sont plus importants, mais ne sont guère plus instructifs. Le premier est curieux, en ce qu'il nous apprend qu'il y avait quelquefois en Grèce, un théâtre sur le théâtre même ; le second, tout-à-fait insignifiant, ne nous donne aucun renseignement sur la manière dont Alexis avait traité son sujet ; mais, dans les fragments de comédies incertaines, c'est-à-dire dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous, il y a deux ou trois fragments qui pourraient fort bien avoir appartenu à la comédie du — *Pouvoir des femmes*. — Ce sont, en général des boutades contre les femmes.

Le premier et le plus considérable, nous a été conservé par Stobée, florill. LXVIII. 2. Le voici :

(1) A. Meineke. — Fragmenta comicorum grœcorum. Historia comediæ. Comedia Media.

(2) En citant ces vers, Athénée — dit que la pièce d'Amphis avait pour titre *Gynaicomania*, et non *Gynaicocratia*, mais M. Meineke croit qu'il se trompe, car dans un autre passage, il dit que les deux comédies d'Amphis et d'Alexis portaient le même nom, et celle d'Alexis est bien intitulée *Gynaico cratia.*

Quel homme de sens qui n'est pas d'une bonne santé osera se marier jamais ?

Un homme intelligent ne préférera-t-il pas de beaucoup être mal noté que d'avoir une femme ?

Assurément; En effet la loi ne permet pas à ceux qui sont mal notés de commander aux autres.

Tandis qu'il n'est plus permis à celui qui est marié d'être son propre maître.

Au mariage, nous ne gagnons que de devoir rendre compte de toutes nos actions à nos femmes.

Cela, on le voit, n'est guère galant; du reste les poètes comiques de tous les temps ne se sont jamais piqués d'une courtoisie extrême à l'égard des femmes. Mais ces vers montrent, ce semble, une fois de plus quelle a été de tout temps la puissance des femmes sur leurs maris.

Les deux fragments suivants ne sont guère plus aimables. Ce sont évidemment des boutades d'homme de mauvaise humeur, qui nous ont été conservées également par Stobée :

Il n'y a rien de plus impudent qu'une femme;
Je la crains, d'après moi-même.

Stobée. floril. LXXIII. 39.

Il n'y a pas de mur, pas de coffre plein d'or
Qui soit plus difficile à garder qu'une femme.

Stobée. floril. LXXIII. 42.

Pour corriger un peu la mauvaise impression de ces divers fragments d'Alexis; on aime à se rappeler ces vers charmants du même poëte qui, eux aussi, font partie d'une comédie dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, ce qui nous permet de conjecturer qu'ils faisaient peut-être partie de la comédie qui nous occupe.

Je ne puis comprendre que l'on abandonne sa mère, c'est elle qu'il faut soigner avant tout.

Car ceux qui veulent honorer la divinité savent que rien n'est meilleur qu'une mère.

Aussi, celui là fut-il sage, qui, dans l'antiquité, consacra un temple à la *mère*, laissant à chacun le soin d'ajouter une qualification à ce nom révéré.

On serait peut-être en droit de s'étonner que nous ayons remonté aussi haut dans l'antiquité, cité Aristophane, et recherché des fragments oubliés d'Amphis et d'Alexis au sujet d'une comédie moderne qui n'est peut-être ni une des meilleures, ni une des plus intéressantes de celles que nous avons choisies pour en faire l'objet d'une étude particulière. Voici notre excuse : nous avons voulu montrer par des exemples tirés de la Comédie Ancienne, Moyenne et Nouvelle, quelle était la position des femmes dans l'ancienne société grecque, et l'importance qu'on leur accordait. Ces témoignages des poètes comiques sont précieux, car ils nous font voir que les femmes n'étaient pas aussi en dehors de la société des hommes que la législation semblerait le faire croire. Ils nous montrent ensuite quels sont les ancêtres de cette comédie, du—« Pouvoir des femmes »—dont le sujet a été traité en Grèce à plus de deux mille ans de distance, peut-être avec plus de vérité et d'à-propos dans l'antiquité qu'aujourd'hui.

Nous avons choisi cette comédie de M. Byzantios, l'auteur de la—« Tour de Babel, »—parce que c'est une des rares comédies modernes qui nous fassent pénétrer dans la famille et qui nous montrent l'intérieur d'une maison grecque. Les Grecs modernes ont, en général, une vie de famille plus intime, plus unie, plus pure que bien des peuples méridionaux qui se croient plus avancés qu'eux. Ils ont encore le respect de la famille et du foyer. Si les femmes ne sont plus reléguées dans le gynécée, ni condamnées par les lois sinon par l'usage à une sorte de réclusion, elles sont toujours maîtresses au logis, et les Grecs n'aiment pas à faire pénétrer les étrangers dans

l'intérieur de leur famille. — « L'honnêteté (1) est très-grande dans toutes les classes de la société, même et surtout, faudrait-il dire, dans les rangs inférieurs. On trouve dans les familles des vertus réelles sans ostentation; les jeunes filles et les vieillards sont très-respectés, les familles généralement unies; enfin, la vie dans la Grèce d'aujourd'hui est très-calme, et on n'y connaît guère les tracasseries domestiques si fréquentes ailleurs. » Les hommes s'occupent encore comme autrefois, de politique, de commerce ou d'affaires de banque; les femmes restent dans les maisons et veillent sur l'éducation de leurs enfants. Cependant, si sages, si réservées qu'elles soient dans la vie privée, les Grecques sont femmes, et, en cette qualité, exposées à bien des tentations. La plus forte, de notre temps, n'est pas de vouloir gouverner la Grèce, comme au temps d'Aristophane où tout le monde se mêlait de politique, et où les questions sociales étaient à l'ordre du jour, ni d'avoir la prétention d'imposer la paix ou la guerre; non, la tentation auxquelles les femmes de nos jours sont exposées, est d'un ordre inférieur, mais n'en est pas moins dangereuse: c'est le luxe, contre lequel, dans ces derniers temps, les esprits les plus vigoureux et assurément les moins compétents se sont élevés avec une vivacité qui n'a eu d'égale que leur inutilité. Nous nous garderons de tomber dans de vaines déclamations au sujet de cet ennemi qui ne devient dangereux que par les assauts qu'on lui livre, et nous pensons que l'on peut dire du luxe ce que Molière disait de la science.

Ce sont choses en soi qui sont belles et bonnes.

Dans une certaine mesure.

C'est donc surtout contre le luxe des femmes qu'est dirigée la comédie de M. Byzantios, et il faut s'empresser de remarquer qu'elle a été publiée à Athènes en 1841. On voit par là que les Grecs modernes que nous accusons parfois d'être arriérés, ont été de plus de vingt-cinq ans en avance sur nous Français, dans ce plaidoyer contre—

(1) Fs Lenormant. La Grèce et les Iles Ioniennes.

« le luxe effréné des femmes. » — En effet, si la Fanny, le principal personnage de la comédie qui nous occupe, veut opérer une révolution dans l'État et faire décréter qu'à l'avenir le pouvoir appartiendra aux femmes, et que celles-ci pourront épouser sept maris, ce n'est pas, comme un Français ne manquerait pas de le supposer, que l'amour soit en jeu ; non, et c'est peut-être l'occasion de remarquer ici combien l'amour tient peu de place dans les comédies grecques modernes, c'est, hélas ! tout bonnement, parce que les objets de toilette, le fard, le rouge, le blanc, les pommades, les essences, les dentelles, les broderies, les bijoux sont devenus tellement chers et si indispensables, d'autant plus indispensables qu'ils sont plus chers, que la fortune d'un homme seul, si riche qu'il soit, ne saurait suffire à l'entretien d'une femme, et que celle-ci demande qu'il lui soit permis de ruiner honnêtement plusieurs maris au lieu d'un seul.

La comédie, prenant ce ton, est, on le voit, essentiellement moderne, et diffère complètement des comédies d'Aristophane, d'Amphis ou d'Alexis ; mais ce qui la recommande à notre étude, ce qui fait qu'elle mérite d'attirer un moment notre attention, c'est qu'elle nous donne de curieux renseignements sur la société grecque, vingt ans, après le premier soulèvement, dix ans à peine après l'établissement de la monarchie du roi Othon.

Il est bien entendu que cette comédie n'est pas dirigée contre les femmes en général. L'auteur a soin de nous en prévenir lui-même, dans une préface à laquelle il faut savoir gré de n'être pas plus longue que la pièce elle-même, ainsi que cela arrive souvent aux préfaces grecques. Il tient beaucoup à ce que l'on ne se méprenne pas, et que l'on sache bien à quel genre de femmes s'adressent ses critiques. On dirait, à l'insistance qu'il y met, qu'il redoute pour lui-même, ce *Pouvoir des femmes* dont il va se moquer.

— « Cet ouvrage, dit-il, n'est pas dirigé contre les femmes en général, le but de l'auteur n'est pas de se moquer de celles qui portent avec décence et modestie, les modes européennes, comme font les femmes honnêtes

d'Europe ; mais il s'attaque à celles qui veulent ajouter l'immodestie à leur corruption, qui donnent un funeste exemple aux femmes honnêtes dont quelques-unes pourraient être atteintes. Il s'attaque à celles qui se jouent de l'honneur de leurs maris, qui les ruinent, qui leur font perdre leurs emplois, à celles enfin, qui ne laissent pour héritage à leurs enfants qu'une éducation malsaine et corruptrice.

» C'est pour cela, qu'aucune attaque n'est dirigée dans cette comédie, contre les femmes honnêtes, qui, nous l'espérons, ne la jugeront pas d'une manière défavorable. Les autres, celles qui ressemblent au personnage principal qui est mis en scène, peuvent le juger aussi mal qu'il leur plaira. Nous nous soucions peu de leur opinion ; mais il faut adjurer les femmes honnêtes, celles qui ne veulent pas s'exposer à être jouées sur le théâtre, à ne pas chercher à imiter les autres, à bannir, de leurs mœurs, de leurs manières et de leurs vêtements tout ce qui pourrait les faire ressembler au personnage principal de la comédie. Elles seront alors vraiment dignes d'éloges. Que toutes les femmes se rappellent que Dieu, après avoir créé l'homme, lui donna la femme pour compagne, et non pas comme une massue pour lui casser la tête. »

Et la préface se termine par ce proverbe de Salomon que l'auteur a mis comme épigraphe à la première page : — « Toute femme sage bâtit sa maison ; la femme folle la ruine de ses propres mains ».

Voilà des mots bien graves et bien austères pour une comédie, qui en somme, ne s'attaque qu'au luxe, et où tous les personnages sont de mœurs honnêtes quoi qu'en dise la préface.

La scène se passe à Athènes, chez Mazetos, un bourgeois aisé, fonctionnaire du gouvernement, ce qui n'est pas un signalement particulier, car à cette époque, tout bon Athénien était fonctionnaire, l'avait été ou désirait l'être. Fanny, sa femme et le principal personnage de la comédie, paraît en déshabillé, la figure toute couverte de

fard (1). Elle se plaint du prix excessif de toutes choses; fait le compte de ce qu'elle a dépensé déjà pour les objets de toilette, et pour ses cosmétiques, et constate avec douleur qu'elle n'en a que juste pour la moitié de sa figure. Elle appelle son domestique Antzouli, et l'envoie lui acheter encore pour trois drachmes de rouge et de blanc. Entre une de ses amies, Myrsine, une de ces femmes facilement entraînables pour qui l'exemple de Fanny est un danger, et qui veut l'imiter en tout, sans cependant avoir l'esprit décidé et arrêté de la femme de Mazetos. Après avoir déploré ensemble la cherté excessive de tous les objets de toilette; après avoir accusé leurs valets de les voler, accusation bien grave puisque le vol domestique est presque inconnu en Grèce, elles se lamentent sur la déplorable condition des femmes.

MYRSINE.

En vérité, je ne sais pas ce que nous allons devenir. Tout augmente, et nos maris ont pris le parti de réduire nos dépenses. Quand nous leur demandons quelque chose, ils ont toujours la même réponse : Je n'ai pas d'argent!

FANNY.

Ah! ma chère, à qui le dites-vous ? — Mon mari est de même pour moi : hier, je lui ai demandé cent thalers (2) pour payer mes fournisseurs, ma modiste, etc. !... Si vous saviez tout ce qu'il m'a dit!... Que faire d'un mari pareil. Si je veux insister, c'est le divorce qui va finir notre que-

(1) L'usage du fard est moins récent qu'on ne serait tenté de le croire. En Grèce, particulièrement, il était déjà en usage pour la toilette des femmes, du temps de la comédie moyenne; témoin ces vers, dans lesquels Alexis, d'ans *Isostasion*, décrit les manèges des courtisanes :

« On peint en noir les sourcils roux; on plâtre de céruse les peaux trop brunes, on broie du vermillon sur la pâleur ».

(Voyez Meinecke, frag. com. græc. l. III. p. 423).

(2) En Grèce, en 1841, on comptait encore par thalers, monnaie allemande.

relle, car maintenant, pour un rien, les ménages se séparent. Savez-vous, ma chère, qu'il y a eu trois cents séparations cette année-ci (1).

MYRSINE.

Oui, je l'ai entendu dire, et cela m'a effrayé!... Mais enfin qu'allons-nous devenir ?

FANNY.

Je pense qu'il faut faire une loi qui permette à chaque femme de prendre..... (Elle va écouter à la porte), je croyais avoir entendu du bruit!... non, ce n'est rien... de prendre sept maris.

La suspension est charmante; c'est un trait des plus fins que cette peur du moindre bruit chez une femme qui prépare une révolution.

Tout en s'étalant le fard sur la figure, en se regardant dans la glace, en s'habillant, les deux femmes causent de leurs grands projets de réforme entrecoupés des plus futiles détails de toilette. Elles sortent; la scène reste vide un moment, puis on voit entrer deux personnages épisodiques. Ce sont deux marchandes à la toilette, Maro et Bitzo, qui représentent l'ancien parti, et l'esprit nouveau en fait de modes. Toutes deux apportent des vêtements de femmes, Maro, des objets de mode, et Bitzo, de vieux habits qui sont, en partie contenus dans un grand mouchoir, et qu'elle n'a pas la prétention de vendre à Fanny, mais aussi de vieux bijoux que l'on commençait déjà à rechercher en Grèce. Pour que l'opposition soit plus tranchée, Bitzo parle l'ancien dialecte des femmes d'Athènes. Elle se lamente de ce que son commerce diminue tous les jours. Les femmes d'Athènes, les petites bourgeoises comme les grandes dames ne daignent plus porter les anciens costumes grecs: Toutes veulent les modes euro-

(1) Le mariage en Grèce, est encore aujourd'hui un acte purement religieux, et le divorce existe; mais le respect des Grecs pour la famille le rendait autrefois assez rare dans les villes. Dans les campagnes, il est encore à peu près inconnu.

péennes. Elles méprisent le beau fez rouge à gland d'or pour porter de vilains chapeaux à plumes qui coûtent dix fois plus cher sous prétexte qu'ils viennent de France. Hors des modes de Paris, il n'y a pas de salut.

Antzouli qui les a introduites, et qui revient leur annoncer l'arrivée de madame, ne peut s'empêcher de pousser de gros soupirs à la vue des cartons et des nouvelles modes :

— « Hélas, dit-il, voilà donc où passe l'argent de ce pauvre homme qui est mon maître ; mais, cela n'est pas étonnant, ce que l'on gagne avec le vent, est semé pour le diable ! »

Fanny revient suivie de son amie Myrsine. Elle essaye le chapeau qu'elle trouve une merveille, engage Myrsine à s'en faire faire un pareil, en fait compliment à Maro, mais sa figure se rembrunit quand celle-ci lui présente sa note et la supplie de lui donner au moins quelque argent ; sans cela, ses fournisseurs la feront mettre en prison.

Ici nous trouvons tout au long le détail de la note de Maro, et nous y voyons ce que coûtait, en 1841, la façon des robes, des vestes et des autres vêtements de femmes. La note se monte à 77 thalers, soit environ 385 francs ; on voit que cela n'est pas bien cher, en comparaison du prix que les objets de toilette ont atteint par la suite ; mais, n'oublions pas que nous sommes en Grèce, et en 1841. Les prix, du reste, nous rappelleront quelquefois que nous ne sommes pas dans un autre pays, ni à une autre époque. D'après certains détails de la comédie, on pourrait aisément s'y tromper. Fanny cependant trouve que tout cela est beaucoup trop cher, et fait même venir, pour l'interroger, un marchand, Trapouni, à qui elle demande la raison de ce renchérissement de toutes choses. Trapouni lui répond que les droits d'octroi, la douane, les impôts, ruinent les marchands.

FANNY.

Comment donc, est-ce que l'on met des impôts sur les effets des femmes ?

TRAPOUNI.

Mais oui, en grande partie.

FANNY.

(A Myrsine) Vous voyez, ma chère, ce que je vous disais tantôt.

(A Trapouni) Et si vous n'aviez pas à payer ces droits de douane et d'octroi, à quel prix les vendriez-vous ?

TRAPOUNI.

Nous vendrions tout au prix de revient, avec un bénéfice de 20 %.

FANNY.

C'est encore cher.

TRAPOUNI.

Madame, je vous l'assure, les loyers sont très chers.

FANNY.

Et pourquoi cela ?

TRAPOUNI.

Ah ! c'est la faute de vos maris. Qu'ils diminuent les impôts, et nous vous donnerons toutes les marchandises à très bon marché !

Cette déclaration du marchand encourage encore davantage Fanny dans son projet de réovlution sociale ou plutôt économique. Quand Trapouni est parti, les deux femmes restées seules ébauchent leur projet de réforme. Fanny qui est la tête et l'âme du complot, veut que toutes les femmes se réunissent et s'entendent ; qu'elles enferment leurs maris dans leurs maisons, pour aller le lendemain matin occuper leurs emplois, et réclamer leurs droits devant tout le monde. Pendant ce temps Fanny rédigera une ordonnance qui confère le pouvoir aux femmes : cette scène rappelle un peu la première scène *des Femmes à l'Assemblée* d'Aristophane. — « Mais, qui écrira

ces lois, dit Myrsine qui a toujours peur d'être battue, et qui multiplie les objections. — » Nous ferons venir le vieux maître d'école et le secrétaire de la mairie ! — Et comme Myrsine se récrie de confier des secrets de cette importance à deux hommes de si peu de valeur, Fanny lui répond :

— « Mon Dieu, comme vous êtes difficile ! Personne ne vous contente. Ces gens là nous pouvons les acheter. Moyennant quelque argent, ils seront à nos ordres. Ce sont de pauvres diables, comme nous les soufflerons, ils chanteront; Et puis, il faut tout dire : nous ne pourrions pas confier ce que nous voulons faire à des gens sensés... Vous le comprenez-bien, ma chère ! »

Ce naïf aveu est la moralité de la pièce.

Avant de sortir, Fanny envoie son domestique inviter toutes les femmes d'Athènes, à se réunir chez elle, pour une affaire d'importance, et pour leur bien.

Au second acte, Mazetos est seul. Il se plaint de l'empire que sa femme a pris sur lui; il ne peut rien lui refuser; et, ce n'est pas par tendresse de sa part à lui, c'est par insistance de sa part à elle. Ce qu'elle veut, elle le veut bien, et il faut que cela se fasse. Le pauvre homme ne peut lui résister. Au milieu de ce monologue, Fanny entre avec une longue note à la main; c'est celle que nous connaissons : comme tous les gens qui ont tort, elle commence par quereller son mari. Comment ne laisse-t-il pas la caisse ouverte, ou au moins les clés à la maison ! — « Est-il possible qu'une femme vienne tous les jours comme une malheureuse, vous demander de l'argent ? »

MAZETOS.

Est-il donc impossible de laisser passer un seul jour sans en demander !... Vous ne serez jamais rassasiée de robes et de chapeaux ?

FANNY.

Vous parlez comme un paysan qui descend de sa montagne. Vous savez bien que je ne peux pas mettre deux fois la même robe pour aller au bal.

MAZETOS.

Cela est fort bon pour les personnes nobles, les comtesses, les princesses.

FANNY.

Eh ! quoi ! monsieur, est-ce que je vaux moins que ces dames ? Autrefois, peut-être, je n'étais pas leur égale, mais aujourd'hui que je suis riche, je suis au-dessus des comtesses et des princesses.

La conversation continue sur ce ton aigre-doux qu'on pourrait appeler le ton conjugal ; mais ce que Fanny veut surtout, c'est de l'argent ou les clés de la caisse, et le pauvre Mazetos n'est d'humeur à donner ni l'un, ni les autres. Fanny s'en va, en menaçant son mari d'avoir à se repentir bientôt de son obstination. Mazetos reste seul réfléchit à son triste sort. Alors, son domestique Antzouli, qui est entré tout doucement, lui donne des conseils très sensés, mais que son maître est trop faible pour mettre en pratique. Antzouli, cherche en vain à le secouer de sa torpeur et finit par lui-dire :

— « Mais enfin ! Quel mari êtes-vous donc ? Donnez-lui donc plutôt quelques soufflets !... Au lieu de cela, vous lui laissez la bride sur le cou. Cela ne se passe pas ainsi, chez nous, dans notre pays ; les hommes sont vraiment hommes, et les femmes, femmes. Et peu nous importerait qu'elles fussent filles de princes. N'est-ce pas grande misère de voir les femmes disposer des emplois publics ? Je croyais que c'était seulement à vous que votre femme commandait, et quand je voyais, ces toilettes, ces dîners, ces soirées, ces bals, toutes ces dépenses, je me disais qu'on vous ruinait à ce jeu-là. Mais, chez nous, les femmes ont d'autres habitudes..... Usez donc une fois de votre autorité, forcez-les de rester à la maison, et battez-les un peu jusqu'à ce que cette maladie soit guérie. »

MAZETOS.

Alors, le mal serait encore pis ; elles nous planteront là, et prendront d'autres maris.

ANTZOULI.

Eh ! qu'elles aillent au diable, monsieur ; le monde ne finira pas pour si peu : vous prendrez d'autres femmes.

MAZETOS.

Est-tu fou ! Est-il permis d'agir ainsi ! d'abandonner sa femme et d'en prendre une autre !

Voilà des principes bien recommandables, et qu'il faut signaler, ne fut-ce que pour leur rareté. Ils font le plus grand honneur aux maris Athéniens, et nous rappellent que nous sommes en Grèce. Il est d'autres pays où la morale est, dit-on, différente. Mais voici qui est moins estimable. Fanny revient trouver son mari et lui demande quand il compte placer la personne qu'elle lui a recommandée ! — Jamais, lui répond Mazetos. — Et pourquoi cela ? — Il est absolument incapable ! — Qu'il soit capable ou non, peu importe ; je veux qu'il soit placé ! — C'est impossible. — Que ce soit possible ou non, je le veux, et ce sera ; car il m'a donné cent thalers. — Rendez les lui. — Je ne le peux plus, je les ai déjà dépensés. — Et à quoi donc ? — Je les ai envoyés à Lisbonne pour me faire venir une étoffe de soie de la couleur de l'Eclair, afin d'avoir une robe comme personne n'en aura !

Il faut avouer d'après cela, que si les comédies grecques nous montrent, en général, le respect de la famille et de la maison, elles nous donnent un bien triste spectacle de la corruption de tous les fonctionnaires. Voici un homme absolument incapable, qui, pour être placé donne cent thalers (environ 500 francs) à la femme d'un employé supérieur. Celle-ci les accepte, le dit à son mari qui ne s'en fâche nullement, et ce mari est encore un très-honnête homme, car il refuse de placer ce solliciteur incapable et engage sa femme à rendre l'argent. Mais, ce qu'il y a de plus triste, c'est que ce trait n'est pas exagéré, et que, jusque dans ces dernières années, où des réformes indispensables ont été introduites dans l'administration, tous les fonctionnaires grecs du temps du roi Othon agissaient plus ou moins de cette façon qui rappelle un peu trop les habitudes orientales.

Resté seul de nouveau, Mazetos, fait, à part lui, une comparaison entre les femmes d'autrefois et celles d'aujourd'hui, qui est tout au désavantage de celles-ci : il déplore ce luxe de mauvais aloi, ces colifichets ruineux qui n'ont aucune valeur intrinsèque, et qui coûtent fort cher ; ces objets de mode, qui, la mode passée, sont jetés au rebut.

— « Autrefois, dit-il, en ouvrant les armoires des femmes, on y trouvait des perles, des diamants, des bijoux, des sequins, des broderies, des fourrures, des châles, des dentelles, des chemises de soie, que sais-je encore ? Et souvent, dans un pressant besoin, c'était une ressource pour le mari. Maintenant, que trouve-t-on dans leurs garde-robes ; — des mousselines tenues comme des toiles d'araignées, des écorces d'arbre, et enfin quelques guenilles dont, le cas échéant, on ne trouverait pas dix francs Elles ne veulent plus porter ni le fez, ni les mouchoirs de fine batiste (1); elles veulent des chapeaux avec des plumes, qui, si une goutte d'eau vient à y tomber, ne valent plus un centime; et qu'importe qu'ils aient coûté 15 ou 20 thalers ! Voilà l'état des femmes d'aujourd'hui. » Il est interrompu dans ses regrets, par Antzouli, qui le prévient, en toute confidence, que sa femme a fait convoquer toutes les femmes considérables d'Athènes; qu'elles ont fait venir le maître d'école et le secrétaire de la mairie, et qu'il y a sans doute là dessous quelque affaire sérieuse. Mais Mazettos n'y veut pas croire.

— « Des femmes, dit-il,... une affaire sérieuse, voilà deux choses qui ne vont pas bien ensemble. — Il s'agit, sans doute, de quelque bal. Les affaires importantes des femmes ne sont jamais que des futilités. Elles ne peuvent rien faire de sérieux. »

Entrent le maître d'école Cartelos et le secrétaire Balou-

(1) Autrefois, à Athènes, les femmes mariées portaient le fez rouge à gland d'or, et les jeunes filles, un voile de mousseline dont elles s'entouraient la tête.

los, deux personnages épisodiques d'un comique de bas étage. Cartelos est sourd à ne pas entendre un coup de canon tiré à ses oreilles, Baloulos a une autre infirmité moins propre et sur laquelle l'auteur insiste trop longtemps. C'est, du reste, en général, un défaut de mettre sur la scène des gens qui ont une infirmité quelconque. Outre que c'est un mauvais rire que celui qu'excite en en nous la vue des infirmités d'autrui, c'est un écueil pour l'auteur comique, qui ne peut jamais soutenir complètement son personnage. Ainsi, dans cette comédie, par exemple, Cartelos est complètement sourd; il n'entend pas un mot de ce qu'on lui dit, et répond tout de travers à Mazettos, et cependant, à l'acte suivant, il écrira sous la dictée de Fanny, qui aura à peine à élever la voix. Il serait en effet aussi fatigant pour le spectateur que pour l'auteur de voir durer long-temps un jeu de scène qui consiste à faire répondre de travers un personnage; cela est bon tout au plus pour une scène, mais ne doit pas se prolonger. Il vaut donc mieux ne pas user de pareils moyens. Ce que nous disons de l'infirmité de Cartelos peut s'appliquer à plus forte raison à celle de Baloulos, que le bon goût réprouve.

Au troisième acte, nous assistons à la confection de la nouvelle loi.

Fanny et Myrsine sont dans leur appartement avec Cartelos et Baloulos à qui elles dictent leur nouvelle constitution féminine dont voici la teneur :

Article 1er. — Le fard, le blanc, le rouge, l'eau de Lavande et de Cologne, les cosmétiques et les pommades sont exempts de toute espèce d'impôts, droits de douane et autres.

Article 2. — Tout ce qui regarde la toilette des femmes, est exempt, sans exception, de toute espèce d'impôts.

Article 3. — Le tabac à fumer et à priser, les cigares et le café, paieront un impôt décuple.

Cartelos qui a écrit les deux premiers articles sans se faire prier, n'accepte pas aussi facilement le troisième. Il propose un amendement. Comme il prise beaucoup, il

veut que le tabac à priser soit excepté, et après de nombreuses observations, il ne consent à écrire cet article que sur la promesse que lui fait Fanny de lui fournir gratuitement son tabac et son café à perpétuité.

Article 4. — Tout ce qui est à l'usage exclusif des hommes, paiera un impôt dix fois plus fort.

Article 5. — Aucun homme ne sera admis à remplir un emploi public, si ce n'est celui de secrétaire. Pour tous les autres, les femmes les remplaceront.

Article 6.—Chaque femme aura le droit d'épouser sept maris.

Pour le coup, le pauvre Cartelos, refuse énergiquement. Il est marié, et il adore sa femme; remarquons en passant que, dans cette comédie, les maris aiment beaucoup leurs femmes, et n'en sont point aimés, est-ce un trait de mœurs? Il a peur de la perdre, et ne veut pas écrire cet article abominable avant de l'avoir consultée. On envoie donc chercher Zambakia, la femme de Cartelos; et pendant ce temps, Fanny développe ses idées au sujet de la polyandrie qu'elle proclame :

— « Aujourd'hui, dit-elle, un seul mari ne peut pas suffire aux dépenses d'une femme comme il faut; aussi, doit-on permettre aux femmes d'en épouser plusieurs. L'un lui paiera ses robes, un autre ses chapeaux, un autres ses châles, un autre ses bottines; n'est-ce pas juste? De cette façon les maris ne seront pas surchargés de dépenses, et les femmes auront tout ce qu'elles voudront.... »

Le public sera peut-être de l'avis de Baloulos, qui répond simplement — « cela me paraît peu pratique. »

Zambakia arrive; on lui communique l'article de loi qui épouvante son mari, et on lui demande son avis. Naturellement, elle trouve l'article excellent, et fort impertiment son mari qui le repousse et qui verse des larmes amères, en songeant qu'il va perdre ou plutôt partager sa femme. Cartelos est donc obligé d'écrire de sa propre main cet article qu'il redoute, et il le fait en tremblant,

en pleurant, mais en ayant soin d'y mettre une restriction en faveur de sa femme :

— « Toute femme, écrit-il, pourra épouser sept maris, excepté ma femme. »

Puisque l'on fait des amendements à la loi, Antzouli, en vrai valet de comédie, demande qu'on inscrive également qu'il sera le septième pour toutes les femmes.—« Je le veux bien, dit Cartelos; pour toutes, excepté pour ma femme. » Aucun de ces amendements n'est adopté cependant, et la loi, écrite par le pauvre maître d'école, signée et paraphée par les deux femmes, est transcrite sur un registre. On charge le secrétaire Baloulos d'en faire autant de copies qu'il le pourra, afin de les afficher pendant la nuit, dans toute la ville d'Athènes.

Antzouli, pour se venger de ce qu'on n'a pas voulu de lui pour septième, fait remarquer que, d'après la statistique, au lieu de sept, on trouverait à peine deux maris pour chaque femme; mais cela n'embarrasse pas Fanny, qui prétend, que si les indigènes ne suffisent pas, elles se rattraperont sur les étrangers qui ne manqueront pas d'accourir en masse en Grèce, dès que la loi sera mise en vigueur. Du reste, les formalités du mariage seront des plus sommaires :

— « Tu me veux, —je te veux. — Et voilà tout! — Au bout du compte un notaire, et ce sera fini. Puis, si quelqu'un veut rompre, il sera de suite remplacé par un autre. »

MYRSINE.

Voilà ce que nous décidons; mais est-ce que les autres femmes l'accepteront ainsi.

ANTZOULI.

Assurément! Dès qu'elles auront appris ce dont il s'agit, vous les verrez accourir ici comme une troupe d'oiseaux; il n'y en aura pas une qui ne soit de votre avis, excepté peut-être celles qui aiment leurs maris et qui pensent au salut de leur âme; mais de celles là, on ne doit s'en occuper.

Sur ces entrefaites, entre le chœur des femmes d'Athènes qu'Antzouli a été inviter de la part de Fanny. Fanny leur fait un petit discours où elle résume ses griefs contre son mari et ses plaintes contre la cherté excessive de tous les objets de toilette pour les femmes. Elle leur lit ensuite la loi nouvelle, dont les premiers articles sont adoptés avec acclamation. Le dernier, celui qui permet à chaque femme de prendre sept maris, soulève des objections. Le chœur se divise en deux partis, dont l'un tient *pour*, et l'autre *contre;* mais les femmes raisonnables, celles que le luxe n'a pas encore corrompues et qui aiment assez leurs maris pour ne pas vouloir les changer, sont en minorité, et, comme il est juste et ordinaire, la majorité les accable de son nombre d'abord, de ses sarcasmes ensuite.

— « Nous ne sommes plus, dit Fanny, au temps où les femmes étaient esclaves; aujourd'hui, la civilisation a fait des progrès, et c'est maintenant au tour des hommes à être nos esclaves. »

On voit que le raisonnement politique des révolutions est le même dans tous les temps et dans tous les pays: il consiste purement et simplement à accuser le gouvernement précédent, en attendant qu'elle l'imite à son profit. Cependant, pour empêcher le chœur des femmes dissidentes de trahir les projets des autres, et de faire avorter la conspiration, on les enferme dans une chambre, où on les retient prisonnières jusqu'au jour. C'est le premier effet de cette liberté que les femmes ont proclamée. Puis chacun se sépare, en se donnant rendez-vous dans la nuit; les femmes promettant de tenir sous clé leurs maris, et de se rendre le lendemain pour remplir leur office à leur place.

Au quatrième acte, Mazettos, seul, (il est toujours seul, le pauvre homme,) regrette le temps où les solliciteurs venaient en foule—« user leurs jambes »—dans son antichambre et lui apporter toutes sortes de provisions de bouche, des lièvres, des perdreaux, des moutons, du poisson, pour obtenir sa protection. Cet heureux temps n'est plus.—On frappe à la porte.... Serait-ce un solliciteur?—

Que les temps sont changés! Hélas, c'est Frazouni, le marchand du premier acte, qui vient présenter une note de 600 drachmes, pour le compte de madame, et qui demande qu'on veuille bien la lui payer.

MAZETTOS.

Pourquoi avez-vous fourni tout cela? Ne vous avais-je pas prévenu de ne donner à crédit à ma femme aucune marchandise.

TRAPOUNI.

Eh! si je ne les lui avais pas vendues, elle aurait été les acheter ailleurs, et j'y aurais perdu. Il vaut bien mieux qu'elle fasse ses emplettes chez moi que chez un autre. Vous n'êtes donc pas bien aise qu'elle fasse des affaires avec moi et que je gagne quelque chose, moi qui, depuis si long-temps, fais des affaires avec vous?

Hélas! non, cela ne satisfait pas Mazettos, pas plus que les paroles de Trapouni ne le consolent, lorsque le marchand lui dit qu'il n'est pas seul malheureux, et que tous les maris d'Athènes (presque tous, il ne faut décourager personne) en sont réduits au même point.

— « Aujourd'hui, dit-il, les femmes ruinent leurs maris; la corruption est partout; le luxe a pénétré dans toutes les classes; les tribunaux sont pleins de négociants qui font faillite. Un mari a été obligé de vendre ses habits pour payer un manteau de fourrure qu'avait acheté sa femme. Les bonnes mœurs d'autrefois sont perdues.... mais, en attendant qu'elles reviennent, vous seriez bien aimable, monsieur, de me payer ma note, afin que je puisse m'en aller. »

Mazettos ne le paye point, parce qu'il n'a pas d'argent, et il remet le marchand à un autre jour. Antzouli rentre tout effaré; l'assemblée des femmes devient plus nombreuse, dit-il; le bruit court qu'elles vont faire une révolution, pour s'emparer du pouvoir et en écarter les hommes : il prévient Mazettos qu'il se trame quelque chose de terrible contre lui-même; mais Mazettos refuse d'y ajouter foi. Il croit connaître toutes les femmes, qui

ressemblent à la sienne, et ne les croit pas capables de rien faire de sérieux. Quand Antzouli lui parle de ce projet de loi qui autorisera les femmes à prendre sept maris, il lui répond :

— « Tu as mal compris, pauvre sot; il n'y a rien de vrai dans tout cela. Il s'agit sans doute de quelque jeu nouveau où chaque femme prendra sept cavaliers; mais, laisse-moi en repos, et ne me romps pas la tête avec toutes ces affaires de femmes. »

ANTZOULI.

Du moment que vous le prenez ainsi, monsieur, je n'ai plus rien à dire; mais je crains que vous ne vous en repentiez bientôt. Le monde commence déjà à se moquer de vous; il dit que vous ne savez pas vous faire obéir de vos femmes, et qu'elles font de vous ce qu'elles veulent —mais, je suis bien fou de m'occuper ainsi de vos affaires, qui ne me regardent pas.

La fin de cet acte un peu traînant est rempli par une suite de scènes d'un comique assez vulgaire, dans lesquelles Fanny veut empêcher de sortir Cartelos, qui, irrité du dernier article, veut aller dénoncer la conspiration que font les femmes. Elle parvient à le retenir, non sans peine, avec l'aide de Myrsine et de Zambakia; puis, elle s'empresse de donner ses derniers ordres au chœur qui les attend, et qui s'en va, à la nuit close, pour les exécuter.

Au cinquième acte; la nuit est venue; la nuit propice à toutes les conspirations. Fanny ne perd pas son temps, comme la Praxagora d'Aristophane, à adresser la parole, en style pompeux, à la lampe qu'elle tient à la main: elle s'impatiente, au contraire, et attend pour sortir, que son mari soit couché :

— « En ce moment, dit-elle, chaque femme doit avoir enfermé son mari; il ne reste plus qu'à faire occuper tous les emplois par les femmes, et à les y envoyer de bonne heure. »

En ce moment, entre Mazettos, en robe de chambre et

en bonnet de nuit. Il engage sa femme à aller se coucher, elle refuse, et lui déclare même qu'elle va sortir aussitôt qu'il sera endormi ; Mazettos, essaye de la retenir par sa robe, ne pouvant le faire par ses prières, lorsque la suivante de Myrsine vient la prévenir en secret, que tout est prêt, et qu'on n'attend plus qu'elle. Elle sort, malgré son mari qui reste toujours seul. Son fidèle domestique Antzouli, qui l'a prévenu tant qu'il a pu de ce qui se tramait contre lui, vient pendant qu'il s'endort fermer sur lui les portes et les fenêtres, afin d'obéir à madame, qui revient un instant après, et lui demande si monsieur est endormi, et si tous les ordres sont fidèlement exécutés. Sur sa réponse affirmative, elle prend la clé, enferme son mari à double tour, et attend le chœur des autres femmes qui revient. Elles ont toutes fait de même. Tous les maris sont sous clé ; la proclamation est affichée à tous les coins de rue ; on n'entend aucun bruit ; Fanny triomphe.

— « Enfin, dit-elle, malgré tous les obstacles, j'ai réussi à faire ce que je voulais : demain, tout le monde verra de quelle façon les femmes savent commander. Demain, le monde entier m'admirera. Ce que je ferai, moi seul, je le sais. On verra bientôt des ordonnances qui confondront l'esprit de ces messieurs. Je mettrai le feu aux quatre coins de la ville. »

Pendant qu'elle entonne ce chant de triomphe, Antzouli rentre tout effaré : il a entendu des cris dans la rue ; c'était un mari qui battait sa femme ! Mazettos se réveille, reconnaît qu'il est enfermé, saute bravement par la fenêtre et demande la cause de tout ce bruit. Comme un général d'armée, Fanny court du côté du péril. Antzouli ne s'est pas trompé. C'est un mari qui battait sa femme, et cette femme c'est sa pauvre Myrsine que ses pressentiments ne trompaient pas. Voici comment Chryso, sa suivante, qui vient d'entrer, raconte sa mésaventure. Myrsine avait fermé la porte, mais avait oublié de fermer la fenêtre ; lorsqu'elle rentra chez elle pour réparer cet oubli, son mari était levé,—« il était sorti pour chercher sa femme. Il a vu la proclamation, s'est empressé de réveiller ses voisins ; leurs femmes ont tout avoué, et leurs maris se

sont empressés de leur donner une verte correction. Les femmes ont dit, en pleurant, qu'elles n'étaient pas si coupables, et que c'était Fanny qui était la cause de tout cela. Maintenant, on cherche partout Fanny, et, si on la trouve, on lui fera un mauvais parti. »

Pendant ce temps, Fanny est rentrée, en cherchant à se cacher, toute honteuse de cette équipée qui n'a pas réussi ; son mari, qui la voit, se moque d'elle et lui fait de juste reproches. Quant à la pauvre femme, elle ne sait que pleurer et demander pardon. Aussi son mari se contente de hausser les épaules.

— « Cela ne pouvait pas réussir, dit-il ; elles voulaient nous ennuyer un peu. Elles auraient peut-être été plus attrapées que nous, si elles avaient réussi. »

ANTZOULI.

En somme, Madame a échappé belle les coups de bâton ! ou bien, comptez-vous les lui donner plus tard ?

MAZETTOS.

Fi donc ! Battre une femme ! Quelle barbarie ! non ; mais j'ai pris mes mesures pour l'avenir, et je la traiterai autrement que je ne l'ai fait jusqu'ici.

Ainsi finit cette conspiration des femmes, qui, pour le fond du sujet, rappelle un peu la comédie d'Aristophane, *les Femmes à l'Assemblée*, mais qui en est bien différente pour l'exécution ; si le style de la comédie moderne est loin de ressembler à celui d'Aristophane, si les caractères sont moins nettement tracés, et, surtout, si nous ne trouvons pas dans l'ouvrage de M. Byzantios, l'équivalent de la scène charmante où Aristophane met en présence les deux bourgeois d'Athènes, l'un qui s'empresse d'obéir à la nouvelle constitution qui prescrit de mettre tous les biens en commun, et l'autre, plus habile, qui se dispose à profiter du communisme sans y rien apporter, il faut convenir également que la comédie moderne, est, pour la forme, infiniment plus morale, et qu'elle ne ressemble en aucune façon à la liberté si souvent licencieuse d'Aris-

tophane. Il y a là un progrès dont il faut féliciter les Grecs modernes. Mais, d'un autre côté, elle nous montre aussi, que si les femmes d'Athènes n'ont pas beaucoup changé depuis deux mille ans, que si elles ont encore aujourd'hui l'amour du pouvoir, le but pour lequel elles veulent la puissance est différent. Les Athéniennes du temps d'Aristophane voulaient mettre en pratique les théories du communisme et du socialisme qui sont encore un problême du XIX^e^ siècle : celles de nos jours cherchent seulement les moyens de se procurer le luxe des toilettes. Est-ce là encore un progrès dont il faille louer notre époque ? Et de ces deux folies, la plus noble est-elle la dernière ? Nous ne le pensons pas ; mais nous pouvons heureusement tirer, de cette comédie de M. Byzantios, une morale plus générale ; et puisque l'auteur a pris pour exergue le proverbe de Salomon que nous avons rapporté plus haut, nous pouvons terminer par ces vers du plus illustre poète comique grec de la Comédie Nouvelle, et répéter avec Ménandre cette vérité qui est de tous les temps et de tous les pays.

« La femme ne doit prendre la parole que la seconde et laisser à son mari la puissance en toutes choses. Une famille où la femme prime en tout n'a jamais manqué de se perdre (1). »

Selon notre coutume, nous avons cherché à savoir ce qu'était l'auteur de la comédie que nous venons d'analyser. Nous avons eu beaucoup de peine à recueillir quelques renseignements sur M. D. Byzantios. Sa vie modeste et humble était fort ignorée : le nom même qu'il portait ne le désignait pas suffisamment, car ce nom est fort répandu parmi les Grecs de Byzance, dont les noms patronymiques ne sont, pour la plupart, que des surnoms tirés du lieu de leur naissance ou de leur famille. Tout ce que

(1) Ménandre, *Le Fils supposé.*
Cf. Meineke, Frag. comic, græc.

nous avons pu recueillir de renseignements sur M. D. Byzantios se résume dans les notes suivantes que M. Raptarchis, l'éditeur du *Parnasse Grec* et l'auteur de nombreux ouvrages auxquels nous avons eu souvent l'occasion de recourir, a bien voulu nous envoyer, et que nous extrayons d'une lettre particulière.

« M. Démétrius Byzantios, nous dit M. Raptarchis, né à Constantinople vers la fin du dernier siècle, fut un des combattants de l'insurrection grecque. Lorsque l'indépendance de la Grèce fut proclamée, il passa au service du gouvernement à peu près à l'époque de Capodistrias. Pendant qu'il était à Nauplie avec le dictateur, il écrivit sa première comédie — *la Tour de Babel* — ouvrage devenu immortel à cause du naturel et de la vérité de l'imitation, bien qu'il soit loin d'être irréprochable quant à l'intrigue et au dénouement. Ensuite, mécontent du système politique, après l'arrivée du roi Othon, il abandonna la politique et vécut en simple particulier, forcé, pour entretenir sa famille de se livrer à l'enluminure des images de l'écriture sainte, art dans lequel il excellait. Il écrivit encore de temps en temps quelques ouvrages remarquables et particulièrement deux autres comédies dont une est intitulée — *le Pouvoir des Femmes* — M. Démétrius Byzantios revit et écrivit en grande partie — *l'Histoire de la Révolution Grecque* de Phrantzy, en quatre volumes. Il est mort dans la misère à Patras.

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE

POUR

L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

BUREAU AU 1er JANVIER 1870.

Président,	MM. Cousin.
Vice-Président,	Épinay
Secrétaire-perpétuel,	Güthlin.
Secrétaire-adjoint,	Charlier.
Archiviste,	Bonvarlet.
Trésorier,	Alard.

Président honoraire, M. Delelis, ✻, Maire de Dunkerque.

COMMISSION D'IMPRESSION POUR 1870.

Membres élus,	MM.	Hovelt, Président.
		Everhaert, Secrétaire.
		Doë de Maindreville.
		Gambier.
		Terquem.
Membres de droit,	MM.	le Président de la Société.
		le Vice-Président.
		le Secrétaire-Général.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS

EN DÉCEMBRE 1870.

MM.

Alard (Philibert), ancien banquier, consul de Sa Majesté le roi des Pays-Bas.

Bernaert (Hippolyte-Eugène-Laurent), négociant, ancien professeur.

Bidart (Léon-Augustin-Bernardin-Paul), docteur en droit, substitut.

Blanckaert (Edouard-Clément-Edmond-Louis), docteur en médecine.

Bonvarlet-Durin (Alexandre), négociant, l'un des secrétaires du Comité Flamand de France, consul de Sa Majesté le roi du Danemarck.

Boutet de Mazug, O ✻, colonel commandant la place de Dunkerque.

Carlier (Amand), O ✻, négociant, membre du Conseil général du Nord.

Charlier (François-Louis), professeur de physique et de chimie au collége communal, officier d'Académie.

Conseil (Jules-Aimé), ✻, ancien capitaine du port.

Cousin (Louis-Célestin), ancien magistrat, membre de l'Institut des Provinces et inspecteur divisionnaire de la Société Française d'Archéologie, etc.

D'Anglebert (Joseph-Clément), docteur en droit, rédacteur, propriétaire-gérant du journal *le Messager du Nord*.

De Clebsattel (Étienne-Gustave-Alfred), O ✻, ancien député au Corps législatif et membre du Conseil général du Nord.

De Laeter (Charles), ✻, doyen-curé de l'église St-Éloi.

Delelis (Jules), ✻, ancien maire de Dunkerque.

Desmit (Alexandre), professeur de l'école communale de peinture.

Develle (François-Napoléon), architecte de la ville de Dunkerque et du département pour les travaux de l'arrondissement, membre de la Commission historique du Nord.

Doë de Maindreville (Marie-Adrien-Antoine), président du tribunal civil de première instance, à Dunkerque.

Épinay (Jules-Ernest-Alfred), professeur de rhétorique au collége communal.

Everhaert (Auguste-François-Charles), avocat.

Habar (Honoré), rédacteur-gérant du journal *l'Autorité.*

Hovelt (Édouard-Louis), notaire, juge-suppléant au tribunal civil.

Mollet (Jean-Charles), O ✻, ancien maire de Dunkerque.

Neudin (Joseph-Napoléon), propriétaire, ancien pharmacien.

Nys-Boudin (Michel-Dominique-Romain), propriétaire et membre de la Société Française d'Archéologie.

Pieters (Julien), licencié-ès-lettres, ancien professeur de rhétorique.

Plocq (Alexandre-Alfred), ✻, ingénieur en chef, à Dunkerque.

Ribeire (Charles-Joseph), principal du collége communal.

Terquem (Paul), ✻, officier d'Académie, professeur d'hydrographie.

Vandercolme (Alexandre), ✻, vice-président de la Société d'Agriculture de Dunkerque.

Vandercolme (Émile-Marie), archiviste du Comité Flamand de France.

Zandyck (Henri-Charles), docteur en médecine.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS.

MM.

Bergerot (Louis-Ferdinand-Alphonse), membre du Conseil général et maire d'Esquelbecq.

Dantu-Dambricourt, ✻, directeur du grand établissement agricole de Steene, ancien principal du collége du Hâvre, à Steene.

De Laroière (Charles-Louis-Benoît), président de la commission des Moëres françaises, membre de l'Institut des Provinces, ancien maire, à Bergues.

D'Henry (Louis-Joseph), chimiste à la fabrique de sucre de Steene.

Durin-Bayard (Edmond-Laurent-Joseph), fabricant de sucre, à Steene.

HERWYN (Jean-Philippe), propriétaire, à Bergues.

LEBEAU (Rupert-François-Hyacinthe), ancien receveur des contributions indirectes, à Wormhout.

LERNOUT (Émile), docteur en médecine, à Wormhout.

OUTTERS (Auguste-Victor), architecte, à Bergues, membre de la Commission historique du département du Nord.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

BARUFFI (G. F.) (le chevalier), ancien professeur de physique à l'Université royale de Turin.

BAUCHART (Théodore-Alfred), ✻, ancien sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque.

BESSON (le comte), G. O. ✻, commandeur de l'Ordre royal de Charles III d'Espagne, ancien conseiller d'État, à Paris.

BLANQUART DE BAILLEUL, ✻, ancien sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque et ancien préfet de la Sarthe.

CASTELLANOS DE LOSADA (Don Basilio-Sébastian), directeur de l'Académie espagnole d'Archéologie, commandeur et chevalier de divers ordres, à Madrid.

COFFYN (Lucien), ✻, colonel du génie, ancien directeur des fortifications, à Lille, demeurant à Valenciennes.

DE CAUMONT (Arcisse), ✻, correspondant de l'Institut, directeur-général de l'Institut des Provinces et de la Société française d'Archéologie, à Caen.

DECHARME (Pierre-Théodore), ✻, ancien vice-président de la Société, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à La Rochelle.

DE COUSSEMAKER (Edmond), ✻, chevalier des ordres de Léopold et de St-Grégoire-le-Grand, président de la Commission historique du département et du Comité Flamand de France, correspondant de l'Institut de France et de l'Institut impérial d'Autriche,

associé de l'Académie royale de Belgique, membre honoraire de la Société royale des Antiquaires de de Londres, etc.

De Godefroy-Menilglaise (le marquis Charles), membre de l'Institut des Provinces, à Paris.

D'Héricourt (le comte Achmet), ✻, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras, à Souchez (Pas-de-Calais).

De Jessaint (le vicomte), ✻, ancien préfet du département du Lot, à Cahors, et ancien sous-préfet de Dunkerque.

De Kerckhove (le vicomte Eugène), ancien ambassadeur, à Malines.

De Laplane (Henri), ✻, ancien député, secrétaire général de la Société des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer.

De Ripalda (le comte Aquillo-Joseph-Joachim), membre de l'Acdémie espagnole d'Archéologie, président de l'Académie royale des Arts de San Carlos, à Valence (Espagne).

Deschamps de Pas (Louis), ✻, ingénieur des ponts-et-chaussées, inspecteur de la Société française d'Archéologie, à St-Omer.

Fleury (Jules-Augustin), O. ✻, recteur de l'Académie, à Douai.

Gachard, membre de l'Académie royale de Belgique, directeur des archives, à Bruxelles.

Gens (Eugène), professeur à l'Athénée, à Anvers.

Gojard (Louis), O. ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Orléans.

Gourdin (François-Louis-Léonard), ✻, ancien maire de Dunkerque, ancien sous-préfet de l'arrondissement d'Hazebrouck, à Lille.

Guillemin, O. ✻, ancien recteur de l'Académie de Douai.

Güthlin (Philippe), professeur au lycée d'Evreux, ancien secrétaire-perpétuel de la Société Dunkerquoise.

Just (Théodore), conservateur du Musée royal d'Antiquités d'armures et d'artillerie, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Kerwyn de Lettenhove (le baron), ministre de l'intérieur à Bruxelles, correspondant de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique.

Kühlmann (Frédéric), G. ✻, correspondant de l'Institut, ancien président de la Chambre de Commerce de Lille.

L'Hôte (Edouard), receveur principal des douanes, à Cette.

Maury (Alfred), ✻, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur au collége de France, à Paris.

Paillard de St-Aigland (Alphonse), O. ✻, chevalier de l'Ordre de Léopold, ancien sous-préfet de Dunkerque, ancien préfet du département du Pas-de-Calais.

Parenty (l'abbé), vicaire-général, ancien président de l'Académie d'Arras.

Petiet (le baron Victor-Augustin), ✻, ancien sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque.

Plichon (Ignace), O. ✻, membre du Conseil général du Nord, ancien député au Corps législatif et ancien ministre, à Bailleul.

Quenson (François-Norbert-Joseph), O. ✻, président de la Société des Antiquaires de la Morinie, ancien député, à St-Omer.

Quetelet, commandeur de l'Ordre de Léopold, secrétaire général de l'Académie royale de Belgique et directeur de l'Observatoire, à Bruxelles.

Quiquet (Pierre-François), ancien membre résidant, officier d'Académie, à Avesnes.

Schaepkens (Alexandre), archéologue, à Maestricht.

Sencier, ancien préfet du Nord.

Smith (Charles-Roach), esquire, membre de la Société

des Antiquaires de Londres, à Strood, comté de Kent (Angleterre).

TAILLIAR, ✻, président honoraire de chambre à la Cour d'appl, à Douai.

TAYLOR (le baron), commandeur de la Légion-d'Honneur, membre de l'Institut, à Paris.

VILLARCEAU (Yvon), astronome à l'Observatoire de Paris, secrétaire du bureau des longitudes, membre de l'Académie des sciences, à Paris.

WYKEHAM-MARTIN (Charles), esq. f. S. A., vice-président de la Société Archéologique du comté de Kent, membre honoraire de la Société française d'Archéologie, au château de Leed, près de Maidstone (Angleterre).

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

AMÉ (Emile), architecte attaché à la commission des monuments historiques au ministère d'État, à Avallon.

AQUILO, littérateur, à Palma.

ARMAND (Alfred), ancien membre résidant, ancien magistrat, à Valenciennes.

ARNOULD-DETOURNAY (Henri), membre de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Merville.

AUDRIEU (François-Georges-Alfred), ingénieur mécanicien, à Caen.

BACHY (Charles), membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Lille, à Fives.

BARBEDIENNE, avoué, à Douai.

BARTHE, professeur de philosophie au lycée de St-Étienne.

BAUMAN (C.), compositeur de musique, à Lille.

BELLAGUET, chef de division au ministère de l'Instruction publique, à Paris.

BENARD, compositeur de musique, à Lille.

BERCKER, professeur de dessin, à Armentières.

Bernard (Paul), négociant, à Lille.

Béziers, ancien professeur de philosophie au lycée du Hâvre.

Blier (Paul), professeur à Argentan (Orne).

Bodart (Amédée-Louis-Joseph), ancien membre résidant, employé au bureau central du chemin de fer, à Bordeaux.

Bonvoisin (Antoine-Jean-Marie), officier d'Académie, inspecteur des écoles primaires, à Béthune.

Bourdon (Hercule), ancien juge au tribunal de Lille, à Bailleul.

Carlier (Jean-Joseph), membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

Carnel, curé à Sequedin, l'un des secrétaires du Comité Flamand de France.

Caumont (Aldrick), ✻, avocat, membre de plusieurs sociétés savantes, au Hâvre.

Caverne (Eliacin), secrétaire de la Société d'Archéologie, à Avesnes.

Charles (Émile-Auguste-Édouard), ✻, agrégé, docteur ès-lettres, professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand, à Paris.

Chervin aîné (Claudius), directeur de l'Institution des bègues de Paris, officier d'Académie, à Paris.

Cochet (l'abbé), inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Conscience (Henri), membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, à Bruxelles.

Corblet (Jules), ✻, chanoine honoraire, historiographe du diocèse d'Amiens, directeur de *la Revue de l'Art chrétien*, correspondant de la Société des Antiquaires de France, à Amiens.

Corenwinder (Benjamin-Norbert), ancien professeur de physique, manufacturier, au Quesnoy-sur-Deûle.

Cox (Charles-James), vice-président de la Société d'Histoire naturelle et membre de la Société Archéolo-

gique du comté de Kent, à Fordwich'house, comté de Kent (Angleterre).

Cuisinier (Victor), docteur en médecine, à Guines.

Cuvillon (Philémon), professeur de violon, à Paris.

Dancla (Charles), professeur au Conservatoire de musique, à Paris.

Dancoisne, numismate, à Hénin-Liétard.

Daniels, membre du collége des précepteurs, à Londres.

Dansette (Hubert), ✻, docteur en médecine, membre du Conseil-général du Nord, ancien maire d'Armentières.

David (Samuel), compositeur de musique, à Paris.

De Baecker (Louis), ✻, chevalier de l'Ordre de la Couronne de Chêne, ancien juge-de-paix, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Noordpeene (Nord).

De Bertrand (Raymond), compositeur de musique, à Brest.

De Busscher (Edmond), chevalier de l'Ordre de Léopold, membre de l'Académie royale de Belgique, secrétaire de la Société Royale des Beaux-Arts et de la Littérature, à Gand.

De Cardevacque (Adolphe), membre de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, à Arras.

De Cuyper (Joseph), statuaire, conseiller et trésorier adjoint de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.

De Joland (le comte Aimé), secrétaire de la Société Linnéenne, à Angers.

De Laet (Jean-Alfred), littérateur et membre de la Chambre des représentants de la Belgique, à Anvers.

Delacroix, homme de lettres, ancien chef d'escadron d'état-major, à Antes, près de Ste-Ménéhould (Marne).

De la Gorce (Maurice), conseiller à la Cour d'appel de Douai.

De la Landelle (Guillaume), ✻, ancien officier de marine, homme de lettres, à Paris.

Deleflie (Étienne-Nicolas-Joseph), médecin et maire, à Watten.

Delègue (Jules-Césaire-Honoré), professeur de philosophie au lycée, à La Rochelle.

De Leite (Luis-Félipe), directeur de l'École normale primaire, à Lisbonne.

De Linas (Charles), membre non résidant du Comité de la langue, de l'histoire et des arts du ministère de l'Instruction publique, à Arras.

Delpit (Jules), secrétaire de l'Académie des Sciences, à Bordeaux.

Demeunynck (Louis), ✻, docteur en médecine, maire de Bourbourg, et président de la Société d'Agriculture de cette ville.

De Montessuy (Hippolyte), membre de plusieurs sociétés savantes, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Dequeux de St-Hilaire (le marquis Auguste-Henri-Édouard), avocat à la Cour d'appel de Paris.

De Rattier de Susvallon, rédacteur en chef du journal l'*Étincelle*, à Bordeaux.

Dereume (Auguste), chef d'escadron d'artillerie, littérateur, à St-Josse-ten-Noode, lès-Bruxelles.

Derheims (Joseph-Henri-François), chevalier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, membre de plusieurs sociétés savantes, bibliothécaire de la ville de Calais.

De Rive, membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts du Hainaut, à Douai.

De Sède (Gabriel-Paul-Gustave), baron de Licoux, rédacteur en chef du *Courrier du Pas-de-Calais*, à Arras, membre de la Société des Sciences, etc., à Arras.

Desplanque (Alexandre-Joseph), archiviste du Nord, à Lille.

De Smyttère, ancien médecin en chef, membre de plusieurs sociétés savantes, à Auxerre (Yonne).

De Smyttère (Aimé), avocat et maire de Cassel.

Diegerick, secrétaire général de la Société Littéraire, directeur des archives, à Ypres (Belgique).

D'Ingrande (Edmond), compositeur de musique, à Paris.

D'Otreppe de Bouvette (Albert), président de l'Institut archéologique liégeois et membre de l'Institut des provinces, à Liége (Belgique).

Dubos, propriétaire, membre de la Société hâvraise d'études diverses, au Hâvre.

Duchet (Théodore-Joseph), proviseur au lycée, à Bar-le-Duc.

Dumas (Pierre), directeur de l'usine à gaz, à Calais.

Dumortier fils (Barthélemy), membre de la Chambre des représentants, à Tournai (Belgique).

Forgeais (Arthur), directeur de la Société de Sphragistique, à Paris.

Gervoson (Jules), ✻, ancien secrétaire-adjoint de la Société, contrôleur des douanes, à Caen.

Gomart (Charles-Marie-Gabriel), ✻, membre de l'Institut des provinces et inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie, à St-Quentin.

Gouttière (Henri-Auguste), homme de lettres, à Armentières.

Grunert, professeur à l'Université de Greiffswald (Prusse).

Guillaume, officier de l'Ordre de Léopold, général, ministre de la guerre de Belgique (à Bruxelles).

Güthlin (l'abbé Aloïs), professeur de philosophie, à Colmar.

Haigneré (l'abbé Daniel), directeur des archives de Bougne-sur-Mer et secrétaire perpétuel de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer.

Helland, ancien magistrat, à Mortain (Manche).

Hennequin, conservateur des forêts, à Nice.

Hermand (Octave), membre de la Société des Antiquaires de la Morinie de St-Omer, avocat, au château de Nuisement, près Illiers (Eure-et-Loire).

Hurault (Jean-Baptiste), chanoine honoraire, membre de la Société Nivernoise, curé de St-Pierre, à Nevers.

Iweins d'Eeckoutte (le R. P. Adolphe), de l'Ordre des Frères prêcheurs, membre de la Société littéraire de Louvain, à Ypres (Belgique).

Labbé (Ernest), ancien membre résidant, professeur de philosophie au collége du Hâvre.

Lavaine (Ferdinand), ✻, compositeur de musique, à Lille.

Lebeau (Auguste), avocat, à Avesnes.

Lebleu (Adolphe), ancien membre résidant, ancien docteur en médecine, à Paris.

Lecesne (Édouard), avocat, président de l'Académie des Sciences, des Lettres et des Arts d'Arras.

Lefebvre (Alphonse), conducteur des ponts et chaussées, à Boulogne-sur-Mer.

Legrand (Albert), vice-président de la Société des Antiquaires de la Morinie, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à St-Omer.

Le Grand de Reulandt (Simon-Édouard-Victor), secrétaire perpétuel de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers.

Lepreux (Jules), ancien secrétaire de la mairie, etc., à Douai.

Le Sergent de Monnecove (Félix), ✻, ancien sous-préfet, ancien député du Pas-de-Calais, ancien maire de St-Omer, chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, officier de l'Instruction publique, avocat à la Cour d'appel de Paris, membre de la Société des Antiquaires de la Morinie et de la Société de Numismatique et d'Archéologie, à Paris.

Lion (Jules), conducteur des ponts et chaussées, à Paris.

Liot de Nortbecourt, (Edmond-Louis-Marie), membre

de la Société des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer.

Louise (Théophile), ancien membre résidant, principal du collége, à Château-Thierry.

Loyer, professeur de mathématiques, à Avranches.

Mancel (Georges), bibliothécaire de la ville de Caen.

Mannier (Eugène), membre de la Société des Antiquaires de France, à Paris, ancien notaire.

Martin (Nicolas), ✻, homme de lettres, receveur principal des douanes, à Calais.

Meurein (Victor-Séraphin-Joseph), pharmacien de l'École spéciale de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes, à Lille.

Meynders (l'abbé Jean-Népomucène), à Bruxelles.

Michaux (Adrien), vice-président de la Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes, à Avesnes.

Mignard, chevalier de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, membre de plusieurs Académies, à Dijon.

Mille (César), homme de lettres, à Douai.

Millien (Achille), homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

Mougenet (L.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Nancy (Meurthe).

Moutonnier, chef de gare, à Erquelines.

Nœggerath (Jacques), professeur de géologie à l'Université, à Bonn (Prusse-Rhénane).

Ottmann (François-Antoine-Jean-Jacques), receveur des douanes, à Fagny (Meuse).

Paillard (Charles), notaire, à Valenciennes.

Perot (Jean-Marie-Albert), ancien membre résidant, Banquier, à Lille.

Perrault (Jean-Baptiste-Ernest), membre de la Société

française d'Archéologie, à Rully, arrondissement de Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Pigault de Beaupré (Louis-Antoine-Gaspard), ✻, ancien membre résidant, ancien ingénieur des ponts et chaussées, à Paris.

Pinchard, (Alexandre), chef de section aux archives de l'État, à Bruxelles.

Ponchard, ancien inspecteur de la librairie, à Boulogne-sur-mer.

Ribeyre (Félix), rédacteur en chef du *Courrier du Hâvre*, au Hâvre.

Richaud (L.), licencié ès-lettres, agrégé de l'Université, officier de l'instruction publique, proviseur du Lycée, à Cahors.

Ricour (Auguste-François-Bernard), ancien membre résidant, licencié ès-sciences, professeur adjoint des mathématiques au Lycée, à Douai.

Robert (Joseph), curé à Fouquières-lès-Lens (Pas-de-Calais).

Romieux (Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie de La Rochelle (Charente).

Saint-Quentin (Auguste), inspecteur des douanes, à Montmédy (Meuse).

Servaux, chef du bureau des Sociétés savantes au ministère de l'Instruction publique, à Paris.

Smith (John-Frédéric), littérateur, à Windsor (Angleterre).

Solernon-y-Castellanos (Isidoro), membre de l'Académie royale d'histoire, à Madrid (Espagne).

Terrien-Poncel (Alfred), secrétaire de la Société hâvraise d'Études diverses, au Hâvre.

Tollite (Auguste), avocat, membre du Cercle archéologique de Mons, province du Hainaut, à Mons.

Van de Putte, vice-président de la Société d'Émulation de Bruges, doyen-curé, à Courtrai.

Van de Walle (Alphonse-Philippe-Ghislain), membre de

plusieurs sociétés savantes, agent de la Société générale, à Ste-Croix-lez-Bruges.

VANDRIVAL (Eugène-François), chanoine, secrétaire général de l'Académie d'Arras.

VARGAS (Don Manuel-Rafaël de), commandeur et chevalier de plusieurs ordres, ancien chef de l'administion civile des Iles Canaries, à Ste-Croix de Ténérife (Espagne).

VERCIER, professeur au collége de Dôle (Jura).

VERCOUSTRE (Frédéric-Auguste), secrétaire de la Société d'Agriculture, à Bourbourg.

VERLY (Charles-Narcisse), architecte, conservateur des médailles du musée de Lille.

VERLY (Hippolyte), homme de lettres, à Lille.

VUILLEMIN (Émile-Alexandre), ingénieur en chef des mines d'Aniches, à Auberchicourt.

WACKERNIE (Alphonse), constructeur de machines, à Lille.

WINDRIF (Adolphe), docteur en médecine, membre de la Société de médecine du département du Nord, à Cassel.

WŒTS (Joseph-Bernard), compositeur de musique, à Tours.

ASSOCIÉS LIBRES.

MM.

BACQUET (Louis), libraire, à Dunkerque.

COORENS, secrétaire du Conseil des Prudhommes, à Dunkerque.

DAWINT, vérificateur des poids et mesures de l'arrondissement de Dunkerque.

DELBEKE (Ernest), secrétaire de la Chambre de Commerce de Dunkerque.

FOORT (Pierre-François-Théophile), négociant et agent consulaire, etc., à Dunkerque.

HERREBRECHT, opticien, à Dunkerque.

Leduc (Hippolyte), professeur de musique, à Lille.

Manotte (Louis), compositeur et professeur de musique, à Dunkerque.

Neerman (Jean-Baptiste), compositeur et professeur de musique, à Dunkerque.

Ricquer (Arnould), libraire, à Dunkerque.

Sauvage (Jean-Louis-Désiré), receveur buraliste des contributions indirectes, à Dunkerque.

Vanherckel (Constant-Joseph), compositeur et professeur de musique, à Dunkerque.

Ziegler, ingénieur mécanicien, à Dunkerque.

SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES CORRESPOND LA SOCIÉTÉ DUNKERQUOISE.

1° EN FRANCE.

Abbeville (Somme) Société d'Émulation.

Aix (Bouches-du-Rhône), Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres.

Amiens (Somme), Société des Antiquaires de la Picardie.

D° Société industrielle.

Angers, Société Linnéenne de Maine-et-Loire.

D° Société Académique de Maine-et-Loire.

Angoulême, Société Historique et Archéologique de la Charente.

Annecy (Savoie), Association Florimontane d'Annecy.

Arras (Pas-de-Calais), Société des Sciences, des Lettres et des Arts.

D° Société Centrale d'Agriculture du Pas-de-Calais.

Auxerre, Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne.

Avesnes (Nord), Société Archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

Avranches (Manche), Société d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts.

Béziers (Hérault), Société Archéologique.

Blois (Loir-et-Cher), Société des Sciences et Lettres.

Bordeaux (Gironde), Académie, Sciences, Belles-Lettres et Arts.

D° Commission Historique de la Gironde.

Boulogne-sur-Mer, Société Académique.

D° Société d'Agriculture, des Sciences et Arts.

Brest (Finistère), Société Académique.

Caen (Calvados), Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

D° Institut des Provinces de France.

D° Société française d'Archéologie.

D° Société des Antiquaires de Normandie.

Cambrai (Nord), Société d'Émulation.

Châlons (Marne), Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne.

Chambéry, Société d'Histoire naturelle de Savoie.

Chartres, Société Archéologique du département d'Eure-et-Loir.

Cherbourg (Manche), Société Académique.

Colmar (Haut-Rhin), Société d'Histoire naturelle.

D° Société départementale d'Agriculture.

Dijon (Côte-d'Or), Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Douai (Nord), Société Centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord.

D° Société des Amis des Arts.

Épinal, Société d'Émulation du département des Vosges.

Évreux, Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.

Grenoble (Isère), Académie Delphinale.

Hâvre (Seine-Inférieure), Société hâvraise d'études diverses.

Lille (Nord), Commission historique du département du Nord.

D° Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.

D° Société des Amis des Arts.

Lille et Dunkerque, Comité Flamand de France.

Limoges, Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de la Haute-Vienne.

D° Société Archéologique et Historique du Limousin.

Mâcon (Saône-et-Loire), Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres et d'Agriculture.

Mans (Sarthe), Société d'Agriculture, Sciences, Arts.

Mende, Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Lozère.

Metz (Moselle), Académie.

Montauban (Tarn-et-Garonne), Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

Moulins, Société d'Émulation de l'Allier.

Mulhouse, Société Industrielle.

Nancy (Meurthe), Académie de Stanislas.

Nantes, Société Académique de la Loire-Inférieure.

Nîmes, Académie du Gard.

Niort, Société centrale d'Agriculture des Deux-Sèvres.

Paris (Seine), Société des Antiquaires de France.

D° Association Scientifique de France.

D° Société de l'Histoire de France.

D° Observatoire.

D° Société Française de Numismatique et d'Archéologie.

D° Société Géologique de France.

Poligny (Jura), Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Rheims (Marne), Académie Impériale.

Rhodez, Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.

Rouen, Société libre d'Émulation, de Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.

St-Omer (Pas-de-Calais), Société des Antiquaires de la Morinie.

St-Quentin (Aisne), Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts.

Sens (Yonne), Société Archéologique.

Soissons (Aisne), Société Archéologique, Historique et Scientifique.

Strasbourg (Bas-Rhin), Société pour la Conservation des Monuments historiques d'Alsace.

Toulon (Var), Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du département du Var.

Toulouse (Haute-Garonne), Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.

Tours (Indre-et-Loire), Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire.

Troyes (Aube), Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.

Valenciennes (Nord), Société d'Agriculture, Sciences et Arts.

Vannes, Société Archéologique du Morbihan.

Versailles, Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.

Vesoul, Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône.

2° A L'ÉTRANGER.

Amsterdam (Hollande), Académie des Sciences.

Anvers (Belgique), Académie d'Archéologie de Belgique.

Bruxelles (Belgique), Académie Royale de Belgique.

Christiania (Norwége), Université Royale.

Gand (Belgique), Société Royale des Beaux-Arts et de Littérature.

D° Messager des Sciences historiques de Belgique.

Kent (Angleterre), Société Archéologique du comté de Kent.

Leyde (Hollande), Société Néerlandaise des Lettres.

Liége (Belgique), Société Liégeoise de Littérature wallonne.

D° Société Libre d'Émulation.

D° Instit Archéologique Liégeois.

Luxembourg (Grand-Duché), Institut Luxembourgeois.

Madrid (Espagne), Académie Royale d'Histoire.

D° Académie Espagnole d'Archéologie.

Manchester (Angleterre), Société Philosophique et Littéraire.

Namur (Belgique), Société Archéologique.

Nuremberg (Bavière), Musée Germanique.

Tournai (Belgique), Société Historique et Littéraire.

Vienne (Autriche) Institut Impérial et Royal de Géologie.

Washington (États-Unis), Institut Smithsonien.

TABLE ANALYTIQUE.

A

Aire ou Aria (arrondissement de St-Omer), 310.
Alard, membre titulaire résident, 15.
Anecdotes sur Jean-Bart, 212.
Aria, 309.
Arts (du sentiment critique dans les), 110; de l'Idéal au point de vue moderne, 120; Influence de l'école espagnole sur l'école française, 127.

B

Bachy, membre correspondant, 15.
Bart (Michel), 155, aïeul de Jean-Bart.
Bart (Gaspard), 155, grand oncle de.
Bart (Cornil), 155, père de.
Bart (Jean). Voir Jean-Bart.
Bart (François-Cornil), fils aîné de. 156, 205.
Belet, lauréat de 1869, 55.
Bergues (arrondissement) de Dunkerque, 325.
Bolleman, pilote, 51.
Bommelaer, pilote, 51.
Bonvarlet, membre titulaire résident, 18; sa notice sur la famille Tugghe en collaboration avec M. J.-J. Carlier, 65.
Boursin, intendant maritime, 187.
Bourthes, canton d'Hucqueliers, 302.
Burthem, 301.
Byzantios, auteur grec, 336.

C

Calais, 170.
Carlier, J.-J., membre correspondant à Paris, 18; sa notice sur la famille Tugghe en collaboration avec M. A. Bonvarlet, 65.
Catinat et Louis XIV, 227.
Caumont (Aldrick), membre correspondant, 15.
Celle, pilote, 51.
Charles XII, sa mort en Norwége, 255.
Charles-Quint, son serment, 66.
Childe-Harold, 15, 17.
Citadelle de Dunkerque (achetée par M. Tugghe), 100.
Claessens, de Hedeberg-lès-Gand, lauréat de 1869, 43.
Colbert et Louis XIV, 225.
Comignan, Hilaire, jugement de son ode à Dunkerque par M. Mordacq, 30; lauréat en 1869, 30, 55.
Concours de 1870, 50.
Conti (prince de) conduit en Pologne par Jean-Bart, 173.
Coppet, 141.
Coorens, associé libre, 18.
Corblet (M. le chanoine), membre correspondant, 15.
Corkole, lauréat de 1869, 56.
Cossard, capitaine, son glorieux fait d'armes, 248.
Course (de la), 197.
Cousin, président de la Société Dunkerquoise, son discours à la séance solennelle du 6

décembre 1869, 6 ; Étude sur le Monastère de Steneland, 277 ; Dagmaringahem qu Drincham, 325.
Cormont, canton d'Étaples, 295.

D

Damman (Benjamin), de Dunkerque, lauréat de 1869, 45, 56.
David d'Angers, sa statue de Jean-Bart, 178.
De Coussemaker, membre honoraire, 15.
De la Fons, baron de Mélicoq, membre correspondant, son éloge par M. Güthlin, 13.
Delègue, ancien membre titulaire, 7, 15, 18.
Denain (bataille de), 240.
De Queux de Saint-Hilaire, membre correspondant, sa traduction d'une notice sur une comédie grecque moderne intitulée « le Pouvoir des Femmes, » 336.
Derode (Victor), ancien président de la Société Dunkerquoise, 7, 14, 17, 18.
De Sède (baron de Licoux), 16.
De Smyttère (docteur), membre, 16.
Desplanque, archiviste du Nord, 13.
Dewilde (Auguste), directeur de l'Académie des Beaux-Arts, à St-Nicolas (Belgique), lauréat de 1869, 46, 56.
Dieppe, 170.
D'Otreppe de Bouvette, membre, 16.
Drincham (canton de Bourbourg), 325.
Duchet, membre, 16.
Dunkerque (la géographie de), 151 ; bombardée par les Anglais et les Hollandais, 169.
Du Quesne et Louis XIV, 225.

E

Ebblinghem, canton Nord d'Hazebrouck, 293.
Ebresingahem, 292.
Ellis (Henry), président de la Société des Antiquaires de Londres, son éloge par M. Güthlin, 12.
Emmery, maire de Dunkerque, 107.
Estrée, canton d'Étaples, 304.
Etesnasberg, 307.
Eringhem, canton de Bergues, 291.
Esquerdes ou Sperdia, canton de Lumbres, 311.
Etaples ou Quentwicus, 311.
Everhaert (Auguste), membre titulaire résident, 18 ; son rapport sur le concours de peinture de 1869, 41.
Everhardus Koster, de Harlem, lauréat de 1869, 49, 56.

F

Faulconnier, son jugement sur Jean-Bart, 188.
Ferney (séjour de Voltaire), 143.
Folquin (extrait d'un manuscrit, 330.
Forbin (chevalier de), 160 ; ses faits d'armes après la mort de Jean-Bart, 246.
François Ier et Victor Hugo, 181.

G

Galleau, vice-président de la Société Philotechnique, à Paris, lauréat de 1869, 38, 55.
Gœthe (influence de), sur son siècle, 137.
Gomart, membre, 16.
Gontier (Nicole), 1re femme de Jean-Bart, 158; morte en 1682, 159.
Gruonoberg ou Bergues, 324.
Güthlin, secrétaire perpétuel de la Société Dunkerquoise, son discours à la séance solennelle du 6 décembre 1869, 10, 15; son poëme : la poésie des Dunes, 62.
Gynaicocratia ou le Pouvoir des Femmes, comédie grecque, par M. D.-C. Byzantios, 336.

H

Hautemberg (canton de Marquise), 307.
Hedre, hameau de Wyerre-Effroy (canton de Marquise), 289.
Hédouin, membre correspondant, son éloge par M. Cousin, 9.
Hemmawic, 305.
Hénoville, hameau (canton d'Hucqueliers et de Fruges), 305.
Henri IV et la princesse de Condé, 181.
Henrikingahem, 290.
Hesdin-l'Abbé (canton de Samer), 288, 289.
Hesdin, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer, 289.
Hisdenne, 288.
Hocquinghem, canton de Guînes, 299.
Hokingahem, 299.
Hoogstaede, arrondissement de Furnes, 300.
Hostede, 299.
Hubert, intendant sous Louis XIV, 187.
Hyde de Frise, contre-amiral hollandais, tué à la bataille du Texel en 1694, 168.

I

Ingrande (Ed.), membre, 16.

J

Jacobsen (Jean), 155.
Jean-Bart, son mariage avec Marie Tugghe, 75; de son acte de mariage, 75; Étude par le docteur Adolphe Lebleu, membre correspondant, 144; sa mort, 175; son épitaphe, 176; sa tactique dans les combats, 188; anecdotes, 212; parallèle avec Turenne, 258.
Jouin, 51.

K

Keiser, compagnon de Jean-Bart, 157 et 158.
Kessiacum ou Quesques, 314
Kilciacum, 306.

L

Lampanesse, 300.
Lampernisse, arrondissement de Furnes, 300.
Lebleu (Adolphe), docteur et membre correspondant, son Étude sur l'influence et l'époque de Jean-Bart, 145.
Lemot, statuaire, 177.
L'Hôte, membre honoraire, 14, 15, 17; Histoire et Philosophie de l'art (suite), 110 à 144.
Libertés communales (des), 67.
Liénard (Ch.), pilote, 51.
Linck (canton de Bourbourg, 323.
Liste générale des membres de la Société Dunkerquoise, 365.
Loclesse (canton d'Ardres), 322.
Louastingahem (canton de Bourbourg), 323.
Louches (canton d'Ardres), 322.
Louis XIV et Dunkerque, 183.
Louis XIV et Jean-Bart, 219.
Louis XIV et le traité d'Utrecht, 230.
Louis XIV, ses revers sur la fin de son règne, 231.
Louis XVI et Cherbourg, 184.
Louvois et Louis XIV, 226.

M

Magistrat (le corps du), 71.
Mellingasele (canton de Desvres), 321.
Millien (Achille), lauréat de l'Académie française, sa pièce : Histoire de mon village, 38, 56.
Morael, docteur, membre titulaire, son éloge par M. Güthlin, 11.
Mordacq, inspecteur des écoles primaires, membre résident, 18; son rapport sur le concours de poésie, 19.
Musin, peintre à Bruxelles, lauréat de 1869, 51, 56.
Musique (école communale de), 6.

N

Neuts (Gaspard), pilote, 51.

O

Orange (prince d'), 148.

P

Pieters (Julien), membre résidant de la Société, sa pièce de poésie : la Vie humaine, 270.
Petit-Renaud, élève de Vauban, 169.
Plichon, député du Nord, membre honoraire, 18.
Plymouth (Jean-Bart prisonnier à), 163.
Pointis (de), vainqueur de Carthagène, 190.

Q

Quesques (canton de Desvres), 314.
Quentwicus, 311.

R

Recques (canton d'Étaples), 303.
Reclinghen (canton de Fauquemberghe), 286.
Reka, 303.
Ricolvingahem, 286.
Richelieu et Alexandre Dumas, 183.
Richer, historien de Jean-Bart, 216, 218.
Ruyter, célèbre amiral hollandais, 157.
Ryswick (traité de), 175.

S

Saint-Louis (ordre militaire de), créé par Louis XIV, 167.
Saint-Malo, 170.
Saint-Pol (chevalier de), 190; successeur de Jean-Bart, sa mort en 1705, 246.
Saint-Pol (le chevalier de), célèbre marin, 170.
Saus, capitaine de frégate, 248.
Sauvage, associé libre, 18.
Seninghem (canton de Lumbres), 296.
Sheppens, professeur à l'École industrielle de Gand, lauréat de 1869, 49, 56.
Simpiacus, 301; Selles (canton de Desvres), 321; Sempy (canton de Campagne), 301.
Siningahem, 296.
Société Dunkerquoise, séance solennelle, 5.
Sperdia ou Esquerdes (canton de Lumbres, 315.
Staël (Madame de), son influence sur son siècle, 141.
Steenkerke, près de Furnes Belgique), 280, 282.
Stein, 296.
Steene (canton de Bergues), 297.
Steneland (le monastère de), Étude par M. Louis Cousin, président de la Société Dunkerquoise, 277.
Steenlandt, hameau de Calloo, 281.
Steelandt, près de Hulst (Hollande), 282.
Strate, 304.

T

Tailliar, membre honoraire, 15.
Tarwana, 310.
Taverne, son alliance avec la famille Tugghe), 108.
Terquem, membre résident, son rapport sur le concours d'arrondissement, 52.
Testament de Charles II, roi d'Espagne, 233.
Thérouanne (canton d'Aire), 310.
Tingiacum, 319.
Tingry (canton de Samer), 319.
Tixier (Désiré et François), 51.
Tourouvre, capitaine corsaire, 247.
Tourville et Louis XIV, 225.
Tugghe (Jacqueline-Marie), 2me femme de Jean-Bart, 164.
Tugghe (la famille), 65 à 109.
Thugghe (Thomas-Ignace), son voyage en Angleterre en 1713), 79.
Turenne, comparé à Jean-Bart, 258.

T

Utrecht (traité d'), 230.

V

Valbué (corsaire français), 157.
Vauban, 159.
Vauban et Louis XIV, 226.
Vervlout, professeur de peinture à l'Académie des Beaux-Arts, à Malines, lauréat de 1869, 43. 56.
Vie humaine (la), par M. Julien Pieters, 270.
Villars et Louis XIV, 227.
Villeroi et Louis XIV, 225.
Vinchem (arrondissement de Furnes, 294.
Voltaire, 143.
Vostringe ou Wilbedingue, 316.
Vuesarinium ou Wizernes, 315.
Vulière (canton de Samer), 320.
Vuillemin, membre, 16.

W

Wackernie, capitaine corsaire, 187.
Weimar (l'Athènes moderne), 136.
Wierre-au-Bois (canton de Samer, 320.
Weus, pilote, 51.
Wilbedingue (commune de Wavrans). 316.
Winingahem, 294.
Wizernes ou Vuesarinium (canton Sud de St-Omer), 316.
Woets, membre, 16.
Wykeham-Martin, membre honoraire, 15.

Y

Yvon Villarceau, membre honoraire. 15.

Z

Zandyck, docteur en médecine, membre titulaire résidant, 18.

TABLE DES MATIÈRES.

La Société Dunkerquoise laisse à chacun des auteurs des travaux insérés dans le présent volume, la responsabilité de ses œuvres, tan pour le fond que pour la forme.

	Pages.
Séance solennelle du 6 Décembre 1869	5
Discours de M. Louis Cousin, président de la Société .	6
Compte-rendu des travaux de la Société Dunkerquoise pendant l'année 1869-1870, par M. Güthlin, secrétaire perpétuel.	10
Rapport sur le concours de poésie, par M. Mordacq .	19
Rapport sur le concours de peinture, par M. Everhaert.	41
Récompenses décernées par la Société	55
Sujets mis au concours pour 1870 et pour 1871. . .	59
La Famille Tugghe de Dunkerque, par MM. J.-J. Carlier et à Bonvarlet.	65
Histoire et Philosophie de l'art (suite).—Du Sentiment critique dans les arts, par M. L'Hôte.	110
Histoire Littéraire.—Histoire de l'Art.—Les Royaumes intellectuels.—Weimar—Coppet—Fernet—Munich, par M. L'Hôte	136
Jean-Bart—Son Influence—Son Époque.—Étude, par M. le Dr Adolphe Lebleu.	145
La Vie humaine, par M Julien Pieters	270
Le Monastère de Steneland.—Étude sur le nom actuel des communes où ce monastère et ses nombreux domaines étaient situés, par M. Louis Cousin . . .	277
Notice sur une Comédie grecque moderne intitulée « le Pouvoir des Femmes, » par M. le Mis de Queux de St-Hilaire.	336
Liste générale des membres de la Société Dunkerquoise	365
Sociétés correspondantes.	380
Table analytique	385

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Pages.	Lignes.				
23	14	La calme et grave rêverie		lisez,	La calme et grave causerie
»	11	Ne se termine qu'au matin.		d°	Ne se termina qu'au matin.
24	22	Enfin lorsqu'il vit l'heure		d°	Enfin lorsqu'il vit venir l'heure
24	28	Qu'il fasse en sa clémence au marin la mer douce			
. . . . .					
147	9	délargir		lisez,	d'élargir
171	11	s'attaqua		d°	s'attaque
188	32	produiraient		d°	produisaient
252	11	juxte poser		d°	juxta-poser
255	13	au lieu de Turquie		d°	Norwége
265	22	St Bertin,		d°	St-Bertin.
288	18	après cette ligne		ajoutez,	Hesdin, 1193, bulle de Célestin III. Hesding, 1199, bulle d'Innocent III.
		note (5), Glos., t., IV., p. 390,		lisez,	Glos, t. IV, p. 390,
289	4	Hesdyn (4)		d°	Hesdyn (1)
»	8	Hedre		d°	Hesdres.
»	10	Goibert (1)		d°	Goibert (2).
»	18	Baincthun (2)		d°	Baincthus (3).
»	23	bulles (3)		d°	bulles (4)
»	34	opinion (4)		d°	opinion (5)
»		note (1) (4)		d°	(1)
»		(2) (1)		d°	(2)
»		(3) (2)		d°	(3)
»		(4) (3)		d°	(4)
»		(5) (4)		d°	(5)
291		note(1) M. Magnier		d°	M. Mannier
293		d° (4) monasterii eversamis.		d°	monasterii evershamensis.
295	28	sauf M. Courtois, qui		d°	car si M. Courtois
296	1	mais je suis bien tenté de voir là une		d°	il ne faut y voir qu'une
297	1	après cette ligne,		d°	1159, bulle d'Alexandre III. Stenes, 1179, cartulaire de Thérouanne.
299	14	d°	d°	lisez,	Hokinguehem, 1170, diplôme de Didier, évêque de Thérouanne.
301	26	d°	d°	d°	Burtes, 1069, diplôme de Drogon, évêque de Thérouanne.
»	29	d°	d°	d°	Burdes, 1182, bulle du pape Lucius III.

Pages.	Lignes.		
304	20	Boulogne	lisez, Montreuil
		Note (2), ajoutez ce qui suit : d'ailleurs Estréelles est bien distinctement indiqué, comme différent de Stratis, dans les chartes de Thérouanne qui mentionnent en 1164, Clarboldus de Estraheles ; en 1170, Claremboldus de Straeles, et en 1177, Alulfus de Strahelis.	
305	21	hemmes	lisez, Hemmes
»	22	d°	d° d°
»	note (2)	d°	d° d°
307	25	Hesdre, 1826, annuaire	d° Hesdres, 1842, Mémᵉ histᵉ, t. II, p. 69.
»	32	Wyerre-Effroy,	d° Wierre-Effroy.
308	1	Hesdre,	d° Hesdres,
309	5	d°	d° d°
»	11	d°	d° d°
»	15	Wyerre-Effroy,	d° Wierre-Effroy,
314	12	après cette ligne,	ajoutez, Kescha, 1190, chapitre de St-Pol.
315	4	diplôme d'Adard	lisez, diplôme d'Adalard.
316		dictionnaire topographique,	d° dictionnaire géographique de M. Courtois,
316	note(1)	d° d°	d° dictionnaire géographique
319	6	Tingry, 1171, diplôme de Pharamus	d° Tingri, 1161, charte d'Étienne, comte de Boulogne. 1171, charte de Pharamus.
»	8	1193, d° d° Célestin	d° 1199, bulle d'Innocent III.
320		Les lignes des pages 320 et 321 qui concernent Vuilere n° 28, sont remplacées par ce qui suit :	

VUILERE.

NOMS ANCIENS.

VUILERE	en	857, diplôme d'Adalard.
WILERIA	»	867, d° d'Héribert.
VUILERŒ et WILERE (1)	»	961, texte de Folquin.
WILLERA	»	1120, charte de Théronanne.
VILRA	»	1208, bulle du pape Innocent III.
WIRRE	»	1286, terrier de l'abbaye de Beaulieu.
WYERRE-HERREFROY	»	1569, bulle du pape Pie V.
WYERRE-EFFROY (VUIERRA HAINFRIDI)	»	1664, pouillé du diocèse de Boulogne.

NOM ACTUEL.

WIERRE-EFFROY, canton de Marquise (arrondissement de Boulogne-sur-Mer).

Les auteurs ne sont pas d'accord pour cette identification. D'après

(1) Cartulaire, p. 80 et 115.

Dom de Witte et M. de Laplane, Vuilere serait Villers ; mais ils ne disent pas où il est situé. J'ai cherché cette localité d'abord en France, puis en Belgique : je n'en ai pas trouvée qui fut désignee ainsi; mais il n'en a pas été de même pour Villers avec un simple V. J'en ai compté huit dans le Pas-de-Calais, et sept dans le département du Nord. Aucune d'elles ne faisait partie de l'ancien diocèse de Thérouanne qui comprenait deux villages dont le nom se rapprochait assez de Vuilere pour en dériver, à savoir: Wierre-au-Bois, canton de Samer, et Wierre-Effroy dont j'ai parlé à l'occasion d'Hisdenne et d'Etenasberg. Tous deux font partie de l'arrondissement de Boulogne. L'attribution du premier à Vuilere m'avait paru la meilleure, à cause de la date d'un diplôme de St-Bertin (v. p. 113 du cartulaire de M. Guérard), diplôme qui mentionne 28 bonniers de terre situés à Wileria et qui est du 28 novembre 867. Cette date étant postérieure à celle des donations en faveur du monastère de Steneland, j'en avais été d'autant plus frappé que je considérais le diplôme comme le titre d'origine de la propriété; mais je viens de le relire avec plus d'attention et j'y trouve la preuve que les 28 bonniers étaient entrés auparavant dans la manse de l'église de St-Bertin. Les mots — *res ecclesiæ vestræ* — sont decisifs ; ils font tomber le motif ci-dessus et en fournissent un autre tiré de ce que le titre primitif serait introuvable, si Vuilere n'était pas Wileria, laquelle localité était, d'après le même diplôme de 867, près d'Uphem et d'un cours d'eau nommé Helicbruna. Or on appelle encore—*Hellebronne*, un ruisseau du voisinage de Wierre-Effroy ; il se jette dans la rivière qui porte maintenant le nom de la Slack, celui du hameau, commune d'Ambleteuse où elle a son embouchure. Ce n'est pas tout; car j'ai vu à Wierre-Effroy une belle ferme dite le Pen, mot qui vient d'Uphem. Ces diverses circonstances concourent à identifier non seulement Wileria avec Wierre-Effroy, mais encore ce village avec Vuilere, identification à laquelle MM. Henry et Barbaville sont favorables : c'est aussi l'avis du savant secrétaire perpétuel de la Société Académique de Boulogne, M. l'abbé Haigneré qui a eu l'obligeance de me donner des renseignements concernant Vuilere et d'autres localités, renseignements dont j'ai profité avec reconnaissance. J'y puise les deux remarques suivantes relatives à Wierre-au-Bois :

1° L'Abbaye de Samer possédait, avant le IX^e^ siècle, ce dernier village où St-Vulmer avait établi un couvent de filles, sous la direction de sa nièce, Ste-Heremberthe;

2° L'autel de la paroisse est resté à l'évêque de Thérouanne jusqu'au XIII^e^ siècle. Aussi la partition de ce diocèse appelle-t-elle encore Wierre-au-Bois, *Wierra episcopi*. L'abbaye de Samer qui avait déjà la seigneurie et les dîmes, tenait le patronage d'une concession épiscopale.

Il est, d'ailleurs, bien certain qu'anciennement Hesdres formait une paroisse distincte de celle de Wierre-Effroy dont il n'est maintenant qu'un hameau.

Pages. Lignes.

327 17 et 18 les propriétés de Tingry et de Wierre-au-Bois, lisez, la propriété de Tingry,
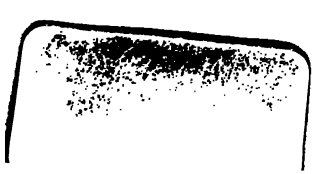
328 note (1) le gouvernement d° le gouvernement héréditaire